مكرر من الاصل

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12456 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 15 FÉVRIER 1985

L'enfant terrible de l'OTAN

La Grèce est-elle encore un partenaire loyal de l'alliance atlantique, qu'elle avait rejointe dès 1952 ? L'enfant terrible de l'Occident, M. Papandréou, sait très bien qu'il irrite en allant tenir à Moscou un langage aux accents pacifistes. Il n'aura manqué à cette visite en URSS du premier ministre grec qu'un entretien avec M. Tchernenko, annulé – et pour cause.

Ce séjour à Moscou intervient après une série d'événements qui ont alourdis, les rapports entre la Grèce et les Etats-Unis. Le gouvernement d'Athènes a annoncé la semaine dernière qu'il s'opposerait à toute modernisation de l'arsenal nucléaire américain stationné sur son territoire et qu'il s'abstiendrait, jusqu'à nouvel ordre, de participer aux manœuvres de l'OTAN en Méditerranée. En janvier, il avait énoncé sa nouvelle doctrine de défense en décrétant que la menace essentielle pesant sur le pays provenait de l'est (c'est-à-dire de la Turquie, autre membre de l'alliance) et non du nord, c'est-à-dire du pacte de Varsovie.

Cette idée, très répandue dans l'opinion grecque, avait déjà été formulée bien qu'en termes moins nets par les gouvernements non socialistes au pouvoir avant M. Papandréou. Elle pourrait conduire à un renforcement de la défense des îles du nord de l'Egée jusqu'à la Crète, sans pour autant perturber la stratégie de l'OTAN dans les Balkans, si du moins la Grèce respecte ses engagements ; mais rien n'autorise, dans son comportement actuel, à soupçonner qu'elle pourrait les remettre en question.

La sortie de l'OTAN prévue dans le programme du Parti socialiste (PASOK), avant son arrivée au pouvoir, n'a pas été mise à exécution, et M. Papandréou a renouvelé en septembre 1983 l'accord bilatéral autorisant les Etats-Unis à garder leurs quatre bases militaires sur le territoire hellénique. Quant à la vieille idée de création d'une zone dénucléarisée dans les Balkans et aux appels en faveur d'un arrêt de la course aux armements qui valent à M. Papandréou les honneurs de la presse soviétique, leurs chances de réalisation paraissent faibles. Il est d'ailleurs significatif que, malgré la chaleur de l'accueil qu'ils lui ont réservé, les dirigeants soviétiques sont, une fois de plus, demeurés très prudents envers M. Papandréou sur les problèmes qui l'intéressent au premier chef : Chypre et la mer Egée.

L'opiniâtreté avec laquelle le chef du gouvernement d'Athènes dénonce l'impérialisme américain, tout en exemptant l'URSS de toutes critiques, ne peut pas néanmoins ne pas porter atteinte à la cohésion de l'Occident : il en va ainsi de l'affaire du Boeing sud-coréen, dans laquelle le premier ministre grec n'a vu que l'échec d'une mission d'espionnage américaine, ou bien des critiques qu'il adresse aux Occidentaux pour leur soutien au syndicat polonais Solidarité. Il n'en reste pas moins que des réactions comme celle de M. Weinberger, selon lequel l'anti-américanisme d'Athènes encourage le terrorisme, ne peuvent qu'apporter de l'eau au moulin de M. Papandréou.

Celui-ci, en flirtant avec Moscou, cherche évidemment à renforcer sa main à l'égard des Etats-Unis, auxquels il peut légitimement reprocher de favoriser la Turquie. En même temps, il flatte les sentiments d'un peuple qui ne pardonne pas aux Américains le soutien qu'ils ont donné aux colonels et leur attitude dans l'affaire de Chypre. Cette politique s'est révélée payante. C'est en grande partie grâce à elle que la gauche non communiste est parvenue à obtenir, pour la première fois dans l'histoire de la Grèce, une base électorale très solide.

Washington encourage les efforts de dialogue au Proche-Orient

Alors que le roi Fahd d'Arabie saoudite achève une visite officielle de cinq jours aux Etats-Unis – qui se félicitent des efforts de paix des Etats arabes « modérés ». – le département d'Etat a annoncé mercredi 13 février que les conversations soviéto-américaines sur le Proche-Orient se tiendront les 19 et 20 février prochains à Vienne.

De notre correspondant

Washington. – Gravement humiliés à Beyrouth, d'où ils avaient dû retirer leurs « marines » sous la pression syrienne, les Etats-Unis semblaient, il y a juste un an, incapablesde peser avant longtemps au Proche-Orient. Dirigeants arabes et israéliens se bousculent pourtant aujourd'hui à Washington. Cette semaine, c'est le roi Fahd d'Arabie saoudite qui achève, le vendredi 15 février, une visite officielle de cinq jours. Avant-hier, c'était M. Pérès, le chef du gouvernement israélien, hier, son ministre de la défense, M. Rabin, et, la semaine dernière, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid. A la fin du mois, ce sera le ministre israélien des finances, M. Modai, qui précédera le président égyptien, M. Moubarak, auquel succédera M. Chadli, le président algérien.

Entre-temps, cet incessant ballet aura connu, les 19 et 20 février prochains à Vienne, un intermède qui, pour n'être sans doute pas décisif, n'en sera pas moins spectaculaire. C'est en effet durant ces deux journées, a indiqué, mercredi, le département d'Etat, que se tiendront les conversations soviéto-américaines sur la situation dans la région. L'idée de ces entretiens avait été avancée, en septembre dernier devant l'ONU, par M. Reagan, qui vient, ce même mercredi, d'exprimer avec prudence son « *optimisme* » à la suite de l'accord conclu l'avant-veille entre le roi Hussein de Jordanie et M. Arafat pour œuvrer en commun à une « *solution juste et durable de la question palestinienne* ».

Les choses bougent au Proche-Orient, mais si les Etats-Unis sont – alors que toutes les grandes capitales concernées sollicitent et guettent leurs réactions – au centre d'un mouvement dont ils commencent visiblement à se féliciter, ils ne sont nullement disposés, pour autant, à prendre l'initiative de le précipiter.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Varsovie accentue sa pression sur Solidarité

L'interpellation à Gdansk de sept responsables de Solidarité montre que les autorités polonaises sont décidées, au lendemain du procès de Torun, à faire preuve d'un regain de fermeté à l'égard de l'opposition, alors même que l'offensive menée parallèlement contre l'Eglise s'est heurtée à la détermination du primat lui-même, Mgr Glemp.

Sept anciens responsables de Solidarité, parmi lesquels plusieurs dirigeants de premier plan, ont été arrêtés mercredi 13 février, alors qu'ils participaient à une réunion à Gdansk aux côtés de M. Lech Walesa. Une vingtaine de policiers ont fait irruption dans l'appartement et ont aussitôt séparé M. Walesa – qui a été prié de rentrer chez lui – des autres participants à la réunion, MM. Bogdan Lis, Wladyslaw Frasyniuk, Adam Michnik, Janusz Palubicki, Jacek Merkel, Stanislaw Handzlik et Mariusz Wilk, qui ont été interpellés.

Dans la soirée, des perquisitions ont été opérées au domicile de plusieurs d'entre eux. *La réunion était « entre autres »* consacrée à la préparation de la journée de protestation, prévue pour le 28 février, contre le nouveau projet de hausse des prix, nous a déclaré M. Walesa que nous avons joint par téléphone.

La commission clandestine de Solidarité et M. Walesa, dans un communiqué signé conjointement à la fin de janvier, ont appelé pour ce jour-là à un arrêt de travail de quinze minutes. M. Walesa a publié ensuite un autre communiqué, signé celui-là de son seul nom, lundi 11 février, par lequel il envisageait diverses formes de protestation contre la hausse des prix (débat avec la direction des entreprises, pétitions, etc.). Certains avaient cru voir dans cette démarche de M. Walesa le souci de donner une *forme plus modérée à l'action envisagée.* Cependant, M. Walesa nous a déclaré lui-même que son initiative venait « *en complément* » des consignes données précédemment.

La réunion, qui a été interrompue par la police, faisait suite à une première rencontre, tenue la veille, également à Gdansk, avec d'autres anciens responsables régionaux de Solidarité.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 6.)

Investissement industriel : reprise confirmée

L'investissement industriel a repris, en 1984, après trois années de baisse. Ce fait vient d'être à nouveau confirmé par l'enquête annuelle du Crédit national selon laquelle il a progressé en volume, l'année dernière, de 4,1 %. Le Crédit national, spécialisé dans le financement à long terme des entreprises, note que « *ce résultat marque un net changement par rapport à la tendance passée, l'effort d'équipement des entreprises diminuant chaque année depuis 1973 (à l'exception d'une légère remontée en 1980)* ».

C'est un constat qu'avait établi l'INSEE dans sa note de conjoncture de décembre dernier, en estimant la progression en volume des investissements industriels à 9 % pour 1984, et à 4 % pour 1985. Le CNPF, lui, s'accorde à reconnaître que ce pourrait être le résultat global pour les deux années en question, mais il considère que la répartition devrait se faire de façon plus égale (entre + 5 % et + 7 %) chaque année.

Comme le souligne le Crédit national, cette évolution résulte d'une nette amélioration des comptes des sociétés. Les entreprises ont retrouvé en 1984 des ratios comparables, et parfois supérieurs, à ceux des années qui ont précédé le premier choc pétrolier de 1973.

Du côté des milieux patronaux, et plus précisément au CNPF, on tempère l'euphorie que pourraient susciter ces résultats, en faisant observer (comme le reconnaît le Crédit national) que la reprise de l'investissement est très variable selon les secteurs d'activité.

De plus, la France doit combler un grand retard dû au « *creux historique* » des trois dernières années. Elle se trouve encore loin derrière les grands pays industrialisés. En 1984, l'investissement total, qui a augmenté en volume de 1 % en France, a progressé de 2,25 % en RFA (où la reprise s'est effectuée en janvier 1982), de 14,5 % en Grande-Bretagne, de 9,5 % au Japon et de 19,25 % aux Etats-Unis. Un retard qui a son importance dans le cas des entreprises françaises qui, plus encore que d'investir, se préoccupent de reconstituer leurs fonds propres et de réduire leur endettement.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire nos informations page 28.)

Le Monde des livres

Les absences et les secrets de J.-M. G. Le Clézio
par JOSYANE SAVIGNEAU

La comtesse et les quarante-huitards
par HENRI GUILLEMIN

Une rencontre avec Joyce Carol Oates, la magicienne
par JÉROME CHARYN

Pages 13 à 22

La sécheresse, fléau africain

A la lisière du Sahara, la sécheresse et le désert gagnent du terrain. Une dizaine de pays sont guettés par la famine. Déjà, tous les Etats du Sahel – Soudan, Tchad, Niger, Mali – sont frappés par ce qui ressemble, de plus en plus, à un cataclysme (*le Monde* des 15 et 16 janvier). Au Tchad, où s'est rendu récemment notre envoyé spécial, la situation apparaît d'autant plus dramatique que l'économie est désorganisée par l'instabilité politique.

I. – *Scènes de détresse au Tchad*

De notre envoyé spécial
JEAN BENOIT

Ati (Tchad central). – « *Il est mort ce matin* », dit la femme bororo. *Aucune émotion apparente* chez cette jeune mère demi-nue, aux seins flasques, qui tient à bout de bras, tel un pantin désarticulé, le corps squelettique d'un enfant de quelques mois. « *Anémie, cachexie, marasme* », commente le jeune toubib de Médecins sans frontières. « *Un cas parmi des centaines d'autres dans ce foutu camp. Il y a un mois, on dénombrait dix morts par jour, surtout des enfants : dysenterie, grippe, rougeole. Dans un tel état de dénutrition, un rien les fait succomber. Depuis lors, on a reçu des vivres, mais ce n'est pas suffisant.* »

Par dizaines, les buses et les vautours tournoient autour de ce camp de la faim. Nous sommes à proximité d'Ati, chef-lieu du département de Batha, au sud du grand erg du Djourab, traversé par le 16e parallèle – sur la ligne de démarcation *qui séparait jadis le dar el-islam du dar el-abia,* le « pays de l'islam » du « pays des esclaves ». Depuis des jours et des jours, l'harmattan, vent desséchant qui soulève d'énormes tourbillons de sable, balaie l'unique piste presque effacée menant à N'Djamena, à 300 kilomètres vers l'ouest.

Pour tout horizon, la savane réduite à l'état de désert. Seule note vert tendre dans ce paysage désolé : quelques arbustes, des calotropis aux fruits vénéneux, ou des jujubiers. Tout le reste de la végétation est mort, calciné l'automne dernier sous un soleil de plomb. Pas un rameau sur les troncs blanchis des rares acacias, pas un brin d'herbe au fond des oueds évaporés. De-ci, de-là, sur le sol craquelé, la carcasse d'un bœuf ou d'une gazelle, nettoyée par les termites. A croire que seuls les termites, et aussi quelques rongeurs et serpents, ont survécu. Et les pluies n'arriveront qu'en juin prochain...

Le camp d'Ati, constitué de paillotes cubiques de moins de 2 mètres de hauteur serrées les unes contre les autres, s'étend sur 5 kilomètres carrés. Il abrite environ dix mille réfugiés de toutes races : haoussa, peul, bororo, voire touareg, chassés vers le sud par la sécheresse.

(Lire la suite page 30.)

AU JOUR LE JOUR
Calcul

Un petit problème de calcul à faire faire (à la maison et par écrit !) aux enfants de France :

Soit un pays qui compte 55 millions d'habitants. Sachant, d'une part, qu'en chacun d'eux il y a un ministre de l'éducation nationale qui sommeille et a son projet original pour l'école. Sachant, d'autre part, que les réformes de l'enseignement se succèdent depuis une génération au rythme d'une par ministre et d'un ministre tous les seize mois. Sachant, enfin, que le premier souci de chacun d'eux est d'anéantir ce qu'a fait son prédécesseur, calculer :

1) combien de changements de cap aura connu chaque enfant pendant sa scolarité ;

2) si le rythme actuel se maintient, au bout de combien de temps on aura tout essayé.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

Tourner la page

La modernisation de la gauche est à l'ordre du jour
Quatre jeunes mousquetaires du PS plaident en ce sens, au-delà des clivages traditionnels

par JEAN-MICHEL GAILLARD, JEAN-YVES LE DRIAN, JEAN-PIERRE MIGNARD et FRANÇOIS HOLLANDE (*)

POURQUOI le cacher ou feindre de l'ignorer : quel que soit le mode de scrutin, quels que soient l'intensité et les résultats de la campagne de sensibilisation que le Parti socialiste va développer avant les élections, il n'aura pas la majorité absolue en mars 1986. Il ne pourra gouverner seul.

Ne pas poser aujourd'hui le cadre dans lequel les alliances pourraient avoir lieu signifierait ou bien le retour à l'opposition en attendant des jours meilleurs et d'autres dispositions du Parti communiste à l'égard de l'union de la gauche, ou bien la préparation de n'importe quel compromis conçu dans la précipitation sans que les conditions politiques de telles alliances aient été préalablement débattues ou définies.

1) *Ne confondons pas les droites.*

Il n'est pas de vie démocratique possible pour le pays fondée sur l'exclusion mutuelle des forces qui en sont les acteurs naturels. Ainsi la gauche socialiste ne saurait plus longtemps ranger sous le même vocable de droite des organisations, des familles de pensée ou des personnalités qui, si elles ont en commun d'être dans l'opposition, sont en fait profondément divisées sur des valeurs essentielles de notre société.

C'est avec ceux qui, dans l'opposition, sont attachés aux libertés civiles et publiques, attentifs autant au progrès social qu'à l'efficacité économique, ni xénophobes ni protectionnistes, accessibles à la définition de nouveaux rapports avec le tiers-monde et soucieux de la construction européenne, que la gauche doit engager un débat de fond. Ce débat ne saurait avoir pour objet des alliances hypothétiques et friables ou des opérations partisanes tout aussi invraisemblables, mais la mise en œuvre d'une détermination commune, apte, au-delà des choix électoraux et des coalitions d'opportunité, à tracer les lignes de force d'une société de droit, pluraliste, moderne et solidaire.

2) *L'indispensable modernisation du Parti socialiste.*

Le Parti socialiste doit engager une transformation structurelle et culturelle afin de devenir un grand parti démocratique de masse, le parti de la majorité des citoyens. Cette mutation suppose la diversification de son recrutement, qui a trop reposé jusqu'alors sur les agents de l'Etat disponibles, dévoués, et donc militants.

La militance traditionnelle ne peut plus être aujourd'hui le critère déterminant d'adhésion au parti : la présence composite de socio-professionnels, d'intellectuels, d'artistes, suppose la mise en place de structures moins rigides, qui sont aujourd'hui trop souvent stériles. Parallèlement, un débat de fond doit s'engager sur le mode de participation des électeurs à l'élaboration de la pensée politique. Ceux-ci constituent une des richesses du Parti socialiste, il devient crucial qu'ils aient un rôle dans son action. Cette intervention pourrait se réaliser, soit par une intégration à la réflexion des mouvements et associations proches, soit — pourquoi pas — par le biais de conventions larges.

3) *Il n'est pas d'institutions éternelles.*

Sans remettre en cause les fondements de la Constitution — qui ont donné au pays la stabilité, — il convient d'en assouplir les contraintes, ce qui suppose l'introduction massive, voire totale, de la proportionnelle départementale ou régionale, l'établissement des droits effectifs du Parlement, l'élargissement de l'initiative référendaire, la poursuite de la décentralisation par des transferts accrus de responsabilité capables de désencrasser l'Etat.

Tout cela devrait ouvrir la voie à des évolutions qui pourraient conduire vers un véritable régime présidentiel caractérisé par une réelle séparation et un équilibre des pouvoirs permettant de concilier l'inéluctable personnalisation du pouvoir avec les garanties exigées par la démocratie.

4) *Préparer l'après-crise.*

Les indéniables succès économiques du gouvernement en matière de prix, de commerce extérieur et même de marges des entreprises ne doivent pas engendrer trop d'espoir : la rigueur n'a jamais paru aussi nécessaire.

Et à regarder de près les sureffectifs dans l'automobile, la médiocre compétitivité de nombreuses branches industrielles et la sous-productivité d'une grande partie du secteur tertiaire, il serait aussi naïf que fou d'imaginer que l'effort puisse se relâcher au prix d'on ne sait quel fléchissement monétaire ou que le chômage puisse miraculeusement diminuer par des doses massives de traitement social. Enfin, si la reprise mondiale nous épargne la récession, elle n'autorise pas encore de belles et bonnes croissances.

Aussi, parce que la gauche a réussi à casser bien des mécaniques fatales de notre régulation économique (notamment l'indexation salariale et le vol de l'épargne), elle ne peut plus aujourd'hui descendre du train qu'elle a elle-même lancé. Sa crédibilité est moins dans les résultats de son action que dans la persévérance de son entreprise.

5) *Pour une société sociale.*

La gauche, depuis 1981, face aux dégâts de la crise et notamment à la mise à sac de l'Etat-providence, a réagi en colmatant les brèches de notre système de protection sociale. Si l'ensemble a pu tenir jusque-là, chacun sait bien que l'implosion est proche : un jeune sur deux de dix-huit à vingt-cinq ans est au chômage ou en activité précaire, le nombre des personnes sans ressources augmente continûment et la gestion des hôpitaux devient un exercice de plus en plus périlleux. Quant à l'avenir des retraites, s'il faut écarter tout scénario catastrophique, leurs charges croissantes doit inquiéter.

Par ailleurs, qui ne voit que la flexibilité du travail ne restera pas toujours au niveau du discours patronal ? Et qui imagine encore qu'un Etat comme le nôtre puisse se satisfaire longtemps d'une administration dont les règles de fonctionnement datent de l'après-guerre ? Dire cela n'est pas céder à la mode libérale, c'est au contraire y répondre.

Puisqu'il nous faut vivre encore au moins cinq ans avec un niveau de chômage élevé, plutôt que de « laisser faire », organisons-nous en jouant sur le dualisme de notre société. Acceptons l'autre travail (temps partiel, petits boulots...) pour donner de l'emploi.

Et puisqu'il nous faut craindre l'opposition sourde des protégés et des exposés, partageons différemment les revenus et inventons les contreparties !

Aujourd'hui, la crédibilité des socialistes se situe non plus sur le terrain de l'économie — la preuve est faite — mais sur le champ social. Ainsi doivent-ils faire la démonstration que la gauche au pouvoir n'est pas affaire de circonstance mais de constance.

6) *Pour une véritable entité européenne.*

Ne faisons plus l'Europe aux marges. Construisons-là sur l'essentiel pour préserver, avec sa liberté et son indépendance, notre civilisation, le cadre dans lequel nous voulons vivre. Qu'est-ce que l'essentiel ? Un véritable marché intérieur, une solidarité économique et sociale, une monnaie unique, et surtout l'espace, la culture, les droits de l'homme, le développement et, bien sûr, la défense.

Cela suppose un accompagnement politique et, au bout du chemin, une véritable Europe politique. Il y faudra des abandons de souveraineté, acceptables dès lors qu'ils sont librement consentis : pour que le Parlement européen joue le rôle qui doit être le sien ; que les votes à la majorité qualifiée ou simple deviennent la règle et non l'exception ; que la préférence communautaire soit un engagement pour tous en politique comme dans les hautes technologies.

La société française, c'est vrai, est partagée en deux blocs. D'un côté les tenants de l'ordre moral, les déçus du progrès, les angoissés de la modernité, les nostalgiques de la « vraie France », les croisés du marché libérateur et les contempteurs de tout corps étatique. De l'autre, les tolérants, prudents dans la démarche, ouverts sur les idées, critiques sur les dogmes, inquiets des exagérations et des formes violentes d'expression mais confiants dans l'avenir de l'humanité. Cette coupure recouvre-t-elle la gauche et la droite ? Sans doute pas clairement, tant les confusions idéologiques sont profondes. Mais tel est pourtant le seul clivage qui compte. Prend-on le parti de la glaciation morale et du repli frileux ou choisit-on de faire prévaloir les compromis honnêtes, les principes humains, le respect de l'autre, le souci de la justice ? Qui prétend que cette voie-là n'est point majoritaire dans ce pays ?

(*) Membres du PS.

Plus dure sera la chute

Si le dollar redescend brutalement, le traumatisme pourra être évité par l'ECU

par ROBERT TOULEMON (*)

PLUS haut sera monté le dollar, plus dure sera la chute. Or, s'il est une certitude, c'est bien qu'un jour la chute se produira. Dans un an, dans cinq ans ? Nous n'en savons rien. Mais nous pouvons aisément prévoir qu'une fois amorcée la fuite devant le dollar risque de prendre des allures de panique.

A considérer le niveau des prix, seul critère objectif de la valeur d'une monnaie, le dollar ne vaut pas plus de 7 francs, 2,30 deutschemarks, 0,7 livre sterling. Au cours actuel de 10 francs, on peut estimer sa surévaluation aux environs de 40 %.

Imaginons un instant les conséquences du retournement qui ne manquera pas de se produire et d'être accentué par la spéculation. Du jour au lendemain, au gré des innombrables contrats et emprunts libellés en dollars, d'énormes transferts de richesses s'opéreront au bénéfice des débiteurs en dollars et au détriment des créanciers. L'appauvrissement subit des détenteurs de dollars aura un effet déflationniste immédiat et de très grande ampleur. Pareil traumatisme ne peut avoir que des conséquences néfastes sur une économie mondiale déjà éprouvée par les chocs pétroliers successifs.

Les économistes savent que la hausse du pétrole eût été bienfaisante si elle avait été moins brutale. On peut en dire autant de l'inévitable baisse du dollar. Progressive, elle serait bienfaisante, mais tout désormais laisse à penser que partant de trop haut, elle sera brutale. Attachons nos ceintures !

Dans cette situation, le plus grand sujet d'irritation est l'inaction des Européens. Il n'y a pas d'autre réponse à l'hégémonie du dollar que l'avènement d'autres grandes monnaies au statut d'instrument international de paiement, de crédit et de réserve. Dès lors qu'une part significative des contrats, des emprunts et des réserves des entreprises et des Etats serait libellée en ECU ou en yens, il devrait être possible de rétablir un système mondial plus stable.

Qu'attendent donc les Européens ? Quand l'Allemagne comprendra-t-elle que l'inconvénient de voir un ECU moins stable se substituer au mark n'est rien, ou peu de chose, à côté de la menace que fait peser sur l'économie mondiale le monopole d'un dollar follement surévalué et, surtout, dangereusement instable ?

Quelques décisions sont à notre portée et n'exigent sans doute pas un accord européen. Pourquoi ne pas encourager importateurs et exportateurs à proposer l'ECU à leurs interlocuteurs, à commencer par les fournisseurs de pétrole ? N'est-il pas absurde que, dans leur propre zone d'intérêt immédiat, les Européens continuent à utiliser quasi exclusivement le dollar ?

Engageons les entreprises, voire les particuliers à se constituer des avoirs en ECU. Favorisons autant que possible le rôle privé de l'ECU. Un courant psychologique en faveur de l'ECU existe déjà, encouragé par quelques banquiers imaginatifs, dont, en France, le Crédit lyonnais. Les emprunts privés en ECU se multiplient. L'URSS a conclu pour la première fois un emprunt en ECU. Il suffirait que les Européens affirment leur confiance dans l'ECU pour que le monde entier s'y intéresse.

Certains objecteront que faire de l'ECU une monnaie de rechange pourrait précisément provoquer l'effondrement du dollar. Bien au contraire, l'émergence de l'ECU est le seul élément nouveau qui puisse faire évoluer des positions aujourd'hui parfaitement bloquées. Désormais, l'objectif des négociations monétaires internationales devrait être de préparer à froid le passage progressif d'un système unipolaire hautement instable à un système multipolaire stabilisé, avant que ne se produisent des bouleversements incontrôlables, à coup sûr douloureux et peut-être catastrophiques.

(*) Président de l'AFEUR (Association française d'étude pour l'Union européenne). Ancien directeur général à la Commission des Communautés européennes.

COURRIER DES LECTEURS

Des fins électorales

Du premier au dernier jour de la guerre d'Algérie, nous avons combattu le colonialisme. Nous ne songerions pas à voter pour M. Le Pen et ne savons pas si les faits qui viennent de lui être reprochés à grand bruit sont exacts, mais le principe de l'attaque portée contre lui à des fins électorales nous choque. Est-il bien normal de constituer l'étranger en arbitre sur un sujet aussi délicat ? La méthode ne relève-t-elle pas de procédés qui ternissent la démocratie ?

JACQUELINE et MARCEL KROP
(Paris).

Pourquoi ce silence ?

Il y a vingt ans, s'achevait à Rome le concile Vatican II, qui, pour les catholiques du monde entier, fut un appel à approfondir leur foi, tout en devenant plus attentifs aux réalités de notre temps.

Cet appel, l'Eglise de France l'a entendu, et, parmi les préoccupations qui sont les siennes figure désormais, de façon toute particulière, le souci de promouvoir le respect des droits de l'homme, partout dans le monde. C'est dans cette perspective que les évêques de notre pays ont souvent évoqué la condition ouvrière, l'immigration, la situation en Amérique latine, en Afrique du Sud et dans les pays de l'Est.

Mais, sur un drame d'une importance majeure, celui que vit le peuple palestinien, l'épiscopat français est demeuré silencieux. Pourquoi ?

A de nombreuses reprises, le pape Jean-Paul II a évoqué la souffrance du peuple palestinien et son droit à avoir une patrie. Pourquoi ces déclarations du Saint-Père ne sont-elles pas reprises et diffusées par la conférence épiscopale de notre pays ?

Père MICHEL LELONG,
prêtre *(Paris).*

« Nous reconstruirons cette maison »

Mme Violaine Weben nous adresse la lettre qu'elle vient de recevoir de Mme Joséphine Guiart, femme mélanésienne de l'ethnologue Jean Guiart, du musée de l'Homme.

Je voudrais vous dire combien mon mari et moi avons été touchés de votre témoignage d'amitié à propos du danger couru en décembre par mon fils Armand et du coup qui m'a frappée plus récemment par l'incendie de ma maison à Nouméa.

J'ai perdu tous mes souvenirs de jeunesse, mais aussi tous ceux de M. et Mme Jules Calimbre, qui m'avaient élevée et adoptée, c'est-à-dire ceux d'une des trois premières *familles à s'être établie* à Nouméa, immédiatement après la prise de possession. J'avais appris à chérir ces souvenirs autant que ceux de ma famille de naissance et cette maison avait reçu, aussi bien, Européens et Mélanésiens pendant un demi-siècle. Je n'avais jamais brisé avec mes amis calédoniens européens, dont une grande part de mes camarades d'enfance, et je sais qu'ils ont eu le cœur serré à voir les flammes.

L'incendie n'est nullement le fait d'une foule caldoche exaspérée, mais de commandos organisés, qui avaient planifié leur affaire, et étaient composés de gens extérieurs au pays, introduits dans les dernières années ou les dernières semaines, afin d'y monter un mauvais coup avec le minimum de risques pour ceux qui se profilent derrière et qui veulent se venger à Nouméa des échecs subis ailleurs. Nous reconstruirons cette maison.

JOSÉPHINE GUIART.

LU

« La Revanche de l'histoire », de Thierry de Montbrial

A la recherche d'une rationalité

THIERRY DE MONTBRIAL n'est sorti de Polytechnique que pour y rentrer, puisqu'il y enseigne aujourd'hui, tout en dirigeant le département de sciences économiques. Mais ce n'est là qu'une des branches de son activité. Dès l'âge de trente ans, il a eu l'occasion de se frotter à l'histoire qui se fait, lorsque Michel Jobert l'a mis à la tête du centre d'analyse et de prévision qu'il venait de créer au Quai d'Orsay. A présent, de colloque en séminaire, de rapport en livre, il règne avec autorité sur son enfant, l'Institut français des relations internationales, homologue désormais reconnu du Council on Foreign Relations de New-York et autres Chatham House.

A la légitime ambition et à la *passion didactique* qui l'animent, s'ajoute, chez Montbrial comme chez beaucoup de compatriotes de Descartes, la croyance qu'il y a une logique à tout, même s'il est parfois difficile de la trouver. C'est la raison d'être de ce nouveau livre, qui, prenant acte de *« la revanche de l'histoire »*, ce *« cimetière de prospective »*, sur une société occidentale longtemps trop assurée de devoir au seul progrès économique l'éclat exceptionnel de son destin, s'efforce de découvrir dans ce « *retour à la normale* » une relative rationalité.

D'autres s'y sont essayés avant notre auteur, parmi lesquels Hegel, Marx, et, à une époque plus récente et dans un autre esprit, Raymond Aron, dont la pensée, visiblement, l'attire. Mais est-il lui-même bien sûr d'être parvenu à ses fins ? Autant ses observations sur les faits de ce temps sont dans l'ensemble justes et, mieux que justes, honnêtes, puisqu'il n'hésite pas à prendre en compte ce qui va à l'encontre de son parti pris libéral, autant ce qui relève de la généralisation et de la théorie paraît un peu incertain. Y a-t-il jamais eu, pour commencer, de césure dans l'histoire ? Pendant que le monde développé s'enorgueillissait de sa croissance prétendument exponentielle, ses soldats se faisaient tuer en Asie, au Proche-Orient, en Algérie, ou en Angola. Montbrial parle tranquillement de *« l'échec »* des Habsbourg, de Louis XIV et de Napoléon : à ce compte, qui n'a échoué ! Il voit dans l'Etat-nation la seule unité de base du jeu international : n'est-ce pas ignorer par trop la crise des hégémonies, la tribalisation, pour ne pas dire la « libanisation » de ce monde, dont le morcellement ne cesse de s'aggraver ?

Peut-être est-ce ce qui manque le plus dans cet ouvrage : une approche méthodique de la crise des hégémonies, dont, quitte à prendre l'expression dans son sens gramscien (et donc moins délibérément dominateur), il faut bien admettre qu'elle est au centre de la dialectique de la paix et de la guerre entre les nations. Comment bâtir une paix durable autrement que sous quelque empereur *« distribuant des royaumes à ses lieutenants »* ? Napoléon pensait que c'est impossible. Toutes les autorités étant faites pour être tôt ou tard contestées, l'histoire est vouée, jusqu'à preuve du contraire, à être dominée par des luttes, des passions, des haines, dont seul l'épuisement mutuel est le plus souvent capable de venir à bout.

Tout irait beaucoup mieux, bien sûr, si à ce bruit et à cette fureur on pouvait substituer des décisions rationnelles conformes à l'intérêt général : Montbrial est le premier à reconnaître, pour chaque sujet traité, qu'on est loin de compte. Reste qu'il nous livre ici un inventaire très complet, dont le doute sait corriger à propos l'ambition, des maux dont souffre ce monde et des méthodes qu'il faudrait employer pour y porter remède.

C'est notamment vrai des pages consacrées à l'économie, dont l'empirisme s'exprime en formules frappantes comme celle-ci : *« Alors que l'échec d'une politique néo-keynésienne se manifeste d'abord au-dehors, ensuite seulement au-dedans, c'est à l'intérieur que les rigueurs d'une politique monétariste se font immédiatement et durablement sentir... »* Montbrial cite à juste titre l'économiste autrichien Joseph Schumpeter, selon qui rien n'est plus dangereux que l'application *« irresponsable »* de modèles abstraits. Moyennant quoi, il a tout à fait raison d'ajouter que *« le succès ne peut être acquis que dans la durée... » « Le temps,* rappelle-t-il, *ne respecte pas ce qui se fait sans lui. »*

Autant dire que ce livre est appelé à rendre grand service à tous ceux qui cherchent à savoir où nous en sommes et, plus encore, à ceux des hommes d'Etat et des hauts fonctionnaires qui n'ont pas renoncé à s'informer et à bien comprendre avant de juger et de décider.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Thierry de Montbrial, *la Revanche de l'histoire*, « Commentaire », Julliard, 198 p., 75 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F.

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الاصل

étranger

DIPLOMATIE

UN ENTRETIEN AVEC LE VICE-PRÉSIDENT DU NICARAGUA EN VISITE A PARIS

M. Ramirez demande aux Européens de favoriser une reprise du dialogue entre Managua et les Etats-Unis

Le vice-président du Nicaragua, M. Sergio Ramirez, est arrivé, le mercredi 13 février, à Paris, dernière étape d'une brève tournée européenne. Sa visite officielle, à l'invitation du gouvernement français, durera cinq jours. M. Ramirez rencontrera, notamment, le premier ministre, M. Laurent Fabius, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, et le président du Sénat, M. Alain Poher.

Les sandinistes ont délégué un duo de charme à Paris : dans l'ordre protocolaire, le vice-président de la République, M. Sergio Ramirez, un des écrivains nicaraguayens de renom, jeune (il a quarante-trois ans) et affable, et Mme Nora Astorga, vice-ministre des affaires étrangères, célèbre dans toute l'Amérique pour avoir, naguère, attiré dans un piège mortel un des plus proches collaborateurs du dictateur Anastasio Somoza (1) – et de surcroît fort jolie femme.

Membre depuis juillet 1979 de la junte de gouvernement en représentation de ces civils (le « Groupe des douze ») qui, avant l'insurrection victorieuse, avaient annoncé leur soutien au Front de libération nationale (FSLN), M. Ramirez a conservé la même position de numéro deux de l'Etat en se faisant élire, le 4 novembre dernier, sur le « ticket » sandiniste aux côtés du « commandant » Daniel Ortega.

Que dira-t-il à MM. Fabius, Dumas, Poher, ainsi qu'à MM. Pierre Bérégovoy, Jean-Pierre Chevènement, Lionel Jospin et Georges Marchais ? *« Ceci : nous savons bien que vous êtes alliés des Etats-Unis. Nous savons aussi que vous ne partagez pas leurs analyses sur la situation en Amérique centrale. Nous vous demandons donc de faire pression sur eux afin qu'ils renouent le dialogue avec nous. »*

Ce message, le vice-président nicaraguayen vient de le transmettre aux premiers ministres d'Espagne, M. Felipe Gonzalez, d'Irlande, M. Garret FitzGerald, et de Grande-Bretagne : *« Mme Thatcher m'a écouté »*, dit-il en souriant.

La formulation est paisible, mais l'analyse de la situation faite par M. Ramirez reflète une réelle inquiétude : *« Les Etats-Unis ont décidé de mettre fin au dialogue que nous avions ouvert à Manzanillo (2) ; l'escalade verbale à laquelle ils se livrent contre nous prend des proportions inquiétantes ; ils ont, enfin, décidé de ne pas reconnaître la compétence du tribunal international de La Haye dans l'affaire du minage de nos ports. Mais où allons-nous ? »*

L'offensive des « contras »

« Estimez-vous que les efforts du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama) pour trouver une solution négociée en Amérique centrale ont définitivement échoués ?

– A tout le moins, je dirais que le processus évolue en terrain très glissant – et ce grâce aux bons offices des Etats-Unis ! Les Quatre de Contadora n'avaient pas de meilleur soutien que Washington jusqu'à ce jour de septembre où, contre toute attente américaine, nous avons décidé d'accepter leur projet d'accord. Alors l'administration Reagan a tout fait pour empêcher l'affaire d'aboutir – par alliés centre-américain interposés. Ils ont mis l'accent sur les insuffisances des mécanismes de contrôle de la démilitarisation. Nous leur avons dit : « Nous acceptons des vérifications internationales sur notre territoire, afin que l'on sache si, oui ou non, nous abritons des guérilleros salvadoriens. » Mais rien de tout cela ne peut suffire aux Etats-Unis ; car le problème de fond, pour eux, c'est que la signature du pacte de Contadora consignerait dans un document international la volonté des pays d'Amérique centrale de ne plus tolérer leur présence militaire dans une région où ils l'estiment historiquement légitime.

– Où en est l'offensive des « contras » ?

– Nous avons consolidé notre position de façon très notable sur le front méridional [NDLR : à la frontière du Costa-Rica] *en décembre et janvier. Au nord* [NDLR : vers le Honduras], *nous progressons, aidés par le bon impact de notre récente loi d'amnistie, et par l'entrée dans la bataille de forces irrégulières – nos guérilleros, si vous voulez !*

– Et les négociations avec Brooklyn Rivera, le leader des Indiens Miskitos ?

– Nous avons eu une première réunion avec lui à Bogota après sa visite au Nicaragua à l'automne dernier. Une deuxième réunion, programmée, a jusque-là échoué : les Etats-Unis, là encore, ont agi en coulisse ; on a essayé de déstabiliser Rivera à la tête de son mouvement Misurasata. Mais il vient de déclarer, à Washington, que des contacts pourraient reprendre. Pour notre part, nous sommes décidés à faire voter une loi d'autonomie administrative : les Miskitos pourraient élire leurs autorités locales et gérer eux-mêmes une part de leurs ressources.

Une situation économique délicate

– La gravité de la situation économique pourrait-elle inciter le Nicaragua à se rapprocher du marché commun des pays communistes, le COMECON ?

– Nos difficultés sont réelles. L'effort de guerre contre les « contras » absorbe 40 % de notre budget. Leurs sabotages nous ont fait perdre 750 millions de dollars depuis le début de leur offensive en 1981. L'économie tout entière subit les conséquences de cette guerre, puisque nous ne pouvons plus investir. Pour ce qui est du COMECON, nous y sommes observateurs, au même titre que l'Irak ou le Mexique, par exemple. Nous n'envisageons nullement d'aller au-delà.

– La population ne commence-t-elle pas à être lasse de cette guerre interminable ? On signale de nombreux cas de résistance à la conscription.

– Je ne vous dirais pas que 100 % des parents sont contents de voir leurs enfants partir au front. Mais la population est très consciente qu'il s'agit d'une guerre de résistance nationale, et non pas de la lutte d'une faction contre une autre.

– Les élections du 4 novembre ont-elles changé quelque chose au Nicaragua ?

– Nous avons désormais un président élu ; cela donne à l'exécutif une plus grande stabilité. L'Assemblée nationale, elle, va, dans les deux ans, élaborer une Constitution. Nous nous efforçons, en outre, de créer une commission ad hoc *pour intégrer aux discussions sur ce texte capital pour notre avenir à tous les trois partis qui ne se sont pas présentés aux élections (3), ainsi que les forces syndicales, patronales, sociales, ecclésiales, etc.*

– Et aussi *la Prensa (4) ?*

– Le directeur de la Prensa, *Pedro Joaquin Chamorro, est aujourd'hui aux Etats-Unis, où la CIA tente de l'intégrer à un mouvement unifié d'appui aux contre-révolutionnaires armés de la Force démocratique nicaraguayenne. C'est son oncle, Jaime, qui dirige à présent le journal au nom de la famille. Mais un des frères de Pedro Joaquin, Carlos Fernando, est directeur de* Barricada, *le journal du Front sandiniste. Vous le voyez, nous avons aussi les nôtres ! »*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Mme Astorga, alors âgée de trente et un ans, avait, en 1978, invité chez elle, à Managua, le général Reynaldo Perez Vega, numéro deux de la garde nationale. Dans la chambre à coucher de la jeune femme, cinq guérilleros du FSLN se saisirent du galant et lui tranchèrent la gorge. Mme Astorga, après la victoire des sandinistes, a été nommé procureur en chef des tribunaux spéciaux chargés de juger les ex-somozistes. En mars 1984, Managua l'avait nommée ambassadeur à Washington. Les Etats-Unis refusèrent de l'agréer.

(2) Une dizaine de réunions ont eu lieu dans cette station balnéaire mexicaine entre M. Harry Schlandeman, émissaire spécial de M. Reagan pour l'Amérique centrale, et M. Tinoco, vice-ministre nicaraguayen des affaires étrangères. Le 18 janvier, Washington a annoncé une suspension de ces rencontres, qui avaient débuté en juin 1984.

(3) Il s'agit des partis membres de la Coordination démocratique, qui, après avoir soutenu la candidature à la présidence de M. Arturo Cruz, a décidé de boycotter le scrution du 4 novembre.

(4) C'est le titre du prestigieux journal conservateur de Pedro Joaquin Chamorro père, dont l'assassinat, par ordre de Somoza en janvier 1978, donna le branle à la campagne d'insubordination populaire qui devait elle-même aboutir à l'insurrection sandiniste victorieuse. *La Prensa* a été régulièrement censurée par les autorités révolutionnaires depuis leur victoire. Au lendemain d'une nouvelle suspension de son journal, le 10 janvier, M. Pedro Joaquin Chamorro fils s'est exilé au Costa-Rica.

AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS EN INSTANCE DE DÉPART

M. Galbraith estime que l'économie française est « en voie de redressement »

M. Evan Galbraith, l'ambassadeur des Etats-Unis en France, n'est décidément pas un diplomate comme les autres. Déjà connu pour la franchise de ses propos et ses jugements sur tel ou tel aspect de la politique intérieure française, le représentant de l'administration Reagan à Paris vient d'annoncer plus de quatre mois à l'avance son départ de la capitale. Geste très inhabituel dans les chancelleries, où ce genre de décision est généralement entouré d'un secret jaloux. Mais M. Galbraith a décidé de jouer jusqu'au bout son rôle d'homme public. Et pourquoi pas ? D'autant, nous dit-il, qu'il s'agissait de *« clarifier des rumeurs »* circulant ici et là sur son avenir politique.

Conservateur et fier de l'être, M. Galbraith gardera-t-il un bon souvenir de ses rapports avec le gouvernement socialiste français ? Les relations, assure l'ambassadeur, ont été *« bonnes »* et même parfois *« excellentes »* sur un plan personnel. *« Nous avons avec la France la même perception de la menace que fait peser l'Union soviétique contre nos deux pays »*, précise-t-il. A-t-il redouté avec la présence de communistes au gouvernement un infléchissement de la diplomatie française vis-à-vis de Moscou ? *« Il y a eu des craintes au départ, mais, très vite, il est devenu clair que M. Mitterrand était conscient de la pression soviétique. »*

M. Galbraith n'aime guère les communistes, c'est le moins qu'on puisse dire. Pense-t-il que la stratégie de M. Mitterrand a contribué au déclin du parti de M. Marchais ? La réponse est balancée. *« En tant que socialiste, M. Mitterrand a très normalement cherché à attirer les électeurs de gauche vers son parti. Quant au déclin du Parti communiste, il est surtout inscrit dans la disparition de la lutte des classes et l'échec économique des pays de l'Est. »*

De ses diverses rencontres avec le président de la République, M. Galbraith garde l'impression d'un homme *« plutôt introverti – « il est parfois difficile de savoir ce qu'il pense », – très intéressé par les questions intellectuelles, qui n'est pas dominé par une doctrine et qui a une grande expérience des communistes »* – toujours eux !

L'économie française semble-t-elle désormais sur la bonne voie à ce banquier de formation ? M. Galbraith admet qu'*« un certain redressement est en cours, qui aura une influence positive »*. On accepte maintenant en France qu'*« il faut diminuer les obstacles concernant l'utilisation de la main-d'œuvre et les investissements »*. En outre, la croissance américaine va continuer *« et la France va en profiter »*.

Faudra-t-il dénationaliser les banques pour retrouver une saine orthodoxie ? M. Galbraith semble introduire une distinction entre les grandes banques, déjà nationalisées à la Libération, et les autres. Mais, très vite, il se reprend : *« Ma position, d'une façon générale, est qu'il ne faut pas nationaliser. C'est une erreur de désespérer les banquiers d'affaires et ça ne sert pas l'Etat. »*

« Kadhafi stoppé »

Les frictions sur le Tchad appartiennent-elles au passé ? D'une étonnante modération, l'ambassadeur américain reconnaît que la *« politique française a stoppé Kadhafi »*, même si *« ce n'est pas une bonne chose que des Libyens restent au nord de ce pays »*. Mais M. Galbraith *« comprend »* qu'on ne puisse faire *« stationner indéfiniment une armée dans le désert »*. Les Etats-Unis, ajoute-t-il, voient, en tout cas, dans la présence de la France en Afrique francophone *« un rôle stabilisateur »*.

Ambassadeur « politique », M. Galbraith, à son retour aux Etats-Unis, va rentrer dans les affaires. Mais, visiblement, il a déjà une idée assez précise de ses futures activités au sein du Parti républicain en prévision de l'élection présidentielle de 1988. Il a pour M. Bush, dit-il, *« une grande admiration »*, mais il se sent sans certainement plus proche, bien qu'il ne le précise pas lui-même, d'hommes comme le sénateur Jack Kemp (représentant l'Etat de New-York).

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

A LA SUITE D'UN INCIDENT ENTRE LE COSTA-RICA ET LE NICARAGUA

La réunion du groupe de Contadora a été reportée *sine die*

De notre envoyé spécial

San-José-de-Costa-Rica. – Nouvel incident de parcours dans la longue et laborieuse recherche d'une solution pacifique et politique en Amérique centrale. La réunion des ministres des affaires étrangères des quatre pays du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) et des cinq nations d'Amérique centrale (Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica) qui devait avoir lieu les 14 et 15 février à Panama a été annulée et reportée à une date indéterminée.

Le Costa-Rica menaçait de boycotter la réunion de Panama si le Nicaragua ne libérait pas un jeune ressortissant nicaraguayen, M. Urbina Lara, réfugié dans les locaux de son ambassade à Managua et appréhendé par la police sandiniste le 24 décembre 1984. Une question de principe pour les Costariciens : le droit d'asile, disent-ils, est sacré dans toute l'Amérique latine. Les circonstances exactes dans lesquelles Urbina Lara, réfractaire au service militaire obligatoire, a séjourné pendant un mois à l'ambassade, puis a été arrêté par les autorités sandinistes ne sont pas très claires.

Mais l'affaire est venue grossir le contentieux qui oppose les deux pays jusqu'à devenir un *« test »* pour les uns, un *« prétexte »* pour les autres. Les Cubains, qui n'ont jamais autant proclamé leur préférence pour les solutions *« négociées »* ni lancé autant d'appels au dialogue direct avec l'administration Reagan, ont offert leurs bons offices pour « régler » le cas Urbina Lara. On croyait que la mission cubaine avait réussi ; selon certaines indications, Urbina Lara devait être remis ce jeudi 14 février à Panama aux représentants du groupe de Contadora.

En fait, les sandinistes ont réfusé de céder aux injonctions du Costa-Rica. Ils ont, en revanche, demandé avec insistance aux Costariciens d'expulser un certain nombre de dirigeants des organisations antisandinistes basées au Costa-Rica. Refus non moins outragé du gouvernement de San-José, pour lequel il n'y a pas de camps de la « contra » sur son territoire.

Mercredi 13 février, à San-José, le Costa-Rica a reçu l'appui du Salvador et du Honduras. MM. Gutierrez, Paz Barnica et Tenorio, respectivement ministres des affaires étrangères du Costa-Rica, du Honduras et du Salvador, ont annoncé au cours d'une conférence de presse qu'ils n'iraient pas à Panama, puisque le cas d'Urbina Lara n'était pas réglé ; ils ont ajouté que les pays de Contadora avaient, en conséquence, annulé la réunion des 14 et 15 février. Les trois ministres ont précisé qu'ils continuaient de soutenir *« fermement »* l'action du groupe de Contadora et qu'ils étaient favorables *« à une solution politique »* dans la région. Ils ont minimisé l'ajournement tout en rejetant toute la responsabilité sur le Nicaragua.

Les intérêts américains

En octobre, ces mêmes trois pays d'Amérique centrale (El Salvador, Honduras et Costa-Rica) avaient apporté des « corrections » à l'acte de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale (présenté en septembre par les pays membres du groupe) et déjà accepté, en principe, par certaines nations (dont le Guatemala, Costa-Rica et surtout le Nicaragua).

Le *Washington Post*, en novembre et plus récemment le journal mexicain *Excelsior* ont suggéré que les *« révisions »* et les *« corrections »* adoptées à Tegucigalpa le 20 octobre avaient été inspirées *« par les Etats-Unis, soucieux de bloquer le mécanisme de Contadora »*.

Mercredi 13 février, les trois ministres présents ont contesté avec vigueur cette *« thèse »*. En fait, Washington a déclaré à plusieurs reprises que l'acte de Contadora (version de septembre) paraissait *« trop favorable »* au Nicaragua. En revanche, les *« corrections »* et les *« modifications »* apportées lors de la réunion d'octobre, à Tegucigalpa, vont tout à fait dans le sens des intérêts américains. Les manœuvres combinées ne sont plus, en particulier, interdites et les Etats-Unis viennent de commencer le 11 février une nouvelle série de *« manœuvres »* au Honduras. Elles doivent prendre fin en avril. Et on peut estimer qu'elles entrent dans le contexte de *« pression militaire »* exercée par Washington sur le Nicaragua.

Ce n'est pas l'avis du ministre hondurien des affaires étrangères qui a longuement justifié la coopération militaire de son pays avec les Etats-Unis, et esquivé les questions sur la présence de « *contras* » sur le territoire de son pays. Ce nouveau *« coup de frein »* donné à Contadora, dont la crédibilité commence à être entamée, intervient après la suspension des entretiens bilatéraux et secrets entre le Nicaragua et les Etats-Unis à Manzanillo, au Mexique et après le refus des Etats-Unis de ne pas reconnaître les décisions de la Cour de La Haye dans le contentieux qui les opposent au Nicaragua.

MARCEL NIEDERGANG.

Venezuela

Le meurtre d'un avocat

Caracas *(AFP)*. – Quatre sous-officiers ayant agi pour leur propre compte ont assassiné, le 6 février dernier, à Caracas, un avocat, Me Juan Luis Ibarra, qui avait accusé de corruption trois anciens ministres de la défense, ont déclaré, mercredi 13 février, des sources policières et judiciaires.

Les quatre hommes avaient vendu à Me Ibarra des informations qui l'avaient aidé à étayer ses accusations contre les ministres. L'avocat aurait ensuite tardé dans le paiement de ces informations et les sous-officiers lui ont *« réglé son compte »*, selon les mêmes sources.

Me Ibarra avait accusé les généraux à la retraite et anciens ministres de la défense, MM. Puchi, Rescaniere et Churion, d'avoir acheté à des prix exorbitants du matériel militaire étranger sous le gouvernement du président Luis Herrera Campins (1979-1984). Les trois anciens ministres font actuellement l'objet d'un procès à ce sujet.

La justice et les enquêteurs se sont abstenus de toute déclaration officielle sur cette affaire en invoquant le secret de l'instruction.

DIPLOMATIE



Washington encourage les efforts de dialogue au Proche-Orient

(Suite de la première page.)

Lorsque, au premier jour de sa visite officielle, lundi dernier, le roi Fahd d'Arabie saoudite a demandé à M. Reagan de s'engager *« plus vigoureusement »* dans la recherche d'une paix régionale, il s'est vu répondre qu'il fallait d'abord que les pays arabes se mettent d'accord pour ouvrir des *« négociations directes »* avec Israël.

C'est à ce moment-là seulement, avait indiqué plus tôt un haut fonctionnaire américain, que Washington se déciderait à jouer un rôle plus actif, et cela reste vrai bien que la Maison Blanche se soit finalement résolue à saluer l'*« étape importante et constructive »* que représente *« l'apparente volonté des Palestiniens et de la Jordanie de s'orienter vers une solution pacifique au Proche-Orient »*.

Décevant pour les pays arabes qui leur sont proches, ce quasi-immobilisme des Etats-Unis tient largement au mauvais souvenir que MM. Reagan et Shultz, surtout, gardent de l'époque où ils avaient cru pouvoir jouer les intermédiaires entre la Syrie, le Liban et Israël. Ils n'y avaient alors rien gagné et beaucoup perdu et préfèrent donc maintenant ne risquer leur crédit qu'avec de solides chances de succès, qui sont effectivement encore loin d'être réunies. Plus profondément, la Maison Blanche et le département d'Etat considèrent également qu'à vouloir parrainer les évolutions qui s'esquissent ils ne feraient que les contrarier.

Quand, chassé du Liban par la Syrie, M. Arafat a fait, en décembre 1983, une escale inattendue en Egypte, il a ouvert la voie au retour de ce pays dans un monde arabe dont il avait été exclu depuis sa paix séparée avec Israël. L'impulsion était prometteuse pour les Etats-Unis, puisque l'Egypte est, avec Israël, leur principal allié dans la région, et elle a, de fait, débouché sur le rétablissement des relations diplomatiques entre Le Caire et Amman en septembre dernier. Deux mois plus tard, l'Irak, en guerre avec l'Iran, renvoyait un ambassadeur à Washington, et les Etats-Unis, bien peu de temps après avoir été défaits par la Syrie au Liban, se retrouvaient ainsi confortés dans la région par l'émergence d'un front de pays arabes décidés à s'appuyer sur eux face à Damas et à Téhéran, et comptant bien sûr dans ses rangs les Etats du Golfe, mais aussi, *de facto*, M. Arafat et les forces qui lui demeurent favorables au sein de l'OLP.

Le rapprochement Hussein-Arafat

C'est cette conjonction qui a permis le lent rapprochement entre le roi Hussein et le dirigeant contesté de l'organisation palestinienne — un rapprochement qui, là encore, ne pouvait que réjouir Washington, car il est la condition indispensable à une éventuelle réalisation du plan présenté en septembre 1982 par M. Reagan. Défendu jusqu'à maintenant par le président américain, ce plan prévoit la création, dans les territoires occupés par Israël, d'une entité palestinienne associée à la Jordanie et s'était heurté, au printemps 1983, au refus de M. Arafat de soutenir une démarche acceptée par le souverain hachémite mais refusée par le gouvernement israélien de l'époque.

Poussé par l'Egypte, dont le ministre des affaires étrangères avait, dès la semaine dernière, annoncé au département d'Etat les grandes lignes de l'accord conclu lundi à Amman, encouragé aussi par le roi Fahd, qui l'avait reçu avant de partir pour Washington, M. Arafat s'est maintenant entendu avec le roi Hussein sur deux points fondamentaux aux yeux des Etats-Unis. Tous deux font en effet reposer la *« solution juste et durable de la question palestinienne »* (la paix israélo-arabe) sur huit principes, au nombre desquels *« la terre en échange de la paix »* (c'est-à-dire la reconnaissance d'Israël en échange des territoires occupés, comme le demande la résolution 242 de l'ONU) et l'autodétermination palestinienne au sein d'une confédération jordano-palestinienne — c'est-à-dire l'idée de base du plan Reagan.

Le roi Fahd était fondé, dans ces conditions, à essayer d'obtenir du président américain qu'il saisisse l'occasion qui lui est offerte par ses amis arabes pour tenter d'enclencher, sur ces bases, un processus de paix avant que l'extrémisme ne marque à nouveau des points dans la région. Le souverain saoudien a fait valoir à l'appui de sa demande qu'à l'aube d'un mandat triomphalement reçu (et qui sera le dernier) M. Reagan avait la possibilité d'affronter le bloc pro-israélien du Congrès, qu'il avait aussi les moyens de faire pression sur Israël, dont le redressement économique dépend entièrement du bon vouloir américain, et qu'il pouvait donc aller de l'avant vers ce qui serait une forme de résurrection de son propre plan de paix.

Si le président américain s'en est pourtant tenu à la première réponse qu'il avait donnée à son hôte lundi, avant que les grandes lignes de l'accord d'Amman ne soient connues, ce n'est ni parce que ce texte ne reconnaît pas explicitement la résolution « 242 » ni parce qu'il demande la réunion d'une conférence de paix internationale à laquelle participeraient l'OLP en tant que telle et toutes les grandes puissances — une idée qui est, de longue date, à la fois défendue par Moscou et rejetée par Washington. Ces deux objections ont été soulevées avec insistance par les milieux officiels américains, mais là n'est pas vraiment l'essentiel.

Premièrement, M. Reagan ne veut pas donner sa bénédiction à un accord qui a été condamné avec véhémence en Syrie. Ce serait prendre le risque d'un coup d'épée dans l'eau, d'autant plus précipité, estime-t-on à Washington, qu'une telle bénédiction ferait apparaître M. Arafat et le roi Hussein comme les chevilles ouvrières d'une entreprise américaine, ce qui ne faciliterait pas leurs chances de réussite. Cela est si vrai, que le souverain hachémite avait, ces derniers mois, instamment prié Washington de ne faire aucun commentaire public sur les différentes étapes de son rapprochement avec M. Arafat.

Attendre et voir...

Deuxièmement, M. Reagan ne veut pas, en applaudissant si peu que ce soit aux efforts des dirigeants arabes modérés, sembler pencher en leur faveur et au détriment d'Israël. Cela n'aurait pour effet, pensent les dirigeants américains, que de provoquer un raidissement à Jérusalem, dont le résultat le plus probable serait de mettre en péril l'autorité et la popularité croissantes que M. Pérès semble en passe de s'assurer face au Likoud. Une donnée de base de tous les frêles espoirs de paix entrevus actuellement serait alors compromise, et plutôt que d'exercer des pressions financières ouvertes sur le gouvernement de M. Pérès, la Maison Blanche et le département d'Etat préfèrent lui manifester un appui dont il a besoin sur le plan intérieur.

La politique de Washington est en conséquence d'attendre et de voir si le front des modérés du monde arabe est à même d'affirmer les ouvertures auxquelles il vient de procéder et, si c'est le cas, de laisser le temps à l'opinion israélienne de voir qu'une percée vers la paix serait réellement jouable. M. Reagan, au demeurant, tient d'autant plus à ne pas se presser que sa propre opinion et la communauté juive américaine en particulier ne suivraient pas un mouvement trop rapide et incertain et qu'il a bien assez de soucis au Congrès avec la bataille budgétaire pour ne pas y ouvrir précipitamment un nouveau front.

C'est d'ailleurs dans cet esprit de lente prudence qu'à la veille de la venue à Washington du roi Fahd, qui souhaite acquérir pour quelque huit milliards de dollars d'armements américains, les Etats-Unis avaient annoncé la suspension pour plusieurs mois de leurs ventes d'armes à l'ensemble des pays du Proche-Orient. Compensée par de fermes assurances publiquement données par M. Reagan lui-même sur l'intention des Etats-Unis de positivement répondre, à terme, aux besoins de l'armée saoudienne, cette mesure a été aussi peu mal accueillie que possible par le roi Fahd, qui a donné, mercredi, son accord à un communiqué commun affirmant la volonté des deux pays de rechercher une paix *« stable »* garantissant la *« sécurité de tous les Etats de la région »* et permettant *« l'exercice des droits légitimes du peuple palestinien »*.

En attendant l'arrivée de M. Moubarak à Washington, les regards se tournent maintenant vers Vienne, où l'URSS et les Etats-Unis seront représentés par les adjoints de MM. Gromyko et Shultz en charge du dossier proche-oriental, MM. Murphy et Polyakov. Le département d'Etat a pris soin, en annonçant la date de cette rencontre, d'exclure toute possibilité de négociation et d'accord et d'avertir qu'il ne fallait s'attendre à aucune évolution des positions respectives sur le Proche-Orient. De ces entretiens destinés à *« éviter les erreurs d'interprétation* (entre les deux capitales) » les Etats-Unis n'espèrent pas moins qu'ils leur permettent de progressivement amener Moscou à tempérer l'opposition syrienne à l'esquisse qui se dessine.

La perspective de la reprise, le mois prochain à Genève, des négociations sur le contrôle des armements pèsera là de son poids. Washington compte bien également soulever à Vienne la question de l'Afghanistan — pour souligner que, contrairement à Moscou, il n'est pas en position d'agresseur dans aucune partie du monde musulman — et celle de la guerre Iran-Irak, pour marquer le commun souci qu'ont les deux super-puissances d'éviter une défaite de Bagdad. Le paradoxe est cependant que ce qui pourrait le plus inciter l'URSS à ne pas laisser briser l'accord conclu à Amman est qu'il leur offrirait la possibilité de reprendre une vraie place au Proche-Orient par le biais de cette conférence internationale dont Washington — à l'heure qu'il est en tout cas — ne veut pas entendre parler et que le roi Hussein et M. Arafat ont appelée de leurs vœux dans le clair but d'apaiser tant Damas que Moscou. Et d'éviter aussi un trop hasardeux tête-à-tête avec Washington.

BERNARD GUETTA.

Bonn précise les conditions de son appui au programme américain de défense spatiale

Le gouvernement de Bonn, par la voix de son porte-parole, M. Boenisch, a nuancé, mercredi 13 février, le soutien que le chancelier Kohl, dans un discours prononcé dimanche, avait apporté à l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Parlant devant l'associatiton de défense Wehrkunde (*le Monde* du 12 février), M. Khol s'était notamment déclaré intéressé à une coopération de la RFA avec les Etats-Unis pour le développement des technologies de défense spatiale.

« Nous examinerons attentivement toute offre de coopération le jour où les Etats-Unis feront l'offre, a dit M. Boenisch. *Mais pour l'instant, ils n'ont présenté aucune offre concrète »* en ce domaine. Rappelant ensuite que ce programme est un programme de recherches et qu'il *« n'est donc pas question de développement, de production ou de stationnement d'armes spatiales »*, le porte-parole a défini ainsi les critères selon lesquels Bonn jugera du projet : *« La stratégie actuelle de défense de l'alliance atlantique doit rester en vigueur aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'alternative plus efficace pour empêcher la guerre. L'unité stratégique et politique de l'alliance atlantique doit être préservée. Il ne doit pas y avoir de degrés différents de sécurité selon les zones et pas de découplage entre la sécurité européenne et celle de l'Amérique du Nord. (...) Les instabilités stratégiques doivent être évitées, en particulier dans une éventuelle phase transitoire. L'intérêt allemand et européen doit être pris en considération à travers des consultations intensives. Il faut, en outre, tenir compte du fait que l'Union soviétique a entrepris des recherches dans le domaine des armes stratégiques défensives et qu'elle est probablement plus avancée qu'on ne le croit généralement. Le programme américain de défense spatiale est un moyen d'inciter l'Union soviétique à accepter des négociations globales. »*

Parlant le même jour à Dresde, nous signale notre correspondant, M. Honecker, chef du parti et de l'Etat est-allemands, s'est prononcé contre les plans américains de défense spatiale, affirmant que même ses architectes ne survivraient pas à un conflit nucléaire. Evitant de critiquer directement les Occidentaux, M. Honecker s'est borné à qualifier d'*« absurde »* l'idée d'un conflit nucléaire limité et a souhaité *« plein succès »* aux négociations soviéto-américaines qui doivent s'ouvrir à Genève.

Cette cérémonie de Dresde, qui célébrait le quarantième anniversaire du bombardement meurtrier de la ville les 13 et 14 février 1945, a été l'occasion d'une retrouvaille entre les deux Etats allemands, ajoute Henri de Bresson. Elle s'est déroulée en présence des plus hautes autorités de la RDA, mais aussi de l'ancien chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt et de M. Otto Brautigam, représentant le gouvernement ouest-allemand, qui a déposé une gerbe sur la tombe des victimes. Après avoir qualifié cette journée de *« jour de deuil pour tous les Allemands »*, M. Brautigam a évoqué la reconstruction de l'Opéra de Dresde et s'est félicitée de voir la RDA *« prendre soin de cette manière exemplaire de l'héritage allemand »*.

● *M. Reagan au Parlement européen.* — Le président américain prononcera une allocution le 8 mai prochain devant le Parlement européen, a annoncé M. Pierre Pflimlin, président de l'Assemblée de Strasbourg, mercredi 13 février. M. Reagan séjournera du 4 au 8 mai en Allemagne fédérale pour participer, à Bonn, au sommet occidental des sept pays les plus industrialisés, et y faire une visite officielle. — *(Corresp.)*

La crise de l'UNESCO

● La France accorde une subvention exceptionnelle de 20 millions de francs

● L'URSS réclame une réduction du nombre des fonctionnaires américains

Alors que le représentant du Japon, M. Kagawa, laissait entendre, mercredi 13 février, devant le conseil exécutif de l'UNESCO que son pays pourrait se retirer de l'organisation internationale si une réforme significative n'était pas effectuée, la France, par la voix de son ambassadeur, Mme Jacqueline Baudrier, a annoncé sa décision d'accorder une contribution exceptionnelle de 20 millions de francs (2 millions de dollars) à l'UNESCO pour l'aider à combler le déficit causé par le retrait des Etats-Unis. Ce déficit, compte tenu des économies de l'ordre de 15 millions de dollars annoncées mardi par le directeur général de l'Organisation, M. Amadou Mahtar M'Bow, s'élève à quelque 28 millions de dollars.

De son côté, le représentant de l'URSS, M. Dimitri Ermolenko, a accusé, mercredi 13 février, les Etats-Unis de vouloir continuer à exercer une influence sur l'Organisation après leur départ par le biais d'une mission d'observation, *« en utilisant les canaux et les services payés par d'autres gouvernements »*.

M. Ermolenko a d'autre part souligné la nécessité de réduire le personnel américain travaillant à l'UNESCO, rappelant que sur les cent quarante et un fonctionnaires américains employés par l'Organisation, quatre-vingt-un étaient payés sur le compte du budget ordinaire de l'UNESCO, c'est-à-dire par les États membres. *« Y a-t-il des États,* a-t-il demandé, *qui sont prêts à prendre ces fonctionnaires américains sur leur propre quota ? »*

Pour pallier le déficit budgétaire occasionné par le départ des États-Unis, le délégué soviétique a suggéré une réduction des dépenses de l'administration, une rationalisation des structures de l'Organisation et une réduction du personel, en tenant compte au maximum d'une représentation équitable des États membres. Il s'est prononcé également pour l'arrêt de tout achat de matériel américain pour les besoins de l'UNESCO et de toute demande d'articleset de recherches à des citoyens américains.

Mme Baudrier, au contraire, s'est félicitée d'avoir entendu la veille M. M'Bow déclarer qu'il maintiendrait dans les mois et les années à venir la coopération de l'UNESCO avec les milieux intellectuels, scientifiques et culturels américains qui ont manifesté leur attachement à l'Organisation.

Elle a souligné à son tour la nécessité de réformes administratives et le bien-fondé de la restructuration du secrétariat déjà entreprise. Comme l'ont fait par la suite les représentants de plusieurs autres pays, dont le Canada, la Thaïlande et la Jamaïque, la représentante de la France s'est prononcée, afin de réduire les dépenses, pour le choix, dans chaque programme, d'éléments plus ou moins importants, qui seraient supprimés ou dont l'exécution serait retardée.

LES COLLABORATEURS DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

M. Dufourcq dirige «provisoirement» le cabinet de M. Dumas

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a presque achevé de composer son cabinet. Deux postes n'ont cependant pas encore été attribués : celui de directeur (M. Bertrand Dufourcq, chargé de mission, exerce *« provisoirement »* ces fonctions, qu'il assumait auprès de M. Cheysson) et celui de chef-adjoint. Les autres fonctions ont été réparties de la façon suivante :

● CONSEILLER AUPRÈS DU MINISTRE : M. Claude Arnaud, chargé des problèmes généraux des rapports Est-Ouest.

● DIRECTEUR ADJOINT DE CABINET : M. Marc Perrin de Brichambaut (qui s'occupera également des affaires juridiques, des ventes d'armes, des questions nucléaires et des organisations internationales à caractère politique).

● CHEF DE CABINET : M. Marc Breyton (également chargé des affaires religieuses, des décorations, des visas et des subventions).

● CONSEILLERS TECHNIQUES :
- *Presse* : M. Robert Boulay.
- *Problèmes politico-militaires, UEO, pays de l'Est, Amérique du Nord, Antarctique* : M. Philippe Carré.
- *Economie, énergie, Asie, Pacifique* : M. Bernard Cottin.
- *Afrique du Nord, Moyen-Orient, Français de l'étranger et étrangers en France* : M. Jean-Claude Cousseran.
- *Droits de l'homme (cas individuels), Français en danger à l'étranger, médiateur* : Mme Geneviève Couzy.
- *Droits de l'homme (problèmes généraux), Conseil de l'Europe* : M. Fabrice Faré.
- *Affaires culturelles et scientifiques, satellites, télécommunications* : M. Olivier Gassot.
- *Afrique, développement, relations Nord-Sud* : M. Jean-Maurice Ripert.
- *Europe occidentale, CEE, coopération politique européenne* : Mme Anne Secret.
- *Union européenne, affaires juridiques* : M. Jean-Pierre Spitzer.
- *Budget, personnel, affaires générales, Amérique latine* : M. Pierre-Jean Vandoorne.
- *Relations avec le Parlement, archives, conventions, conseil des ministres* : M. Pierre Vigier.

● CHARGÉS DE MISSION : MMmes Sophie Blayac, Simone Pallot-Grayot et Christine Piot.

Le cabinet du ministre des relations extérieures comporte, en outre, une *« cellule politique »* composée d'un conseiller du ministre, d'un conseiller technique et de deux chargés de mission, qui doit s'occuper de la circonscription de la Dordogne où M. Dumas avait été élu en 1981.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● DÉMENTI AUX RUMEURS DE REMPLACEMENT DE M. KARMAL. — M. Assad Keshtmand, responsable adjoint des relations extérieures au sein du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan, au pouvoir à Kaboul, qui vient d'assister au vingt-cinquième congrès du parti communiste ffrançais, a démenti, mercredi 13 février, à Paris, les rumeurs circulant dans la capitale afghane et rapportées par des *« sources diplomatiques occidentales »*, selon lesquelles le président Karmal serait malade et sur le point d'être remplacé par son ministre de la défense, le général Nazar Mohammad. *« Notre comité central a une confiance totale »* en M. Karmal, a déclaré M. Keshtmand.

Argentine

● DES OFFICIERS SUPÉRIEURS FONT L'OBJET D'UNE DEMANDE D'ENQUÊTE. — L'ouverture d'une nouvelle enquête sur les responsables des trois dernières juntes du dernier régime militaire (1976-1983) a été réclamée par un procureur de la République, M. Julio Strassera, qui affirme posséder la preuve de quelque sept cents détentions illégales, a-t-on appris, mercredi 13 février, à Buenos-Aires, de sources judiciaires. Il a demandé à la justice fédérale argentine de citer à comparaître les neuf officiers supérieurs concernés. Il s'agit des généraux Jorge Videla, Roberto Viola et Leopoldo Galtieri (armée de terre), des amiraux Emilio Massera, Armando Lambruschini et Jorge Anaya, ainsi que des généraux Orlando Agosti, Omar Grassigna et Basilio Lami Dozo (armée de l'air). — *(AFP.)*

Bolivie

● M. SIMON REYES, NOUVEAU PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI COMMUNISTE. — Le député Simon Reyes Rivera, dirigeant de la Fédération des mineurs, a été élu, mercredi 13 février, premier secrétaire du parti communiste bolivien (PCB, prosoviétique), à l'occasion du cinquième congrès de cette organisation. Il remplace M. Jorge Kolle Cueto. Le nouveau premier secrétaire s'est livré, au cours du congrès, à une sévère autocritique de la participation des communistes au gouvernement du président Zuazo, et a décidé d'appeler à la constitution d'un front de gauche dans la perspective des élections générales du 16 juin prochain. — *(AFP.)*

Côte-d'Ivoire

● LE SOMMET DU « CONSEIL DE L'ENTENTE ». — Les cinq chefs d'Etat qui participaient depuis mardi à un sommet du Conseil de l'entente, ont achevé leurs travaux, mercredi 13 février, à Yamoussoukro, « capitale » politique de la Côte-d'Ivoire. Les présidents Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Kerekou (Bénin), Eyadema (Togo), Kountché (Niger) et Sankara (Burkina) ont, notamment, dressé un bilan positif de l'exécution d'un programme d'hydraulique villageoise prévoyant une première tranche de trois cent trente ouvrages par pays. Le président Kountché a été nommé président en exercice de l'organisation. Le capitaine Sankara, qui effectuait sa première visite en Côte-d'Ivoire depuis sa prise de pouvoir, en août 1983, s'est longuement entretenu avec le président Houphouët-Boigny. D'autre part, une explosion a détruit, lundi, la salle de bains de l'appartement réservé au chef de l'État Burkinabé. Cette explosion, dont l'origine demeure inconnue, s'est cependant produite dix-huit heures avant l'arrivée du capitaine Sankara à Yamoussoukro. — *(AFP, AP.)*

Sri-Lanka

● DIX-HUIT MORTS DANS UN AFFRONTEMENT. — Quatorze « séparatistes » tamouls et quatre membres des forces armées ont été tués, mercredi 13 février, au cours de l'attaque par des maquisards d'un poste militaire, à Kokkilai, dans le nord-ouest du pays. — *(UPI.)*

AFRIQUE

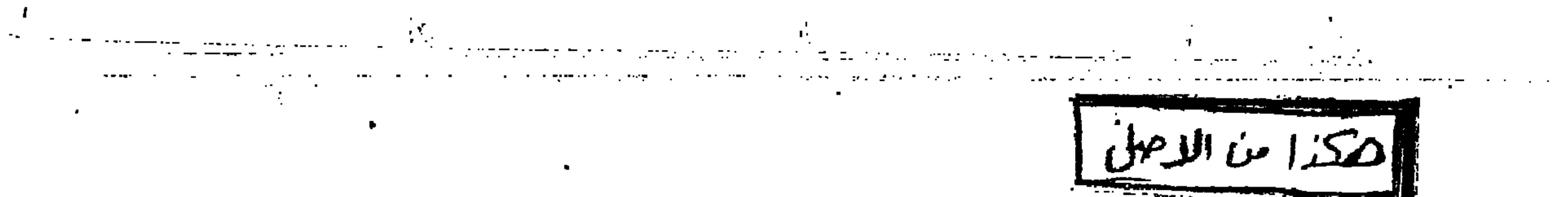
Algérie

SEPT CONTESTATAIRES KABYLES RELAXÉS

Alger *(AFP)*. — Sept contestataires kabyles ont été relaxés, mercredi 13 février, par le tribunal de Tizi-Ouzou devant lequel ils comparaissaient pour *« outrages et violences à agents de la force publique »*, ont indiqué leurs proches.

L'audience en flagrant délit prévue pour dimanche 10 février avait été reportée par le tribunal au 17 février, mais elle s'est finalement tenue mercredi. Six des contestataires — parmi lesquels figurent M. Nordine Aït-Hamouda, fils du colonel Amirouche, héros de la guerre d'indépendance (1954-1962), le chanteur Ferhat Imanighen Imoula et l'avocat Mokrane Aït-Larbi — avaient été interpellés le 7 février (*le Monde* du 8 février) alors qu'ils protestaient devant le refus des autorités de les laisser participer à une réunion sur l'écriture de l'histoire organisée par le FLN (parti unique algérien). Le septième prévenu, le docteur Saïd Sadi, animateur du Mouvement culturel berbère, avait été arrêté le 9 février près du palais de justice alors qu'il manifestait sa solidarité aux interpellés.

Les sept contestataires sont membres du Comité des enfants de martyrs (de la guerre d'Algérie), association créée en 1984 dans les milieux d'opposants politiques et culturels kabyles et réclament *« le respect des idéaux du 1er novembre 1954 »* (date du déclenchement de la guerre d'Algérie).



OCÉAN INDIEN

Comores

Président, prétendants, prétoriens...

De notre envoyé spécial

Moroni. – Charivari à Mohéli, sitôt connue, le 18 janvier dernier, la liste du nouveau gouvernement : la moins peuplée des quatre îles de l'archipel des Comores y est représentée par un simple « ministre délégué » alors que, précédemment, son mandataire avait rang de ministre à part entière. Par dépit, les habitants baissent les couleurs et bloquent le départ de leurs députés, appelés à siéger à l'Assemblée fédérale. Les plus emportés menacent même de faire sécession et de se tourner vers la France... conciliabules et apaisements : l'affaire en reste là.

Dieu sait, pourtant, si ce gouvernement avait eu du mal à voir le jour ! En octobre dernier, au lendemain de sa réélection pour un second mandat de six ans à la présidence de la République, M. Ahmed Abdallah s'était contenté de reconduire, sans changements majeurs, l'équipe dirigée par M. Ali Mroudjae, alors premier ministre. Le chef de l'Etat n'ignorait pas que celui-ci continuerait de batailler dur avec les deux autres *« barons de la Grande Comore »* – MM. Mohamed Taki, président de l'Assemblée fédérale, et Saïd Hassan Saïd Hachim, ministre d'Etat, – pour se placer en bonne position dans la ligne de succession. Mais il n'était probablement pas mécontent de laisser ses dauphins s'entre-dévorer et se déconsidérer, pour être mieux à même, le moment venu, de les remettre au pas.

A force de pratiquer cette politique du pire, la chienlit s'était installée dans l'archipel : les commandes de l'Etat ne répondaient plus. Pour compliquer le tout, M. Nassuf Abdallah, fils aîné du président et député d'Anjouan, accusait, fin novembre, les « barons » du régime de *« détruire la politique de [son] père par leurs divisions et leur appétit de pouvoir »*. Sa déclaration donnait à penser qu'il avait, lui aussi, de son avenir, une certaine idée. Les responsables de la « garde présidentielle » (« GP »), qui l'avaient ramené au pouvoir en mai 1978, firent alors pression sur le chef de l'Etat pour qu'il cesse de jouer ainsi avec le feu et mette un terme à cette guerre de succession.

« Que le meilleur gagne... »

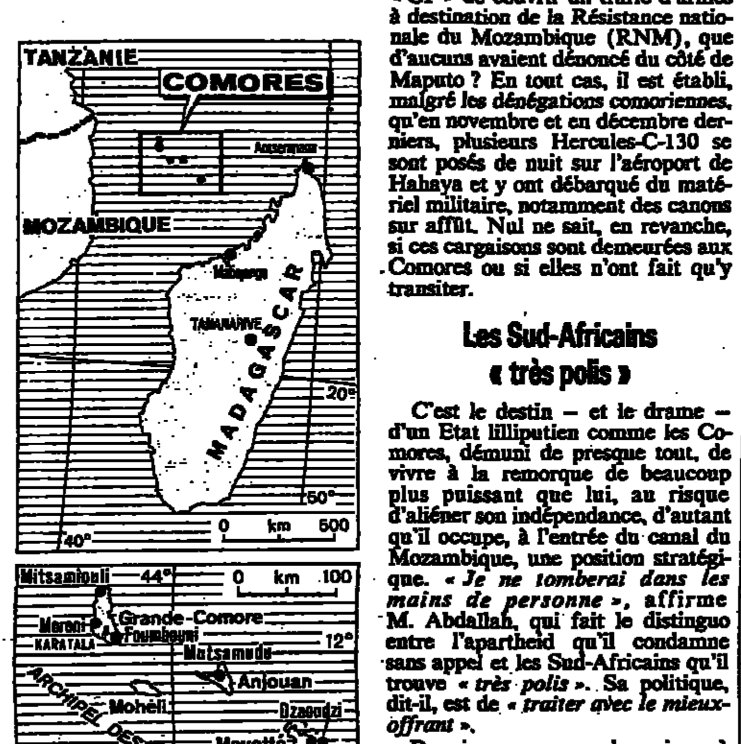
L'idée de départ était donc de mettre tous les « prétendants au trône » à égalité de chances, en confiant à chacun d'entre eux un grand ministère d'Etat. *« Je n'ai pas de dauphin. Que tous ceux qui se voient futur président de la République travaillent ensemble. Je les regarde et je choisirai, le moment venu, en fonction de leurs mérites,* explique M. Abdallah. *Que le meilleur gagne... »* Ce scénario devait aboutir à la suppression du poste de premier ministre. M. Mroudjae s'y résigna sans gaieté de cœur. *« Il faut accepter certaines contradictions pendant un certain temps,* souligne-t-il. *L'essentiel est d'aller de l'avant. »* Pour sa part, M. Taki refusa tout net de *« marcher dans la combine »* et de descendre de son *« perchoir » : « Une idiotie »*, commente M. Abdallah. Fin décembre, le numéro deux du régime prit le chemin de Paris, voulant ainsi donner l'impression qu'il se plaçait *« en réserve de la République »*. Une réforme constitutionnelle aussitôt votée supprima le privilège de l'autonomie financière de l'Assemblée fédérale et retira à son président l'intérim en cas de vacance du pouvoir.

Une « Sainte-Alliance » s'est-elle nouée entre M. Taki et les deux grands opposants du régime, exilés à Paris – le prince Saïd Ali Kemal, auteur d'une tentative de coup d'Etat en mars 1983, et M. Abdallah Mouzaoir, ancien ministre des affaires étrangères au temps d'Ali Soilih, comme pourraient le laisser supposer des inscriptions peintes sur les murs de Moroni : *« Ta-Ke-Mo » ?* Toujours est-il que les rumeurs les plus folles se sont mises alors à circuler dans la capitale comorienne : *« Ça va chauffer. »* Troublante coïncidence pour certains : un important vol d'armes par des soldats de la garde présidentielle. Pour l'heure, la « rébellion » du président de l'Assemblée fédérale ne semble pas devoir aller au-delà d'un simple baroud d'honneur.

Cette bouderie de M. Taki n'a pas empêché le chef de l'Etat de former un gouvernement nouveau style, c'est-à-dire sans premier ministre, au sein duquel six portefeuilles sur seize ont été confiés à des techniciens. Elle ne l'a pas empêché non plus de pratiquer une certaine ouverture et d'intégrer dans cette équipe trois représentants de l'opposition légaliste. *« C'est peut-être le début d'un dialogue »*, note l'un d'eux, M. Saïd Ahmed Saïd Ali, ministre délégué, chargé de la gestion et du contrôle des établissements publics. *« On a fait un pari. »* Et d'analyser les grandes orientations définies par M. Abdallah – recherche de l'unité nationale, redressement de la situation économique, restructuration des services administratifs, lutte contre la corruption et relèvement du niveau de vie – comme autant de *« constats d'échec »*. Aveux de bon augure ?

Le rôle de la « GP »

Faut-il, au demeurant, attacher beaucoup d'importance aux remous de cette politique politicienne dans la mesure où les maîtres du jeu ne sont peut-être plus vraiment ceux qui occupent le devant de la scène ? M. Abdallah n'est-il pas de plus en plus prisonnier de la « GP » qui assure sa sécurité personnelle et, partant, la survie de son régime ? Le « commandant Charles » – un ancien homme d'affaires belge, – patron de cette garde prétorienne qu'encadrent une bonne trentaine de mercenaires européens, est une sorte d'éminence grise qui surveille de près les faits et gestes de celui qu'il est censé servir.



La « GP » – trois compagnies, trois cents hommes environ – à l'entretien de laquelle participent, entre autres pays, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, le Maroc et le Gabon, est mieux équipée et mieux payée que l'armée régulière dont la France assure la formation. Même si cette garde veille à s'entourer de mystère, tout finit par se savoir dans ce mini-Etat que sont les Comores. Nul n'ignore ses intérêts économiques, au nombre desquels figurent notamment une participation non négligeable dans l'importation de la viande, de larges facilités foncières, une ferme d'élevage avicole, un garage.

Ce n'est un secret pour personne que la « GP » a « son » candidat – dont l'identité est tenue secrète – à l'éventuelle succession de M. Abdallah et que, en cas de coup dur, elle ne laissera pas les choses s'en aller à vau l'eau. On sait aussi qu'elle est déterminée à ancrer solidement les Comores dans le camp du « monde libre ». A cet égard, elle a poussé à l'ouverture, prévue en juillet prochain, d'une ambassade des Etats-Unis qui s'installera dans une villa dont le propriétaire n'est autre que le « commandant Charles ». En revanche, la « GP » a opposé son veto à toutes les offres de services faites par l'Union soviétique : accord de pêche, fourniture gratuite de pétrole, etc. Aussi s'explique-t-on mal comment treize stagiaires ont pu tromper sa surveillance et s'envoler, l'automne dernier, vers la « patrie du socialisme ». Cette bavure, en tout cas, n'a pas été étrangère au renvoi de M. Mohamed Chaher, ministre de l'éducation nationale...

Derrière la « GP », qui possède son propre réseau de télécommunications, se dissimule, de plus en plus mal, l'Afrique du Sud, son principal commanditaire. Le mercenaire-chef Bob Denard, *alias* colonel Mustapha M'Madjiou, partage son temps entre Pretoria et Moroni. En 1984, des membres de cette garde ont été envoyés en stage de paras-*commandos de plusieurs mois en* Afrique du Sud. Qu'est donc venu faire aux Comores, du 21 au 23 décembre dernier, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, escorté d'un officier supérieur tenu pour l'un des responsables des services secrets ? S'agissait-il seulement d'entériner la location-vente fictive d'un Boeing-737 à Air Comores (*le Monde* du 19 janvier) ? Il n'empêche que cet éminent visiteur, débarquant incognito d'un Mystère-50 sans immatriculation, a été vu, à plusieurs reprises, en compagnie de Bob Denard et de ses lieutenants.

M. Botha a-t-il voulu dissuader la « GP » de couvrir un trafic d'armes à destination de la Résistance nationale du Mozambique (RNM), que d'aucuns avaient dénoncé du côté de Maputo ? En tout cas, il est établi, malgré les dénégations comoriennes, qu'en novembre et en décembre derniers, plusieurs Hercules-C-130 se sont posés de nuit sur l'aéroport de Hahaya et y ont débarqué du matériel militaire, notamment des canons sur affût. Nul ne sait, en revanche, si ces cargaisons sont demeurées aux Comores ou si elles n'ont fait qu'y transiter.

Les Sud-Africains « très polis »

C'est le destin – et le drame – d'un Etat lilliputien comme les Comores, démuni de presque tout, de vivre à la remorque de beaucoup plus puissant que lui, au risque d'aliéner son indépendance, d'autant qu'il occupe, à l'entrée du canal du Mozambique, une position stratégique. *« Je ne tomberai dans les mains de personne »*, affirme M. Abdallah, qui fait le distinguo entre l'apartheid qu'il condamne sans appel et les Sud-Africains qu'il trouve *« très polis »*. Sa politique, dit-il, est de *« traiter avec le mieux-offrant »*.

Depuis un an, pour des raisons à la fois politiques et commerciales, l'Afrique du Sud revient en force sur la scène comorienne. Partenaire privilégié et naturel des Comores, la France est-elle en mesure de contrer cette avancée ? En 1984, elle lui a accordé une aide de 96 millions de francs, en augmentation de 37 % par rapport à l'exercice précédent. Elle vient de l'inscrire, avec la Guinée et le Tchad, sur la liste des trois seuls pays où l'assistance technique *« revêt un caractère prioritaire »* et ne sera donc pas réduite. D'autre part, lors de la conférence de solidarité internationale, réunie en juillet dernier à Moroni, les donateurs ont, en principe, accepté de financer environ les trois quarts du programme d'investissements pour la période 1983-1990.

L'Afrique du Sud, qui a pour elle l'avantage de la richesse et de la proximité, ne désarme pas pour autant et cherche à placer l'archipel des Comores dans sa mouvance. Elle vient de marquer un point en signant avec Moroni un accord aérien. *« Nous avons tout fait pour que Air France exploite un deuxième vol hebdomadaire,* insiste M. Mroudjae. *Faute de réponse positive de sa part, nous avons été finalement obligés, pour nous désenclaver, de traiter avec l'Afrique du Sud. »* En sera-t-il de même en matière de transports maritimes ? *« Il faut que la France offre ses services pour l'organisation et la gestion du futur port de Mutsamudu sur l'île d'Anjouan et propose son aide en moyens de navigation,* indique un expert, *sinon Pretoria saisira cette opportunité pour inonder le marché local de ses produits. »*

L'assistance de la France est loin d'être négligeable. En « forçant la dose » sur les Comores, celle-ci veut marquer sa volonté de demeurer présente dans l'archipel et de convaincre *« ceux de Mayotte »* qu'ils n'auraient rien à perdre à rejoindre les trois autres îles. M. Abdallah n'en juge pas moins que Paris témoigne d'une *« compréhension limitée »* et *« agit plus par raison que par sentiment »*. Ces jérémiades sans fin du chef de l'Etat comorien ont l'heur d'indisposer ses interlocuteurs français qui font déjà effort sur eux-mêmes pour aider un régime mis en place et soutenu par des individus, à leurs yeux, bien peu recommandables...

L'affaire de Mayotte, au point mort dans l'attente d'un hypothétique référendum, continue d'empoisonner, peu ou prou, les relations franco-comoriennes. *« J'ai demandé à M. Mitterrand la révision des accords de défense signés en novembre 1978 – qui prévoient des facilités notamment en matière de survols, de transits et d'escales, –* déclare M. Abdallah. *Nous allons supprimer tous ces privilèges consentis à la France, à moins que... »* Faut-il prendre au sérieux cette menace ou n'y voir que le énième épisode de ce qu'on appelle ici la *« guerre de la salive »* ? Il est clair que, en cas de malheur, les Comores ne resteraient pas longtemps orphelines...

JACQUES DE BARRIN.











EUROPE

Grande-Bretagne

Quand le ton monte entre Mme Thatcher et M. Kinnock

De notre correspondant

Londres. – Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, n'a pas de chance. Certains disent qu'il vient de nouveau de faire preuve de maladresse, d'autres que Mme Thatcher est trop habile à détourner l'attention quand elle-même et son gouvernement se trouvent dans l'impasse. Ce qui est le cas depuis qu'un haut fonctionnaire du ministère de la défense, M. Clive Ponting, a été acquitté après avoir révélé que le Parlement avait été *« trompé »* sur les circonstances du torpillage du croiseur argentin *General-Belgrano* durant le conflit des Malouines (*le Monde* du 13 février).

Lors d'un bref débat aux Communes le 12 février, au lendemain du procès de M. Ponting, le chef de l'opposition avait déclaré qu'il ne *« croyait pas »* le premier ministre quand celui-ci affirmait n'être pour rien dans la décision de poursuivre M. Ponting, décision que la justice a estimée *mal* venue. Mme Thatcher, soulignant qu'elle était en vacances au moment de l'inculpation, a sauté sur l'occasion en demandant à M. Kinnock de bien vouloir croire en sa « parole ». Le leader travailliste a refusé. Le ton a monté. Et voilà que depuis deux jours le premier ministre et le chef de l'opposition ne cessent d'échanger des lettres, Mme Thatcher exigeant que M. Kinnok *« retire ses accusations »* et M. Kinnock rétorquant qu'il ne le fera que si Mme Thatcher fournit tous les *« éclaircissements »* concernant l'inculpation de M. Ponting. Résultat : on ne parle plus, ou presque, du fond de l'affaire, c'est-à-dire de la conduite apparemment douteuse du cabinet à l'égard du Parlement depuis le naufrage du *General-Belgrano*.

Résumant l'opinion de nombreux parlementaires, l'un des autres dirigeants de l'opposition, M. David Steele, leader du Parti libéral associé au Parti social-démocrate au sein de l'alliance, a estimé que M. Kinnock avait visé *« à côté de la cible »* en mettant l'accent sur un aspect relativement mineur du débat.

M. Kinnock pourra peut-être se rattraper lorsque le 18 février la Chambre des communes consacrera toute une séance à l'ensemble de l'affaire du *Belgrano* et ses suites. *Mais en attendant il a permis à* Mme Thatcher de se livrer à une diversion, et cela n'est pas pour faire remonter la cote de popularité du leader de l'opposition.

FRANCIS CORNU.

Varsovie accentue sa pression sur Solidarité

(Suite de la première page.)

La plupart des personnes arrêtées sont dans une situation assez délicate : ainsi M. Bogdan Lis, ancien responsable clandestin de la région de Gdansk, libéré de prison en décembre dernier seulement, après avoir été menacé d'un procès pour haute trahison, avait participé, de même que M. Adam Michnik, à la réunion de la commission de coordination clandestine du 21 janvier – celle-là même qui avait décidé d'appeler à un arrêt de travail pour la fin février. Tous deux sont, depuis, *sous* le coup d'une procédure judiciaire. Quant à M. Frasyniuk – lui aussi ancien dirigeant clandestin, libéré l'été dernier, – il a, depuis, fait un nouveau séjour de deux mois en prison pour avoir participé à une cérémonie de commémoration des accords de Gdansk.

Les interpellations de lundi, qui pourraient être suivies de quelques condamnations selon une procédure accélérée, confirment que les autorités restent décidées à harceler *« sélectivement »* les principales figures de l'opposition (M. Walesa, en raison de sa notoriété nationale et internationale, constituant un cas à part). Ainsi, M. Andrzej Gwiazda, – ancien dirigeant national du syndicat, *lui aussi* bénéficiaire de l'amnistie de juillet, réarrêté au cours d'une manifestation le 16 décembre dernier et condamné à trois mois de prison – vient de se voir infliger une prolongation de peine de deux mois. Il s'agit théoriquement de sanctionner un autre « délit » commis auparavant (il avait mis en échec, au début décembre, des policiers qui voulaient l'interpeller, en ameutant les passants). Depuis un peu plus de trois ans, M. Gwiazda n'aura donc passé que quelques mois en liberté, et tout indique que ceux qui, comme lui, refusent de baisser les bras, risquent de connaître un sort similaire.

Les indices de cette détermination des autorités à sévir – sans cependant dépasser certaines limites – sont multiples : ainsi, un autre ancien dirigeant, M. Jozef Pinior, de Wroclaw, vient d'être condamné à « rembourser » la somme colossale de 80 millions de zlotys (près de 600 000 dollars) qu'il avait prélevée sur le compte bancaire du syndicat, alors légal, à la veille du coup de force du 13 décembre 1981. Cet argent avait ainsi échappé au sort réservé aux autres fonds récoltés par Solidarité : le transfert pur et simple aux nouveaux syndicats mis en place par les autorités.

Ces diverses opérations sont, à l'évidence, destinées à montrer que le pouvoir, mis en difficulté par l'affaire Popieluszko, n'est nullement disposé à baisser la garde. Au lendemain du verdict du procès de Torun et des lourdes condamnations infligées à quatre officiers de la policie politique, il était d'ailleurs prévisible que, *fidèle à sa tactique habituelle*, le régime chercherait à « compenser » ce geste par un regain de fermeté.

L'équipe du général Jaruzelski a adopté la même attitude à l'égard de l'Eglise – tout particulièrement dans la dernière phase du procès. Les attaques contre les prêtres dits « extrémistes » ont redoublé, et les accusations vénéneuses lancées par les prévenus contre l'Eglise au cours du procès ont été largement reprises par la presse, même s'il s'agissait de simples ragots de la police ou de « fabrications » des services spéciaux (voir ci-dessous). De son côté, le ministre des cultes, M. Lopatka, a publiquement regretté que le Père Popieluszko n'ait pas été arrêté, ce qui lui aurait évité le sort qu'il a connu.

Un avertissement de Mgr Glemp...

Cependant, cette offensive là-semble s'être heurtée à un obstacle de taille en la personne du primat lui-même, Mgr Glemp. Prenant une initiative tout à fait exceptionnelle, ce dernier a en effet tenu, lundi 11 février, une conférence de presse au cours de laquelle il a très fermement averti les autorités que l'Eglise allait *« défendre les prêtres »* auxquels s'attaque le pouvoir.

« L'attitude de certains prêtres déplait aux autorités, mais il n'existe aucune preuve qu'il s'agisse là d'une violation de la loi », a notamment déclaré le primat.

Mgr Glemp a certes ajouté que l'Eglise ne souhaitait pas que le clergé s'engage *« de façon directe »* dans la politique. Mais il a tenu à préciser que les homélies du Père Popieluszko *« étaient correctes d'un point de vue théologique »*. Surtout, il a fermement démenti les affirmations d'un haut responsable du ministère de l'intérieur, le général Platek, interrogé comme témoin au procès de Torun, et qui avait assuré que l'épiscopat avait décidé d'éloigner le prêtre à Rome. Le primat a indiqué que cette solution avait été envisagée, mais que l'intéressé ne le souhaitait pas, et que son vœu avait été respecté – ce qui confirme exactement la version des faits donnée avant son assassinat par le prêtre lui-même.

Cette intervention personnelle du primat, souvent taxé de « modération » à l'égard des autorités, semble le reflet d'une préoccupation très précise : empêcher que le pouvoir ne tente d'enfoncer un coin entre lui-même et la base du clergé, que l'affaire Popieluszko n'a pu que radicaliser, sans parler d'autres évêques plus « battants » que Mgr Glemp. De manière très significative, la presse officielle n'a pas soufflé mot de cette conférence de presse, alors qu'elle ne manque pas, à chaque fois que l'occasion s'en présente, d'utiliser à son avantage d'autres prises de position du primat.

JAN KRAUZE.

Un évêque dans le collimateur...

Cité du Vatican *(AFP)*. – Micros dans les radiateurs, jeune femme dévêtue et agressive, campagne permanente de lettres anonymes, opération de désinformation internationale : l'évêque polonais Ignacy Tokarczuk – *mis en cause par l'un des policiers assassins du Père Popieluszko* – est depuis plusieurs années la cible d'une guérilla des services spéciaux de son pays, indique-t-on dans les milieux religieux polonais à Rome.

Au cours du procès de Torun, le capitaine Piotrowski a accusé Mgr Tokarczuk, actuellement évêque de Przemysl (sud-est de la Pologne), d'avoir collaboré avec la Gestapo sous l'occupation allemande. L'épiscopat a réagi sèchement, le 11 janvier dernier, soulignant que le procès de Piotrowski n'étant pas terminé à l'époque, il était impossible de poursuivre ce dernier pour ses *« affirmations mensongères »*.

Par la suite, plus de trois mille huit cents fidèles du diocèse de Przemysl ont adressé une protestation au général Jaruzelski et au président de la Diète (Parlement). Les signataires rappelaient la diffusion, l'été dernier, de tracts anonymes comportant les mêmes accusations, lors de pèlerinages et de rassemblements religieux. Les tracts *« citaient la presse étrangère et les archives du Vatican »*.

De fait, en novembre 1983, *Settegiorni*, un hebdomadaire sicilien financé par des fonds libyens, a publié à la « une » plusieurs faux destinés à discréditer Mgr Tokarczuk, *qualifié* d'ex-informateur de la Gestapo et qui aurait reçu une importante somme d'argent provenant du Banco Ambrosiano, la grande banque italienne qui a fait faillite.

La pièce maîtresse de l'opération était une fausse lettre en polonais du directeur de l'*Osservatore Romano*, le Père Adam Boniecki, à M. Zdzislaw Najder, responsable de la section polonaise de Radio Free Europe, station financée par les Etats-Unis et qui émet depuis Munich (RFA) vers tous les pays d'Europe de l'Est.

Dans un polonais irréprochable, le prétendu « Père Boniecki » demandait à son correspondant de détruire des documents compromettant Mgr Tokarczuk. Ces « documents », datés de 1943, publiés par *Settegiorni*, comprenaient notamment une dénonciation d'un groupe de sympathisants communistes et un rapport sur la répression allemande qui l'a suivie. Interrogé par l'AFP, le Père Boniecki s'est borné à confirmer qu'il n'était pas l'auteur de la missive.

Mgr Tokarczuk est considéré comme l'un des évêques les plus intransigeants face au pouvoir. Il a fait édifier plusieurs églises dans son diocèse – à la frontière avec l'URSS – sans permis de construire et nommé de nombreux curés sans attendre le feu vert des autorités.

Aussi, l'évêque de Przemysl a-t-il dû affronter une guérilla incessante. Des micros ont été installés dans les radiateurs de toutes les pièces de sa résidence. Le contenu de ses conversations enregistrées était rapporté dans une brochure polycopiée anonyme envoyée mensuellement aux prêtres de son diocèse. Des procédés plus rocambolesques ont été utilisés lorsque Mgr Tokarczuk est allé passer quelques jours au bord de la mer et qu'il se promenait sur la plage, une jeune femme en maillot de bain l'a « agressé » en cherchant à l'enlacer tendrement alors qu'un photographe prenait des clichés...

Sous le pontificat de Paul-VI, indique-t-on, encore, dans les milieux religieux à Rome, des pressions discrètes avaient déjà été exercées sur le Vatican pour que Mgr Tokarczuk soit mis à l'écart. Mais la tentative n'a pas été renouvelée auprès de Jean-Paul II.

PROCHE-ORIENT

Iran

Nouvelle polémique au sein de l'opposition en exil

Une nouvelle polémique vient d'éclater au sein de l'opposition iranienne en exil. M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidine Khalq, déplore les contacts pris avec le régime islamique par M. Rahman Ghassemlou, le président du Parti démocratique kurde d'Iran. Les deux formations font partie du Conseil national de la résistance (CNR), dont le siège est à Auvers-sur-Oise.

Au cours d'une récente conférence de presse, M. Radjavi a déclaré qu'il ne regretterait pas l'éventuel retrait du CNR du parti de M. Ghassemlou. *« Accepter le dialogue avec Khomeiny*, a-t-il affirmé, *c'est admettre sa légitimité »*.

M. Ghassemlou avait pour la première fois révélé dans nos colonnes (*le Monde* du 9 février) qu'en juillet dernier une délégation du bureau politique du PDKI avait rencontré au Kurdistan des représentants haut placés du régime de Téhéran en vue d'explorer la possibilité d'un règlement pacifique du conflit. Il avait toutefois ajouté que ces entretiens préliminaires n'avaient pas abouti, les délégués de Téhéran *« n'étant pas disposés à nous accorder l'autonomie »*.

Commentant les propos de M. Radjavi, M. Ghassemlou nous a déclaré – il l'avait déjà affirmé dans son interview au *Monde* – qu'il se réservait le droit de négocier avec l'*« ennemi »*. *« Tout mouvement de guérilla*, a-t-il précisé, *a le droit et le devoir de dialoguer avec son adversaire ne serait-ce que pour explorer la possibilité d'un cessez-le-feu. »*

« Il n'est pas question pour nous, a-t-il ajouté, *de quitter le CNR. »* M. Ghassemlou a déploré le fait que M. Radjavi ait fait cette déclaration en sa qualité de président du CNR. *« Il s'agit là*, a-t-il dit, *d'un acte irresponsable, car le Conseil ne partage pas le point de vue de son président. Les statuts du CNR accordent un droit de veto à tous ses membres. Il faudrait donc une décision unanime pour nous expulser, ce qui est loin d'être le cas. »*

M. Ghassemlou a affirmé que M. Radjavi lui cherchait une mauvaise querelle. *« Les raisons qu'il a invoquées, pour suggérer mon départ*, a-t-il dit, *ne sont qu'un prétexte. En fait, il nous en veut parce qu'à plusieurs reprises nous avons avancé des propositions concrètes pour améliorer les travaux du Conseil et ouvrir ses portes aux autres personnalités et organisations de résistance, en démocratisant son fonctionnement et en le débarrassant de toutes les pratiques qui constituent un frein à son élargissement. » « Il se peut donc*, a-t-il conclu, *que c'est M. Radjavi lui-même qui veuille mettre un terme aux activités du CNR. En ce qui nous concerne, nous n'avons aucunement l'intention de partir. »*

Le CNR avait connu une première crise en avril dernier avec le départ de M. Bani Sadr et de ses amis, avec lesquels M. Radjavi avait eu des divergences sur l'attitude à adopter à l'égard de l'Irak en guerre contre la République islamique. (*Voir notre article* « Un divorce à Auvers-sur-Oise » paru dans *le Monde* du 21 décembre 1984.)

J. G.

Liban

Près du tiers des miliciens de l'Armée du Liban-Sud ont déserté

Près du tiers des quelque deux mille miliciens de l'Armée du Liban-Sud (ALS, formée et équipée par Israël) ont abandonné leurs unités, a révélé, mercredi 13 février, le commandant en chef de la région militaire israélienne nord, le général Ouri Orr.

Dans une interview accordée à la radio israélienne, le général Orr a indiqué que *« les effectifs restants de l'ALS sont à présent concentrés dans le secteur du Sud-Liban jadis contrôlé par le défunt commandant Saad Haddad »* (prédécesseur du général Antoine Lahad, chef des milices pro-israéliennes).

Au Liban, le chef du groupe des sept miliciens de l'ALS capturé mercredi par la « Résistance nationale libanaise » a également indiqué, dans une rencontre organisée pour la presse, que *« l'ALS est en pleine désintégration et que les désertions y sont devenues nombreuses »*.

Selon ce milicien, Ali Hassoun, *« 80 % des chiites, 60 % des druzes, 70 % des sunnites et 5 % des chrétiens de l'ALS ont déserté »*.

Les miliciens de l'ALS avaient été faits prisonniers mercredi à l'aube lors d'une attaque d'un commando de la Résistance nationale libanaise contre une caserne de l'ALS dans le village d'Ansar, dans la région de Nabatiyé. Cette opération est la première de cette envergure effectuée par les combattants libanais dans le Sud. Le village d'Ansar, à proximité duquel se trouve un camp de détention israélien, est à quelques kilomètres au nord du fleuve Litani.

On apprenait, d'autre part, de sources militaires dans le Liban du Sud que les forces israéliennes évacueront vraisemblablement après le 18 février la région de Tyr et les villages chiites à l'est de cette position avant d'entamer la seconde phase de leur retrait.

Ce repli, qui n'a pas encore été annoncé par les autorités israéliennes, leur éviterait d'avoir à tenir une région où la résistance se montre de plus en plus active et obligerait la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (FINUL) à servir de force-tampon au nord des lignes israéliennes.

● *L'attentat contre un dirigeant sunnite.* – Le dirigeant sunnite Moustapha Saad, qui a été blessé il y a quatre semaines dans un attentat au Liban, se trouve *« dans une état satisfaisant »*, a indiqué, mercredi 13 février, un porte-parole de l'hôpital de Boston, où il a été admis. – *(AFP.)*

ASIE

Cambodge

A LA FRONTIÈRE AVEC LA THAILANDE

La résistance des Khmers rouges s'effrite sous l'assaut des forces vietnamiennes

L'armée thaïlandaise à dépêché d'importants renforts à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge qui ont été déployés sur une largeur de 50 kilomètres face au secteur du Phnom-Malai où les combattants khmers rouges subissent depuis plusieurs jours un violent assaut de la part des forces vietnamiennes. Des dizaines de milliers de civils cambodgiens ont été vus, le mercredi 13 février, se réfugiant en territoire Thaïlandais.

Correspondance

Bangkok. – Le Phonm-Malai est sur le point de tomber. Place forte de la résistance khmère rouge, ce vaste complexe de villages, camps militaires, hôpitaux et autres dépôts est depuis des semaines l'objet d'une violente attaque vietnamienne.

Après s'être concentrée durant les mois de novembre et décembre derniers sur les camps du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), et en particulier sur celui de Ampil, l'armée vietnamienne s'est tournée depuis le début de l'année vers ce que tous les observateurs considèrent comme son principal adversaire sur le plan militaire, l'armée nationale du Kampuchéa démocratique, que dirige toujours M. Pol Pot.

Utilisant les forces combinées de trois et peut être quatre divisions, soutenues par de l'artillerie lourde, les forces vietnamiennes sont en train de réussir ce qu'elles avaient été incapables d'accomplir lors d'une précédente offensive contre le Phnom-Malai en 1982 : contrôler l'ensemble des bases ennemies de cette région boisée et montagneuse, propice aux infiltrations vers l'intérieur du pays. Le terrain accidenté est propice à la guérilla et aux embuscades. Il est truffé de mines et les observateurs militaires estiment qu'il faudra plusieurs semaines aux troupes de Hanoï pour nettoyer le terrain, si tant est qu'elles y parviennent.

En effet, si depuis quarante-huit heures la résistance khmère rouge s'effrite, il reste probablement encore de nombreuses unités de guérilleros dans la zone du Phnom-Malai. On s'attend qu'elles poursuivent des actions de harcèlement tout en s'accrochant au terrain.

L'armée vietnamienne avait lancé son assaut en tenaille, attaquant les Khmers rouges au nord et au sud du Phnom-Malai. Elle s'était d'abord heurtée à une farouche résistance. Seuls quelques petits avant-postes avaient cédé. Mais ces derniers jours, sous le poids de bombardements d'artillerie sans précédent dans cette guerre du Cambodge, qui dure depuis six ans, les défenseurs ont finalement cédé, tandis que leurs familles cherchaient refuge de l'autre côté de la frontière. Dans la journée de mardi, les tirs d'artillerie avaient été si violents que près de dix mille civils thaï avaient dû être évacués, de nombreux obus étant tombés au-delà de la frontière, tuant deux paysans thaïlandais.

Pour la première fois depuis le début des opérations, les Khmers rouges ont accepté que certains de leurs blessés soient évacués vers l'hôpital de la Croix-Rouge internationale, à Khao-I-Dang.

JACQUES BEKAERT.

Corée du Sud

APRÈS LA PERCÉE DU PARTI NÉO-DÉMOCRATE

M. Kim Dae Jong souhaite ouvrir le dialogue avec le gouvernement

Séoul *(AFP)*. – Le principal dirigeant de l'opposition sud-coréenne, M. Kim Dae Jong – dont le Parti néo-démocrate a enlevé cinquante sièges aux élections législatives de mardi (*le Monde* du 14 février) – a déclaré, le jeudi 14 février, qu'il ne voulait pas le *« chaos politique »*, mais qu'il ne renoncerait jamais à son objectif de *« restauration de la démocratie »*.

« J'ai proposé le dialogue avec le gouvernement », a ajouté M. Kim Dae Jong, qui entend *« encourager le Parti néo-démocrate à la modération »* plutôt qu'à la confrontation. *« S'il n'y a pas de dialogue*, a-t-il cependant poursuivi, *nous devrons accentuer notre lutte. »*

M. Kim Dae Jong, qui est toujours actuellement assigné à résidence à son domicile et privé de ses droits politiques, se montre également *« modéré »* quant à ses intentions personnelles, du moins dans l'immédiat. *« J'ai abandonné, pour le moment*, dit-il, *l'idée de sortir de chez moi. (...) Mais je ne sais pas combien de temps je conserverai cette attitude. »*

Le dirigeant de l'opposition a toutefois clairement indiqué que la suite des événements dépendait du comportement adopté par le régime du président Chun Doo Hwan. *« Nous attendons de voir quelle sera l'attitude du gouvernement face à sa défaite*, déclare-t-il, *en espérant qu'il respectera la sanction populaire. »* Dans le cas contraire, il y aurait un *« sérieux conflit »* et une *« instabilité politique »* qui serait *« très dangereuse pour la sécurité nationale »*.

Turquie

4 677 FONCTIONNAIRES ONT ÉTÉ LIMOGÉS DEPUIS SEPTEMBRE 1980

(De notre correspondant.)

Ankara. – Un communiqué de l'état-major des armées, diffusé le vendredi 8 février, précise que, depuis le 19 septembre 1980, quatre mille six cent soixante-dix-sept fonctionnaires présentant une menace *« pour la sécurité générale, la tranquillité et l'ordre public »* ont été révoqués, en vertu de la loi sur l'état de siège. Les autorités de l'état de siège ont demandé, pour mille neuf cents d'entre eux, la réintégration auprès des administrations dont ils dépendaient auparavant. Le communiqué ajoute que les deux mille sept cent soixante-dix-sept restant pourront demander le réexamen de leur cas.

Les fonctionnaires limogés, dans les universités notamment, n'ont pas eu de possibilité de recours. Ceux dont l'ancienneté n'atteignait pas vingt-cinq années ont été privés automatiquement de leur droit à la retraite.

M. Inonu, le chef du Parti de la social-démocratie, a demandé que les personnes ainsi écartées de la fonction publique aient désormais le droit de se défendre. *« La solution de ce problème sera l'indicateur de l'attachement des autorités à la démocratie »*, a-t-il déclaré.

A. U.

LES DIRIGEANTS DE L'ANCIEN PARTI DU SALUT NATIONAL (ISLAMISTE) ONT ÉTÉ ACQUITTÉS

(De notre correspondant.)

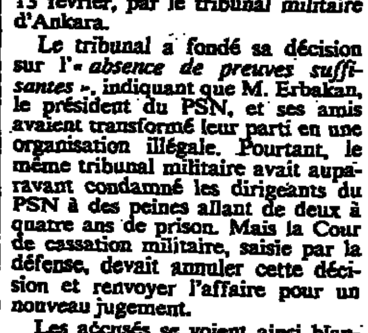
Ankara. – Accusés d'avoir violé le principe de laïcité garanti par la Constitution, les vingt-trois dirigeants de l'ancien Parti du salut national (PSN), islamiste, ont finalement été acquittés, mercredi 13 février, par le tribunal *militaire* d'Ankara.

Le tribunal a fondé sa décision sur l'*« absence de preuves suffisantes »*, indiquant que M. Erbakan, le président du PSN, et ses amis avaient transformé leur parti en une organisation illégale. Pourtant, le même tribunal militaire avait auparavant condamné les dirigeants du PSN à des peines allant de deux à quatre ans de prison. Mais la Cour de cassation militaire, saisie par la défense, devait annuler cette décision et renvoyer l'affaire pour un nouveau jugement.

Les accusés se voient ainsi blanchis après un procès qui a duré quatre ans. M. Erbakan a été incarcéré pendant dix mois et les autres accusés pendant huit mois, avant de comparaître en prévenus libres.

Le PSN, auquel appartenait l'actuel premier ministre, M. Ozal, avait, dans le passé, participé tour à tour aux gouvernements de coalition de MM. Ecevit, du Parti républicain du peuple (centre gauche), et Demirel, du Parti de la justice (droite).

A. U.



هكذا من الاصل

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

Isère : enjeu capital pour M. Louis Mermaz

La scène se passe le 23 janvier dernier, à l'hôtel de ville de Grenoble. Le maire, M. Alain Carignon, reçoit le président de la République. Deux fauteuils pour deux hommes. A l'écart, debout, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale et du conseil général de l'Isère, manifestement peu satisfait du petit strapontin qu'on lui a attribué à quelques mètres de là. Les bras croisés, il a écouté les allocutions en pensant sans doute aux batailles d'envergure qu'il allait mener contre la droite les 10 et 17 mars prochain. Car le rêve de l'opposition – inimaginable il y a un an – est bel et bien de déboulonner la statue du « président », *bien que le canton* de M. Mermaz (Vienne-Nord) ne soit pas renouvelable. Les municipales ont plus qu'entamé le monopole de la gauche, les sénatoriales ont confirmé d'une façon éclatante la « nouvelle donne » politique dans un département « historique » pour les communistes et les socialistes. Les quatre sénateurs de l'opposition ne sont pas les moins actifs dans la campagne électorale en cours. L'avantage de la gauche demeure important au niveau départemental (1), surtout si l'on prend en compte les retombées d'un découpage cantonal très violemment contesté par des « challengers » qui partent au combat dans l'union, mais sans chef déclaré.

Grenoble. – « *Que voulez-vous, ce n'est pas de ma faute si tous les ministres sont des amis et si les meilleurs des socialistes sont ministres...* » : Louis Mermaz explique en souriant les raisons d'un soutien très appuyé des membres du gouvernement qui se sont succédé dans l'Isère. Tour à tour, au cours des mois de janvier et de février, MM. Jack Lang (culture), Joseph Franceschi (personnes âgées), Jean Gatel (économie sociale) ont salué, sur des registres divers, les vertus du maire de Vienne. Sans oublier la visite de M. François Mitterrand à Grenoble et le prochain meeting de M. Fabius, le 1er mars, dans la même ville.

Dans l'opposition, on évoque avec des airs entendus « *l'inquiétude* » de M. Mermaz, qui serait à l'origine de ce spectaculaire intérêt pour le département. Du coup, on insiste de ce côté sur le caractère quasi archaïque d'une campagne électorale « *canton par canton* ». Mais sans rester les pieds dans les mêmes sabots ruraux, *fussent-ils décisifs* en matière d'élection départementale, les responsables locaux de l'opposition ont réussi à mettre en place « la » réunion publique avec, sur la même affiche MM. Raymond Barre et Jacques Toubon. L'Isère vaut bien une grand-messe unitaire.

Le résultat de l'Isère sera un « test » national, ce qui explique la vigueur du débat dauphinois. La gauche gestionnaire défend son bilan, la droite souligne les carences des sortants en matière économique. La majorité proteste de sa bonne foi sur deux chapitres où la bataille est rude : le découpage qui a abouti à la création de sept cantons ; le sectarisme dont ferait preuve M. Mermaz.

Le découpage d'abord. Avec un premier constat : son caractère tardif qu'aucun impératif administratif ne saurait justifier. En revanche, les injustices démographiques qu'il essaie de corriger sont indéniables. « *Cet aspect avait été négligé dans le passé* », avait indiqué M. Mitterrand au cours de son voyage express à Grenoble. La nouvelle carte électorale corrige l'écart entre le canton le moins peuplé – celui de Clelles – et le plus peuplé. Hier, en termes arithmétiques, un électeur de cette bourgade « valait » quarante et un électeurs de Sassenage.

Aujourd'hui, il « pèse » vingt-sept fois plus qu'un habitant inscrit à Meylan. C'est d'ailleurs le « non-découpage » de ce dernier canton qui apporte, aux yeux de l'opposition, la preuve d'une volonté politique dans un « bricolage » partisan « *à la colle et aux ciseaux* ». Meylan, on l'aura deviné, est un fief de droite... M. Carignon fait observer qu' « *il n'y a que dans l'Indre et dans l'Isère que le Conseil d'Etat a émis des avis hostiles au découpage proposé* ». Or, l'Indre est la terre d'élection de M. Laignel (député PS) que la droite n'est pas loin de considérer comme l'exemple le plus achevé du « sectarisme » à la mode socialiste. Le rapprochement se veut désobligeant pour M. Mermaz.

Cette affaire de l'avis supposé du Conseil d'Etat a fait monter d'un cran la polémique locale, en premier lieu parce que la « fuite » (ces avis sont consultatifs et ne concernent pas le fond d'un dossier contentieux) a été largement exploitée par *le Dauphiné Libéré* (contrôlé par M. Hersant) qui n'épargne guère M. Mermaz.

Trente-huit propositions

Sur le terrain de l'économie, moins chargé de passion, M. Mermaz, qui avait monté une très publicitaire opération sur le thème de « L'Isère en tête » espère recueillir les dividendes de toute une série d'annonces positives pour la région : le fameux synchrotron dont il se sent « *responsable dans tous les sens du terme* » ; le chantier du tramway de Grenoble ; la relance effective de l'autoroute Grenoble-Valence. Autant de dossiers qui ont reçu, en leur temps, le soutien de l'opposition. Ses adversaires, regroupés sous l'étiquette-slogan « Union pour mieux vivre », avancent trente-huit propositions. Un chiffre qui ne doit rien au hasard – le 38, c'est l'Isère – et qui fait plaisanter M. Mermaz : « *Heureusement que nous ne sommes pas dans l'Ain !* » Ces propositions sont bien ciblées, sur des thèmes porteurs : « *Priorité à l'emploi* » ; « *Une solidarité départementale plus juste* » ; « *Un autre sens de la démocratie* ». M. Carignon a deux handicaps : il est grenoblois, alors que l'Isère a toujours préféré un dirigeant qui ne soit pas issu de la « capitale » ; il est RPR *dans une assemblée qui, dans* l'hypothèse d'une victoire écrasante de la droite, serait dominée par l'UDF. On cherche donc d'autres « présidentiables ». Parmi les noms avancés : deux sénateurs, MM. Jean Faure et Jean Boyer, et un nouveau venu, M. Paul Bossan. Le PCF et le Front national paraissent à l'écart des grands débats. Les communistes n'ont que trois sortants concernés par ce renouvellement de l'Assemblée. Ils pourront cependant mesurer l'état de leurs forces sur des terrains traditionnels : la banlieue industrielle de Grenoble où le découpage leur est *a priori* favorable ; leurs fiefs de Roussillon et de La Mure. Quant à l'extrême droite, elle n'est pas dans son meilleur élément : le score européen du Front national n'a dépassé que de justesse la moyenne nationale, sans aucune poussée locale spectaculaire. Dans aucun canton, le Front national ne paraît en mesure de troubler l'harmonie unitaire de la droite traditionnelle.

L'enjeu principal est bien celui de la permanence d'une gauche historiquement forte et rompue depuis longtemps aux difficultés de la gestion. En 1983, la désillusion municipale avait été très vive pour les socialistes. Une nette défaite cette année serait un désaveu retentissant bien au-delà du département.

CLAUDE RÉGENT.

(1) *Le conseil sortant est composé de 9 PC, 18 PS, 7 non-inscrits, 12 UDF, 4 RPR. Avec la création de sept cantons, la nouvelle assemblée comptera 57 sièges et, donc, une majorité d'au moins 28 voix.*

LES « POINTS CHAUDS »

Quelques « cantons-clefs » permettront aux observateurs de mesurer très vite au soir du premier tour les positions des deux camps. Parmi les secteurs très « chauds » on peut noter :

– Vienne-Sud, où le premier adjoint à la mairie de Vienne, M. Gérald Eudeline, très proche et actif collaborateur de M. Mermaz, ne disposait en 1979 que d'un mince avantage de cent quatre-vingts voix. Il bénéficiera cependant de la seule « primaire » de la droite, qui présente partout ailleurs – sauf cas de candidatures pirates – un seul candidat.

– Voiron, où l'opposition paraît en situation de force après la conquête de la mairie il y a deux ans.

– La Mure, où le sortant communiste, M. Georges Maugiron, aura besoin du bénéfice politique de l'annonce du maintien en activité de la mine de charbon.

– Heyrieux, où l'ancien conseiller général modéré, M. Bernard Saugey, tentera de retrouver, face au maire socialiste d'Heyrieux, un siège perdu en 1979. Son adversaire l'avait emporté au bénéfice de l'âge.

La cohabitation vue par M. Barre...

Invités, mercredi soir 13 février, de l'association Effort et sérénité que préside M. Pierre Bas, député RPR de Paris (*le Monde* du 14 février), MM. Raymond Barre et Jacques Toubon ont exposé leurs conceptions de la cohabitation.

Hostile pour des « *raisons fondamentales* » à une cohabitation entre une opposition devenue majoritaire en 1986 et l'actuel président de la République, l'ancien premier ministre a estimé qu'il n'est « *pas bon [pour la France] de mettre en question l'autorité et la dignité du président de la République* ». Pour M. Barre, « *un président qui perd des élections législatives est un président qui ne dispose plus de la confiance du peuple et qui se trouve dans une situation de diminution, non seulement aux yeux de la France, mais également aux yeux de l'étranger.* »

L'autre raison, invoquée par le député du Rhône, est que « pour sortir des difficultés dans lesquelles nous sommes, n'importe quel pouvoir aura besoin de temps et de stabilité ». « Il n'est pas question de penser qu'on pourrait engager une politique de redressement avec des échéances à très court terme, surtout une échéance aussi forte que l'élection présidentielle. »

...et par M. Toubon

M. Toubon a affirmé qu'« un président de la République dont l'action serait désavouée par le suffrage universel et qui serait dans l'impossibilité de dégager au Parlement une majorité prête à soutenir sa propre politique ne devrait pas hésiter un instant à quitter ses fonctions ». Mais, a-t-il ajouté, « nous savons également que le chef de l'Etat est en la matière le maître absolu de sa décision, dont les formations politiques ne peuvent que prendre acte ». Le secrétaire général du RPR a déclaré que dans un tel cas de figure « *le RPR est prêt à assumer toutes ses responsabilités, c'est-à-dire qu'il ne se dérobera pas à l'exercice du pouvoir afin d'éviter l'ouverture d'une crise de régime superflue et dangereuse* ».

Il a poursuivi : « *Le RPR ne tolérera aucun compromis dans la détermination et la conduite de la politique gouvernementale. (...) Si l'opposition devenue majoritaire se trouvait empêchée de conduire la politique pour laquelle elle aurait été élue, elle en tirerait sans retard toutes les conséquences et en viendrait à censurer tous les gouvernements qui lui seraient proposés.* »

● *M. Monory : libéralisme et cohabitation.* – A l'occasion du quatorzième numéro de sa lettre mensuelle, M. René Monory (UDF-CDS), président du conseil général et sénateur de la Vienne, a expliqué, mardi 12 février, que le libéralisme n'est pas « *essentiellement économique* » mais « *d'abord un comportement dans la société* ». Il s'agit, estime l'ancien ministre, de « *faire faire à chacun* (individu ou collectivité) *ce qu'il sait faire* » et de ne pas supprimer l'Etat sous prétexte qu'il a échoué, mais lui laisse « *l'exercice de ses fonctions traditionnelles* ». Evoquant 1968, M. Monory a indiqué que le futur premier ministre « *devra être accepté par la nouvelle Assemblée nationale* », et qu'ainsi « *il prendra le pas sur le président de la République* ». Ce dernier, a-t-il ajouté, se « *reconvertit* » à des fonctions de chef de parti, « *c'est un choix qui déterminera les choix futurs* ».

LE MODE DE SCRUTIN POUR 1986

Débat parmi les députés socialistes

Les députés socialistes ne sont plus des proportionnalistes acharnés. Au cours de la réunion de leur bureau, qui rassemblait une cinquantaine d'entre eux le mercredi 13 février, ils ont en substance dit : un peu de proportionnelle oui, mais pas trop.

Leur président, M. André Billardon, a rendu compte des réflexions du groupe du travail mis en place entre le parti et le groupe sur ce sujet. Trois hypothèses ont été étudiées :

– un scrutin majoritaire de circonscription, comme actuellement, mais compensé par l'élection d'autres députés à la proportionnelle en tenant compte intégralement des voix recueillies par chacune des formations politiques au premier tour ; son résultat serait l'élection d'une Assemblée dans laquelle chaque formation disposerait d'un nombre de députés correspondant exactement au nombre de suffrages qui se seraient portés sur elle ;

– Un scrutin majoritaire de circonscription avec un simple additif de proportionnelle ; les suffrages du premier tour seraient aussi comptabilisés pour permettre l'élection de députés à la proportionnelle, mais leur nombre, réduit, serait fixé d'avance ; l'Assemblée ne serait pas exactement à l'image des suffrages ;

– le maintien du système actuel dans les petits départements, mais un scrutin de liste à la proportionnelle dans les plus grands.

Sont d'ores et déjà exclus, par les députés socialistes, tant la proportionnelle intégrale que le redécoupage massif des circonscriptions.

Les députés socialistes ont « *marqué leur préférence* », d'après leur porte-parole, Mme Véronique Neiertz, pour la deuxième solution. Ils ont suivi en cela le raisonnement de M. André Laignel (Indre), qui a fait valoir qu'il ne fallait pas choisir un système qui soit une prime à la désunion. Pour M. Laignel, le premier système a l'inconvénient de jouer tout à la fois contre le parti majoritaire et contre l'union de la gauche. Seul M. Alain Richard (Val-d'Oise) a prêché pour le maintien intégral du système électoral actuel.

Les députés ont souhaité que les candidats dans les circonscriptions puissent aussi figurer sur les listes de « rattrapage » à la proportionnelle. M. Louis Mermaz avait exprimé une position exactement inverse au « Club de la presse » du 10 février. D'autre part, les élus de l'Essonne ont, à nouveau, fait valoir l'anormalité de leur situation (quatre députés pour un million d'habitants, alors que Paris, qui n'est que deux fois plus peuplé, à trente et un représentants à l'Assemblée). M. Jean Poperen a affirmé qu'il était « *exclu* » que de telles situations soient conservées.

La discussion, même au sein du PS, est de toute façon loin d'être close. Elle pourrait, d'après Mme Neiertz, être reprise lors du comité directeur du parti qui suivra les élections cantonales (les 23 et 24 mars), puis lors d'une réunion plénière du groupe avant la fin du mois de mars. Ce calendrier implique que le projet définitif ne soit pas connu avant la fin du mois de mars, à moins que les députés socialistes ne soient mis devant le fait accompli par une décision de l'Elysée.

Th. B.

DEVANT LES JOURNALISTES PARLEMENTAIRES

M. Alain Poher : la Constitution actuelle implique le scrutin majoritaire

M. Alain Poher, président du Sénat, a reçu mercredi 13 février le nouveau bureau de l'Association des journalistes parlementaires conduit par son président, notre collaborateur André Passeron. Au cours de cet entretien, M. Poher a indiqué qu'il prévoyait que l'année à venir serait « *politiquement très difficile* ». D'ailleurs, a-t-il estimé « *elle commence mal* » avec l'affaire du projet de décret modifiant les règles d'élection des conseils régionaux par les conseillers généraux *(lire d'autre part)*.

A propos de l'introduction de la proportionnelle pour l'élection des députés, M. Poher a rappelé qu'en matière d'élection des parlementaires, « *par tradition et par courtoisie* », chaque Chambre évite de se mêler trop directement des modes de scrutin concernant l'autre Chambre. Il a toutefois admis que « *la Constitution actuelle implique le scrutin majoritaire, seul capable de garantir la stabilité des institutions* ». A propos de la Nouvelle-Calédonie, le président du Sénat a estimé nécessaire que la question qui devra être posée au référendum soit claire et simple, *du genre : « Préférez-vous rester français ou devenir indépendant »*, ajoutant : « *Faute de quoi, le Sénat amendera le projet.* » Interrogé sur les propos de M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, qui avait dit : « *Il faut se le farcir, M. Pasqua, et on ne comprend rien au Sénat si on ignore les rapports entre M. Poher et M. Pasqua* » (*le Monde* du 2 février), M. Poher a répondu : « *M. Labarrère a voulu essayer de déstabiliser l'opposition. Nul n'ignore que M. Pasqua et moi, nous n'avons pas le même caractère. Mais je dois lui rendre cette justice qu'il n'a jamais rien fait qui aille contre la cohésion de la majorité sénatoriale, bien au contraire.* »

Enfin, parlant de ses relations avec M. Mitterrand, le président du Sénat a rappelé qu'il connaissait le chef de l'État depuis longtemps, qu'ils avaient été ensemble secrétaires d'Etat dans les gouvernements Schuman et Queuille de 1948, et qu'ils avaient entre eux « *de bons rapports* », ajoutant : « *Lorsque nous nous voyons et qu'il parle de l'histoire et du passé, nous sommes d'accord ; mais je ne suis pas d'accord avec lui sur le présent.* »

POLITIQUE

La polémique autour de M. Le Pen et de l'extrême droite

Ce que M. Lionel Jospin jugeait *« singulier »* est arrivé : Les socialistes se retrouvent en position d'accusés dans l'affaire Le Pen. Le RPR continue de souligner que le pouvoir fait le lit du Front national en se proposant d'introduire une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin pour les élections législatives de 1986, ce qui permettrait aux amis de M. Le Pen d'entrer à l'Assemblée nationale. M. Chirac l'a répété mercredi, en privé. M. Mitterrand sera *« totalement et personnellement »* responsable de la banalisation parlementaire de l'extrême droite, estime-t-il. *« Voyez le propriétaire ! »*, s'exclame-t-il lorsqu'on l'interroge sur l'émergence de M. Le Pen. Le *« propriétaire »*, c'est M. Mitterrand. *« M. Le Pen,* ajoute-t-il, *n'habite pas dans ma maison. »*

Le « locataire » partage cette analyse. *« Si les socialistes instaurent le scrutin proportionnel,* a affirmé M. Le Pen, mercredi 13 février à Strabourg, *ils sauveront 120 sièges de députés, mais ils introduiront 100 députés du Front national. Sinon, ils se retrouveroont la culotte sur la tête. »*

Au Parti communiste aussi, on soupçonne les socialistes de mettre en avant l'extrême droite à des fins électorales. Elever le ton contre la droite et l'extrême droite est un « artifice », estime M. François Hilsum, membre du comité central puisque cela permet de *« détourner l'attention »* des Français avant les élections cantonales.

Au cours de la réunion hebdomadaire de leur bureau exécutif, les dirigeants du PS ont souligné que, contrairement à ce qu'avait annoncé M. Jean Poperen lundi 11 février à *Antenne 2,* il n'est pas question de lancer une campagne officielle contre M. Le Pen. A l'occasion des élections cantonales, ils feront campagne contre les idées de l'extrême droite et éviteront d'attaquer M. Le Pen sur son passé personnel. Ils ont aussi décidé de s'en tenir, localement, à l'attitude « républicaine » qui consiste à louer des salles municipales au Front national lorsqu'il le souhaite pour la campagne des élections cantonales. Cela n'exclut évidemment pas d'organiser des contre-réunions publiques. Celle réussie par les socialistes mercredi soir à Belfort, ville dont M. Jean-Pierre Chevènement est le maire, fait office de modèle. M. Chevènement, les partis de gauche, la CGT et la CFDT, une vingtaine d'organisations antiracistes et caritatives, ont rassemblé mille cinq cents personnes, alors que M. Le Pen, au même moment, n'en réunissait que sept cents. *« Ce soir, nous sommes plus nombreux que les méchants ! »*, s'est exclamé le comédien Roger Hanin, à la tribune.

En revanche, le maire communiste d'Amiens, M. René Lamps, a refusé de louer le cirque municipal à M. Le Pen pour une réunion publique le jeudi 14 février.

A l'Assemblée des communautés européennes de Strasbourg, M. Le Pen a été pris à partie par un député travailliste britannique, M. Glynn Ford, président de la commission d'enquête sur la montée du fascisme et du racisme en Europe. Onze députés socialistes et communistes italiens, français et allemands ont publié une lettre adressée à M. Pierre Pflimlin, président de l'Assemblée, dans laquelle ils expriment leur indignation à la suite des témoignages sur le rôle de M. Le Pen pendant la guerre d'Algérie.

M. LE PEN ET LA TORTURE EN ALGÉRIE

Mémoire perverse

Le rappel du passé suffit-il à maîtriser le présent ? C'est, insidieusement, la question que pose «l'affaire Le Pen», autrement dit la récente publicité faite aux témoignages accusant le président du Front national d'avoir participé à des tortures à Alger, en 1956 et en 1957. L'impérieux devoir de vérité, tout à la fois journalistique, historique et surtout moral, n'exclut pas, dans l'ordre politique, des effets pervers. En d'autres termes, est-on certain que la progression d'une force xénophobe et autoritaire qui risque de déstabiliser la vie politique sera enrayée par cette seule insistance sur les antécédents de son chef ? Est-on sûr que celle-ci ne contribuera pas à banaliser les idées qui donnent corps au Front national, en autorisant une contre-attaque en forme de plaidoyer sur les *«nécessaires obligations»* du temps de guerre ?

Des membres de l'armée française a torturé en Algérie. Des historiens l'ont démontré, parfois durant ce que l'on appelait pudiquement les «événements», et, à l'époque, *le Monde* ne fut pas le dernier à lever le voile. Une génération tout entière, celle des «rappelés», sait à quoi s'en tenir sur une guerre à laquelle la forçait un gouvernement à direction socialiste, ayant bénéficié du vote communiste pour les «pouvoirs spéciaux» et élu, pourtant, sur la promesse de mettre fin aux combats. La torture, on savait. On sait mieux désormais, et il n'est pas mauvais que ce soit raconté aux générations nouvelles, qui ne l'ont sans doute pas appris à l'école...

M. Le Pen était officier de parachutistes à Alger, durant ce que l'on appela la « bataille d'Alger » où la torture fut une institution dont le régime républicain aurait failli périr en 1958 si De Gaulle n'avait pas, au fond, utilisé le tremplin des *« ultras »* pour faire une politique inverse de celle qu'ils souhaitaient. Depuis 1957, un rapport de police, largement publié à partir de 1962 – sans contestation de l'intéressé – accuse le lieutenant Le Pen, alors député poujadiste et déjà militant d'extrême droite, d'avoir torturé un prisonnier algérien. L'affaire est connue, elle a déjà donné lieu, en 1974, à une polémique judiciaire. Elle est, aujourd'hui, étoffée de témoignages, recueillis par *le Canard enchaîné* et *Libération,* dont la lecture est terrifiante.

L'air du temps

En somme, on savait ; on sait encore mieux. Mais l'effet escompté par certains hommes politiques – disqualifier moralement M. Le Pen et, à travers lui, le Front national – sera-t-il atteint ? Les deux millions d'électeurs – et un peu plus – qui lui ont fait confiance aux élections européennes de juin 1984 seront-ils ébranlés ? Rien n'est moins sûr. Car c'est faire peu de cas de l'air du temps. Dans la France de 1985, on dit moins : *« Je ne suis pas raciste, mais... »* ; on commence à entendre : *« Je suis raciste, car... »* De même, si le passé peu glorieux du chef de l'extrême droite embarrasse certains de ceux qui, à droite, envisageaient de s'allier avec lui, il est aussi accueilli, dans la rumeur publique, par un *« et après ? »* En d'autres termes, par le sentiment trouble que la dénonciation du passé est en proportion de l'impuissance à répondre sur le présent.

Toute la question est là. Les partis politiques attachés au jeu démocratique, aux libertés et, tout simplement, à la République se trompent si, pour les défendre, ils croient pouvoir faire l'économie d'une réponse – sur le terrain même occupé par le Front national, – d'une dynamique concurrentielle prouvant le réalisme, l'efficacité et la pertinence d'autres valeurs. Ils se sont trompés sur la nature du Front national, qui, loin de l'éphémère mouvement poujadiste, n'est pas un vulgaire rassemblement hétéroclite fasciné par un chef charismatique, mais une organisation structurée, travaillant en profondeur le corps social, s'emparant d'espaces culturels, urbains et économiques délaissés par les partis en place.

La montée de l'extrême droite s'enracine dans de vrais problèmes. Elle traduit une crise de la ville, un doute de la France sur son identité, un recul devant l'inévitable brassage des hommes et des cultures et l'insécurité sociale des laissés-pour-compte. Devant ces interrogations, la droite est le plus souvent opportuniste, et la gauche, muette. Peu de responsables politiques tentent d'imposer – sur l'insécurité, l'immigration, la démocratie politique, la cohabitation dans les villes, etc. – d'autres réponses que celles du Front national. Il en est peu aussi à chercher d'autres dynamiques de transformation de la vie collective, tournant le dos aux réflexes de repli, de division, d'égoïsme, exploités par l'exrême droite et les affrontant pied à pied.

Pendant ce temps, le Front national se construit. Avant que les résultats des élections cantonales n'apportent une nouvelle preuve de ses efforts, on sera surpris d'apprendre que, dans plusieurs villes, l'extrême-droite se préoccupe activement des chômeurs en fin de droits, crée des services *« SOS solidarité »* où ceux-ci peuvent s'adresser et se faire aider, bref qu'elle occupe un terrain quelque peu abandonné par les partis et les syndicats.

Inversement, cet activisme ne résout pas toujours durablement les difficultés. A Dreux, par exemple, ville symbole la droite et de l'extrême droite, se sont alliées dès 1983 la délinquance a augmenté de 55 % entre 1983 et 1984. Les statistiques ne suffisent évidemment pas à justifier un projet concurrent de celui du Front national.

Mais il y a là, la nécessité d'une réplique au présent, plus pertinente que le seul rappel du passé.

EDWY PLENEL.

La double gangrène

par ALAIN JACOB

Le mythe de l'inévitabilité de la torture a la vie dure. Amnistie ou pas, rien n'interdit de se souvenir. En particulier à ceux qui se sont trouvés en Algérie sous les drapeaux dans les années 50 et qui y sont revenus peu de temps plus tard pour d'autres missions – à travers lesquelles leur vision des événements a pu s'élargir au-delà du djebel ou de l'oued les plus proches.

Soyons nets : aucun militaire n'a été contraint de pratiquer la torture en Algérie. Beaucoup ont été sollicités. Plus ou moins avertis, de jeunes hommes étaient pris en main par des anciens qui en avaient vu d'autres, en Indochine et ailleurs, et qui étaient tout prêts à leur expliquer qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs. Les méthodes « musclées » d'interrogatoire n'étaient-elles pas banalisées dans les unités voisines ? Etait-ce le pire, lorsque les exécutions en « corvée de bois » n'étaient pas rares ? Appelés, rappelés ou soldats d'active, combien ont ainsi glissé vers la pratique de la torture par simple conformisme avec le milieu où ils étaient plongés – d'autant plus aisément sans doute que l'adversaire, quand on tombait entre ses mains, n'avait pas l'habitude de faire de quartier.

Il s'en est tout de même trouvé quelques-uns qui n'ont pas marché. Rien ne les désigne comme des traîtres – leur refus n'impliquait pas qu'ils servent le FLN contre la France – ni comme des héros. Au sein d'unités souvent aussi exposées que les autres, parfois à leur tête, ils ont longuement participé à de multiples opérations militaires dont ils ont connu les servitudes ordinaires. Tous ont vu. Quelques-uns ont eu, par leur sang-froid, l'occasion d'empêcher des excès – encore que cela fut le plus souvent bien difficile. Beaucoup ont témoigné, après, sinon pendant.

Reste l'autre question. « Fallait-il » torturer ? Autrement dit, la torture était-elle utile ? Répondre sur ce point serait refaire tout le procès de la guerre d'Algérie. D'autres, à propos de la bataille d'Alger notamment, se sont déjà prononcés, à commencer par Germaine Tillon, dont le témoignage eut quelque poids. Constatons seulement que si l'action militaire a obtenu des résultats sur le plan... militaire, elle a laissé entier le problème politique. La solution, au bout du compte, a été l'indépendance. De Gaulle en fut l'artisan. Qui prétendrait encore aujourd'hui qu'il avait d'autre choix ?

Un point encore. Cette indépendance a coûté bien des vies, et le bilan n'a cessé de s'alourdir dans les derniers mois, lorsque l'OAS a commencé à pratiquer le contre-terrorisme à grande échelle, encourageant une escalade des meurtres et de la violence qui fut pour beaucoup dans la fuite éperdue de petites gens désormais convaincus que leur choix personnel ne pouvait être qu'entre « la valise et le cercueil ». Qu'ont dû les méthodes de l'OAS, la tolérance dont celle-ci bénéficia un temps de la part d'une partie des forces de sécurité, aux longues pratiques de la torture et des exécutions sommaires qui les avaient précédées ? Quelles justifications « politiques » serait-il aujourd'hui permis de donner aux unes comme aux autres ? L'Etat lui-même a failli périr de cette double gangrène.

TROIS ANCIENS MINISTRES DE GUY MOLLET : NOUS N'AVONS JAMAIS ORDONNÉ LA TORTURE

MM. Robert Lacoste, Maurice Bourgès-Maunoury et Max Lejeune, qui ont occupé respectivement les fonctions de ministre résident en Algérie, ministre de la défense nationale et secrétaire d'Etat aux forces armées dans le gouvernement de Guy Mollet (2 février 1956-21 mai 1957), ont publié mercredi 13 février un communiqué commun dans lequel *« ils tiennent à rappeler que c'est à la suite d'attentats particulièrement sanglants dirigés contre la population civile, y compris les femmes et les enfants, que, en fonction de l'insuffisance des moyens de la police et de l'incapacité d'arrêter leurs auteurs en utilisant les procédures judiciaires ordinaires, le gouvernement de l'époque, présidé par M. Guy Mollet, a pris la responsabilité de confier à l'autorité militaire l'action à mener pour enrayer et vaincre le terrorisme du FLN ».*

Ils ajoutent : *« Le ministre de la justice, M. Mitterrand, et les parquets placés sous sa responsabilité ont accepté cette participation militaire à des actions de caractère judiciaire. C'est dans ces conditions que le général Massu a été chargé des fonctions de préfet de police à Alger par M. Robert Lacoste, ministre résident en Algérie. »*

Les trois anciens ministres concluent que, *« mis en cause dans les médias »*, ils *« n'eurent, à aucun moment, à interférer dans l'exécution de ces tâches (...). S'ils ont constamment ordonné une action vigoureuse dans la lutte contre le terrorisme, ils n'ont, à aucun moment, préconisé et à plus forte raison ordonné la torture. En ces circonstances, ils dénoncent les campagnes contre l'armée, qui a accompli sa mission dans des conditions extrêmement difficiles ».*

● *Le mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* (MRAP) appelle à la vigilance envers ceux qui *« banalisent et refusent de condamner les violations passées des droits de l'homme ». « Il importe,* ajoute cette organisation, *de démasquer avec précisions les mystifications du Front national, qui, à partir des difficultés vécues par nombre de Français s'emploie à susciter l'hostilité contre les immigrés ».*

Un nouveau témoignage

« JE N'EN POUVAIS PLUS, J'AI FLANCHÉ »

L'Evénement du jeudi, du 14 février, publie le témoignage d'Ali Cherki Rouchaï, tel que l'a recueilli le cinéaste René Vautier en prévision du procès intenté par le président du Front national au *Canard enchaîné.* M. Ali Cherki Rouchaï est déjà l'un des cinq témoins cités par *Libération* du 12 février, mais, cette fois, il explique comment il a donné, sous la torture, le nom d'un de ses camarades, ce qui, selon *l'Evénement, « donne au document une importance toute particulière ».*

« L'équipe qui me torturait était commandée par Le Pen », assure-t-il, en décrivant plusieurs séances de torture à l'électricité, des bastonnades et le supplice de la baignoire : *« Deux paras, un de chaque côté, me tenaient et m'ont plongé la tête dans l'eau. Ça a duré trente secondes, une minute, puis on me ressortait :* « Tu parles ou tu ne parles pas ? » *Toujours la même chanson (...). Et ça a continué comme ça : tortures, électricité, bastonnades, coups de poing. Le lieutenant commandait (...). J'ai essayé de tenir sous la torture physique, mais quand c'est arrivé à la faim, à la torture morale, la fatigue, le sommeil, je n'en pouvais plus. Et le lendemain, quand on a recommencé, avec l'électricité, l'eau, j'ai flanché. J'ai levé le doigt. J'ai dit :* « Je vais vous montrer l'endroit. »

● *M. Raymond Barre,* évoquant mercredi 13 février le phénomène Le Pen, a déclaré : *« Dans certains cas, c'est bien connu, les Français ont des foucades. Et puis cela passe. » « Les Français,* a-t-il ajouté, *vont voter par exaspération ou par besoin de se défouler dans un sens ou un autre. Cela leur cuira peut-être. Et puis on prendra le temps qu'il faudra pour qu'ils reviennent à la sérénité. »*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 13 février. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA MODIFICATION DES STATUTS DES CORPS D'INSPECTION

Le conseil des ministres a adopté une série de décrets qui modifient les statuts particuliers de seize corps d'inspection et de contrôle.

Ces textes ont pour objet de mettre en oeuvre les dispositions de l'article 8 de la loi du 13 septembre 1984 qui a institué un tour extérieur dans les corps d'inspection, alignant ainsi les conditions d'accès à ces corps sur le dispositif en vigueur au conseil d'Etat et à la Cour des comptes.

● RÉMUNÉRATIONS DES FONCTIONNAIRES

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté au conseil des ministres un projet de décret relatif à la rémunération des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Ce projet prévoit, conformément au point 1 du projet de relevé de conclusions sur le dispositif salarial pour 1985, une augmentation de 1,5 % des traitements prenant effet au 1er février 1985.

Cette décision concerne aussi bien les personnels en activité que les retraités ; elle se répercutera à l'identique sur les traitements des agents des collectivités locales et des hôpitaux.

Le projet prévoit aussi, conformément au point 2 du relevé de conclusions, de porter le minimum de traitement de l'indice majoré 211 à l'indice majoré 213 à compter du 1er janvier 1985.

Dans la région parisienne, le minimum mensuel de traitement brut s'établit désormais à 4 736,57 F, ce qui correspond à un montant net de 4 201,22 F.

● L'ÉCOLE NATIONALE D'EXPORTATION

Mme le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur l'École nationale d'exportation.

La création de cette école s'inscrit dans la politique visant à renforcer la présence économique et commerciale de la France dans le monde. L'effort d'exportation doit concerner progressivement l'ensemble des entreprises industrielles, agricoles et tertiaires. Il repose d'abord sur les ressources humaines, donc sur la formation.

1) **L'École nationale d'exportation**, qui aura avant tout un caractère pratique, assurera des formations complémentaires longues pour les cadres et dirigeants en activité dans les entreprises. Ce type de formation, peu développé aujourd'hui, doit notamment permettre la nécessaire mise à jour des connaissances, après quelques années d'expérience professionnelle, des personnels confrontés au monde en pleine évolution du commerce international.

L'école organisera quatre cycles de formation :

– **un cycle préparatoire** destiné aux cadres moyens ou techniciens supérieurs, centré sur la formation à la vente à l'exportation, aux langues étrangères et aux techniques de base du commerce international ;

– **un cycle de perfectionnement** destiné aux cadres exerçant déjà des responsabilités d'exportation ;

– **un cycle supérieur** de très haut niveau ;

– **un cycle de reconversion** pour des cadres à la recherche d'un emploi.

L'enseignement accordera une place importante à la formation sur le terrain, notamment à l'étranger. Ces stages sur le terrain seront inhérents à l'enseignement.

Le recrutement tiendra compte principalement des qualifications et du niveau de responsabilité professionnelle des candidats.

L'Ecole nationale d'exportation prendra en compte l'expérience et l'acquis de l'Institut du commerce international, dont elle élargira considérablement le champ d'action.

2. – Une fondation nationale pour l'enseignement de l'exportation, à laquelle seront associés tous les partenaires administratifs, universitaires, professionnels et consulaires concernés par l'essor de notre formation au commerce extérieur, sera créée.

Elle sera chargée prioritairement d'analyser les besoins de formation, de développer les connaissances et la compréhension sur les pays et les stratégies industrielles et de proposer aux institutions nationales et régionales de formation les outils pédagogiques correspondants, élaborés en liaison avec la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises.

Le gouvernement a confié au président d'une entreprise exportatrice, M. Patrick Neiertz, la mission de préparer la mise en place des deux nouveaux organismes, dont il assurera la présidence. L'ouverture des premiers cycles de formation est prévue pour l'automne 1985.

● OBJECTIFS ET PROGRAMMES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres une communication sur les objectifs et les programmes de l'école élémentaire. *(Lire page 9.)*

● BILAN DES EQUIPEMENTS DE SANTE

Le secrétaire d'Etat chargé de la santé a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la politique des équipements biomédicaux depuis 1981.

1) La priorité accordée depuis quatre ans aux équipements bio-médicaux a permis à la France de rattraper les retards qu'elle avait dans plusieurs domaines et de s'engager activement sur la voie du développement des techniques nouvelles.

– Le nombre des scanners X autorisés a été porté de soixante-deux appareils en 1981 à deux cent quatre en 1985. Avec un scanner pour 270 000 habitants, la France se situe maintenant à un niveau comparable aux autres pays européens.

Le parc des appareils d'imagerie par résonance magnétique, technique apparue en 1982, sera porté à quatorze en 1985.

– Trente gamma-caméras supplémentaires (permettant d'obtenir une image par mesure de la radio-activité) seront implantées en 1985.

– Enfin, deux cent vingt systèmes d'angiographie numérisée (qui reconstituent des images radiologiques stockées sur un ordinateur) sont aujourd'hui installés en France et les premiers lithotripteurs (appareils destinés à détruire les calculs rénaux) seront en service en 1985 dans quatre hôpitaux.

Au total, ce programme représente, depuis 1981, un investissement de l'ordre de 1 500 millions de francs.

2) L'utilisation rationnelle des équipements, notamment par la généralisation des conventions de coexploitation entre établissements publics et privés, permet l'amélioration de la qualité du service rendu au meilleur coût pour la nation.

3) La mise en oeuvre de ce programme permet de développer une politique industrielle dans le secteur biomédical, de consolider les positions de l'industrie française sur le marché intérieur et de développer sa présence sur les marchés étrangers.

Le secrétaire d'Etat chargé de la santé poursuivra ses actions de développement et de modernisation du parc d'équipements biomédicaux avec la double volonté d'offrir à la population les techniques les plus performantes et de maîtriser les dépenses de santé.

En concertation avec les ministres chargés de la recherche et de l'industrie, il s'attachera à favoriser l'association et la coordination entre les équipes hospitalo-universitaires, les centres de recherche et les entreprises industrielles pour mieux valoriser leurs travaux.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, préfet hors cadre, est placé, sur sa demande, en position de disponibilité.

Sur proposition du ministre de l'agriculture, M. Pierre Pringuet, ingénieur en chef des mines, est nommé directeur des industries agricoles et alimentaires.

[Ancien élève de Polytechnique, ingénieur en chef des mines, M. Pringuet, trente-cinq ans, était au cabinet de M. Michel Rocard, d'abord ministre du Plan et de l'aménagement du territoire en 1981, puis ministre de l'agriculture depuis 1983. Il avait la charge, Rue de Varennes, des industries agro-alimentaires, de l'énergie et des biotechnologies. A la direction des industries agricoles et alimentaires du ministère de l'agriculture (DIAA), M. Pringuet remplace M. Jacques Bombal, entré depuis peu au groupe Perrier comme directeur adjoint.

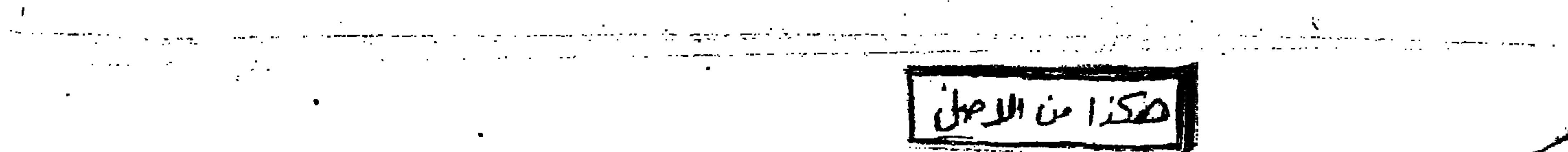
Au cabinet du ministre, il est remplacé par M. Jean-Louis Ruatti, trente-six ans, ingénieur agronome, diplômé de l'Institut supérieur des affaires. M. Ruatti a travaillé dans le secteur privé (Unigrains, Lesieur), dirigé un cabinet de conseil aux entreprises, avant d'entrer en 1983 au ministère de l'agriculture comme chargé de mission auprès du directeur des IAA.]

Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, chargé des PTT, M. Jean-Claude Mailhan, directeur régional des télécommunications, est nommé directeur de la production à la direction générale des télécommunica-tions.

[Né le 13 août 1944, est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST). Il a effectué toute sa carrière aux PTT à la direction régionale de Marseille, puis en Ile-de-France, avant de devenir en 1978, adjoint au directeur du service des prévisions et des affaires financières. Il était depuis mars 1981 chef du service des personnels à la Direction générale du territoire (DGT).]

***

En outre, et sur proposition du ministre de la défense, le conseil a adopté diverses mesures d'ordre individuel relatives à la promotion, à la nomination et à la situation administrative d'officiers généraux et d'officiers supérieurs de l'armement, de l'armée de terre, du service de santé des armées et de la gendarmerie nationale.



société

La réforme de l'école primaire

La réforme des programmes de l'école primaire, présentée mercredi 13 février en conseil des ministres par M. Jean-Pierre Chevènement, suscite des réactions généralement positives du SNI, réservées du SGEN-CFDT et prudentes des parents d'élèves.

Chacun veut savoir ce que prépare exactement *le ministre de l'éducation nationale, qui s'est opposé sur plusieurs points au premier ministre,* M. Laurent Fabius.

Celui-ci l'a fait renoncer, en particulier, au rétablissement des devoirs écrits à la maison et à la création d'un examen d'entrée en sixième. M. Fabius a insisté.

D'autre part, pour que l'informatique fasse partie de l'enseignement des sciences et de la technologie, l'une des sept disciplines fondamentales mises au programme.

Cette réforme, qui tend à améliorer la qualité de l'enseignement primaire, ne donne la préférence à aucune méthode pédagogique et met un terme provisoire au vieux débat sur la pédagogie nouvelle et ses conséquences sur le niveau des élèves.

Sept matières au programme

Doter le pays d'une école *« forte et de qualité »* : tel est l'objectif que s'est fixé M. Chevènement pour redéfinir les programmes de l'école élémentaire. Une nécessité, aux yeux du ministre, sans laquelle il ne peut y avoir *« ni réelle égalité des chances, ni formation professionnelle solide, ni études générales poussées »*. Dès la prochaine rentrée, sept matières seront enseignées. Deux disciplines nouvelles – l'éducation civique, les sciences et la technologie – s'ajouteront au français, aux mathématiques, à l'histoire et géographie, à l'éducation artistique et à l'éducation physique et sportive.

Français : l'apprentissage d'une lecture courante et attestant la juste compréhension du sens des textes demeure l'objectif premier et la condition de la pratique de la lecture en dehors de la classe. L'écriture enseignée est simple, distincte, soignée. L'expression orale et écrite est correcte par la connaissance de l'orthographe et de la grammaire.

Mathématiques : l'élève doit connaître les nombres entiers, les quatre opérations, les principales figures géométriques. Il commence à résoudre des problèmes simples et à utiliser la règle de trois.

Sciences et technologie : l'élève doit posséder quelques connaissances simples d'astronomie descriptive, de physique et de chimie, de géologie et de biologie. Il doit être en mesure d'apercevoir l'importance des inventions technologiques qui ont marqué l'histoire de l'humanité jusqu'à notre époque contemporaine et être déjà rendu sensible à la fonction de fabrication. Il doit acquérir des rudiments de culture informatique.



Dessin de PLANTU.

[En novembre 1984, M. Roland Carraz, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, a annoncé l'introduction de la technologie à l'école comme discipline obligatoire et à part entière. Dans l'enseignement élémentaire, il s'agira d'une initiation à la science et aux technologies, notamment à l'informatique. Des « classes d'entreprises » pourraient être créées pour les élèves de cours moyen deuxième année.]

Histoire : l'élève doit disposer d'un récit daté concernant les *événements majeurs de la France. En géographie,* l'élève sait lire et commenter diverses cartes de France. Il a acquis quelques éléments de géographie physique et humaine de la France. Ces données historiques et géographiques sont situées dans un contexte européen et mondial.

[C'est M. Alain Savary qui, en janvier 1984, a donné le coup d'envoi à un nouvel enseignement de l'histoire, puis en publiant, en juillet de la même année, des instructions pour l'école élémentaire, réhabilitant notamment l'apprentissage de la chronologie.]

Education civique : l'élève apprend et met en pratique les règles de la vie en société, découvre les institutions nationales et locales ainsi que les réalités politiques et sociales.

[Même si elle n'a pas tout à fait disparu des programmes, l'instruction civique est devenue quasiment inexistante à l'école. M. Chevènement a décidé, en novembre dernier, de lui donner un horaire (une heure par semaine) et un contenu : vie sociale et civile, vie politique et administrative, place de la France dans le monde, science politique.]

Education physique et sportive : l'élève trouve le moyen d'un accomplissement personnel et l'occasion d'une insertion collective ; il *peut ainsi acquérir un équilibre indispensable.*

Education artistique : par le développement de la musique et des arts plastiques, elle doit permettre à l'enfant d'acquérir des connaissances et des techniques, de former son goût et de découvrir ses possibilités de création.

Des études dirigées

Ces sept matières ne seront pas *« séparées par des cloisons étanches et devront s'intégrer dans une formation globale »*. L'objectif premier de l'école reste l'éveil de l'enfant et doit *« combiner l'apport direct et régulier de connaissances fondamentales avec l'encouragement de l'élève à rechercher de manière active et méthodique des connaissances nouvelles »*. Le ministre insiste sur la nécessité d'un *« bon apprentissage de la lecture au cours préparatoire, ou éventuellement au début du cours élémentaire première année »*, pour diminuer le nombre parfois excessif des redoublements. L'accent sera mis sur le suivi des élèves dans le cadre d'études dirigées ou surveillées et sur la définition de méthodes d'évaluation des résultats facilitant le dialogue avec les familles.

[Une circulaire du 29 décembre 1956 a supprimé les *« devoirs à la maison ou en étude »* avec le souci de préserver *« l'efficacité du travail scolaire dans ses rapports avec la santé des enfants »*. Le texte précise aussi que *« ces devoirs, qu'on ne fera plus hors de la classe, seront faits pendant la classe »*. Les études du soir, *« qui n'ont rien d'obligatoire »*, auront *« pour objet essentiel l'étude des leçons »* en première partie, le reste étant *« consacré soit à des occupations individuelles, soit à des occupations collectives »*.]

M. Fabius n'a pas voulu de devoirs à la maison

M. Jean-Pierre Chevènement voulait rétablir les devoirs scolaires à la maison. Le premier ministre s'y est opposé. Mais ce n'est qu'au dernier moment que le débat a été tranché, après une discussion de fond, au conseil des ministres. Les devoirs écrits à la maison pour les élèves de l'école primaire demeurent donc *interdits, conformément à une* circulaire de 1956.

Ce n'est pas la première fois que le ministre de l'éducation nationale et le chef du gouvernement s'opposent en matière de politique éducative. Il y a quelques mois déjà, au cours d'une réunion qui rassemblait l'ensemble des recteurs d'académie, le premier ministre s'était publiquement étonné que M. Chevènement trouve un écho largement plus favorable dans les milieux d'opposition qu'auprès de ses amis politiques.

Les péripéties qui ont marqué la communication faite au conseil des ministres du 13 février sur l'école élémentaire illustrent une nouvelle fois certaines divergences entre les deux hommes. Initialement prévue pour le 23 janvier, la communication a été reportée de semaine en semaine en raison d'ordres du jour chargés. Au fil des semaines, les orientations ministérielles, précisées le 21 décembre 1984 dans une lettre au doyen de l'inspection générale des enseignements préscolaire et élémentaire (*le Monde* du 14 février), ont évolué. C'est ainsi par exemple qu'a été introduite la décision de limiter les redoublements en cours préparatoire et la notion d'étalement de l'apprentissage de la lecture sur deux années.

Des formulations imprécises

Mais les autres points sensibles, tels que les devoirs à la maison ou les modalités d'évaluation des résultats de chaque élève à l'issue de la scolarité élémentaire, n'ont été tranchés *qu'in extremis*, et font l'objet de formulations assez imprécises. Le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres a, lui aussi, il est vrai, été plusieurs fois remanié. S'il ne dit mot sur les devoirs à la maison, c'est un communiqué du ministre de l'éducation nationale qui précisait mercredi 13 février en fin d'après-midi que les devoirs *n'étaient pas rétablis. Et d'ajouter* : le ministre *« envisage en réalité des travaux et exercices à faire par les élèves soit durant les heures de classe soit dans le cadre d'études surveillées ou dirigées. Ces exercices ont pour but de consolider et d'approfondir les connaissances et compétences. Ils doivent assurer le succès de tous dans des conditions d'égalité »*.

On précise au ministère que l'objectif initial était de régulariser une situation de fait : les maîtres donnent souvent à leurs élèves des devoirs à la maison, et souvent beaucoup trop. L'idée n'était sans doute *« pas mûre »*.

Il en va de même pour les modalités de l'évaluation des résultats scolaires à la fin du cycle moyen. M. Chevènement aurait souhaité établir des *« exercices types »*, mais M. Fabius a craint qu'ils ne ressemblent trop à un examen d'entrée en sixième... disparu depuis la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans.

La réserve dont font preuve syndicats d'enseignants et fédérations de parents d'élèves témoigne bien que, dans l'attente des textes, les points délicats ne sont pas tranchés. La question des devoirs et des études dirigées, en particulier, est liée à une réflexion d'ensemble sur les rythmes scolaires. M. Fabius a d'ailleurs tenu à rappeler, dans le communiqué du conseil des ministres, l'accord entre M. Chevènement et M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports, qui vise à libérer une partie du temps scolaire pour des activités sportives.

CATHERINE ARDITTI.

EN BREF

Deux cents coffres fracturés dans une banque à Houilles

Quelque deux cents coffres ont été fracturés, dans la matinée du mercredi 13 février, à la Banque parisienne de crédit au commerce et à l'industrie (BPC), 7, boulevard Emile-Zola, à Houilles (Yvelines), par huit malfaiteurs portant des postiches, qui ont pris le directeur de la banque en otage, à la sortie de son domicile, pour se faire ouvrir les locaux de l'agence bancaire. Les malfaiteurs se sont d'abord rendus, vers 6 h 30, à Asnières, à proximité du domicile du directeur, M. Jean Pugni. Quand ce dernier est sorti de chez lui à 7 h 30, ils l'ont obligé à monter dans un véhicule pour se rendre à l'agence bancaire.

Là, les malfaiteurs ont attendu les employés et les ont neutralisés au fur et à mesure de leur arrivée, tandis que des complices fracturaient deux cents coffres individuels avant de s'enfuir, vers 9 h 30, à bord de deux voitures volées. Aucun coup de feu n'a été tiré.

Depuis septembre 1981, quatre-vingt-cinq établissements bancaires (plus de 5 000 coffres ouverts) ont été attaqués dans la région parisienne et le Midi de la France par les divers *« gangs des postiches »*. Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance, le montant des valeurs dérobées depuis 1981 est de l'ordre de 750 millions de francs.

● *Un mort et deux intoxiqués dans une usine de produits chimiques.* – Une fuite de gaz a provoqué la chute d'un ouvrier, qui s'est tué, mardi soir 12 février, à l'usine de produits chimiques Atochem, à Gonfreville-l'Orcher, près du Havre. Deux autres personnes, intoxiquées, ont dû être hospitalisées au Havre.

Travaillant pour le compte d'une entreprise extérieure de nettoyage industriel, les trois hommes, juchés sur une passerelle, procédaient à la remise en service d'une tuyauterie de benzène lorsqu'une fuite de gaz s'est produite. Les trois ouvriers ont été intoxiqués, et l'un d'eux, Philippe Donnet, trente-quatre ans, est tombé de la passerelle, faisant une chute de 10 mètres.

Nouvelle inculpation dans l'affaire Chiocca-Socoto-Juvet

Une nouvelle inculpation a été notifiée, mardi 12 février, à Toulon, dans l'affaire de corruption et abus de biens sociaux découverte il y a un an à la société de bâtiment et travaux publics Chiocca. Elle vise M. Francis Mame, soixante ans, ancien dessinateur d'études au service technique des transmissions dépendant des câblages de l'arsenal de Toulon. Quinze personnes ont déjà été inculpées dans cette affaire, parmi lesquelles MM. Henri Chiocca, PDG de la société Chiocca, et Charles Juvet, ancien président de l'Union syndicale des entrepreneurs du Var.

● *Hôtel des monnaies : un communiqué du syndicat des experts numismates.* – Après l'inculpation et l'emprisonnement de Mme Françoise Verne, sous-directeur à l'Hôtel des monnaies, accusée d'avoir dérobé plusieurs lots de pièces rares (*le Monde* du 13 février), le Syndicat national des experts numismates et numismates professionnels, qui groupe une cinquantaine de professionnels, dénonce, dans un communiqué publié le mardi 12 février la *« responsabilité du ministère des finances et de certains de ses préposés »*. Le SNENN déplore que les numismates qui exercent *« un métier difficile »* se voient, en raison de cette affaire, *« contraints de subir les inconvénients d'une enquête policière fort sérieuse »*.

● *Peine de mort.* – M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a qualifié, mardi 12 février, de *« strictement personnelle »*, l'initiative prise par M. Roland Nungesser, député (RPR) du Val-de-Marne, en faveur du rétablissement de la peine de mort. M. Nungesser est l'auteur d'une proposition de loi signée par cinquante-sept députés de l'opposition et visant à rétablir la peine capitale pour certains crimes (*le Monde* du 7 février). M. Labbé a fait remarquer *que cette proposition ne* rassemble pas tous les adversaires de l'abolition de la peine capitale, tel lui-même, et a regretté que le député du Val-de-Marne ait fait état, le 5 février, d'un pointage au sein du groupe RPR donnant une très large majorité aux partisans de la peine de mort.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

1 + 1 = 2

● **LE QUOTIDIEN DE PARIS : bravo, Chevènement !**

« (...) On attendait cette réaction à la honteuse détérioration que subit depuis plus de quinze ans l'enseignement élémentaire français, détérioration telle que le ministre de l'éducation nationale se voit aujourd'hui contraint de souligner la nécessité d'un « bon apprentissage de la lecture », comme si cela n'allait pas de soit, et de fait cela ne va plus de soi en France, puisqu'on y rencontre des élèves de 6e qui ne savent pas lire. Cette réaction, la voilà. Bravo, Chevènement ! »

● **L'HUMANITÉ : Régression.**

« (...) Rien ne change en fait dans les programmes, dont l'inadaptation a été maintes fois relevée par de nombreuses organisations d'enseignants et de parents d'élèves (...).

Les propos tenus hier par M. Chevènement – tout comme les mesures annoncées – consacrent en fait les régressions de tous ordres qui marquent la politique gouvernementale en matière scolaire depuis plusieurs mois. »

● **LIBÉRATION : l'école de grand-papa.**

« (...) Ce retour en force de l'*« école de papa »*, voire de grand-papa, caresse, dit-on, l'opinion dans le sens du poil. Dans ce discours ministériel, un linguiste n'aurait aucun mal à faire ressortir les éléments le classant dans la catégorie du populisme rhétorique. Discours rassurant propre à conforter dans leur être les Bouvard et Pécuchet *de comptoir et de sorties d'école.* »

● **LE FIGARO : une nouvelle lettre aux instituteurs.**

« (...) Ainsi donc, c'en est fini du règne de l'enfant-roi : le docteur Spock en personne n'a pas attendu le conseil des ministres d'hier pour revenir sur ses conseils des années 60 : de *« non-directivité »* dans l'éducation familiale, point trop n'en faut, et, à l'école, encore moins. Et voilà que par la grâce d'un ministre de l'éducation nationale écrivant, un siècle après Jules Ferry, une nouvelle *« lettre aux instituteurs »*, de nombreux enseignants qui prêchaient dans le désert depuis vingt ans ont le sentiment d'être entendus. »

● **LE MATIN : une réforme habile.**

« (...) La réforme ministérielle a pour elle d'être précise et concise et de faire habilement la part entre les attentes du grand public (obtenir des garanties de bonne formation, clairement balisée pour tous nos petits) et les exigences souvent contradictoires du corps enseignant. »

● **LE PARISIEN LIBÉRÉ : 1 + 1 = 2, enfin !**

En première page, sous le titre : « 1 + 1 = 2, enfin ! », ce journal écrit notamment : « Apprendre aux enfants à lire, écrire et compter : ce b. a. ba de l'enseignement trop oublié depuis quelques décennies, devrait revenir à l'honneur. Le ministre de l'éducation l'a annoncé. C'est le retour au bon sens, enfin ! »

Un nouveau diplôme d'université en préparation

L'université française devrait pouvoir délivrer prochainement un nouveau diplôme, à *« label de grande qualité »*, différent de l'actuelle maîtrise, mais se situant au même niveau : cinq années d'études après le baccalauréat.

Mercredi 13 février, à l'Ecole des hautes études commerciales (HEC), M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités, a précisé ce que devrait être ce nouveau diplôme en cours d'élaboration (le projet sera soumis le 28 février à la conférence des présidents d'université).

Il s'agit, a-t-il dit, de *« filières intégrées de trois années – débutant après le premier cycle universitaire – à haut niveau, à encadrement accentué et à vocation notamment professionnelle. Ces cursus valoriseront la spécificité des universités les plus « performantes » et donneront lieu à l'obtention d'un diplôme d'université portant une nouvelle dénomination, indiquant un label de grande qualité »* dans certaines disciplines (gestion, économie et droit des affaires).

LE SNI

Des clarifications positives, mais...

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC) estime que la réforme présentée par le ministre de l'éducation nationale n'est pas une *« innovation fracassante »*. Il relève cependant des *« clarifications positives par rapport aux discours antérieurs »*. Ainsi, *« les objectifs à atteindre sont définis en termes de capacités et non comme un empilage de connaissances »*. D'autre part, il est *« mis fin au faux procès entre transmission du savoir et pédagogie »*. Le SNI insiste cependant sur le fait que *« beaucoup de choses ne sont pas tranchées »*.

Pour le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), *« la seule chose qui ne soit pas totalement négative est le maintien de la référence à la notion d'éveil, même si elle est restrictive et si la démarche est souvent détournée de son vrai sens. » « Ces propositions,* ajoute le SGEN, *se préoccupent plus de satisfaire les parents et même les grands-parents en évoquant l'image d'une école qu'ils ont connue que de permettre à tous les enfants d'acquérir, à leur rythme propre, les connaissances indispensables et les moyens de les acquérir. »*

La Fédération des conseils de parents d'élèves (que préside M. Jean Andrieu) estime que ces propositions ne sont *« pas suffisantes pour rassurer »*. Elle attend notamment que le ministre mette fin à des *« silences pesants »* sur *« le rôle et la place des parents à l'école et la participation des jeunes à la construction de leur avenir »*.



SOCIÉTÉ

Les nouveaux terroristes

II. – Les orientations d'Action directe et de la Fraction armée rouge

L'assassinat de l'ingénieur général René Audran en France et de l'industriel Ernst Zimmermann en République fédérale d'Allemagne traduisent, selon les policiers, l'avènement d'un terrorisme nouveau par son degré de violence, sa cohérence idéologique et sa coordination européenne. Les itinéraires individuels des membres d'Action directe avant 1981, la plupart sans enracinement ni filiation, les prédisposaient à cette radicalisation, dont l'instrument sera la Fraction armée rouge (RAF) ouest-allemande (*le Monde* du 14 février).

Les rares partisans de l'indulgence dont bénéficièrent Jean-Marc Rouillan et ses amis lors de l'« état de grâce » assurent qu'elle a coupé Action directe de ce qui, en 1980-1981, constituait, pour l'organisation, une assise embryonnaire : la « mouvance » autonome, les mobilisations de soutien aux prisonniers... En somme, l'amnistie aurait permis d'éviter une cristallisation plus profonde, plus massive et plus durable. De fait, certains noms et quelques personnages de second plan vont disparaître de la chronique criminelle d'Action directe telle que la tissent les dossiers accumulés par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière. Cependant, tous les témoignages concordent : les principaux inculpés ne sortaient pas de prison avec un état d'esprit de « repentis ». A leurs proches, ils exprimaient alors clairement leur volonté de « *continuer le combat* ».

S'ouvre alors une période intermédiaire durant laquelle les principales figures du groupe agissent au vu et au su de tous dans des comités de lutte pour l'extension de l'amnistie. Trêve éphémère : la violence fait rapidement sa réapparition. Action directe revendique, le 31 mars 1982, le mitraillage, à Paris, de la mission d'achat du ministère israélien de la défense, puis, en juin, quelques attentats anti-américains, visant notamment des banques, alors que se tient, à Versailles, le sommet des pays industrialisés. Un degré supplémentaire est même franchi : au début de l'année 1982, Gabriel Chahine est assassiné ; assassiné par Régis Schleicher, assurent aujourd'hui les policiers, quoique, judiciairement, rien ne l'établisse.

Pourtant, les militants d'Action directe les plus connus sont encore à portée de main de la police : en pleine vague terroriste d'août 1982, les policiers parisiens interpellent Jean-Marc Rouillan et Régis Schleicher pour les relâcher, faute de preuves. Frédéric Oriach suit un chemin séparé – il refuse d'ailleurs aujourd'hui, en prison, d'être assimilé à Action directe, – en se focalisant sur le « *combat antisioniste* ». Arrêté en octobre 1982, il sera trouvé en possession d'un texte intitulé « *Palestine vivra, Palestine vaincra* », dissertant sur les « *actions antisionistes de l'été 1982* », avec l'espoir d'entrevoir, écrit-il, « *ce que nous avons ici de palestiniable* » (sic). C'est en son nom et pour sa libération que sera mené, en avril 1983, le saccage du musée de la Légion d'honneur.

Cependant, ceux qui, à partir de l'été 1982, basculent dans la clandestinité active, ne s'en tiendront pas à de telles actions qui rappellent plutôt le style des autonomes d'avant 1981. Jean-Marc Rouillan, qui, dans une interview à *Libération* le 17 août 1982, se déclare solidaire des attentats revendiqués par Action directe, fait désormais l'objet d'une « note de recherche ». C'est seulement en juillet 1984 qu'il sera à nouveau sous le coup d'un mandat d'arrêt. Entre-temps, enquêtes policières et instructions judiciaires ont progressé : c'est pour la participation à un hold-up commis en juillet 1983 dans une bijouterie parisienne que le fondateur d'Action directe est dorénavant recherché.

L'apprentissage du danger

Hold-up : ce mot résume la phase qui conduira entre 1982 et 1984 Action directe dans les bras de la RAF ouest-allemande. Les enquêteurs estiment à une quarantaine les hold-up dont le groupe serait responsable. Ces actions sont aussi une école militaire, un apprentissage du danger : elles sont souvent menées avec le même véhicule – une Renault 20 – à visage découvert et toutes armes dehors. On n'hésite plus à tirer : avenue de Villiers, place des Ternes, avenue Trudaine... Des policiers tombent et les enquêtes révèleront plus tard le nouveau visage du groupe.

Deux constantes apparaissent avec le recul : la quête de liens étrangers, d'une reconnaissance et d'alliances avec des organisations qui, ailleurs, ont pignon sur rue ; l'arrivée de nouveaux venus, inconnus jusqu'alors des services de police, tentés par l'aventure violente plutôt que par la quête d'alibis idéologiques. Ainsi des frères Halfen. Claude – l'aîné – et Nicolas arrêtés au printemps 1984, qui n'avaient, jamais fait parler d'eux jusqu'ici sinon comme « squatters ». Selon leur entourage, ils croient faire vivre l'héritage de leur père, résistant FTP. De leurs cellules de Fresnes et Fleury, ils saluèrent, *le 27 octobre 1984*, le onzième anniversaire de sa mort par une annonce dans le carnet du *Monde*, avec cette formule : « *Albert Halfen, résistant FTP, militant communiste. Son combat est toujours vivant.* »...

Ils sont aujourd'hui inculpés, aux côtés de Régis Schleicher, pour leur participation à la fusillade de l'avenue Trudaine, à Paris, en mai 1983 (deux policiers tués). Leur arrestation et leur inculpation n'auraient guère été possibles sans la collaboration d'une militante d'Action directe, tant ce renouvellement militant du groupe avait brouillé les pistes policières. Sans qu'il y ait marchandage, assure la police, Frédérique Germain, dite « Blond-Blond », aujourd'hui incarcérée à Fleury-Mérogis, donna notamment les noms des auteurs de la fusillade de l'avenue Trudaine ainsi que l'adresse de leur planque.

C'est ici qu'intervient la deuxième dimension : renouvelé, mais aussi isolé, Action directe se cherche, de 1982 à 1984, des parrains étrangers. Un parcours qui passe par l'Italie et la Belgique, avant d'aboutir en RFA. Le « modèle » italien accélère le passage à la violence armée par la venue de membres des COLP (Communistes pour la liberté des prolétaires), groupuscule issu de Prima Linea. Ces Italiens participent aux attaques à main armée d'Action directe. L'un d'eux, Ciro Rizatto, est tué par la police lors du hold-up de l'avenue de Villiers et plusieurs autres sont aujourd'hui emprisonnés. La Belgique, avec ses frontières poreuses, sert de base de repli : Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon y séjournent à plusieurs reprises, échappent aux policiers belges, à Bruxelles, en mars 1984, en prenant l'un d'eux en otage et, selon certaines rumeurs, seraient encore dans ce pays. Enfin, la RFA va s'imposer comme le *deus ex machina* de la radicalisation d'Action directe.

C'est le tournant de l'été 1984. Si le sort ne s'en était pas mêlé, il aurait pu se traduire par l'un des attentats les plus meurtriers que Paris ait connus. 23 août, 9 heures, une R 20 garée devant le siège de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) est « bourrée » d'explosifs : 24 kilos exactement. Heureusement, le dispositif de mise à feu ne fonctionnera pas, par accident. Action directe le confirmera dans un communiqué postérieur. Or, cette volonté de tuer ne sera pas du goût de tous : Nathalie Ménigon, dont la voix sera plus tard identifiée, appelle à plusieurs reprises le commissariat de quartier, Police secours et l'Agence France-Presse, afin d'alerter la police. Manifestement, elle veut empêcher le carnage, d'autant plus que les policiers de l'arrondissement, qui croient avoir affaire à un mauvais plaisant et ne prennent pas la peine de fouiller le véhicule, embarquent la R 20 pour la fourrière... où elle restera jusqu'au 27 août !

Divergences et conflits

Il y a donc eu divergences, hésitations et conflits. Dès juillet 1984, Action directe n'est plus l'Action directe d'hier : la plupart de ses membres connus étant sous les verrous, d'autres l'ont pris en main, désignent les cibles, rédigent les communiqués. Désormais, les attentats visent systématiquement des objectifs, peu ou prou liés à l'OTAN et à la défense nationale. Les textes sont rédigés dans un français approximatif, sur une machine à écrire différente de celle utilisée jusqu'au début 1984. Un discours embrouillé à prétentions théoriques fait place aux textes enflammés, tenant plutôt du tract que de la dissertation. Ainsi, tandis qu'un communiqué déclamatoire du 29 janvier 1984 dénonce « *la mafia sioniste des sociaux-démocrates* », un autre, du 12 juillet, s'en prend au « *simplisme qui ne veut voir l'impérialisme que comme un système global de surpuissance dominant tout, centralisé en un commandement général, que ce soit Washington, New-York ou Disneyland* » et à « *l'analyse contraire qui ne comprend l'impérialisme que comme une machine n'ayant des incidences ou ne pouvant être résolue qu'au quotidien* » (sic).

Cette absorption par la Fraction armée rouge (RAF) ouest-allemande sera confirmée le 15 janvier dernier par un communiqué public qui, à l'exemple de celui qui revendiquait l'assassinat de René Audran, est sans aucun doute traduit de l'allemand en français. Mais plusieurs indices prouvaient auparavant cette mutation. Des allées et venues à Paris de jeunes Allemands avaient suscité l'intérêt de policiers français. Ainsi d'Ingrid Barabass, âgée de trente-trois ans, qui séjournera début janvier dans la capitale qu'elle connaît d'ailleurs fort bien. Elle fut arrêtée, en effet, en mai 1980, avec quatre autres membres de la RAF, dans un appartement du quartier Latin, extradée vers la RFA et condamnée à quatre ans d'emprisonnement. Libérée en juin 1984, sa venue en France fut l'occasion de filatures où les policiers accumulèrent les photographies. Au centre de ce travail de renseignements, la recherche d'Inge Viett, âgée de quarante ans, dernière « grande figure » en liberté de la RAF, évadée à deux reprises de la prison pour femmes de Berlin-Ouest et qui se signala en France le 4 août 1981. Ce jour-là, circulant à motocyclette dans Paris, elle blesse grièvement un gardien de la paix qui voulait l'interpeller parce qu'elle roulait sans casque.

A-t-elle organisé la fusion avec un terrorisme français, tenu pour mineur par une RAF aux longues traditions de repli sur le territoire français ? Les policiers s'interrogent aussi sur le rôle joué par Jean Asselmayer, âgé de quarante ans, conseiller d'éducation populaire, arrêté le 13 décembre 1984, lors de la dernière grande opération de police contre Action directe. Inculpé d'association de malfaiteurs, celui-ci refuse, dans sa prison, d'être assimilé au groupe terroriste. Mais son passé ne manque pas de susciter des questions : il fut dans les années 70, l'artisan principal du comité français de soutien aux avocats de la RAF, notamment Klaus Croissant et ceux qui l'ont connu alors le présentent comme un défenseur des thèses de la « bande à Baader ».

Derrière la RAF...

Le paysage a donc changé. Les desperados d'Action directe ont trouvé la cohérence idéologique, militaire et internationale qu'ils recherchaient. Derrière les barreaux, l'évolution des principaux prisonniers, notamment Schleicher, en témoigne : d'une grève de la faim aux ambitions « démocratiques » – être reconnus comme prisonniers politiques – durant l'automne 1984, on est passé, en janvier, à une grève de la faim, en solidarité avec les prisonniers de la RAF. Dans le même ordre d'idées, de nouveaux avocats font leur apparition dans les dossiers des inculpés d'Action directe. Ainsi, Bernard Ripert, du barreau de Grenoble, ancien maoïste établi en usine qui connut, comme militant, Mohand Hamami...

La pièce est connue. Le décor est planté. Reste à en retrouver les acteurs. Dans ce domaine, les policiers français qui regardent parfois avec un œil critique l'équipement informatique de leurs collègues ouest-allemands, jugé trop lourd, et qui parient sur les méthodes classiques de police criminelle, ont quelques renseignements. Mais leur enquête semble paradoxalement desservie par les nombreuses « prises » réalisées en 1984 : l'information en amont étant ici, le nerf de la guerre, il est toujours nécessaire de tenir quelques fils, donc de laisser en liberté des personnes repérées.

« *Peut-être a-t-on, cette fois, tiré trop de fils* », se demande un policier. Comme d'autres, magistrats, militaires ou hommes politiques, il ne cache pas son inquiétude. Cette accumulation récente d'attentats en France, en RFA, en Belgique, au Portugal ou même en Espagne, visant des objectifs militaires, au nom d'une « *guérilla ouest-européenne* » contre « *l'homogénéisation des états européens sous le contrôle de l'OTAN* », laisse le champ libre aux hypothèses les plus variés, loin de la simple relation des faits. « Action directe *a été récupéré par la RAF*, conclut un magistrat. *Mais la RAF, par qui ?* »

BERTRAND LE GENDRE
et EDWY PLENEL.

LA PROCÉDURE D'EXTRADITION D'UN MILITANT ITALIEN D'EXTRÊME GAUCHE

Un nouveau test pour le gouvernement

M. Massimo Sandrini, le militant d'extrême gauche italien dont Rome réclame l'extradition, a comparu mercredi 13 février devant la chambre d'accusation de Paris. Première étape d'une procédure qui prendra du temps, l'audience a simplement consisté, pour le représentant du parquet, M. Emile Robert, et le président, M. Jean Pascal, à s'assurer de l'identité de M. Sandrini, étudiant en architecture, né à Milan le 17 octobre 1959. La justice italienne l'accuse de complicité d'homicide et de tentative d'homicide. Concrètement, le parquet général de Milan lui reproche d'avoir participé, le 14 juin 1977, dans cette ville, à une manifestation d'« autonomes », au cours de laquelle une fusillade avait éclaté. Un policier avait été tué. Deux autres avaient été blessés, ainsi que des manifestants. Au lendemain de l'événement, la presse italienne avait publié les photos de deux autonomes en train de tirer.

Me Jean-Pierre Mignard, l'avocat de M. Sandrini, nie que celui-ci soit l'un des deux tireurs. Son client, dont il a demandé la mise en liberté, avait cependant été condamné après cette manifestation, et il était accusé d'avoir été un élément particulièrement dur. Rendu à la liberté après plus de trois ans passés en prison, il avait été à nouveau condamné, par contumace cette fois, à neuf ans et onze mois d'emprisonnement. Au terme d'une procédure à rebondissements, la justice italienne avait estimé trop légère la peine qui lui avait d'abord été infligée.

Recherché en Italie, M. Sandrini, serait arrivé en France l'été dernier. Il ne se cachait pas et c'est fortuitement, affirme-t-on au ministère de l'intérieur, que des gardiens de la paix l'ont interpellé à Paris dans la nuit du 8 au 9 février. Son arrestation n'est donc pas le fruit du zèle de policiers cherchant à mettre le gouvernement en difficulté. Il n'a pas non plus été interpellé délibérément sur ordre venu du ministère de l'intérieur, dans l'espoir de décrisper les relations franco-italiennes, même si son arrestation a contribué au réchauffement diplomatique entre les deux pays observé ces jours derniers.

Deux voies de recours

Le hasard ayant servi les desseins du gouvernement italien, le cas de M. Sandrini fait aujourd'hui figure de test. Sera-t-il extradé ? Il faudrait, pour cela, que la chambre d'accusation donne d'abord son feu vert. Elle n'examinera pas avant trois semaines la demande détaillée de l'Italie, qui permettra de préciser certaines accusations encore vagues. Cette demande ne lui est pas encore parvenue et elle devra, au préalable, être traduite en français. Il s'était écoulé deux mois, en 1982, entre l'arrestation de M. Oreste Scalzone, aujourd'hui porte-parole des Italiens réfugiés en France, et l'avis favorable de la chambre d'accusation. La procédure, quoique relativement simple, exige généralement plusieurs audiences espacées d'une semaine au moins.

Chaque fois qu'elle a eu à se prononcer sur le sort de militants d'extrême gauche à qui la justice italienne reprochait des faits aussi graves que ceux dont M. Sandrini est accusé, la cour de Paris a émis un avis favorable. Le seul espoir qui reste à celui-ci, réside, de ce fait, dans la manière dont la justice italienne qualifie les infractions qui lui sont reprochées. S'il s'agit, comme l'espère son avocat, d'un « concours moral » apporté au meurtre du policier milanais, il a une chance d'échapper à l'extradition. Cette notion de « concours moral » n'existe pas, en fait, en droit français et la chambre d'accusation de Paris s'était opposée, pour cette raison, en mars 1984, à l'extradition d'un autre militant d'extrême gauche italien, M. Claudio Cerica.

Si, au contraire, l'avis de la chambre d'accusation est positif, il resterait à M. Sandrini deux voies de recours, l'une devant la Cour de cassation, l'autre devant le Conseil d'État, recours considérés comme suspensifs depuis que la gauche est au pouvoir en France. Au terme de cette procédure, qui peut durer des mois, M. Laurent Fabius, juridiquement, M. François Mitterrand, effectivement, auront à décider de son extradition, une décision qui risque de diviser à nouveau le gouvernement, comme il le fut au mois de septembre 1984 lorsque l'Espagne réclamait sept séparatistes basques, dont trois lui furent finalement livrés.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Un Basque espagnol interpellé.* – Un membre présumé de l'organisation séparatiste basque-espagnole ETA-militaire, M. Miguel Garcia, a été appréhendé, le mercredi 13 février, à Bayonne. Il était en possession d'une arme de petit calibre.

LES « CELLULES COMMUNISTES COMBATTANTES »

Un axe franco-belge

Bruxelles. – L'effet des treize attentats commis en Belgique par les mystérieuses Cellules communistes combattantes (CCC) depuis le 2 octobre dernier a été d'autant plus spectaculaire que ce pays n'avait pas vraiment connu jusqu'alors de terrorisme interne. « *Les actions de la guérilla révolutionnaire ne sont jamais dirigées contre le peuple mais toujours contre les ennemis du peuple* », déclaraient les CCC dans un premier communiqué frappé d'une étoile rouge, annonçant « *la lutte armée contre la bourgeoisie impérialiste* ».

A Bruxelles, l'extrême gauche était rebelle jusqu'alors à la violence criminelle. Pas de mouvement autonome structuré ou de squatt subversif en Belgique. Une tentative d'attendat le 26 juin 1979 contre le général Haig, commandant en chef des forces de l'OTAN, revendiqué par un hypothétique commando Vengeance et Liberté, fut une alerte sans lendemain. Le calme relatif, troublé seulement en 1983 par quelques actions antisémites, expliquait l'absence de dispositif antiterroriste concret et le Groupe inter-force antiterroriste (GIA) sommeillait depuis sa création, en 1983, après l'attentat contre la synagogue de Bruxelles. La Belgique avait pu apparaître, en raison de ce relâchement policier, comme un refuge logistique pour de nombreuses organisations étrangères : les GARI (Groupes d'action d'action révolutionnaire internationaliste) pendant le franquisme, les réfugiés antititistes et l'ETA, ces dernières années, ou encore récemment Action directe.

D'où la tentation des autorités politiques et judiciaires belges de voir dans les attentats d'aujourd'hui une intervention étrangère. La rhétorique des CCC, en effet, n'est pas très éloignée de celle d'Action directe. Pourtant, les références précises des communiqués à la situation politique belge, la connaissance du terrain révélée par les attentats et les distributions de tracts de soutien, tout récemment dans plusieurs cafés de Bruxelles, remettent en question la thèse d'un terrorisme de pure importation. Le bulletin « *Ligne rouge* » d'une imprimerie « *anti-impérialiste* » clandestine passe, entre autres « *nouvelles du front* », les communiqués des CCC..

De notre envoyé spécial

Les CCC, en tout cas depuis octobre, montrent une détermination grandissante. L'organisation est apparue, au fil des attentats, très structurée. Aux six premiers attentats à caractère artisanal contre des sociétés multinationales et des partis politiques belges a succédé, le 11 décembre, une action plus spectaculaire contre les oléoducs de l'OTAN. Six engins explosifs sont, en effet, été déposés en une heure dans une zone de 50 km sur 100.

Certaines des vannes d'accès à ces pipelines, signalées en pleine campagne par un simple panneau, ont un usage mixte, civil et militaire. Or, les CCC, qui s'étaient engagées à ne jamais s'en prendre à des objectifs civils, se sont attaquées aux vannes exclusivement utilisées par des militaires. Ce qui suppose, au moins, une connaissance approfondie du dispositif. « *Nous n'avons pas affaire à des amateurs* », a déclaré, après cet attentat, M. Jean Gol, ministre de la justice.

Un imprimeur « anti-impérialiste »

Une étape supplémentaire a été franchie avec le dernier attentat, le 15 janvier : une voiture piégée qui avait été volée depuis le mois de septembre à Bruxelles, explosait devant un centre culturel et administratif de l'armée américaine. Deux soldats ne durent la vie sauve qu'à la rapidité de leur fuite à la vue de la voiture suspecte. « *L'action de ce matin, la plus complexe et la plus offensive que nous ayons menée*, annonce le communiqué des CCC, *clôture notre campagne anti-impérialiste (...) et c'est la qualité évidente de l'objectif qui a déterminé notre décision d'y porter la première attaque pouvant blesser ou tuer des militaires yankees et leurs complices.* »

Une seconde campagne – qui fait redouter le pire – est annoncée : « *La vie humaine*, déclarent les terroristes des CCC, *n'est pas un obstacle en soi (...) Elle ne revêt aucun caractère sacré*. »

On ne dispose, pour l'instant, d'aucune piste sérieuse. L'opération de perquisitions, dite « opération Mammouth », menée dès le 19 octobre dans les milieux d'extrême gauche par le GIA n'a guère fait avancer l'enquête. Près de cent cinquante personnes interpellées ont été relâchées. Cette vaste opération n'eut pour résultat tangible que l'avis de recherche lancé contre Pierre Carette, « *le témoin numéro un* » d'après la justice, dans cette affaire.

Un témoin qui, sans être inculpé, a des allures de suspect : né le 21 septembre 1952 à Charleroi – la région de ces cheminots auxquels les CCC ont rendu hommage dans un communiqué pour leurs grèves de 1983 – Pierre Carette a été étudiant aux Beaux Arts à Bruxelles. Il devint, dans les années 80, imprimeur « *anti-impérialiste* ». Il anima, notamment à Bruxelles, un éphémère groupe de soutien aux prisonniers de la RAF (Fraction armée rouge). Il était connu pour provoquer de manière violente les forces de l'ordre en fin de manifestation. En 1982, alors qu'il circulait sur l'autoroute du Nord, en France, en compagnie de Nathalie Ménigon, membre d'Action directe, et aujourd'hui recherchée, il eut un accident. On découvrit dans sa voiture quinze mille tracts signés Action directe, la plupart provenant de son imprimerie. Enfin, la même année, il distribuait dans les radios libres de Bruxelles une revue révolutionnaires, *Subversion*, où il était question de l'attaque à Toronto (Canada), de la firme Litton, celle-là même qui a été l'objet, le 2 octobre, d'un premier attentat des CCC.

C'est beaucoup pour un personnage en fuite depuis des mois. C'est peu pour une enquête, qui, apparemment, est au point mort. La police, désarmée, rejette la responsabilité sur d'autres. Du côté belge, on murmure que Carette pourrait bien être en France. Les policiers français, en revanche, veulent croire que Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon seraient de l'autre côté de la frontière. Un hebdomadaire français annonçait même, récemment, l'arrestation – manquée – en Belgique de Michel Lapeyre, ancien des GARI qui serait toujours membre d'Action directe. Une information qualifiée, de source sûre, de fantaisiste : la perméabilité de la frontière franco-belge apparaît, dans ces conditions, comme la seule certitude de l'enquête.

NICOLAS BEAU.

مكرر من الاصل

INFORMATIONS « SERVICES »

LES PUBLICATIONS DE « LA DOCUMENTATION FRANÇAISE »

Le Courrier des pays de l'Est (nº 288). – Les robots industriels dans les pays de l'Est : URSS, Bulgarie, Hongrie, RDA, Tchécoslovaquie.

Economie prospective internationale (nº 19). – Apprendrons-nous jamais à gérer l'économie mondiale ? L'autre Corée. Les échanges mondiaux d'invisibles.

Notes et Etudes documentaires (nº 4765). – Le thatchérisme, doctrine et action.

Notes et Etudes documentaires (nº 4766). – La politique rurale de la Chine.

Notes et Etudes documentaires (nº 4767). – L'URSS et l'Europe de l'Est en 1983-1984.

Maghreb-Machrek (nº 105). – La recherche scientifique dans les pays arabes.

Problèmes d'Amérique latine (nº 74). – Trois points de vue latino-américains sur la question de l'endettement.

Problèmes politiques et sociaux (nº 502). – La réforme de l'école en URSS.

Le débat sur l'école. – Éléments de réflexion pour la France et l'étranger : Etats-Unis, Japon, RFA, URSS. (*Problèmes politiques et sociaux* nº 504).

Problèmes politiques et sociaux (nº 505). – L'agriculture méditerranéenne et l'élargissement de la CEE.

SPORTS

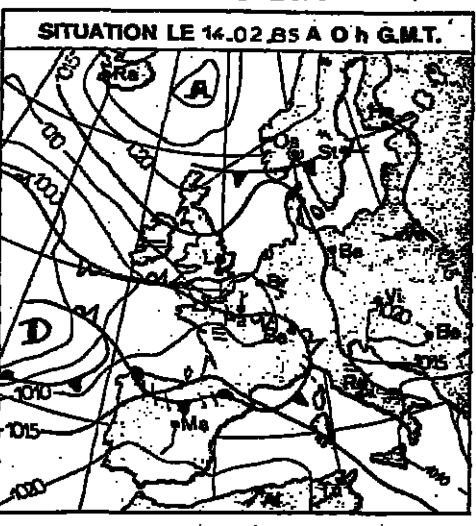
● AUTOMOBILISME : *Monaco débouté.* – Le tribunal de grande instance de Paris a débouté mercredi 13 février l'Automobile club de Monaco (ACM) qui avait assigné la Fédération internationale automobile (FIA) à propos du Grand prix de Monaco de formule 1. L'ACM demandait le rétablissement de son Grand prix au calendrier du championnat du monde en 1985. Celui-ci en avait été exclu après la décision des organisateurs monégasques de renouveler le contrat de retransmission télévisé du Grand prix avec la chaîne américaine ABC. La FIA est propriétaire des droits de télévision des grands prix de formule 1.

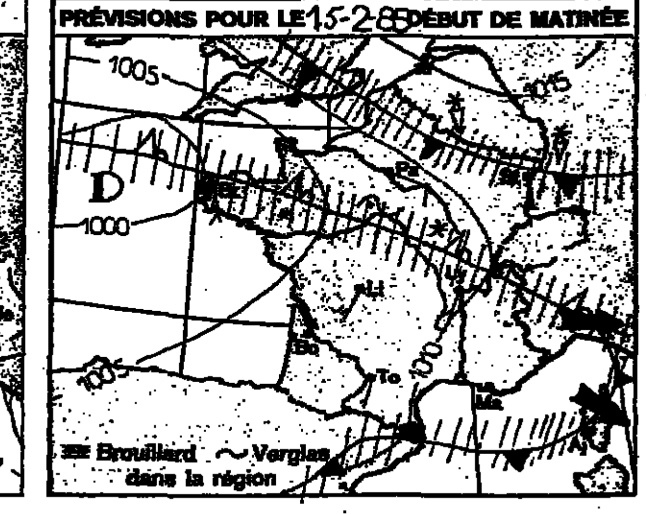
● TENNIS : *Noah battu à Delray Beach.* – Trois surprises ont marqué, mercredi 13 février, les quarts de finale des championnats internationaux de Delray Beach (Floride). Le Tchécoslovaque Tomas Smid a battu Yannick Noah 6-3, 6-3, 7-5 ; l'Américain Scott Davis a éliminé le Suédois Stefan Edberg 6-1, 6-4, 7-5 ; le Suédois Jan Gunnarsson a éliminé l'Américain Vitas Gerulaitis 2-6, 6-3, 6-4, 6-2.

L'Américain Tim Mayotte a battu son compatriote Mike Leach 6-2, 6-3, 6-2. Les demi-finales opposeront Gunnarsson à Mayotte et Smid à Davis.

Dans le tournoi féminin, la Canadienne Carling Basset a battu en quart de finale la Tchécoslovaque Hana Mandlikova 7-5, 6,2.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 février à 0 heure et le vendredi 15 février à 24 heures.

Les hautes pressions centrées sur l'Angleterre continuent de diriger de l'air froid vers l'Allemagne. Les perturbations atlantiques vont circuler de l'océan vers la Méditerranée, ramenant de l'air doux sur la France.

Vendredi, en bordure des frontières du Nord-Est, des Ardennes au nord des Vosges, persistance du temps froid avec belles éclaircies, – 5 degrés à – 8 degrés le matin, – 1 degré à – 2 degrés dans la journée.

Sur une large bande allant de la Normandie au Bassin parisien, à la Champagne, à l'Orléanais et à la Franche-Comté, temps nuageux frais en début de matinée, – 1 degré à + 1 degré, et passagèrement neigeux ou pluvieux. Des plaques de verglas se formeront encore localement. La température montera jusqu'à 3 degrés à 5 degrés. Il neigera vers 1 200 mètres.

Sur la moitié sud-est et le Centre, temps doux et pluvieux avec 4 degrés à 8 degrés le matin de la Bretagne au Languedoc et 10 degrés à 15 degrés l'après-midi, toujours du Nord-Ouest au Sud-Est.

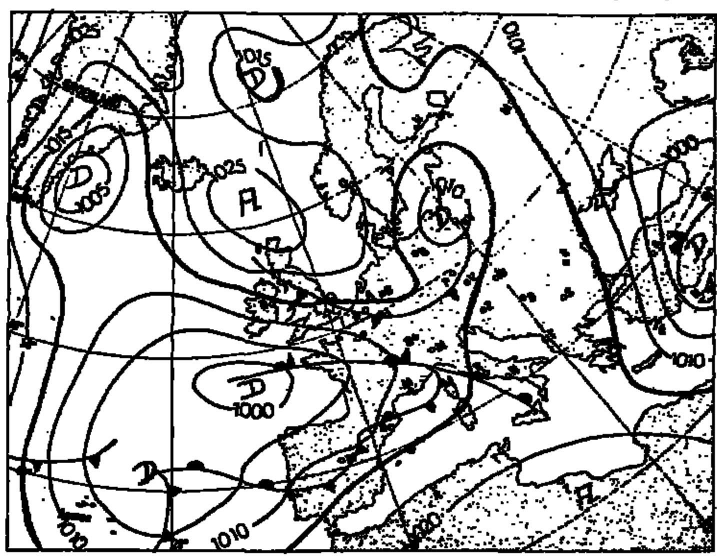
Neige en montagne vers 1 500 mètres.

Au cours du week-end, une nouvelle offensive du froid va se développer à partir du Nord et gagnera la moitié du pays.

Samedi, temps maussade en montagne, neige sur les Vosges et le Jura à toutes altitudes. Pluie sur le Massif Central et les Pyrénées jusqu'en moyenne montagne. Sur les Alpes, pluie jusqu'à 1 200 mètres, neige au-dessus.

Dimanche, rétablissement d'un temps très feid mais avec éclaircies sur les Vosges et le Jura. Neige sur les Alpes et le Massif Central à des altitudes progressivement de plus en plus basses. Sur les Pyrénées, toujours du temps doux et humide avec de la pluie jusqu'à 1 200 mètres et des chutes de neige plus haut.

PRÉVISIONS POUR LE 15 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, était, le mercredi 14 février, à 7 heures, de 1 015,7 millibars, soit 758,1 millimètres de mercure.

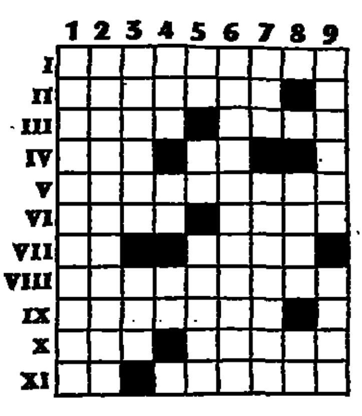
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 février ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14 février) : Ajaccio, 11 et 8 degrés; *Biarritz, 15 et 9*; Bordeaux, 12 et 8; Bourges, 5 et 4; Brest, 10 et 5; Caen, 2 et 0; Cherbourg, 3 et – 2; Clermont-Ferrand, 9 et 7; Dijon, 1 et 0; Grenoble-St-M.-H., 2 et 0; Grenoble-St-Geoirs, 6 et 3; Lille, – 1 et – 4; Lyon, 6 et 4; Marseille-Marignane, 14 et 5; Nancy, – 6 et – 6; Nantes, 9 et 5; Nice-Côte d'Azur, 7 et 4; Paris-Montsouris, 4 et 1; Paris-Orly, 3 et 0; Pau, 16 et 8; Perpignan, 18 et 8; Rennes, 2 et 2; Strasbourg, – 5 et – 10; Tours, 5 et 3; Toulouse, 14 et 6; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9; Amsterdam, – 1 et – 12; Athènes, 16 et 6; Berlin, – 2 et – 12; Bonn, – 2 et – 10; Bruxelles, – 3 et – 10; Le Caire, 28 et 18; Iles Canaries, 21 et 12; Copenhague, – 3 et – 11; Dakar, 26 et 18; Djerba, 21 et 11; Genève, 5 et 1; Istanbul, 0 et – 5; Jérusalem, 22 et 7; Lisbonne, 16 et 14; Londres, – 1 et – 7; Luxembourg, – 7 et – 9; Madrid, 12 et 9; Montréal, 5 et 0; Moscou, – 13 et – 23; Nairobi, 25 et 15; New-York, 4 et 1; Palma-de-Majorque, 18 et 5; Rio-de-Janeiro, 35 et 27; Rome, 8 et 1; Stockholm, – 6 et – 21; Tozeur, 23 et 11; Tunis, 17 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3903



HORIZONTALEMENT

I. Pratique qui mortifie plus qu'elle ne fortifie. – II. Retraite dépourvue de quiétude. – III. Port maghrébin. Pour un Robinson peu expansionniste. – IV. Sujet de *Méditations. Bruiteur discret.* – V. Sans passé ni avenir. – VI. Son homonyme peut être aussi persan. Bourguignon qui enfanta une Marseillaise. – VII. Démonstratif. Ses pages ne manquent pas d'effronterie. – VIII. Des chiffres et des lettres. – IX. Terrestre domaine des chérubins. – X. Groupement économique. Compris dans les effectifs. – XI. Préposition. Châtiment qui n'est pas administré sans fondement.

VERTICALEMENT

1. Epoque printanière marquant l'apparition des boutons. – 2. Qui se rapportent à des êtres hautement spirituels. – 3. Sortit impétueusement ou douloureusement. Connut la disette sous Attila. – 4. Travelo. Interjection. Bon numéro. – 5. Personnel. Dans les pommes. Bois à la coupe. – 6. Un jeu de cartes peut les révéler. – 7. Présent ou absent, selon la qualité de l'huître. Molestés. – 8. Le pommier y porta le fruit du péché. Article. – 9. Septième ciel. Pas forcé.

Solution du problème nº 3902

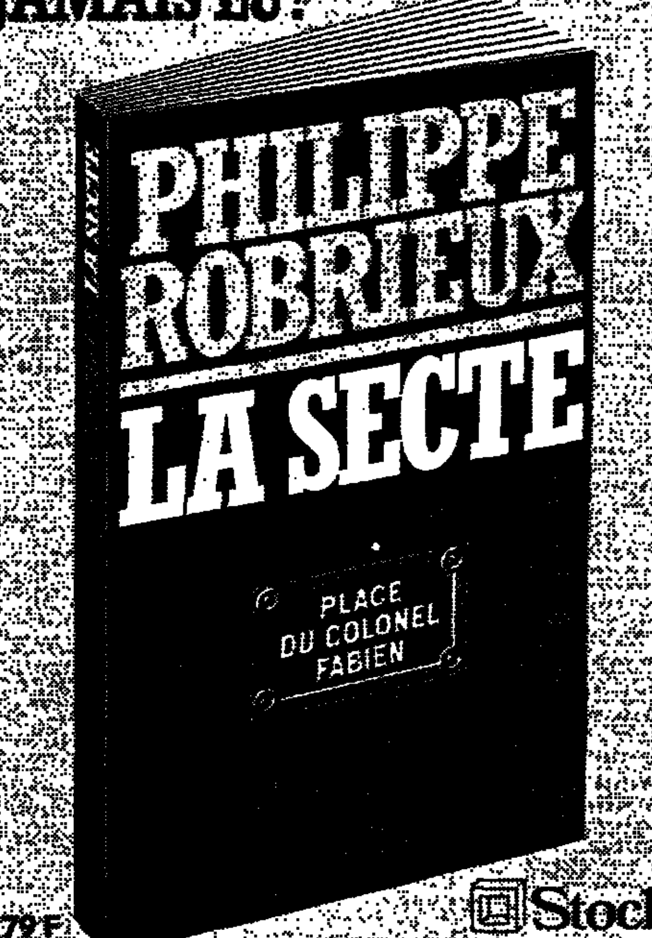
Horizontalement

I. Maréchaux. – II. Orateurs. – III. Recaler. – IV. Soi. Arène. – V. Upas. Eau. – VI. Raleur. VR. – VII. Egermage. – VIII. Régate. – IX. Su. Lits. – X. Leur. Anes. – XI. Etrenne.

Verticalement

1. Morsure. Ile. – 2. Aréopage. Et. – 3. Raciale. Sur (sûr). – 4. Eta. Serrure. – 5. Cela. Ume. – 6. Huer. Raglan. – 7. Arrée. Gaine. – 8. Us. Navette. – 9. Peur. Esse.

GUY BROUTY.



EN BREF

CONGRÈS

LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR. – La 29ᵉ journée de la Ligue française d'hygiène mentale (LFHM) aura lieu le 1ᵉʳ mars à Paris. Des spécialistes étudieront les aspects théoriques et pratiques actuels du traitement des douleurs.

★ **Inscriptions : LFHM, 11, rue Tronchet, 75008 Paris. Tél. : (1) 266-20-70.**

CONCOURS

CHASSIS ET MAQUETTES. – Le ministère de la jeunesse et des sports lance un concours de maquettes sur dioramas sur le thème l'Automobile française d'hier à demain. Les œuvres retenues seront présentées au public du 30 mars au 8 avril 1985 dans le cadre du VIᵉ Salon international de la maquette et du modèle réduit. Un premier prix d'une valeur de 8 000 F et des prix complémentaires récompenseront les lauréats. Pour participer, il faut avoir entre quinze et vingt-cinq ans. Date limite d'inscription : le 1ᵉʳ mars.

★ **Ministère de la jeunesse et des sports, 78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris CEDEX. Tél. : (1) 828-40-00, poste 2712.**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 FÉVRIER

« Les Seldjoukides », 14 h 30, salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V (Paris et son histoire).

« Les ateliers de fabrication de l'Hôtel de la monnaie », 14 h 30, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« La duchesse d'Orléans à la prison Belhomme sous la Terreur », 15 heures, devant Monoprix du métro Ledru-Rollin (Messer).

« Du canal Saint-Martin à l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, métro Bonsergent (Paris pittoresque).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

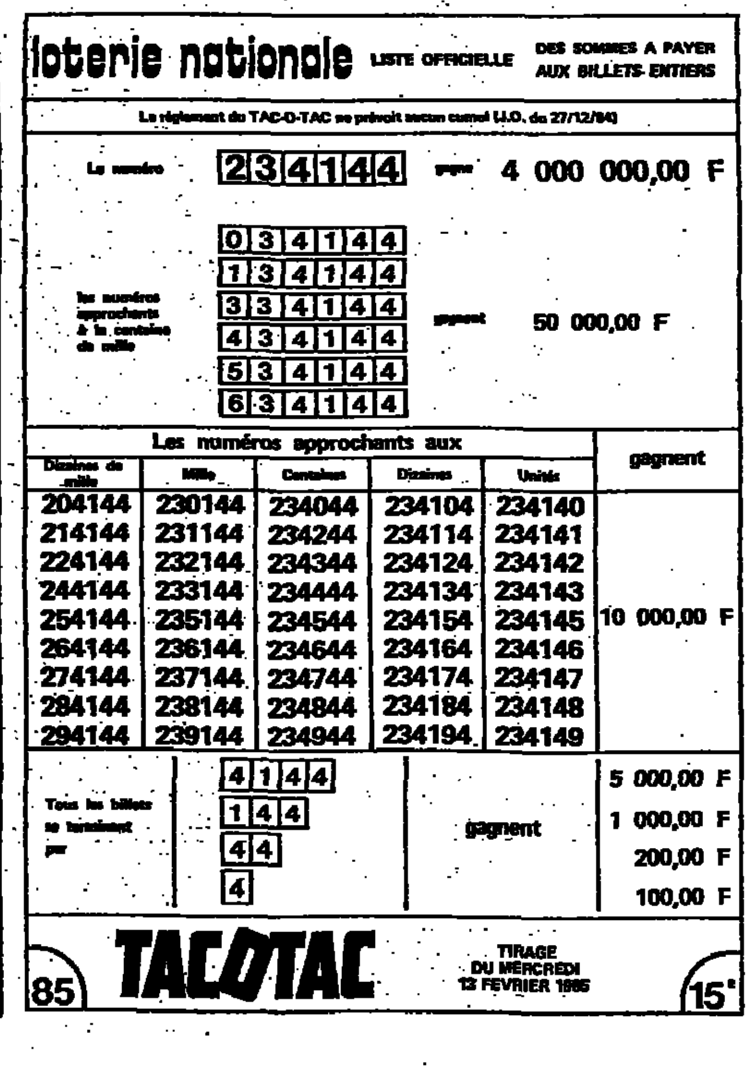
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	711	F. 600	6	116	F. 600
	4 887	2 000		3 276	2 000
	7 051	2 000		17 966	10 000
	61 311	10 000		26 396	10 000
				143 216	1 000 000
2	82	200	7	17	200
	6 702	2 000		197	600
3	3	100		487	600
	873	600		817	700
	4 503	2 100		6 617	2 200
	6 243	2 100		02 617	10 200
	04 813	10 100		82 007	10 000
	97 593	10 100	8	8	100
4	14	200		008	600
	034	500		528	600
	844	500		898	600
	814	700		8 768	2 100
	864	600	9	219	600
	894	500		289	500
	944	500		619	500
	38 294	10 000	0	10	200
	89 674	10 000		20	200
5	035	500		840	500
	1 115	2 000		24 260	10 000
	2 015	2 000			
	201 735	4 000 000			

LOTO Nº 07 TIRAGE DU MERCREDI 13 FEVRIER 1985

1 7 15 17 20 22 – 25 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 20 ET SAMEDI 23 FEVRIER
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

85 TRANCHE DE G. HAENDEL 14ᵉ
TIRAGE DU MERCREDI 13 FEVRIER 1985



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/84)

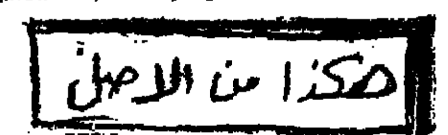
Le numéro 234144 gagne 4 000 000,00 F

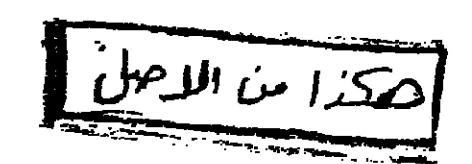
Les numéros approchants à la centaine de mille : 034144, 134144, 334144, 434144, 534144, 634144 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
204144	230144	234044	234104	234140	10 000,00 F
214144	231144	234244	234114	234141	
224144	232144	234344	234124	234142	
244144	233144	234444	234134	234143	
254144	235144	234544	234154	234145	
264144	236144	234644	234164	234146	
274144	237144	234744	234174	234147	
284144	238144	234844	234184	234148	
294144	239144	234944	234194	234149	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4144	5 000,00 F
	144	1 000,00 F
	44	200,00 F
	4	100,00 F

85 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 13 FEVRIER 1985 15ᵉ


هكذا من الاصل



Le Monde des livres

Les absences et les secrets de J.-M. G. Le Clézio


N.R.F.

Quelques jours avant la parution de son nouveau livre, le Chercheur d'or (que Bertrand Poirot-Delpech analysera la semaine prochaine), nous avons rencontré J.-M. G. Le Clézio, romancier secret, qui rompt rarement le silence, dont il a fait sa protection contre ce qu'il nomme « les méfaits de la notoriété ».

MÊME s'il accepte une entrevue et s'y prête de bonne grâce, rencontre-t-on jamais J.-M. G. Le Clézio, cet écrivain qui signe de trois initiales ressemblant à un code ? Il pourrait être un héros de roman, espion ou extraterrestre, qui refuserait de se montrer, mais dont chacun évoquerait le mystère et la beauté. De fait, Jean-Marie Gustave Le Clézio – le code ne cache que des prénoms – est étrangement beau. Il semble échapper au temps, en dépit de ses quarante-quatre ans, avec sa blondeur sans fadeur, son regard bleu et la sévérité de sa coupe de cheveux, tempérée par la douceur de son sourire. Sa courtoisie et son élégance ne souffrent aucun manquement ; pas un soupçon de familiarité ni de laisser-aller.

Il montre, à l'évidence, peu de goût pour la conversation mondaine, les ragots ou les anecdotes, mais pourrait parler jusqu'à épuisement de ses passions et de ses indignations. C'est un extraordinaire conteur qui sait rythmer son récit, tenir en haleine son interlocuteur. En une heure, on passe de Madagascar à l'Amérique du Nord et au Mexique, d'une république éphémère du début du dix-huitième siècle, où l'esclavage était aboli, aux Indiens exterminés par les colons, dont Le Clézio se plaît à retrouver la trace dans les archives des Etats américains. *« J'aime les archives,* dit-il. *En consultant les documents, j'ai l'impression de voir vivre des gens. Dans chaque écriture, je retrouve les caractéristiques d'une époque. »*

La recherche est la partie de son travail qui l'amuse le plus. Il y consacre, pour chaque livre, plusieurs années. Ensuite, il rédige en quelques mois. *« Je n'ai pas le sentiment de travailler beaucoup,* précise-t-il. *Je n'ai pas besoin de refaire trente-six fois la même chose. Je ne souffre pas pour écrire... C'était différent quand je devais composer des dissertations, car j'étais, et je reste, incapable de construire un plan. »* Il n'ignore pas que beaucoup d'auteurs s'imaginent avoir été des enfants prodiges. Aussi répugne-t-il à dire qu'il écrit depuis toujours. Pourtant il a su écrire avant de pouvoir lire *« parce que cela ressemblait à du dessin, et que j'adorais dessiner. Je n'ai d'ailleurs pas cessé... »*

« Les écrivains se prennent pour des gens importants »

Vers l'âge de huit ans, Jean-Marie Le Clézio commença ses premiers romans. *« C'était comme un jeu. Je faisais lire mes histoires à mes cousins, à mes amis. Chacun donnait son avis, demandait une correction, un ajout, un éclaircissement. J'en tenais compte, comme les conteurs qui modifient leurs récits en fonction des participants. Quand on publie, cet aspect ludique disparaît. C'est pour cela, je pense, que les écrivains sont souvent des gens mélancoliques, au sens fort de ce mot. »* Malgré ses craintes, un jour de 1963, il a envoyé un manuscrit, par la poste, chez Gallimard. C'était *le Procès-Verbal*, qui obtint le prix Renaudot et un succès immédiat. *« Mais j'ai eu la chance d'habiter Nice et d'y être resté. A Paris, je crois que j'aurais mis plus de temps à m'apercevoir de l'inutilité des mondanités et du gaspillage d'énergie qu'elles représentent. »*

Le Clézio, sans se demander s'il allait ainsi nuire à sa « carrière », a fui ce *« culte de l'écrivain »* dont on est si friand aujourd'hui. *« Ce phénomène a été aggravé par l'image, la photo puis la télévision, mais il n'est pas nouveau. Il suffit de voir Byron. Depuis longtemps, les écrivains se prennent pour des gens importants. Heureusement, le livre est là pour ébranler cette conviction. Le lecteur a plus d'importance que l'auteur. »*

La morale de Le Clézio tient en quelques principes simples : préserver son temps pour le travail – il en est à son dix-septième livre publié, en vingt-deux ans ; – produire pour d'autres raisons que pour faire parler de soi – *« moi,* dit-il *j'aimerais écrire pour déranger les gens, pour les rendre plus présents à tout ce qui se passe, hier ici, aujourd'hui là, en Ethiopie par exemple » ;* – rester où l'on est et se refuser à tout ce qui sclérose. Il n'est cependant pas un sédentaire rêvant sa vie dans sa chambre. Il prend plaisir au voyage, à la découverte, et même à l'enseignement, qu'il pratique de temps en temps, aux Etats-Unis : *« J'apprécie les étudiants américains. Ce sont parfois aussi des aventuriers... Ce pays a la chance de ne pas être atteint par le centralisme qui fige la France. »*

Le Clézio se sentirait-il breton plutôt que français, lui qui porte le nom d'un village du Morbihan ? *« Non, la famille de mon père a émigré à l'île Maurice au dix-huitième siècle, et, bien que je sois né à Nice, culturellement je me sens mauricien, c'est-à-dire entre deux mondes, le développé et le pauvre. J'ai la double nationalité, française et mauricienne. »* De l'époque de la domination britannique sur l'île Maurice, les Le Clézio ont gardé l'habitude de manier l'anglais aussi bien que le français. Toutefois, Jean-Marie Gustave a toujours écrit en français. *« C'est un véhicule, comme le latin autrefois. Il n'était pas alors nécessaire d'aller s'agenouiller à Rome. Il n'est pas plus indispensable aujourd'hui de le faire à Paris. »*

Le Clézio ne semble pas menacé d'allégeance, bien qu'il fasse état d'une certaine *« peur de se laisser séduire par le bruit de la notoriété ».* Il sait aussi qu'on ne peut pas échapper aux étiquettes, et que son silence, son absence de la mondanité parisienne, sont devenus, malgré lui, des arguments de promotion. *« Mais moi, je me dis toujours qu'on pourrait me refuser un manuscrit, et, quand je décide de l'envoyer, c'est là la vraie souffrance. J'ai la tentation de le mettre de côté pour le refaire. Parfois, je garde des textes dans mes tiroirs. J'en ai même jeté. J'ai connu un savetier qui avait ce problème-là. Néanmoins, j'ai le sentiment de mieux voir qu'il y a vingt ans ce qui est complaisant, d'avoir un certain savoir-faire. »*

« Ce savoir-faire ne m'ennuie pas, bien au contraire, conclut J.-M. G. Le Clézio. *Devenir homme de lettres, ce serait gênant, déplaisant. Mais écrivain, c'est un métier, au sens le plus ancien. Quand je dis écrivain, je pense tout de suite écrivain public. Puis je pense stylo, papier... On a de plus en plus de mal à trouver de beaux papiers, pas trop blancs. C'est un travail assez minutieux. Un écrivain est quelqu'un qui a des manies de petit artisan, de fabricant de bijoux. C'est une profession très manuelle. On passe son temps à avoir des problèmes de rapiéçage et d'assemblage, comme un cordonnier. Seulement, les chaussures, on sait à quoi ça sert. Les livres... moi je ne suis pas très sûr. Pourtant, il y a des peuples qui se passent de chaussures et pas de conteurs. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

« Comme le vol d'un oiseau »

Les Editions *Autrement* feront paraître fin mars un dossier sur la création littéraire : *Ecrire aujourd'hui.* De nombreux auteurs lui ont apporté leur contribution. Nous publions, ci-dessous, un extrait du texte de Le Clézio.

[....] [Les livres] se joignent les uns aux autres, ils disent tous une seule chose, ils ne sont tous qu'un seul texte très long, avec des lettres, des images, des discours, des dialogues, des rêves écrits, des interrogations, des énigmes. Maintenant je sais que je ne peux pas finir d'écrire et de lire ce livre. Il m'emmène à travers toutes sortes de temps, toutes sortes de lieux. Je ne suis plus seul. C'est dans moi, du fond de moi, cela travaille, me fait mal, cela me fait du bien, cela est dans toute ma peau. Quelquefois il faut que je m'arrête, que j'écoute. Il faut que je cherche, que je trouve. Je vais dans les librairies, dans les caves, dans les archives, je cherche les souvenirs, les images, les mots. Je ne sais pas ce que je cherche. C'est peut-être le souvenir de Manges Coloradas (1) ou bien de Juh qui est mort en tombant du haut d'une montagne, c'est peut-être le souvenir de mon grand-père, le souvenir des odeurs et des bruits qu'il y avait dans mon enfance, en Bretagne, et puis en Afrique. Je veux trouver cela dans les livres, je veux trouver cela dans ce que j'écris, et j'écris au hasard, en attendant que cela remonte, que cela me porte. Je ne sais pas pourquoi, j'ai toujours cru que la littérature c'était comme la mer, ou plutôt comme le vol d'un oiseau au-dessus de la mer, glissant très près des vagues, passant devant le soleil. Oui c'est l'impression que ça me fait.

(1) Indien Apache.

Dmitri Savitsky entre deux mondes

Six nouvelles sur les illusions de l'exil.

LA nouvelle est un art supérieur qui donne des saveurs plus rares, plus fortes et plus subtiles que l'absorption de gros volumes nourrissants. Un gros plan soigneusement cadré qui fouille au plus profond. Ce peut être, aussi, un exercice de pureté pour l'écrivain.

Voilà l'impression qu'on tire de la lecture de ces six belles nouvelles de Dmitri Savitsky qui viennent de paraître chez Lattès. Un vrai plaisir pour les sens et l'intelligence. Et la conviction d'un talent qui s'affirme au-delà de l'anecdote et de l'itinéraire personnel.

Savitsky, on avait d'abord fait sa connaissance quand, sous le pseudonyme d'Alexandre Dimov, il s'attachait à nous faire mieux comprendre de l'intérieur, avec un œil encore soviétique, les réalités de l'URSS, le petit monde des intellectuels, des privilégiés et des petits combinards, la façon là-bas de découvrir – si on s'en donnait la peine – le patrimoine culturel russe ou le jazz américain ; la double nature de l'*Homo soviéticus* qui le contraint, dès le jardin d'enfants, à être un *« homme double »*, pratiquant le double jeu pour subsister dans le système. Inadapté à la vie soviétique, pas encore adapté à la vie occidentale, Savitsky nous envoyait ses *Bons Baisers de nulle part* (1) dans son premier roman : une sorte d'adieu à la Russie, empreint de nostalgie et de désespoir, un moyen radical (du moins le souhaitait-il) d'extirper de soi la terre natale. Sans espoir de retour.

Russe émigré – il a demandé l'asile politique en 1978, – poète, journaliste, romancier, cet homme de quarante ans n'entre pas dans les catégories habituelles : ni dissident, ni antidissident, il a compris très tôt qu'il finirait mal s'il restait en Russie, mais qu'il pouvait demeurer un écrivain russe n'importe où dans le monde. Paris, finalement, est pour lui un lieu neutre où il lui est possible de vivre en pratiquant ses deux passions : l'écriture et le tennis.

Cette bizarre soif d'ailleurs

Les nouvelles rassemblées ici sont très révélatrices de sa condition d'exilé, coincé entre deux mondes, c'est-à-dire nulle part. *Valse pour K,* qui donne son titre au livre (il ne s'agit pas de Nikita K mais de Katia, Katienka), se passe à Moscou et nous entraîne d'emblée dans un monde mi-réaliste, mi-fantastique hérité de Boulgakov.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 22.)

(1) Albin Michel.

A LA VITRINE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Les vitamines de Raymond Carver

Raymond Carver a de la patte et du caractère. Il semble tout droit sorti de l'Amérique des années soixante, celle des Hubert Selby, John Gardner et autres Grace Paley. Carver ne taille pas véritablement dans le vif du mythe ou de la crise : c'est plutôt un adepte du vacillement. Les personnages qui peuplent les douze nouvelles de ces *Vitamines du bonheur* reçoivent leur volée de déveine.

Mais ils restent debout.

Qu'ils soient chômeurs, alcooliques ou citoyens modèles, il leur arrive d'être confrontés à ce que Grace Paley appelle dans l'une de ses nouvelles *« un énorme changement de dernière minute »*. L'événement, ce peut être une panne de réfrigérateur, le spectacle d'un paon ou la mort d'un gosse. Carver ne cherche pas à établir de hiérarchie entre ces épisodes. En revanche, il montre combien chacun d'entre eux est remarquable, au sein d'un univers précis. C'est ainsi qu'apparaissent les fissures de ces existences heurtées de plein fouet par l'extraordinaire ou l'insolite.

L'économie des moyens mis en œuvre par Carver ne souligne que davantage les facettes de ces réalités empreintes de désespoir ou de mystère. L'acuité de son regard est à la mesure de ces désespoirs feutrés, de ces souffrances qui osent à peine dire leur nom. Un grand écrivain vraiment, ce Raymond Carver.

B. G.

★ LES VITAMINES DU BONHEUR, de Raymond Carver. Traduit de l'anglais par Simone Hilling. Ed. Mazarine, 266 p., 78 F.

Aïgui et la paternité

Le poète Aïgui est certainement l'un des Moscovites qui a le plus d'enfants... Sa fille Véronique, son sixième enfant, est née le 14 janvier 1983 ; et, à cette occasion, il a écrit une soixantaine de poèmes qu'il a rassemblés et que le Nouveau Commerce publie dans un joli recueil intitulé *le Cahier de Véronique - les Six premiers mois de ma fille*, avec les tendres dessins que le peintre Iakovlev a offerts à Véronique.

On commence à connaître Guennadi Aïgui, né le 21 août 1934 dans la République de Tchouvachie, territoire situé dans la région de la moyenne Volga, qui a fait ses études à l'Institut littéraire de Moscou, qui a appris seul le français pour pouvoir traduire les poètes — notamment pour une *Anthologie de la nouvelle poésie française, de Villon à Yves Bonnefoy* — et dont l'œuvre personnelle de poète nous parvient peu à peu (1). Une poésie étrange, à la fois transparente et hermétique qui fait la synthèse de l'avant-garde occidentale et du primitivisme mongol. *« Vous savez, je suis un Hun »*, a-t-il coutume de dire.

Dans *le Cahier de Véronique*, le Hun a écrit en russe des courts poèmes composés aux heures de contact intime avec le bébé-fille : miniatures dans lesquelles il la couche, la promène, la berce, écoute son premier « â », imagine la jeune fille qu'elle sera (*« O quel cœur doit avoir un père — avec spiritualité maternelle si compatissante — des sphères des berceuses ! »*, écrit-il).

Un joli livre d'intimité paternelle, tendre, audacieux, aux limites de la fragilité et de la vénération chaste. On pourrait l'intituler « Paternité », image homothétique des « maternités » qu'illustrent tant d'icônes.

N. Z.

(1) Notamment *Festivités d'hiver* (Temps actuels) et *Sommeil, poésie, poèmes* (Seghers, 1984).

★ LE CAHIER DE VÉRONIQUE - LES SIX PREMIERS MOIS DE MA FILLE, poèmes traduits du russe par Léon Robel. Dessins en noir et en couleurs de Vladimir Iakovlev (édition bilingue). Le Nouveau Commerce, 72 pages (plus un cahier de 72 pages en russe), 126 F.



D.R.

Manuel Puig brise la solitude

C'est sous un titre volontairement accrocheur, *Malédiction éternelle à qui lira ces pages*, que paraît le sixième roman de l'écrivain argentin Manuel Puig. Il se présente sous la forme d'un long dialogue, complété par quelques lettres placées à la fin du livre.

Dans la chambre d'un foyer, puis d'un hôpital de New-York, deux hommes tentent, avec quelques réticences et une certaine duplicité, de communiquer.

L'un est un réfugié argentin de soixante-quatorze ans, Ramirez, vieil homme terrorisé et tyrannique, paralysé, et traumatisé au point de vouloir réapprendre *« ce qui se passe à l'intérieur des gens »* ; l'autre, chargé de promener Ramirez à travers New-York dans sa chaise roulante et de lui faire la conversation, est Larry, un ex-professeur d'histoire de trente-six ans, qui exerce des petits métiers pour survivre, qui prétend (mais il se rétracte presque aussitôt) qu'il a fait la guerre du Vietnam.

De Ramirez, on découvre peu à peu qu'il a organisé des grèves dans le secteur de l'automobile en Argentine, qu'il a été arrêté et vraisemblablement torturé, et que sa famille a été victime d'un attentat. Il s'efforce de mettre un terme à sa déréliction, en s'enfermant dans la lecture de *l'Encyclopédie* ou en essayant d'investir la mémoire, la vie, la solitude de Larry.

Celui-ci résiste, pied à pied, aux indiscrétions et aux questions absurdes de Ramirez; mais, en même temps, il est fasciné par les anciennes initiatives syndicales de l'Argentin, dont il veut publier les notes au Canada. En confrontant Ramirez à sa propre vérité, il le précipitera vers la mort.

Les « pages » écrites en Argentine par le vieil homme sur son expérience syndicale jettent l'opprobre et la *« malédiction »* sur le régime policier qui l'a détruit; mais, pour y avoir accès, Larry doit jouer la comédie du souvenir avec Ramirez.

Le jeu de l'affabulation et de la confession, destiné à démasquer l'adversaire en se démasquant soi-même, se joue autant dans l'affrontement verbal, qu'à travers les rêves des deux personnages. Cependant le lecteur a quelque difficulté à « entrer » dans le livre et à s'accrocher à un dialogue qui s'effiloche quelque peu. Cette fois, « l'homme-araignée » n'a pas suffisamment tendu ses filets. — C.F.

★ MALÉDICTION ÉTERNELLE A QUI LIRA CES PAGES, de Manuel Puig. Traduit de l'espagnol (Argentine) par Albert Bensoussan. Gallimard, 278 p., 95 F.

Léon Uris et le choc des civilisations

L'action du dernier roman de Léon Uris se déroule entre 1922 et 1956 dans la Palestine après la déclaration de Balfour, dans Israël de la guerre d'indépendance et de Suez. L'argument romanesque est fourni par le destin tragique de la famille d'Ibrahim Hadj (1), paysans arabes qui voient s'installer dans le voisinage de leurs terres un kibboutz fondé par des immigrants venus d'Europe et dirigés par Gideon Asch. Les villageois, prisonniers de leurs coutumes ancestrales, refusent la présence de ces étrangers qui font fleurir le désert. Peu à peu cependant, grâce à l'amitié de ces deux hommes, les deux collectivités apprennent sinon à s'aimer, au moins à se tolérer...

Une fois l'Etat d'Israël proclamé, la méfiance revient. La famille d'Ibrahim Hadj grossira les rangs des réfugiés qui croupiront pendant plusieurs décennies dans les camps de Gaza, du Liban et de Jordanie. Le terrorisme et la répression se déchaînent et dans cette ronde infernale d'où émergent les destinées individuelles, hommes, femmes et enfants humiliés, broyés, la famille Hadj se défait dans la folie, dans la mort, malgré la complicité qui la lie à Gideon Asch, le chef des pionniers juifs.

Hélas, cette féerie noire si bien racontée est d'un manichéisme subtilement camouflé. Alors que le personnage principal, un Arabe, est dépeint comme un homme cruel, aimable, mais mu par un fanatisme primaire qui le pousse au meurtre et à l'infanticide, son partenaire israélien, lui, est parfait. Nous restons avec l'impression que tous les Palestiniens, et même les meilleurs, seraient dominés par des instincts homicides, par une violence criminelle inscrits depuis toujours dans leur héritage génétique. Pourquoi, une fois encore, cette porte fermée sur l'espoir ? — E. R.

★ LE HADJ, de Léon Uris, traduit de l'américain par Eric Daguillon, Laffont, coll. « Best-sellers », 560 p., illust., 95 F.

(1) « Le Hadj » est le titre donné au musulman pieux qui a fait son pèlerinage à La Mecque.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Geneviève Brisac, Dominique Colas, Pierre Drachline, Claude Fell, Frédéric Gaussen, Bernard Geniès, Roland Jaccard, Pierre-Robert Leclercq, Edgar Reichmann et Nicole Zand.

● Dans « La vitrine du libraire » du 8 février, la note (non signée) sur la mort du poète Martin Adan était de Claude Couffon.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

● UN MEMBRE IMPORTANT DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS SOVIÉTIQUES, Ignace Reiss, alias Ludwig, dénonçait, en juillet 1937, dans une lettre au comité central du PC d'URSS, les crimes de Staline et proclamait sa rupture avec les principes et les pratiques politiques staliniennes. Un mois plus tard, il était assassiné par les agents de la Guépéou — « les nôtres ». Elisabeth K. Poreski, qui fut sa compagne, évoque la vie de Ludwig et de ses proches amis, victimes aussi de la terreur stalinienne. Le livre parut la première fois en 1969. (Elisabeth K. Poreski : *les Nôtres*, traduit de l'anglais par Olivier Simon, préface de Jorge Semprun, Denoël, 312 p., 96 F.)

● IVAN CLOULAS, conservateur en chef aux Archives nationales et biographe des Médicis, brosse le portrait d'Henri II (1519-1559), qui fut, plus que « le beau ténébreux » ou « l'amant de Diane », un roi conquérant et un législateur inspiré. (Ivan Cloulas, *Henri II*, Fayard, 692 p., 150 F.).

● PIERRE CHAMPION, fils du fondateur de la librairie du même nom, fut un chartiste spécialiste du XVe siècle. Il est l'auteur d'une biographie de Villon, publiée pour la première fois en 1913. En hommage, la librairie Champion réédite cette œuvre en deux volumes, dont le premier, qui vient de paraître, nous conduit de la naissance du poète à ses premières amours à travers la vie universitaire du XVe siècle. (Pierre Champion : *François Villon. Sa vie et son temps. De l'enfance aux amours (1431-1455)*, Ed. Honoré Champion, 322 p., nombreuses planches, 80 F.)

● UNE « VIE DE JÉSUS » qui soit *« à la fois psychanalytique, politique et « eschatologique »* : telle est l'ambition de Manuel de Diéguez. Dans un gros volume, fruit d'une réflexion « polyphonique » et de longues recherches « sur la face cachée de la raison », il revisite les Evangiles, s'interroge sur les rapports entre la religion et la politique, sur l'esprit d'orthodoxie et la théorie scientifique, nos métaphores et nos connaissances, nos croyances et la beauté. (Manuel de Diéguez : *Jésus*, Fayard, 492 p., 120 F.)

● PAUL-MARIE DE LA GORCE, spécialiste des problèmes de politique étrangère et de défense, montre, à l'heure des missiles de croisières, SS-20 ou Pershing-2, comment et par quels moyens la France peut conserver et développer sa propre stratégie qui lui assure à la fois l'indépendance et la paix. (Paul-Marie de la Gorce : *la Guerre et l'Atome*, Plon, 244 p., 58 F.)

● LA SPÉCIFICITÉ INDIENNE EN AMÉRIQUE LATINE est mal perçue par les Occidentaux et souvent aussi par les non-Indiens du continent. Alain Labrousse, auteur de plusieurs enquêtes publiées dans *le Monde diplomatique*, présente certains aspects méconnus de la culture indienne et montre leurs liens avec les luttes politiques et syndicales. Il souligne ainsi, hors de tout schéma réducteur, comment les luttes de libération se forgeront entre non-Indiens et Indiens dont les valeurs et les formes d'organisation

LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

L'ennui à vingt ans

« Le sujet de ce roman est le monde », précise d'emblée Max Genève en présentant *Jeune homme assis dans la neige*, un premier roman, rédigé il y a près de vingt ans, qu'il publie seulement aujourd'hui. L'auteur de *Ma nuit avec miss Monde* (1) a eu raison d'exhumer ce texte de sa mémoire, car il y manifestait déjà un réel bonheur d'écriture.

Gilles, le narrateur, a vingt ans et ne sait comment divertir un ennui qui lui apparaît comme une seconde ombre. Une ombre que même la nuit ne dissout pas...

Entre des études qu'il délaisse par goût de la flânerie et une femme, Alice, qu'il apprécie pour le corps qu'elle lui restitue, Gilles disserte sur le temps avec des amis de passage. Ce jeune homme qui pratique la vie en dilettante se laisserait bien tenter par le suicide, mais il lui répugne à se tenir à un sentiment plus de quelques secondes.

Max Genève, qui s'égare parfois dans des digressions philosophiques, ne croit pas à la pérennité des écrits : *« A la fin, au dernier acte, les bibliothèques s'écrouleront, l'herbe se nourrira d'encre et des serpents érudits s'enfuiront à travers les pages. Quant aux dieux, ils ne savent pas lire. »* — P. D.

★ **JEUNE HOMME ASSIS DANS LA NEIGE de Max Genève, Barrault, 198 pages, 72 F.**

(1) Stock.

La ruée vers le fer

L'aventure vieille de plus de cent ans que nous conte Jean Robinet évoque constamment le drame que connaissent les Lorrains de la fin du vingtième siècle. Quand le minerai qui parut comme un pactole se révèle plus pauvre que ceux d'autres régions, les maîtres de forges ferment les mines, et le mineur ne peut plus redevenir paysan dans une campagne que l'industrie a bouleversée. Sur cette toile de fond, l'auteur développe la chronique d'un village, Percey-le-Grand — joies et misères, querelles de voisinage, foi dans les sorciers, procès pour un pont, ragots pour une fille enceinte — et, ainsi, ce qui n'aurait pu être que plaidoyer est aussi un roman.

Cette histoire des débuts de la ruée vers le fer sonne juste. Paysan et écrivain qui n'a écrit que des œuvres se rapportant à la terre, Jean Robinet connaît ses personnages et les rend d'autant plus présents que la part romanesque est soutenue par des documents d'archives et l'authenticité de la tradition orale. — P.-R. L.

★ **MONT-CIERGE, de Jean Robinet. Flammarion, 350 pages, 90 F.**

PHILOSOPHIE

Un parent de Montaigne

Un an après la première édition des *Essais* de Montaigne, en 1580, paraît à Toulouse un opuscule en latin : *Quod nihil scitur* (Il n'est science de rien). Son auteur, Francisco Sanchez, vraisemblablement parent de Montaigne par la mère de celui-ci, fut l'un des plus illustres professeurs de la faculté de médecine de Toulouse, où il enseigna jusqu'à sa mort, en 1623.

Le titre complet du livre : *De multum nobili et prima universali scientia, quod nihil scitur* (Traité de la très noble et première science universelle, à savoir qu'on ne sait rien) indique d'emblée qu'il faut ranger son auteur, aux côtés de Montaigne, dans la tradition des grands sceptiques récusant tout à la fois l'autorité d'Aristote, celle de la scolastique et la logique formelle.

Restait à traduire du latin ce livre capital. Voilà qui est fait — et excellemment — par Andrée Comparot, dont André Mandouze, dans sa préface, loue l'art avec lequel elle a conféré aux diatribes de Sanchez cette saveur si particulière à nos textes du seizième siècle. Voici, par exemple, comment l'auteur justifie la publication de son « petit ouvrage » que, selon le sage précepte d'Horace, il avait mis en réserve pendant neuf ans. Tombant sur lui par hasard dans sa bibliothèque, il raconte l'avoir trouvé *« à ce point mis en pièces par les teignes et les blattes que si j'avais encore attendu deux ans pour le porter à la lumière, il eût été à craindre d'être obligé de l'envoyer alors plutôt au feu que de le porter à la lumière (...). A tous ceux qui reprennent sans cesse le même ouvrage pour lui donner forme, il arrive, à la fin, de la lui ôter »*. — R. J.

★ **IL N'EST SCIENCE DE RIEN, de Francisco Sanchez. Edition critique latin-français. Ed. Klincksieck. 176 p.**

● EN POCHE

● LUDOVIC MASSÉ, mort en 1982, et dont on redécouvre l'œuvre romanesque, sut admirablement évoquer la vie des humbles. Son talent se déploie dans ce *Vin pur* (Livre de poche) qui raconte l'histoire d'un enfant pauvre descendu des pâturages en proie au choléra et à la misère, pour les terres à vigne. C'est aussi l'histoire d'un homme libre confronté aux tragédies de son temps qui s'achève sur la répression des émeutes viticoles de 1907.

● LE ROMAN D'EDITH WHARTON, *Eté* (10/18), fut admiré par Joseph Conrad et considéré comme fort moderne pour son époque lorsqu'il fut publié en 1918. Edith Wharton dévoilait les mécanismes intimes de la personnalité et parlait franchement de la sexualité féminine envisagée comme une force vitale puissante et constructive.

● « LES ASIATIQUES », premier livre de l'écrivain américain d'origine autrichienne Frederic Prokosch, fut écrit en 1935. Réédité dans « l'Imaginaire » (traduit de l'anglais par Max Morise, Gallimard), il n'a rien perdu de ses qualités qui en font l'un des chefs-d'œuvre de Prokosch. Au cours de son voyage aventureux à travers l'Asie, le narrateur, capturé par des bandits ou sollicité par des amours de hasard, s'intéresse moins aux péripéties qu'à l'éternelle question : *« Etes-vous heureux ? »*, qui en appelle une autre, aussi éternelle : *« Qu'est-ce que le bonheur ? »*

● JEANNE CHAMPION, autour du décès mystérieux d'un mystérieux inspecteur de la mondaine, reconstitue l'univers du disparu avec des monologues, des confidences, des souvenirs. Elle peint aussi, dans *la Passion selon Martial Montaurian* (Livre de poche), le monde des bars, des voyous, de marginaux, des amateurs de boxe et de sensations fortes.

● AVEC « LOUISIANE », réédité en deux volumes dans Le Livre de poche, Maurice Denuzière donne la chronique d'une famille de planteurs, les Damvilliers, dominée par une femme belle et ambitieuse, Virginie, dont le destin va se confondre avec celui de Bagatelle, un domaine cotonnier au bord du Mississippi. Splendeur et déclin du Sud.

SOCIÉTÉ

Le pouvoir journalistique

Les journalistes disposent dans notre société médiatique d'un pouvoir considérable. Ils font l'opinion, lancent les idées, assurent (ou ruinent) les réputations. Qui sont donc ces gens si puissants ?

Pour le savoir, le sociologue Rémy Rieffel a rencontré cent vingt des plus prestigieux d'entre eux, appartenant à des quotidiens nationaux, des chaînes de radio et de télévision. Il les a interrogés sur leur conception de leur métier, leurs origines, leur mode de vie, leur carrière...

Les conclusions de ces entretiens est qu'il existe un « milieu journalistique » assez homogène, lequel vit en osmose avec l'élite sociale, politique et intellectuelle du pays. D'où le conformisme général de la presse française, qui se soucie davantage d'exposer et d'expliquer que de révéler ou de dénoncer.

Elle pratique la chronique et le commentaire plutôt que l'investigation et la polémique. Faisant partie de l'*establishment*, les journalistes « de prestige » confortent l'ordre établi — tout en lui adressant des critiques mesurées — et préfèrent l'intégration à la subversion. Prônant le consensus, ils se montrent généralement respectueux des valeurs et des autorités établies.

Très précise et documentée, cette enquête aide à mieux comprendre les attitudes et les pratiques d'une corporation chargée de nous dire, quotidiennement, ce qu'il convient de savoir et de penser. — F. G.

★ **L'ÉLITE DES JOURNALISTES, de Rémy Rieffel. PUF, 229 p., 88 F. Voir sur ce travail notre article « Les seigneurs de l'information » dans *le Monde Dimanche* du 14 mars 1982.**

NOUVELLES

Les bulles irisées de Georges Kolebka

Voilà qu'en s'éloignant de chez soi, le matin, alors que tout va bien, que l'épouse agite tendrement sa main potelée, on se retrouve soudain en perte d'existence, pas très différent *« des autres raisins humains mous et bouffis qui truffent le gâteau urbain »*. Ça fait une petite histoire. Un sketch de Zouc, en couleurs plus douces, une chanson. Georges Kolebka en a écrit vingt-deux, un genre d'instantané mi-figue mi-raisin, un mélange réjouissant de mots juteux et tendres, de dérapages vitriolés. Comme cette conversation incongrue dans la montagne à vaches : un monsieur en knickers et sa dame grimpent, en suçant de la réglisse. Ça ne peut pas faire de mal. Ou ce portrait d'un solitaire, enragé peut-être contre lui-même d'avoir tué sa cochonne ; hier il lui parlait, aujourd'hui les jambons sont au congélateur.

Désespoir placide, rythmé des gestes de tous les jours, de fantasmes ébauchés, de ratages effleurés. On croise des dames qui rêvent à l'amour, et une qui écrit, qui dresse des bosquets, des silhouettes, un château, des ombres suspectes, quel boulot. Voici l'homme qui rentre : *« Tu écris tes charmantes âneries. »* Elle lui jette un regard — est-ce mépris, ou complaisance ? Ou les deux, allez savoir, avec les gens. Ils se mettent en colère, se séparent, crient, se cajolent, s'espèrent, vivent dans le silence ou dans le flou. Pauvres paramécies, benêts et nigaudes. On se débrouille comme on peut. Georges Kolebka, avec une sorte de timidité, jamais plus de quatre où cinq pages par portrait, envoie ses bulles de savon, crée un univers fragile et irisé. — G.-B.

★ **LES TRÈS BONNES, de Georges Kolebka. Editions Ramsay, 109 p., 72 F.**

HISTOIRE

« La Grande Transition » de J.-J. Chevallier

Le troisième tome du grand ouvrage de Jean-Jacques Chevallier paraît après sa mort et la rend d'autant plus sensible. Car, dans cette *Grande Transition : 1789-1848*, même méthode et même réussite que dans les volumes précédents, *De la Cité-Etat à l'apogée de l'Etat-nation monarchique* et *l'Etat-Nation : vers le déclin*, ni énumération d'idées, ni addition d'auteurs, ni disparition des pensées spécifiques.

Ici, sous trois grands chefs : *« révolution, contre-révolution, réorganisation »*, *« libéralisme en France et en Angleterre »*, *« libéralisme et démocratie »*, on retrouve évidemment des noms connus, ceux de Comte ou de Mill, mais aussi des figures moins souvent évoquées, celle de Ballanche, théocrate favorable au progrès où il voit l'action de la Providence, ou celle de Haller, le *« Bonald helvétique »* dont Hegel dans *la Philosophie du droit* attaqua la thèse selon laquelle la domination politique relèverait du principe de la supériorité naturelle du fort sur le faible, du loup sur l'agneau.

Mais on en resterait à une série de monographies brillantes et érudites si n'étaient dessinées les grandes configurations intellectuelles liées aux transformations politiques et sociales de la première moitié du dix-neuvième siècle, qui voit naître socialisme et nationalisme auxquels libéralisme et démocratie vont être dès lors confrontés sans cesse, et avec quelle force !

Aussi, Jean-Jacques Chevallier, sans tomber dans l'histoire rétrospective, nous fait revenir, par un détour vers le passé, aux questions actuelles. — D.C.

★ **HISTOIRE DE LA PENSÉE POLITIQUE, T. 3, *la Grande Transition : 1789-1848*, de Jean-Jacques Chevallier. Payot, 135 F.**

---

devraient contribuer à l'essor des sociétés nouvelles. (Alain Labrousse : *le Réveil indien en Amérique andine*, préface de Claude Julien, Ed. Pierre-Marcel-Favre, dist. Inter-Forum, 222 p.)

● JEAN-CLAUDE BARREAU, délaissant le roman ou l'ouvrage de spiritualité, propose un essai, nourri de son expérience personnelle, sur la France, la modernité et les idéologies qui mènent le monde. Il s'interroge aussi sur la décolonisation, le rapport des forces militaires entre les Etats-Unis et l'URSS, le tiers-monde et le monde industriel, l'islam, l'individualisme et la nation. (Jean-Claude Barreau : *Que vive la France !* Albin Michel, 192 p., 59 F).

● L'IMPOSANTE ENTREPRISE, conduite par Jean Maitron pour recenser les protagonistes connus et méconnus de l'histoire ouvrière, se poursuit par la publication d'un vingt-troisième volume. Celui-ci couvre la période 1914-1939 et comprend les lettres Cler à Cy. (*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome 23, les Editions ouvrières, 402 p., 210 F.)

● LE COMMISSAIRE OTTAVIOLI, grand patron de la brigade mondaine, de la brigade de répression du banditisme et de la brigade criminelle, a été pendant trente ans au centre de nombreuses affaires d'importance. Racontant ses souvenirs, il parle de l'OAS, de l'enlèvement de Ben Barka, de l'assassinat de Jean de Broglie, de Carlos, du guet-apens du Petit-Clamart, etc., ainsi que de la réforme de la police. (Commissaire Ottavioli : *Echec au crime : 30 ans « Quai des Orfèvres »*, Grasset, 354 p., 95 F.)

● ROMAN DU XIIIe SIÈCLE, *Jehan et Blonde*, de Philippe de Rémi, combine deux schémas narratifs traditionnels : celui de l'idylle amoureuse et celui du roman d'apprentissage. L'auteur, juriste de la cour d'Artois, se révèle aussi attentif aux idées politiques et sociales de son temps et emprunte la voie poétique pour exprimer son éthique. (Philippe de Rémi : *Jehan et Blonde*, édition établie par Sylvie Lécuyer, Ed. Champion-Slatkine, 205 p., 65 F.)

● ANNA ANDERSON, morte l'année dernière en Virginie à l'âge de quatre-vingt-trois ans, était-elle la grande-duchesse Anastasia de Russie ? Après un procès gigantesque, trente-deux années de plaidoiries, de témoignages, de preuves et de contre-preuves, Tatiana Botkine, qui vécut à la cour du tsar et fut la première à identifier Anastasia, apporte une nouvelle pièce au dossier de cette grande énigme. (Tatiana Botkine : *Anastasia retrouvée*, Grasset, 360 p., 98 F.)

● SYLVIE CASTER, rageuse et navrée, raconte la fin de Reiser dans un court roman intitulé *Nel est mort*. Témoin de Céline, par le ton et la vision désespérée de la vie, plus que par le style, l'ex-journaliste de *Charlie Hebdo* évoque aussi, sous des pseudonymes transparents, l'équipe rigolarde et lugubre du professeur Choron dans ses meilleurs et ses pires moments. (Sylvie Caster : *Nel est mort*. Barrault, 123 p., 54 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

● COLLOQUE

La France et l'Italie au temps de Mazarin

ORGANISÉ par le CMR 17 (Centre méditerranéen de recherches sur le dix-septième siècle) et par la Société d'étude du même siècle, le colloque des dix-septiémistes avait choisi avec raison Grenoble, patrie de Stendhal, pour siège de ses travaux : sous la présidence de grands spécialistes comme Emmanuel Le Roy Ladurie, Marc Fumaroli ou Jacques Truchet, de précieuses lumières sont venues éclairer la question au fond assez mal connue des vraies relations culturelles franco-italiennes.

Avec Mazarin, dont l'historien Pierre Goubert dressait un séduisant portrait, c'est en fait une troisième vague d'italianisme qui déferle sur la France, après celles amenées par Catherine puis par Marie de Médicis. L'Italie et la France coopèrent à travers des noms de philosophes et de savants comme le Père Mersenne, Giordano Bruno, Pascal, Campanella...

Mais le passage en France du Bernin laissa peu de traces. En dépit de l'éclat des représentations de *la Finta pazza*, de l'*Orfeo* et un peu plus tard d'*Ercole amante*, l'opéra italien ne survécut pas au cardinal ministre. Corneille se déclare enchanté des machines de Torelli, mais l'humanisme français est secrètement hostile aux splendeurs énervantes, à la *lascivia* de la musique italienne ; *Andromède* se veut un anti-opéra et Lulli va vite trouver les secrets d'un art de chanter « à la française ». La préciosité puis les théories de l'honnêteté réduiront à néant les tentatives à vrai dire assez maladroites d'un Chapelain, d'un Desmarets de Saint-Sorlin, de donner à la France des épopées chrétiennes à la manière du Tasse. Bernesques et marinistes français ne nous léguèrent nul chef-d'œuvre.

Le seul domaine où, à travers le siècle, l'Italie ait fait recette, est bien le théâtre : des Fedeli, aux Accesi, de Scaramouche à Gherardi, les comédiens italiens avec leurs lazzi, et merveilleux danseurs et acrobates de surcroît, ont toujours su charmer les Parisiens.

La collection de peintures du cardinal (plus de cinq cents tableaux : les grandes collections en comptaient une centaine) ira en partie enrichir les collections du roi. Du cabinet de curiosités, le goût français se porte bientôt à la grande galerie à l'italienne dont le cardinal avait donné l'exemple avec Romanelli.

Mais, pour l'essentiel, les Français, après Mazarin, ne voudront plus voir sous le nom d'Italie que machiavélisme, poison et « clinquant ». Autre mythe renforcé par les néo-classiques anti-romantiques du dix-neuvième siècle, soucieux de lier à jamais la France aux sévères modèles de l'Antiquité. Comme l'a montré Jean Balsamo, l'Italie ne fut pour le génie français du dix-septième siècle qu'une forme efficace qui lui permettait de se nommer lui-même en nommant son contraire.

BERNARD RAFFALLI.

Un Fonds méditerranéen est créé à Marseille

La Ville de Marseille vient de décider la création d'un Fonds littéraire méditerranéen aux archives communales. Depuis de nombreuses années, les archives communales de Marseille, parallèlement à leur mission traditionnelle de conservation, sont devenues le siège d'expositions, de colloques internationaux et de publications, qui leur donnent une véritable vocation littéraire. Pour ne citer que les plus récentes, l'exposition et le colloque international sur *Les Cahiers du Sud*, après que la Ville eut acquis le Fonds d'archives de la revue grâce au don de la veuve de son fondateur, Jean Ballard ; le recueil du *Fonds Jean-Sénac*, salué par les jeunes Algériens comme leur plus grand poète bien qu'il fût Français d'origine et d'expression, et le colloque international qui se tint aux archives en septembre 1983, ont donné l'habitude à des spécialistes de prendre régulièrement le chemin de Marseille.

D'autre part, sous l'impulsion de M. Marc Faigre, chargé du *Fonds des Cahiers du Sud* et du *Fonds Jean-Sénac*, le poète Armand Guibert, qui dirigea à Tunis, avant la dernière guerre, les revues *Mirages*, *Cahiers de Barbarie*, et *Monomotapa*, avec Jean Amrouche, a légué toutes ses archives personnelles à la ville de Marseille, dont d'importantes correspondances d'Henri de Montherlant, Czeslaw Milosz et Patrice de la Tour du Pin. D'autres legs doivent intervenir prochainement, si bien que se constitue peu à peu une section d'archives littéraires méditerranéennes contemporaines de tout premier plan.

En outre, plusieurs écrivains de « l'école d'Alger » (dont le chef de file était Albert Camus) tels Emmanuel Roblès, Jules Roy et les ayants droit de Gabriel Audisio ou Max-Pol Fouchet, ont dit souhaiter trouver en Marseille une ville d'accueil et un organisme capable de sauvegarder et de mettre en valeur leurs archives privées. Pour toutes ces raisons, la création d'un Fonds littéraire méditerranéen aux archives de la ville de Marseille (1, place Carli - 13001) répond à un besoin et à une attente. Elle se fait avec l'appui du ministère de la culture. – JEAN CONTRUCCI.

Le « tyran de Syracuse »

« Je suis fâchée avec papa. Nous avons eu des mots, et il m'a traitée de telle façon que je ne resterai pas une minute de plus dans cette maison.

» Tout a commencé avec la mauvaise note qu'il a obtenue à son devoir de français. Ou plutôt au devoir de français de ma sœur, qui avait eu l'imprudence, la malheureuse, de lui demander des conseils. [Il a dit :] *« Pour une fois, je vais te le faire moi-même, ce devoir, ça ira plus vite, et tu verras le résultat ! »*

» Et le résultat, c'est qu'il a eu 12 1/2, avec cette appréciation de la maîtresse : « Un peu mieux que » d'habitude. » (...) Je ne comprends pas du tout pourquoi il l'a tellement mal pris. (...). Il s'est mis à raconter des histoires terribles sur l'école et sur les professeurs, de français en particulier.

» Je lui ai répondu que s'il avait eu 18, il les aurait trouvés très bien, et m'a dit de me taire, et je ne l'ai pas fait, et c'est comme ça que nous avons eu des mots.

» Il m'a traitée d'insolente, et je l'ai appelé « tyran de Syracuse »...

A la suite de cette dispute, l'insolente fit une fugue qu'elle écourta rapidement, trop heureuse de retrouver son cher « tyran de Syracuse », l'écrivain Jean Giono.

Ces extraits sont tirés du dernier cahier *Jean Giono* (publié par l'Association des amis de Jean Giono, Lou Paraïs, BP 173, 04104 Manosque Cedex), dans lequel Aline Giono, morte l'année dernière, évoquait, délicieusement, un souvenir d'enfance. Au sommaire de ce cahier, figurent différentes études sur l'auteur de *Regain* et un entretien de l'écrivain avec deux typographes paru dans *la Parisienne* en mars 1957.

La suite du « Journal inédit » de Robert Levesque

Le *Bulletin des amis d'André Gide* rend hommage au peintre et écrivain Pierre Sichel (1899-1983). L'auteur du *Cœur dévisagé* et des *Passants de Saint-Anselme* a laissé une chronique, *Mémoires de mon corps*, un manuscrit, dont quelques pages sur Gide sont publiées dans le *Bulletin*. Elles esquissent un portrait insolite de l'écrivain, pris sur le vif : *« ... Je vis un grand diable tout gris qui grimaçait un sourire de masque japonais... Je voudrais l'avoir peint debout et me tournant le dos, sa pèlerine dissimulant ses mains, les mèches grises de ses tempes hérissées, la tête détournée ne livrant pas la ride égoïste du cou et la gravité littéraire du nez... »*

La suite du *Journal inédit* de Robert Levesque (août 1934-mars 1935), dont d'autres *Bulletins* nous avaient révélé les premiers Cahiers (1), est également passionnante. Levesque est allé à Cabris, avec Gide, chez Pierre Herbart. Il donne une image effrayante de celui-ci : *« ... Il a vieilli, depuis trois ans. Il n'a plus cette couleur bronzée admirable..., son teint est blanc, son front ridé ; des pattes d'oie marquent ses yeux ; il y a je-ne-sais-quoi de raide dans sa démarche, et d'étrange dans son allure (il était, quand je le vis, habillé de blanc), qui font penser à un fantôme... »* Toujours avec Gide, en Italie, Levesque fait d'autres rencontres : Ungaretti, Curtius. Ils visitent aussi des musées, la maison consulaire de Stendhal, à Civita-Vecchia. On espère lire d'autres Cahiers dans les prochains *Bulletins*. – RAPHAËL SORIN.

(1) « Le Monde des livres », 4 novembre 1983.

★ BULLETIN DES AMIS D'ANDRÉ GIDE, N° 64. Pour adhérer : écrire à Claude Martin, 3, rue Alexis-Carrel, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon. Cotisation de membre fondateur : 200 F ; membre titulaire : 150 F ; abonnement au *Bulletin des amis d'André Gide* : 100 F.

● SCIENCE-FICTION

Avenirs perdus

● LES HOMMES SANS FUTUR sont les malheureux héros d'une fresque des derniers temps de l'humanité, sur une terre dominée par les Supérieurs. Pierre Pelot publie le cinquième volume de cette série : *Le chien courait sur l'autoroute en criant son nom*. Ici, nous sommes dans les ruines de San-Francisco, avec les chiens *« trafiqués »* par les Supérieurs, avec les *« pouilleux d'échangeurs »*, avec les *« grouilleurs de ponts suspendus et la vermine des cimetières de bagnoles »*... Les personnages de Pelot sont des desperados entêtés, des tueurs somnambules, comme Brent Cutlass, et la mort les emporte sans les réveiller. Ce roman est typique d'une œuvre à la fois très visuelle et très noire : une ronde d'images autour d'un cri. (*Le chien courait sur l'autoroute en criant son nom*, de Pierre Pelot, Ed. Presses Pocket, 160 p., 14,50 F.)

● SARKO DES GRANDES ZUNES se présente comme le premier volume des « Chroniques de la Lune rouge ». Les auteurs, Alain Paris et Jean-Pierre Fontana, sont tous deux férus d' « heroic fantasy ». Les Grandes Zunes, ce sont les Etats-Unis dévastés et retournés au Moyen Age, dans une lointaine ère glaciaire. Une carte jointe au récit en fait foi. Le Mercant, un isthme étroit, serré entre l'océan du Levant et l'océan du Couchant, est naturellement ce qui reste de l'Amérique centrale... L'aventure se déploie avec une lenteur majestueuse dans l'immensité d'un avenir perdu. On sent que ce roman n'est qu'un prologue à une longue et forte saga. Le ton, à la fois sensible et détaché, est celui d'un récit historique où la science-fiction affleure tout juste. Les personnages sont à la fois nuancés et vivants... Voici donc une réussite insolite de l'épopée fantastique à la française. On attend la suite avec confiance. (*Sarkô des Grandes Zunes*, d'A. Paris et J.-P. Fontana, Ed. Fleuve noir, 192 p., 16,50 F.)

● CHEYENNES 6112, de William Camus et Christian Grenier, réédité par « Folio Junior SF », est un classique de la science-fiction pour jeunes, qui peut être lu à partir de dix ou onze ans. Dans un futur lointain, et précisément daté, un milliard d'humains vivent sous les globes géants des quatre dernières villes. A l'extérieur, il n'existe pour tout humanité qu'une tribu oubliée de Cheyennes. A la suite d'un accident, les microbes envahissent les cités... Le récit est presque un archétype du genre. La présence des Peaux-Rouges donne cependant au roman une réelle originalité. Cette édition, joliment illustrée, prend place à côté des anthologies de Christian Grenier, destinées à faire connaître la science-fiction, française aussi bien qu'anglo-saxonne, aux lecteurs de douze à quinze ans. Rappelons parmi les meilleures : *Un homme contre la ville et autres récits sur la ville*, *la Montagne sans nom et autres récits sur la nature*. (*Cheyennes 6112*, de William Camus et Christian Grenier, Ed. Gallimard, 160 p., 20 F.)

● LE CONGRÈS DE FUTUROLOGIE est un Lem de la veine satirique, et un grand cru. L'humour chaleureux du plus brillant des auteurs de science-fiction de l'Est est sans nul doute un don utile pour un écrivain polonais essayant de regarder l'avenir en face. Ce roman de 1971, réédité par J'ai Lu, n'a pas vieilli d'une minute. Le sujet : *« Comme on le sait, les savants se divisent aujourd'hui en deux catégories : les stationnaires et les ambulants... »*. Le professeur Tichy, personnage familier de Lem, appartient bien sûr à la deuxième, et il voyage beaucoup. Il se rend ainsi à un hilarant congrès mondial de futurologie, à Costaricana. *« En cette fin du vingtième siècle, le nombre des futurologues croît à la vitesse grand V et il va de soi que ces messieurs colloquent énormément, dans des hôtels ***** de préférence. »* Le professeur Tichy aura, en outre, la chance de faire un petit saut dans le temps pour voir comment les choses se passent réellement sur le terrain. Il découvrira un avenir imprévu, imprévisible et même innommable... Un livre mieux que drôle : vengeur. (*Le Congrès de futurologie*, de Stanislas Lem, éd. J'ai Lu, 160 p., 13,50 F, traduit du polonais par Dominique Sila.)

MICHEL JEURY.

● EN BREF

● LE COMITÉ DU PEN CLUB FRANÇAIS, présidé par René Tavernier, vice-président international du PEN, a nommé président d'honneur Vercors, en compagnie de Georges Emmanuel Clancier, autre président d'honneur depuis 1980. Au cours de la même séance, le PEN Club français a adopté comme membre d'honneur associé l'écrivain cubain Ricardo Bofill, *« détenu à Cuba dans des conditions rigoureuses et arrêté pour s'être entretenu auparavant avec des journalistes français »*.

● LE PRIX POLAR & CO, décerné à Bruxelles au cours de la deuxième Semaine du roman et du film policiers, vient d'être attribué à Jean-Bernard Pouy pour son ouvrage *Nous avons brûlé une sainte*, paru dans la « Série noire » (n° 1968).

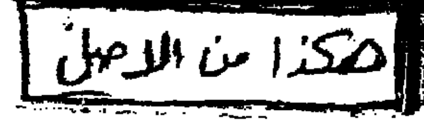
● UN SPECTACLE LOU ANDREAS-SALOMÉ. – Le 15 février, à 20 h 30, le Centre culturel de Wallonie-Bruxelles (7, rue de Venise, 75004 Paris) présente un spectacle *Lou Andreas-Salomé* par le Théâtre Poème de Bruxelles qui sera suivi d'un débat organisé par l'Association culturelle des amis de *la Quinzaine*, auquel participeront notamment Françoise Collin, Marie Moscovici, Jacques Sojcher et Ole Hansen-Love.

● A CAEN, KENNETH WHITE participera vendredi 15 février à 18 h 30 à la salle Georges-Brassens (promenade Madame-de-Sévigné) à une « Rencontre pour lire ». Parallèlement, une exposition consacrée à Kenneth White est présentée au foyer du Théâtre de Caen (février-mars) et une bande vidéo est disponible à la vidéothèque de la bibliothèque municipale.

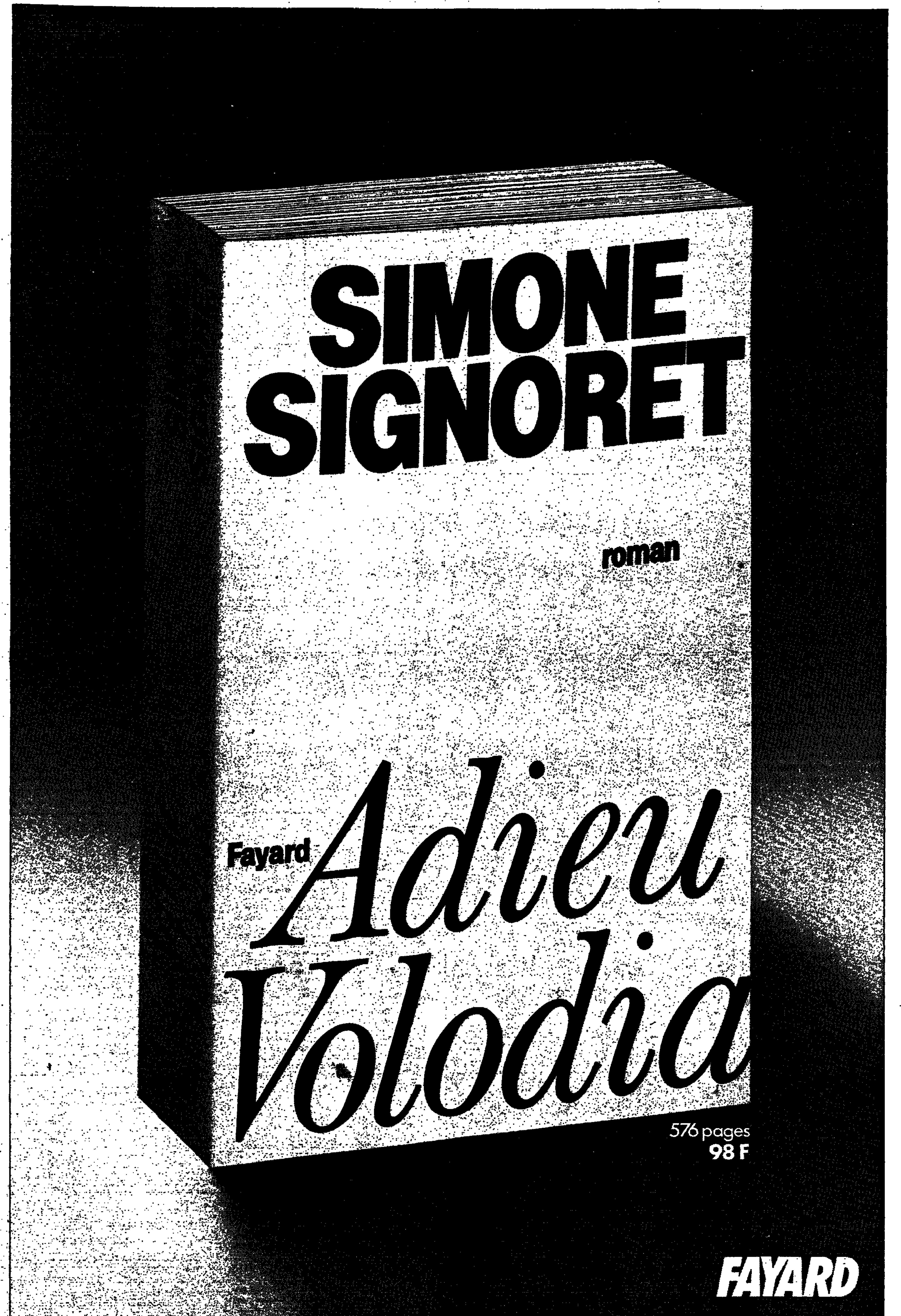
● A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, M. Raymond Weil, professeur de langue et de littérature grecque à la Sorbonne, a été élu, vendredi 8 février, au fauteuil d'André Pezard, décédé le 26 août 1984. Né en 1923 à Biarritz, M. Weil est agrégé et docteur ès lettres. Il a enseigné à Montpellier, Dijon et Nanterre avant d'entrer à la Sorbonne en 1973. Il est également recteur d'académie et délégué aux enseignements élémentaire et secondaire.

● L'UNIVERSITÉ DE NANTES organisera en mai 1986, un colloque consacré à Pierre-Jules Hetzel, à l'occasion du centenaire de sa mort. *« Les liens privilégiés que ce célèbre éditeur a entretenus avec Jules Verne sont apparus comme une motivation suffisante pour que la ville natale du célèbre romancier accueille cette manifestation »*, précisent les organisateurs. Ils demandent à tous les chercheurs qui seraient intéressés par cette initiative de prendre contact avec eux avant le 1er avril 1985, au secrétariat du colloque, 26, rue de la Fruitière, 44300 Nantes. Tél. (40) 49.74-99.

● Dans l'article de Bernard Geniès consacré au *Pays des eaux* de Graham Swift (*le Monde des livres* du 8 février), une coquille a rendu incompréhensible une phrase. Il fallait lire : *« les nantis des Fens n'ont jamais cessé d'être, à leur façon, partie intégrante du monde »* (au lieu des *« nazis des Fens »*).



هكذا من الاصل



● ROMANS

Les caprices et les insolences de Jean-Marc Roberts

SÉBASTIEN est parti en colo avec sa malle à magie et son sac de voyage. Rémi, son père, attrape une de ces peurs qu'on n'avoue jamais. On ne se méfie jamais assez avec les angoisses. Elles arrivent aux gens qui distinguent mal le sérieux et le pas grave.

Rémi, le narrateur, mélange, c'est sûr. Comme tout le monde, dans sa famille. Ils sont tous douillets, menteurs, fragiles, truqueurs, familiers de tous les jeux idiots des enfants, les blagues au téléphone, les bonbons au poivre. A manier avec précaution, dès qu'on prend de la graisse, des plis, de l'âge : ça devient vite lamentable.

Jean-Marc Roberts déteste les trémolos et le délayé. Ses personnages sont des airs de flûte ; les manigances de chacun prennent deux ou trois pages, et puis on passe au suivant.

Rien qu'une histoire de famille. Une saga en 222 pages. Rémi, donc, qui a longtemps treize ans. Et sa mère, forcément. Anna, chanteuse ratée, trois quarante-cinq tours, d'assez jolis caprices, comme cette idée de se *maquiller pendant qu'elle accouche*, et de maquiller en même temps son nouveau-né, mais c'est du passé. Ses amants, nombreux, l'attendent en bas. Rémi, pour les écarter, réclame son goûter, promet à maman des bananes écrasées au jus d'orange ; en dernier recours, il séduit les messieurs. Ne nous attardons pas. Anna est morte depuis longtemps. Ce qui est pénible, c'est qu'il y a quelqu'un qui vole le gravillon de sa tombe, à Pantin. *« Est-ce que ça coûte cher ? »* demande Loïe, la gouvernante. Enfin des choses sérieuses. C'est à ces petits détails qu'on reconnaît le sens du tragique, le vrai, qui ne peut être que pudique.

Métier : « refuseur de manuscrits »

Albert le frotteur de parquets, le vilain oncle Armand, le monsieur du stand de fléchettes qui rétrécit exprès ses cibles, le cousin *Berlin de Loïe, qui introduit des vices dans les immeubles qu'il construit et attend de voir* quand ils s'écrouleront. Les Germain, nouveaux locataires de l'appartement d'Anna, que Rémi ne cesse de persécuter... Trêve de balivernes, d'inventions insolentes, Rémi a pris métier. Refuseur de manuscrits dans une maison d'édition.

« Ça pourrait très bien exister, remarque Jean-Marc Roberts, *comme tout le reste. Ça pourrait presque. C'est la première fois que j'ose parler de ce métier, l'édition, que je connais, puisque c'est le mien. Il fallait que j'arrête d'inventer des histoires qui ne me coûtaient rien, j'étais cuit. Il serait absurde de me plaindre d'avoir eu du succès trop tôt, d'avoir eu tout le temps de la chance. Mais c'est vrai qu'on peut éprouver un sentiment d'imposture. Il faut prouver, mais comment ? Prendre des risques, celui de déplaire. Doubler la mise, pour qu'on ne dise plus le gentil Jean-Marc. »* Jean-Marc Roberts oscille entre un souci de l'opinion des autres qu'il ne cherche pas à masquer et un vrai goût pour la liberté ; écrire simplement pour épater les copains (ceux du square, les sagouins, qui ont fait une enquête pour découvrir que, malgré ses airs, il ne partait jamais en vacances).

Son livre *délirant*, plein de toutes les bêtises qu'on se refuse — un vrai terrain d'aventure — est piqueté d'aveux, faux pas de clown, entrechats.

De l'autobiographie *romanesque* qui ne pèse pas *cent tonnes*. Qui mélange, sans épiloguer ni souligner au stylo rouge de prof, ce qui est vrai, pas vrai, détourné, inventé, cabotiné, ou juste décalé, pour le plaisir. Le sien, le nôtre.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ MÉCHANT, de Jean-Marc Roberts. Le Seuil. 222 p., 75 F.

Le théâtre d'ombres d'Emile Copfermann

Comment on réapprenait à vivre, après la deuxième guerre mondiale

APRÈS les *Patries buissonnières* (1) et *Mélodie*, Emile Copfermann publie un troisième roman, qui nous entraîne dans la période transitoire de l'après-guerre, une époque où les héros rescapés réapprennent lentement à vivre au sein d'un monde qui se veut plus serein. Dans son premier récit, Copferman nous contait le destin des anciens militants socialistes juifs, déchirés entre le messianisme révolutionnaire, la nostalgie de Sion et les traditions héritées de leur village d'Europe orientale. Dans le second, c'étaient les harmonies grinçantes de l'histoire qui rythmaient les pas de quelques adolescents, échappés de justesse au sort qui les attendait dans les camps d'extermination. Chassé par ses souvenirs, le personnage que l'auteur nous propose aujourd'hui devient chasseur à son tour, ressuscite l'époque d'un espoir tenace, bien que souvent bafoué et trahi, et évoque les ombres mouvantes de ceux qui partagèrent ses peines et furent ses amis.

Nous sommes en France, au début de la quatrième République. Les gouvernements se font et se défont, le consensus national et social de la Libération s'émiette, c'est de nouveau le règne des combinaisons. D'autre part, la guerre froide glace les enthousiasmes de jadis et fige les élans dans une attente angoissée. On assassine légalement les dirigeants communistes à Prague, à Sofia et à Budapest. La Corée est mise à feu et à sang. Aux Etats-Unis, MacCarthy persécute les intellectuels, et, de Russie, filtrent de sinistres rumeurs qui se vérifieront peu à peu. Ne prêtant plus l'oreille aux discours qui exaltent le militantisme et invitent à l'engagement, le héros d'Emile Copfermann découvre sa voie. Il part avec un couple d'amis présenter un théâtre de marionnettes dans les écoles de village, dans les maisons des jeunes, dans les hôpitaux. C'est un engagement différent.

C'est la route et puis la grande lumière du Midi, Aix-en-Provence, le chemin du Tholonet et ses aquarelles de garrigue. Ensuite, les Alpes enneigées, les échecs, les difficultés, une voiture qui s'essouffle sur d'impraticables sentiers, mais toujours ce désir de dépassement quand l'émerveillement des spectateurs récompense la ferveur des acteurs.

Par petites touches impressionnistes

Jeux de mains, jeux d'ombres, poupées en chiffon amoureusement fabriquées, amoureusement animées, l'auteur évoque tout cela avec une grande maîtrise, procédant par petites touches impressionnistes qui nous communiquent une vive nostalgie. Paradoxalement, cette nostalgie nous invite à l'espoir. Car la dépolitisation de ces jeunes ne signifie pas fuite, évasion, démission. Attentifs à ce qui se passe autour d'eux, ils rejettent les conformismes hautains et mesquins, la suffisance, le provincialisme étriqué de ceux qui n'aiment ni les poètes ni les étrangers...

Trois romans seulement, mais déjà une vision s'affirme, une voix particulière, celle d'Emile Copfermann, qui trouve ses origines dans l'art des anciens baladins, dans les rythmes du jazz, dans la poésie des grands films italiens et surtout dans la solitude féconde des grands exilés, solitude qui ne deviendra jamais amertume ni reniement.

EDGAR REICHMANN.

★ PÊCHEURS D'OMBRES d'Emile Copfermann. Ramsay. 299 p. 92 F.

(1) Voir « le Monde des livres » du 4 février 1983.

Une chronique des années de cendres

Dans* le Conservateur des ombres, *Thierry Haumont dépeint une petite ville en proie au nazisme.

THEODOR BONHIVER et Heinrich Klippinger, deux jeunes hommes en proie à l'ennui, hantent la nuit les rues de Flachsenfingen, une petite ville allemande trop tranquille à leur goût, pour dissiper la morosité qui les envahit au crépuscule. Les deux amis errent *« en quête de visages »* et soliloquent en *« écrasant le pavé avec le sentiment confus de prendre enfin pied dans leur siècle »*.

En cette fin 1931, les événements paraissent glisser sur les habitants de cette cité qui ne s'intéressent que de loin aux tumultes politiques et sociaux qui secouent la République de Weimar agonisante. Une société se décompose sans que ceux qui la forment se sentent concernés.

Thierry Haumont tient dans *le Conservateur des ombres*, son troisième roman, la chronique de ces années de cendres qui ensanglantèrent l'Europe. Ce récit, qui s'achève avec la bombe atomique lancée sur Hiroshima, est une parabole sur le nazisme : selon l'auteur, il pénétra l'esprit des hommes bien avant de s'emparer du pouvoir politique.

« De déception en déception »

Le personnage le plus troublant de ce livre remarquablement écrit est, sans aucun doute, Franz Grünenwald, un jeune infirme, qui se sent *« vieux avant même d'avoir fait l'expérience de l'âge »*. Ce solitaire ne vit que par les livres qu'il dévore jour et nuit. Franz ne doute pas d'avoir vécu les vies de tous les personnages qu'il a croisés dans ses lectures. Il sera ainsi de tous les siècles à défaut d'appartenir au sien.

Le temps a le privilège de délier les amitiés les plus solides. Heinrich Klippinger s'enfoncera dans la moiteur sociale, en s'efforçant de ne pas ressembler aux passants qui l'effraient car ils ont *« le regard de ceux qui vont de déception en déception, et qui n'ont pas assez de désespoir pour s'arrêter là et refuser de faire un pas de plus »*. Theodor Bonhiver, quant à lui, consacrera ses loisirs à une étude sur l'ombre. Le jeune homme relate, dans ses écrits, que les habitants de sa ville ont tous perdu leur visage et leur ombre. Il ne se passe rien à Flachsenfingen, où l'uniformisation des cœurs est en voie d'achèvement.

Devenu bibliothécaire, et pensant que *« la simulation d'un événement vaut souvent l'événement lui-même »*, Franz Grünenwald simulera des vols pour obtenir l'autorisation d'habiter sa bibliothèque. Etrangement, sans même qu'il en ait conscience, les ouvrages qu'il subtilise et détruit figurent sur la liste établie par Wolfgang Herman, l'auteur nazi de *Principes pour l'épuration des bibliothèques publiques*.

Thierry Haumont laisse ses personnages s'engluer dans leurs compromissions, les années ne faisant que confirmer les lâchetés des uns et des autres.

Franz Grünenwald ayant déjà détruit les livres « séditieux », les nazis seront privés du plaisir de les brûler. La bibliothèque, symbole de l'emprise du nazisme sur l'Allemagne, verra quand même s'accomplir, pour le principe, un autodafé. Les ombres portées des livres jetés au feu se sont-elles jamais dissipées ? interroge Thierry Haumont, dont le roman chagrinera les lecteurs qui ne sont pas convaincus de la responsabilité des individus dans les égarements du siècle.

PIERRE DRACHLINE.

★ LE CONSERVATEUR DES OMBRES, de Thierry Haumont, Gallimard, 433 pages, 110 F.

● POÉSIE

Un amour de jeunesse de Daniel Boulanger

FAUT-IL masquer une ride, redresser un sourcil, ajouter des cheveux à un chauve ? Rien de plus facile pour un retoucheur en photographie. Un certain Edouard Clamerand exerçait ce métier peu avouable, du *« genre forain »*, dans *Connaissez-vous Maronne ?*, un récit de Daniel Boulanger, dont celui-ci vient de faire une adaptation cinématographique (1). Le même écrivain nous propose un neuvième recueil de ses petits poèmes succulents et rêveurs qu'il appelle, le mot créant le genre, des *« retouches »*.

Cette fascination pour l'art de la retouche remonte peut-être *« à un amour de jeunesse »*, explique Daniel Boulanger. *« J'avais dix-huit ans. Elle était retoucheuse en photographie, elle avait cet attirail que j'ai dépeint et travaillait sur des portraits qu'on lui envoyait. J'admirais cette femme qui pouvait gagner sa vie n'importe où en gommant ce qui était laid. Cela a traîné trente ans dans ma tête, avant que j'en fasse un livre. Et puis je me suis mis, moi aussi, à retoucher. J'espère que c'est une entreprise d'embellissement... »*

« Une retouche à la mort »

Dans *Lucarnes*, son dernier recueil, comme dans les précédents, les retouches du poète captent le vif de l'instant. Brèves, elliptiques, il faut les savourer, une à une, sans précipitation. *« Les premières retouches,* dit Boulanger, *c'étaient les « Tchadiennes », écrites en 1948 : j'ai attendu vingt ans avant de les porter à Paulhan qui les a fait paraître. Je me trouvais alors au Tchad, à sept mille kilomètres de la femme que j'aimais, qui allait devenir ma femme et faire cinq enfants avec moi. Dans les lettres d'amour, on écrit tous les jours la même chose, c'est monotone. Alors j'ai regardé autour de moi et j'ai retouché tout ce que je voyais : le vent de sable, les vers de terre qu'on grillait, l'hippopotame qui se baignait... »*.

Depuis, ce sont des étrangetés de la vie familière qu'énumèrent les retouches, rangées dans chaque volume par ordre alphabétique. Tendres, parfois amères ou secrètes, elles inventorient l'existence : *« C'est mon abécédaire, c'est ma grammaire, c'est la façon dont je vois le monde. »* Réunies, elles formeraient le plus insolite et le plus savoureux des dictionnaires : de l'*« amour »* à la *« trêve »*, de l'*« absence »* au *« vertige »*, toutes sortes d'émotions y sont suggérées, par un détail, une odeur, un moment impalpable du jour.

« Un regard suffit à déclencher tout un processus. Une silhouette me fait penser à la mort, un sentiment parfois se condense dans un objet. Tout est lié, tout communique ».

Ce qui contribue à donner à chaque détail sa résonance, c'est cette qualité musicale de la langue qui unit, toutes époques confondues, les poètes qu'aime Daniel Boulanger : Toulet, Marot, Apollinaire, Tristan l'Hermite, Villon, Eluard. *« Sur six cents ans,* dit-il, *on retrouve le même timbre... »* Et pour mieux le faire entendre, il se met à réciter des poèmes, mêlant volontairement ceux des uns et des autres.

Il y a dans *Lucarnes* cette musique-là, ce ton élégiaque que ravive l'acuité des images. La vie s'écoule mais le jour ne cesse de changer de peau. Au coin d'un vers, se glisse une sensation piquante, une confidence masquée ou la brûlure d'un souvenir. Parfois, quand l'inquiétude et le regret apportent leur note dissonante, le paysage est de guingois, les couleurs se posent de travers. Le bonheur, c'est quand l'instant s'immobilise, dans la lumière et le silence, en un précaire mais parfait équilibre. C'est alors le moment d'apporter une *« retouche à la mort »* :

« Parions qu'une baie de la noire maison
reste ouverte à l'azur. »

MONIQUE PETILLON.

★ LUCARNES, de Daniel Boulanger, Gallimard, 190 p., 80 F.

(1) Diffusé ce jeudi 14 février sur FR 3, *Connaissez-vous Maronne?* a été mis en scène par Maurice Dugowson.

● HISTOIRE

Les pères du libéralisme

Les libéraux sont à la mode. Louis Girard, André Jardin et Pierre Rosanvallon nous font mieux connaître leurs ancêtres, ces chers vieux auteurs, solennels et réactionnaires...

« *LA France attristée ne se détournait pas du gouvernement pour chercher son salut en dehors de lui ; elle en était venue à manquer de l'illusion des souhaits. Son gouvernement l'alarmait et ne l'irritait pas. Elle n'en désirait pas la chute, elle n'en espérait pas la réforme, elle le regardait comme nécessaire et dangereux* » : ainsi allait ce pays vers la fin de l'Empire, sous la plume de Rémusat, quand la grâce du libéralisme l'avait déserté.

Ainsi nous touche en 1985 le jeu des citations libérales, dans notre entre-deux politique, sous nos décombres idéologiques et face à la vague du néolibéralisme. Citoyenneté et protection de l'individu contre l'oppression du nombre et de l'Etat : ces mots simples reviennent en force dans le débat politique et nous rapprochent de ces chers vieux auteurs, solennels et réactionnaires, qui jadis les avaient fort bourgeoisement établis.

Ce serait toutefois commettre une injure envers Girard, Jardin et Rosanvallon que d'en faire d'érudits convoyeurs de munitions historiques pour nos hussards néolibéraux, les Lepage, les Sorman et autres Hayek. L'impératif de la tolérance, le salut à la liberté et l'urgence de penser à neuf la politique ne leur sont certes pas étrangers. Mais leurs trois livres n'ont atteint le bel équilibre des synthèses opportunes qu'après un immense travail qui ignore les modes du prêt-à-penser : pour Louis Girard, un cours de Sorbonne dont son livre est nourri ; pour André Jardin, une carrière d'historien illuminée par Tocqueville, qu'il édite sans relâche et dont il a publié l'an passé une riche biographie (Hachette) ; quant à Pierre Rosanvallon, il avait depuis longtemps flairé la piste avec son *Capitalisme utopique* (Seuil). C'est donc de belle et bonne histoire qu'il s'agit, servie par un trio expert, et qui ne joue son rôle dans la mêlée du présent qu'après s'en être délibérément abstrait.

Le libéralisme, on le sait, fut un hymne polyphonique à la « *sainte liberté* » de l'individu, qui emplit le monde au siècle dernier. Mieux encore : cet éloge de la liberté de l'homme, du commerce et du travail devint un système de pensée, dont les pensées adverses reconnurent implicitement l'empire, en exerçant leurs premières forces dans la critique de ses excès et de ses contradictions, puisque la liberté fondatrice, elle, n'était plus contestable. Cette histoire d'une hégémonie séculaire et d'un hommage indirect n'avait jamais été rassemblée pour sa version française. La voici chez nos trois auteurs, inégalement comparative et à géométrie variable : Jardin remonte à la crise de la conscience européenne de la fin du dix-septième siècle et inventorie toutes les manifestations lisibles de l'esprit nouveau ; Girard concentre un tir sur l'âge d'or de 1814-1875 ; Rosanvallon isole un modèle et prélève un échantillon : le « *moment Guizot* ».

L'Europe de Locke et de Fontenelle

Encore faut-il s'entendre sur le mot lui-même. Le libéralisme ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de l'Académie* en 1772, mais le mot est déjà « *vieilli* » pour Littré en 1875 : notre moderne Robert situe son apparition vers 1820 et le définit à grand renfort de citations conjointes de Chateaubriand et de Stuart Mill. C'est dire que la date de naissance du libéral en politique pose un problème.

Ses racines sont lointaines, et Jardin les repère vers 1680, quand la révolution anglaise se conjugue avec la critique de l'absolutisme louis-quatorzien pour faire lever dans l'Europe de Locke et de Fontenelle, sur fond de jansénisme toujours ardent, ces mots étranges : le bonheur individuel en conformité avec les lois de la nature, la laïcisation du social et la raison souveraine (1). Mais, dès l'origine, les rameaux français et britanniques divergent. En Angleterre, l'individu, le citoyen et le producteur peuvent cohabiter, car l'antécédence du politique a laissé le champ libre à toutes les synthèses – douloureuses mais qui seront possibles dès l'apogée victorienne – entre libéralisme, capitalisme et cheminements de la démocratie dans un cadre institutionnel stabilisé depuis la révolution.

Le rêve de Guizot

En France, au contraire, le libéralisme politique doit survivre à deux divorces. D'abord avec l'économie, ensuite avec la Révolution, où tous les Sieyès ne purent éviter les dérapages antilibéraux de la Terreur, où une démocratie de comités eut son heure de sang, où le libéralisme politique endossa l'échec des Constituants. Dès lors, nos Guizot et nos Constant admettent que leur doctrine, fille du droit naturel de l'âge classique, doit enfin tracer des frontières, rompre avec les cohabitations douteuses et engager sa restauration face aux ultras de 1815, en stabilisant un héritage et en armant une contre-offensive qui rendra enfin l'histoire intelligible.

Ce fut cela le « *moment Guizot* », examiné à la loupe par Rosanvallon, une offensive contre un Etat qui peut toujours cacher un Comité de salut public, une bataille des libertés contre ses empiètements, un refus de l'égalité au nom de la modernité bourgeoise. Historien, publiciste et ministre, Guizot fut, un temps, l'homme de la situation, dans son souci d'établir des barrières institutionnelles pour contenir les masses, et avec son gouvernement des élites qui rêvait d'éduquer le social et de s'en nourrir. Rêve impuissant à maîtriser les évolutions nationales et démocratiques du siècle, rêve qui fait se dresser des barricades contre lui. Nos auteurs détaillent et réexaminent des épisodes connus : 1830, 1848, l'opposition libérale au second Empire, puis la fragile synthèse de M. Thiers jusqu'à la « *République des ducs* ».

Ce libéralisme fut évincé par l'idée républicaine, longtemps vaincue et exilée de l'intérieur, qui sut habilement mêler l'hégémonie des « couches nouvelles » dans le système politique, l'affirmation d'une démocratie parlementaire tempérée à laquelle tant de libéraux se rallièrent et un solidarisme qui ne désespéra jamais tout à fait les défenseurs de l'égalité ou de la « *Sociale* ».

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **LES LIBÉRAUX FRANÇAIS, 1814-1875, par Louis Girard. Aubier, coll. « Historique », 277 p., 98 F.**

★ **HISTOIRE DU LIBÉRALISME POLITIQUE. DE LA CRISE DE L'ABSOLUTISME A LA CONSTITUTION DE 1875, par André Jardin. Hachette, 437 p., 159 F.**

★ **LE MOMENT GUIZOT, par Pierre Rosanvallon. Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 414 p., 150 F.**

● Signalons la réédition de l'*Histoire de la civilisation en Europe*, de François Guizot, avec une présentation de Pierre Rosanvallon. Cet ouvrage contient également un texte inédit de Guizot : *De la souveraineté*, esquisse probable d'un traité de philosophie politique qui ne fut pas mené à son terme. (Coll. « Pluriel », Hachette.)

(1) On relira l'excellente anthologie de P.-F. Moreau, *les Racines du libéralisme*, Le Seuil, 1978, coll. « Points-Politique ».

Tocqueville dans l'enfer carcéral

QUE faire à vingt-cinq ans, lorsqu'on est juge suppléant à Versailles, qu'on croit à son avenir et qu'on rêve de découvrir l'Amérique ? On écrit à son ministre qu'on souhaite enquêter sur le système pénitentiaire d'outre-Atlantique. C'est ce qu'a fait Tocqueville en 1830 flanqué de son ami Beaumont. On connaît la suite, heureuse de cette requête, qui nous a valu *De la démocratie en Amérique*. Fort obligeamment reçus, nos jeunes magistrats consciencieux ont beaucoup observé et consigné là-bas, de Sing-Sing à Cherry-Hill, jusqu'à concevoir une idée-force : au pays de la liberté la plus vaste, les prisons *« offrent le spectacle du plus complet despotisme »*.

Ils publieront au retour un *Système pénitentiaire* qui aura du succès. Devenu parlementaire, Tocqueville gérera avec une particulière ardeur commissions d'enquête et projets de réforme de nos prisons, jusqu'en 1848. Il accomplira cette tâche par fidélité à la logique de la liberté, qui suppose la responsabilité. Le criminel, dit-il, en choisissant le mal, s'est lui-même exclu des droits de l'homme : son sort sera réglé par Dieu. C'est pourquoi contre Bentham, contre les philanthropes niais aux thèses *« efféminées et débiles »*, qui confondent la prison avec un asile de pauvres ou un centre de rééducation, Tocqueville plaide pour la prison solitaire, cellulaire, où la canaille subira le châtiment de l'âme.

La réédition de ses textes sur le système pénitentiaire en France et à l'étranger – présentée et annotée par Michelle Perret avec une discrétion et une efficacité dignes des grands enquêteurs sociaux du XIXe siècle – fait voir la double face du libéralisme tocquevillien : la démocratie ne vaut que pour ceux qui n'en transgressent pas les règles ; le *« despotisme de la majorité »* exclut les déviants. Sécurité et liberté normalisent l'enfer carcéral.

J.-P. R.

★ **ÉCRITS SUR LE SYSTÈME PÉNITENTIAIRE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, tome IV des *Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville*, 2 vol., Gallimard, 585 et 373 p., 290 F, et 190 F.**

La comtesse et les quarante-huitards

Par Henri GUILLEMIN

Daniel Stern : sous ce nom d'homme se cachait Marie d'Agoult, comtesse « éclairée », qui fut témoin de la révolution de 1848. On réédite le récit qu'en donne cette aristocrate « séductrice et scandaleuse ».

LA comtesse d'Agoult (née Flavigny, et Bethmann par sa mère; les Bethmann sont d'opulents banquiers à Francfort) connut un destin comblé. Figurez-vous – on l'ignore trop – qu'elle devint la belle-mère à la fois d'Emile Ollivier, par sa fille Blandine, et de Richard Wagner, par sa fille Cosima. Deux filles « illégitimes » (et après ?) issues de sa liaison avec Liszt. Un joli triomphe personnel, cette liaison, victoire remportée par les charmes de Marie d'Agoult sur les préjugés religieux du virtuose. Elle se porte une vive estime, et le pseudonyme qu'elle se choisit pour entrer dans le journalisme l'identifie à une étoile.

Daniel Stern et George Sand sont deux dames qui, pour écrire et se faire prendre au sérieux, croient indispensable de se déguiser en hommes. Loi du temps. Deux remarquables « libérées » que Lamennais, pourtant déprêtrisé, mais mauvaise langue, accusait de traîner autour d'elles une « *odeur de lupanar* ». Elles se jalouseront et se détesteront, comme il sied. Si peu géniale qu'elle soit en fait de style (son fameux style « coulant », qui mettait Baudelaire dans une joie féroce), Sand a tout de même une autre allure, une autre verve que sa rivale stellaire. Mais Daniel Stern a eu le mérite de bâtir cette *Histoire de la révolution de 1848*, qu'elle avait connue de près, et qui, aujourd'hui même, ne saurait être que sottement négligée.

Marie d'Agoult n'est pas une imbécile, et elle a très bien perçu, et tout de suite, la tactique des possédants, aux élections du 23 avril 1848, pour ne rien perdre au changement de régime. Ils ont tous, d'ailleurs, la conviction que Lamartine est leur sauveur, et cet aristocrate, propriétaire de trois châteaux, nourrit de paroles captieuses un peuple misérable dont on s'assure ainsi la tranquillité naïve. Il faut entendre Montalembert (qui jettera son masque dès l'année suivante) souligner l'importance de ces « *questions sociales* », trop dédaignées, disait-il, « *de la plupart des hommes politiques* » ; il appelle la liberté l'« *idole de son âme* » et se vante d'avoir toujours défendu les droits du « *peuple* ». Quant à Falloux, qui sera sous peu son complice dans le scénario bien conçu d'où sortiront les Journées de juin, il couvre d'éloges ce « *peuple de Paris* », dont le comportement, à ses yeux, revêt, ma foi, tant il fut noble, « *un caractère sacré* ». Félicitons Daniel Stern d'avoir, la première en date, je crois, retenu et cité – avec écœurement – ces petits mots inoubliables.


CAGNAT.

On peut regretter, toutefois, qu'elle ait omis de souligner la déception, la colère, la rage de la droite lorsqu'il lui fallut constater que Lamartine n'était pas, n'était aucunement, l'imposteur à son service qu'elle avait d'abord acclamé en lui. Elle se vengera en « *éclatant de rire* » (témoignage de Victor Hugo) quand il s'avérera, le 20 décembre 1848, qu'au scrutin pour la présidence de la République, si Louis Bonaparte a réuni sur son nom plus de cinq millions de suffrages et Cavaignac, sur le sien, un million et demi, Lamartine n'avait pas même atteint le chiffre de dix-neuf mille voix, dans la France entière. Bravo ! Bien fait !

Le sursaut des désespérés

Daniel Stern indique, certes, que les Ateliers nationaux furent inopérants, honteusement inopérants malgré les multiples protestations et réclamations des ouvriers, scandalisés. Mais elle ne va pas au fond des choses : Marie, ministre des travaux publics, veille étroitement à ce qui, de ces Ateliers qu'on lui a confiés, rien, jamais, ne puisse sortir qui soit de nature à gêner, contrarier, désobliger la libre entreprise. Une entreprise d'Etat qui marcherait bien, qui rendrait des services, pour le patronat, c'est la trahison, l'inadmissible, le mal en soi. Et Marie de réduire soigneusement les Ateliers nationaux à une inertie grotesque « AFIN » de pouvoir s'écrier en les montrant du doigt : « *Le voilà, le socialisme, le socialisme en action ! Regardez, bonnes gens ; observez et concluez !* »

Daniel Stern, comtesse éclairée, donne pour sa part, et à grand bruit, dans le socialisme lyrique. Néanmoins, la révolte ouvrière de juin 1848, ce sursaut des désespérés quand ils voient le piège se refermer sur eux, la comtesse la tient pour « *une atteinte mortelle* » portée à la République. Intéressantes, et bien inquiétantes, ces deux pages (472 et 473) consacrées à la journée du 20 avril, cette comédie sinistre, ce chef-d'œuvre d'hypocrisie combiné par Ledru-Rollin. Depuis le 24 février, plus de troupes de ligne dans Paris ; c'est le signe et la garantie de la liberté civique. Mais Ledru-Rollin s'attend à l'insurrection qui permettra, selon la formule de Falloux, d'« *en finir* » avec les revendications populaires. Il convient donc de restituer, le plus vite possible, au pouvoir la disposition de la force, autrement dit la capacité de ramener la canaille au chenil par les moyens appropriés.

La trouvaille de Ledru-Rollin est d'avoir inventé, à cette occasion, une fête, et même, savourons l'astuce, une « *Fête de la fraternité* ». Ainsi vont rentrer dans Paris, infanterie, cavalerie, artillerie, sous les ovations de cette foule que l'on s'apprête à mitrailler. Laissons parler Daniel Stern, ravie : une estrade a été dressée devant l'Arc de triomphe ; y prennent place gouvernants, magistrats, hauts fonctionnaires, « *entre deux orchestres dont les accords retentissent puissamment* (sic) *dans l'espace ; un groupe de femmes élégamment vêtues et qui tenaient toutes à la main des bouquets noués de rubans tricolores, couronnait, comme une gerbe de fleurs, cette ordonnance simple et grave de la fête patriotique.* » Et commence le défilé militaire, qui durera des heures. On est ivre d'enthousiasme devant ces « *bouches des canons ceintes de guirlandes* », ces « *baïonnettes ornées de lilas* ».

Débarrassés de leur travestissement bucolique, ils feront merveille, deux mois plus tard, sur les tanières du prolétariat, les canons de Cavaignac. George Sand, de son côté, dans ce *Bulletin de la République* qu'elle rédige pour Ledru-Rollin, s'abandonne à des transports : « *Vive l'armée ! Vive la ligne ! Vivent nos frères !* » Qui dit mieux ?

On s'étonnera moins, après ces détails, que Mme Sand et Mme Stern aient été si bien d'accord, de mars à mai 1871, dans leur horreur de la Commune.

★ **HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1848, par Daniel Stern. Avant-propos de Dominique Desanti. Balland. 744 p. 169 F.**

● ÉTRANGER

Une rencontre avec Joyce Carol Oates, la magicienne

Par Jérôme CHARYN

Génie oblige. Depuis son entrée en littérature (avec* Des gens chics, *en 1968), Joyce Carol Oates produit chaque année un livre plus gros qu'elle. Ses éditeurs, ses traducteurs, s'essoufflent à la suivre. Onze romans ou recueils de nouvelles ont paru en France et l'on nous promet, pour la rentrée prochaine, deux œuvres que les Américains ont déjà lues. Elle vit depuis 1968 près de l'Université de Princeton où elle enseigne la technique littéraire. Jérôme Charyn, l'auteur de* Marilyn-la-dingue *et de* Zyeux bleus *– qui enseigne également à Princeton – lui a rendu visite.

ELLE vit dans les régions sauvages du New-Jersey, dans une maison qui s'ouvre sur un dédale de parois vitrées. Des cerfs broutent devant ses fenêtres. Elle a quatre chats. Ils circulent sans bruit dans la maison comme s'ils hantaient une jungle intérieure. J'ai la même impression de Joyce Carol Oates, la maîtresse de la maison, qui occupe son univers comme un cinquième chat. Elle a quarante-six ans ; c'est une campagnarde originaire du nord de l'Etat de New-York. Son esprit procède avec une sauvagerie inattendue, bien à elle. Ses livres sont souvent comme une jungle, avec des personnages qui attendent une mise à mort inattendue. Mais elle-même semble frêle. On la croirait prête à tomber dans une jungle de noms, dans le tohu-bohu de son esprit. Elle m'accueille en baskets, me dit qu'elle joue au tennis et fait du jogging avec Ray, son mari. Mais je ne la crois pas.

Il est difficile d'imaginer qu'elle existe dans un temps particulier et qu'elle n'occupe qu'un seul espace. Elle a l'air d'une magicienne de rêve. Je me la représente en Egypte, écrivant des romans tout en interprétant les rêves d'un pharaon. Si elle m'avait dit qu'elle jouait au tennis en Egypte, il y a plusieurs milliers d'années, je l'aurais crue. C'est une dame qui a certainement existé plus d'une fois. Je ne parle pas de sa productivité – romans, pièces de théâtre, nouvelles, poèmes et essais qui vous arrivent comme une liste de blanchissage. Je parle de ses chants nocturnes, de cette aptitude à rêver sur la page blanche, à se mouvoir à l'intérieur et à l'extérieur de paysages avec une voix hallucinée.

Une forme de schizophrénie

Qu'elle choisisse d'être le médium d'autres personnes – comme dans *le Baiser empoisonné (The Poison Kiss,* non encore publié en français) où elle se dédouble en Fernandez et en Joyce Carol Oates, ou qu'elle raconte d'une seule voix – comme dans *la Légende de Bloodsmoor,* – son désir n'est pas de parodier, d'imiter un ton particulier, mais de se glisser dans une voix désincarnée, de devenir cette voix, de découvrir sa chair sur le papier. C'est le pouvoir de la magie. Elle a le courage d'écouter d'autres voix, de leur permettre de chanter dans sa tête. Elle est l'apprentie, la magicienne qui fait office de médium, qui s'exprime seulement en fonction de l'histoire, de telle façon qu'elle n'existe pas dans le texte. C'est une forme de schizophrénie, l'aptitude de l'esprit à s'approprier le contenu de différentes poches, de vivre dans des rêves plutôt que de traverser, comme nous, une vie éveillée banale. Ses romans sont tous des livres de rêve : violents, étrangement tendres, ils vous conduisent aux frontières de la magie et de la raison, et le chant commence à vous persécuter.

Je ne peux m'empêcher d'en revenir au côté diabolique de ses chansons. Il me faut poser quelques questions à la magicienne, jouer le rôle du portraitiste. Je suis le voyeur qui vient cannibaliser Joyce Carol Oates, lui voler ses tripes littéraires. Elle m'emmène dans la pièce où elle écrit. Je vois un tapis vert sur le sol, une fenêtre qui donne sur une pelouse sauvage avec deux chaises blanches. Les chaises paraissent anormalement petites. Je pense à ces étranges petits hommes qui pourraient s'y asseoir, des fantômes sortis de *la Légende de Bloodsmoor.* Je remarque une machine à écrire sur un bureau, avec une pile de petits papiers : des notes pour le roman qu'elle est en train d'écrire, et qui s'intitulera *The Green Island (l'Ile verte),* un livre sur l'Amérique depuis Truman jusqu'à la mort de John Fitzgerald Kennedy, mais sans les ornements ou les signes politiques habituels. *L'Ile verte* décrira *l'« énergie masculine »* sous la forme d'un boxeur professionnel. Il m'est difficile de penser qu'une femme s'intéresse à Rocky Marciano, mais c'est un préjugé de mâle, le sentiment que seuls les hommes peuvent comprendre la malveillance qu'il y a derrière un direct du gauche.

Elle parle de *l'Ile verte* comme si c'était un *« livre posthume ».* Elle a peur de ne jamais le terminer. Joyce vit *« dans un état de tension perpétuelle ».* Quand je lui demande si elle prend parfois un dimanche de congé, elle me regarde en fronçant les sourcils à travers ses lunettes et elle dit : *« Quelle horrible idée ! »*

Elle a eu, la veille, une curieuse maladie, une sorte de grippe psychique au cours de laquelle la dernière phrase de *l'Ile verte* lui est venue, tandis qu'elle se sentait *« dans un état étrange, dérangé ».* Ah ! le dérangement de l'esprit ! Je veux l'interroger sur ce tohu-bohu dans sa tête. Est-ce que des voix sifflent quand elle écrit ? Est-ce que le romancier est un schizophrène organisé qui inscrit la folie sur sa feuille de papier ? *« Non »,* dit-elle, ripostant comme Rocky Marciano... *« Un schizophrène est un écrivain dérangé. »*

Elle jure qu'elle n'écrit pas dans la transe. Elle écrit *« pour être étonnée ».* C'est risqué. *« L'écriture introduit quelque chose de statique dans ma vie... C'est perturbant, asséchant... Ecrire de la fiction est dangereux pour votre santé. »* Elle admet avoir *« deux personnalités... La personnalité de l'écrivain est très exigeante..., malveillante..., impitoyable. Alors qu'une partie de soi-même est en train de faire un travail, l'autre partie exige que le travail soit déjà fini ».*

La fureur d'écrire

Tandis que son mari, Ray, tape à la machine dans une autre pièce, nous parlons de l'hallucination. Je sonde Joyce et j'essaie de l'amener à préciser la relation entre les personnages d'un romancier et ses rêves, la forme de reptation nocturne à laquelle elle est obligée, mais Joyce n'accepte pas de jouer la magicienne des rêves, cet après-midi. Elle garde le contrôle de tous ses personnages, insiste-t-elle. Mais elle est réellement *« dans une autre dimension »* quand elle les tire d'elle-même.

Je songe à la terrible discipline qui lui permet de donner naissance à tant de sortes de chants différents, des chants qui semblent ne pas avoir de limites. Elle a commencé à griffonner à l'âge de six ans, et elle a écrit ses premiers romans à quatorze ans. *« C'était du travail d'apprenti,* dit-elle, *comme de faire des gammes. »* Elle a écrit un roman par an pendant qu'elle était au collège jusqu'à ce qu'elle tombe sous l'emprise du livre de Faulkner, *le Bruit et la fureur.* Sa fureur à elle s'accéléra à Syracuse University, où elle se mit à écrire un roman par semestre. Son rendement paraît moins étonnant quand on considère qu'elle poursuit une habitude prise il y a trente ans !

Le père de sa mère avait été assassiné dans une rixe. Ce meurtre a *« hanté toute la famille ».* Et l'on ne peut s'étonner qu'elle ait revécu ce *« secret de famille »* dans son œuvre. Elle s'est toujours intéressée aux *« actes de violence qui changent la vie des gens ».*

Mais elle ne recherche pas la violence. *« Je ne suis pas attirée par les gens difficiles. J'en ai suffisamment dans mes écrits. »* Elle a besoin de paix dans sa vie privée. Grâce à son mari, Ray, un homme profondément doux, elle peut *« prendre davantage de risques »* dans ses écrits. Elle donne aussi des cours à de jeunes écrivains à Princeton University. *« L'enseignement me délivre du trop-plein de mon propre esprit. »*

Je sens chez elle de la répugnance. Elle aime mieux écrire que parler de ce qu'elle écrit. Qui sait quelles images elle conjure au milieu de notre entretien, qui tombe par hasard le jour du vingt-quatrième anniversaire de son mariage, autre signe de paix dans sa vie privée ? Nous sommes assis silencieusement et nous buvons du thé à la menthe. Est-elle en train de bâtir le prochain chapitre de *l'Ile verte* tout en buvant son thé à petites gorgées ? Qui suis-je pour déranger une magicienne qui rêve ? Nous parlons encore un peu de choses et d'autres. Elle se retire dans ce moi secret où les écrivains sont forcés de vivre : une toundra glaciale qui ne fait attention ni aux achats, ni aux maris, ni aux cerfs qui broutent devant la fenêtre.



Jill Krementz, 1971 (tiré de « The Writer's Image » par David R. Godine, Boston).

« LA LÉGENDE DE BLOODSMOOR »

Les cinq filles du Dr Zinn

LES dames du temps jadis ne respiraient guère. Elles « interprétaient le personnage que Dieu leur avait attribué », si l'on peut parler de personnage alors qu'il s'agit plutôt de marionnette ou de mannequin. Ont-elles seulement un corps sous les couches de jupes et jupons, sous le corset lacé ? Malheur à celles qui se posent la question au risque d'éveiller la « Bête » et d'oublier leur devoir, leur unique fonction qui est d'assurer la survie de l'espèce. Pourtant les cinq demoiselles Zinn s'interrogent. Le mariage prochain de l'aînée leur met du vague à l'âme. Elles flairent un mystère dont les manuels d'éducation – *le Guide de conduite pour les jeunes chrétiens* ou *le Calendrier de la jeune épouse* – ne livrent pas la réponse. *« Ah ! comme je voudrais, comme je voudrais..., je ne sais quoi ! »,* soupirent-elles.

La vie se chargera de le leur apprendre. Chacune des cinq, sous l'œil indigné ou consterné de la vertueuse narratrice, accomplira sa destinée. L'aînée fuira le lit nuptial avant la « révélation » ; l'irréprochable cadette étranglera, par accident, son lubrique époux ; la troisième s'exposera aux feux de la rampe et sombrera dans la débauche ; la quatrième (une intellectuelle !) évitera de justesse le célibat par une alliance en dessous de sa condition ; la cinquième, victime des esprits qu'elle invoque, frôlera la folie.

Les hommes sont-ils mieux lotis ? Certainement pas. Voyez le meilleur d'entre eux, John Quincy Zinn, père de ces demoiselles. Conscient, comme tous les Américains, *« humbles dépositaires du progrès, d'avoir pour mission de régénérer le monde »,* il se voue aux inventions philanthropiques. Parfois, il se laisse emporter par les sentiments et le Congrès le rappelle à l'ordre. Il ne convient pas de trop adoucir la peine capitale. *« La mort doit être brillante, voyante, ingénieuse... Et faire mal »,* lui explique un sénateur. Ainsi le bon docteur Zinn conçut-il la chaise électrique. Hélas ! sa dernière et plus formidable découverte, la formule d'*« une machine à mouvement perpétuel, destinée à provoquer une explosion que rien ne pourrait arrêter »,* disparut dans un incendie...

« L'ironie cosmique » de Joyce Carol Oates s'en donne à cœur joie. Sa feinte pudeur nous rapporte en détail les scènes les plus crues (ô, les atroces plaisirs conjugaux !). La romancière nous montre ce qu'elle n'ose nommer, avec *« ces mots primitifs, désignant certaines parties du corps, si étrangers que je suis incapable d'en deviner même l'orthographe ».* Aussi lucide, mais plus sadique que Miss Silver ou Miss Marple, les vieilles filles détectives de Patricia Wentworth et d'Agatha Christie, elle se repaît de crimes et de supplices, et s'incline devant le coupable : Dieu, pour mieux nous révéler les enfers de l'innocence américaine.

GABRIELLE ROLIN.

★ « LA LÉGENDE DE BLOODSMOOR », de Joyce Carol Oates, Stock. Remarquablement traduit par Anne Rabinovitch. 500 p., 118 F.

La mémoire des peuples de l'Amérique latine

Les légendes, les anecdotes, les faits d'armes et les massacres qui ont fait l'histoire.

EDUARDO GALEANO est un passionné. Cet Uruguayen qui a dirigé la rédaction de l'excellent hebdomadaire *Marcha,* à une époque où Montevideo était une ville vivante, paisible, mais libre, a dû, comme tant de ses compatriotes, choisir l'exil, en Argentine d'abord, en Espagne ensuite, pour fuir la répression des militaires. Les vents tournent vite au-dessus de ce rio de la Plata, jaunâtre, sans charme, qui ne ressemble ni à une vraie rivière, ni à un estuaire, ni à un golfe.

Une simple frontière couleur de boue que l'on franchit sans s'en apercevoir. Et la protection est illusoire. Des Argentins qui croyaient trouver un refuge à Montevideo se sont retrouvés au fond des cachots. Et des Uruguayens, fuyant le régime oppressif de leur petite patrie, ont été assassinés à Buenos-Aires par des commandos de tueurs dont on n'a jamais su s'ils étaient uruguayens ou argentins.

De Montevideo à Barcelone, en passant par Buenos-Aires, c'est une route plus courte qu'il ne paraît, et que Galeano a franchie en très peu d'années. A sa passion naturelle, il a ajouté pendant cet exil forcé une fureur contre l'injustice et contre la violence faite à ceux qui sont sans défense. Il a pris parti, tout de suite, contre les exclus de l'histoire. Bon journaliste, formé à l'école de ce superbe Quijano – mort depuis à Mexico, lui aussi en exil, fondateur à Buenos-Aires de la revue *Crisi,* – Eduardo Galeano est devenu un écrivain de talent et de feu.

Il nous l'a déjà montré, avec éclat, dans *les Veines ouvertes de l'Amérique latine* (1), qui était un pamphlet virulent, apparemment excessif, mais pourtant documenté, rempli de chiffres et de précisions. Quelque chose comme un réquisitoire impitoyable, accablant à force d'insistance. Un véritable cri de douleur, de colère et d'exaspération contre l'esclavage, contre l'exploitation systématique et séculaire des richesses d'un continent par ceux qui venaient d'ailleurs, avec leurs idées, leurs certitudes, leur soif de l'or et le mépris des autres. On cherchait l'erreur, le trait forcé, mais cette plaidoirie était presque sans faille.

Galeano n'a pas changé. Sa *Mémoire du feu,* premier volet d'une fresque qui retrace l'histoire de l'Amérique latine depuis les nuits profondes précolombiennes avant de s'attarder sur la période violente de la conquête et de la colonisation (du quinzième au dix-huitième siècle), n'est pas moins virulente. C'est bien le même ton prophétique et presque désespéré.

Un autre chant de colère, où se bousculent cette fois la mythologie, la poésie, le lyrisme, les légendes, les anecdotes, les faits d'armes et les massacres, mais sans faire intervenir la fiction. Ce n'est pas un roman. C'est une mosaïque chatoyante, colorée, frémissante, où l'amour côtoie sans cesse la mort. Galeano ne croit pas, et il le dit volontiers, à l'Histoire, avec un grand H, à une histoire qu'il qualifie de *bourgeoise.*

Il y a pourtant dans *Mémoire du feu* une chronologie, une rigueur, une logique, une articulation interne, et cette succession rapide de tableaux et de récits a une cohérence. C'est une « mémoire » de tous les peuples, de toutes les couleurs, qui ont fait cette « autre » histoire d'un continent. Elle commence par les premiers soleils, le vent, la pluie, les étoiles, les premiers rêves des premiers Indiens. Mais on y retrouve aussi Pizarre et Atahualpa, Bartolomé de las Casas, et Tupac Amaru qui, en 1572 à Cuzco, s'avançait noblement, mais la corde au cou, vers l'échafaud.

MARCEL NIEDERGANG.

★ MEMOIRE DU FEU, d'Eduardo Galeano. Traduit de l'espagnol (Uruguay) par Claude Couffon. Plon. 380 pages. 90 F.

(1) *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine.* Coll. « Terre humaine ». Plon.

هكذا من الأصل

● ESSAIS

Une lecture mythologique et littéraire de la Bible

Par Northrop Frye, un maître de la critique contemporaine

L'UN des lecteurs possibles du livre de Northrop Frye, *le Grand Code*, pourrait être ainsi conçu : quelqu'un qui aurait été instruit dans la Bible, dans ce Livre-là, et que la foi aurait délaissé, et qui aurait gardé du texte biblique une nostalgie comme d'une musique ardente et d'histoires à dormir debout, mais si intense et tellement chargées d'images parlantes, inoubliables.

Ce livre étrange, vraiment unique, le même lecteur voudrait à présent, tant d'années après ne l'avoir plus ouvert qu'à l'hôtel dans des villes de passage, comprendre ce qui le manigance. Et il *recevrait d'un éditeur intelligent* un ouvrage de critique qui lui expliquerait cela, l'étrangeté littéraire de la Bible, ce « Grand Code de l'Art », comme William Blake a appelé l'Ancien et le Nouveau Testament.

Un personnage de roman anglais

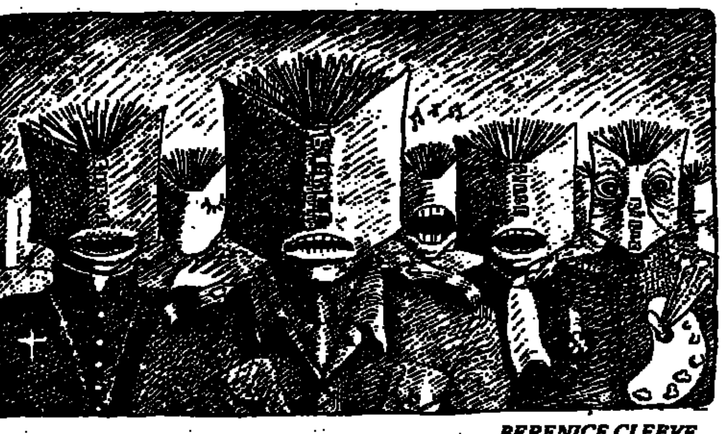
Quant à l'auteur de cet ouvrage, sans doute le plus influent des critiques de langue anglaise, il faudrait savoir de lui ceci : pasteur sans paroisse de l'Eglise unie (protestante) du Canada, Northrop Frye est, à soixante douze ans, *« chancellor »* de Victoria College à l'université de Toronto, où il a été étudiant, professeur, puis *« principal »* ; ses monographies sur Blake, Shakespeare, Milton, ses essais, ses recueils d'articles théoriques, enfin son grand ouvrage de synthèse, *Anatomie de la critique* (1), en ont fait une vedette intellectuelle en Amérique du Nord, le plus célèbre Canadien depuis la mort de Marshall McLuhan. *Le Grand Code*, publié en 1982 et dont la traduction (de bonne qualité) paraît en France maintenant, n'a fait que confirmer là-bas une aura sapientiale sans équivalent ici, dans le domaine littéraire, puisqu'elle cumule les prestiges d'un René Girard, d'un Gérard Genette et d'un Jean Starobinski. Cette position ne se compare qu'à celle de Claude Lévi-Strauss en anthropologie, toutes questions idéologiques mises à part. Un Claude Lévi-Strauss qui devrait un peu de sa popularité sur les campus au fait qu'il aime Bob Dylan.

Mais pour vous faire une idée de l'homme, mieux vaut sans doute vous rappeler un personnage de roman anglais, comme on en rencontre, vêtu de tweed et de probité splendide, sur une pelouse de Cambridge. Pour vous faire une idée de son livre, faites appel à vos souvenirs d'étudiant. Un grand professeur, ce n'est pas seulement quelqu'un qui organise devant vous un savoir parfaitement maîtrisé, c'est surtout un homme qui laisse affleurer, sur des matières objectives, une pensée propre, dans d'apparentes digressions, des remarques en forme d'aphorismes, une ironie, une présence. (Etudiant, j'en ai connu deux de cette trempe : Jacques Mercanton sur Proust, à Lausanne, et Roland Barthes, place Saint-Germain-des-Prés, sur *Sarrazine*, qui allait donner *S/Z*).

Du moment que Tzvetan Todorov a bien rempli son contrat de préfacier en dégageant la méthode, et que l'auteur lui-même, avec le souci de clarté qui le caractérise, a pris soin de souligner son propos en le résumant quand il faut, on s'en voudrait de jouer ici à l'étudiant consciencieux, en résumant les résumés. On peut, au contraire, se contenter, pour une fois, de citer, par exemple ceci (page 300) : *« Littéralement, la Bible est un mythe gigantesque, un récit qui s'étend sur la totalité du temps, depuis la Création jusqu'à l'Apocalypse, mythe qui est unifié par un corps d'imagerie récurrente qui « gèle » en un seul faisceau de métaphores, les métaphores étant toutes identifiées au corps du Messie, l'homme qui est tous les hommes, la totalité de « logoi » qui est un unique Logos, le grain de sable qui est le monde. »*

Martin Luther, le « grand-père » de Marx

Cet univers mythologique et ce réseau vivant de métaphores, ce *« bricolage »* géant, Northrop Frye les donne à voir comme la source de la littérature occidentale : non pas une œuvre d'art à imiter, mais une matière dans laquelle l'artiste peut s'exprimer. La façon dont les écrivains ont travaillé cette matière fondatrice, au cours des siècles et jusqu'au nôtre (que l'on songe à Joyce, à Pound), fera l'objet d'un volume ultérieur. Mais c'est, en somme, ce que le pasteur Frye, avec un esprit d'allègre liberté, n'a pas cessé de montrer dans la bonne vingtaine d'ouvrages qui composent son œuvre critique, laquelle a fort peu à voir avec la théologie ou la simple érudition.



BERENICE CLEEVE.

Précisons toutefois que si le véritable sujet de Frye est l'influence de la Bible sur l'imagination créatrice, il le traite spécifiquement à travers la traduction de l'Authorized Version et la littérature anglo-saxonne.

Rien, probablement, n'incitera davantage à lire *le Grand Code*, et mieux : à s'en faire l'étudiant, que ces extraits, glanés par plaisir, curiosité, intérêt et amusement :

« Pourquoi la croyance et l'incrédulité, telles qu'on les comprend d'ordinaire, sont-elles si souvent et si fortement anxieuses et peu sûres d'elles-mêmes ? » (p. 34.)

∴

« Pendant les siècles chrétiennes, la peur de l'« hérésie », ou de la déviation logique à partir de prémisses chrétiennes, a donné ce qui a peut-être été la plus meurtrière des psychoses sociales de l'histoire. » (p. 51.)

∴

« Récemment, un de mes élèves, un Chinois, qui était professeur dans son pays et sur le point d'y retourner, m'a demandé comment il pourrait expliquer à ses étudiants l'importance culturelle du christianisme pour l'Occident d'une manière qui leur fût intelligible. Je lui suggérai qu'il devait avoir une certaine connaissance du marxisme, que le père spirituel de Marx était Hegel et, par conséquent, que son grand-père spirituel était Martin Luther. » (p. 33.)

∴

« L'homme est aussi bien un enfant de la parole qu'un enfant de la nature et, tout comme il est conditionné par la nature et trouve en elle sa conception de la nécessité, la première chose qu'il trouve dans la communauté de la parole est la charte de sa liberté. » (p.64).

∴

« Qu'Homère ait le sens de l'histoire, cela ne veut pas dire qu'il écrit de l'histoire. De même pour la Bible. » (p.88).

∴

« La venue de Jésus dans le monde semble avoir pris place, historiquement, au moment de l'une de ces confrontations dialectiques dans lesquelles l'histoire se dilate tout à coup pour devenir mythe et prendre une dimension plus qu'historique. » (p. 153).

∴

« La prophétie, dans la Bible, est une vue globale de la situation humaine, depuis la Création jusqu'à la délivrance finale, vue qui délimite l'étendue de ce que nous pourrions appeler, dans d'autres contextes, l'imagination créatrice. » (p. 189).

∴

« Celui qui se met « à froid » à lire l'Apocalypse sans rien connaître de son contexte la considérera probablement comme une rhapsodie insensée. Elle a été décrite comme un livre qui ou bien s'adresse à un homme déjà fou, ou alors le rend tel. Et pourtant, si nous devions explorer nos propres esprits au-dessous des répressions qui nous maintiennent « normaux », nous pourrions bien trouver des cauchemars d'angoisse et de triomphe qui lui ressemblent beaucoup. » (p. 199).

∴

« La simplicité de la Bible est celle de la majesté, non celle de l'égalité, encore moins celle de la naïveté : sa simplicité exprime la voix de l'autorité (...). Dans le Décalogue, Dieu dit : « Tu ne tueras pas » ou, en hébreu : « Ne tue pas ! ». Un point c'est tout, comme nous disons aujourd'hui : il n'y a rien à propos de la peine capitale, de la guerre ou de l'autodéfense. Il est vrai qu'on s'en occupe ailleurs dans le code mosaïque, parce que le commandement s'adresse à des êtres humains, c'est-à-dire à des singes psychotiques qui ont tellement envie de tuer qu'ils ne sont même pas capables de comprendre une prohibition inconditionnelle de meurtre, encore moins de lui obéir. » (p. 284-285).

La traduction du *Grand Code* est publiée avec le concours du Centre national des lettres. L'ouvrage comporte un index précis et une table des passages cités de la Bible. C'est donc un livre utilisable par tous. Todorov souligne fort justement la noblesse de la démarche critique de Frye ; j'ajoute que la démocratie a besoin de tels livres et de cette noblesse-là.

MICHEL CONTAT.

★ LE GRAND CODE. La Bible et la littérature, de Northrop Frye. Traduit de l'anglais par Catherine Malamoud. Préface de Tzvetan Todorov. Le Seuil, collection *Poétique*, 340 p., 99 F.

(1) 1957. Traduit en 1969 chez Gallimard. Pour la méthode exposée dans cet ouvrage, voir l'article d'Hélène Cixous, « Une science de la littérature », dans *le Monde des livres*, 25 octobre 1967.

Quand Dieu fut exilé de l'histoire

Un essai de Shmuel Trigano déplore et dénonce l'influence de l'Occident sur la pensée juive

L'ÉTONNANTE floraison des textes en français inspirés par la pensée juive peut surprendre. Tout se passe comme si l'émergence du judaïsme et la relecture de ce texte fondateur qu'est la Bible correspondaient au déclin des modèles de pensée de ces vingt dernières années. On aurait tort, pourtant, de croire que le judaïsme peut être compris en termes de système. Le dernier livre de Shmuel Trigano, écrivain et universitaire, vient opportunément le rappeler. Mieux encore, *la Demeure oubliée*, qui ambitionne d'être la description d'une *« genèse religieuse du politique »*, entreprend une généalogie de la philosophie juive qui renvoie, selon Trigano, à une forme de pensée inauthentique au sein de l'histoire juive.

Depuis l'hellénisme, en effet, les penseurs juifs ont été confrontés à la philosophie du logos grec devenu raison universelle. Or cette confrontation se serait faite la plupart du temps au détriment du judaïsme. Aux abords de l'ère chrétienne, Philon d'Alexandrie admit, sans les interroger, les deux idées fondatrices de la modernité : le logos est universel ; la Thora, le Pentateuque, raconte une histoire particulière. Philon a donc entrepris de justifier le texte à l'aide de concepts empruntés au grec, démarche et geste fondateurs qui seront sans cesse repris par les philosophes juifs.

La Demeure oubliée s'attache à montrer comment un même fil directeur relie des pensées aussi éloignées dans le temps et aussi discordantes en apparence que celles de Maïmonide, au douzième siècle, de Spinoza, cinq siècles plus tard, ou de Mendelssohn, initiateur de la Haskala, les « Lumières » juives. Leur démarche commune a consisté à admettre l'irréductible particularité de l'existence du peuple juif, et à donner des gages de l'universalité du texte sacré. Ce faisant, ils ont renoncé au mode de lecture traditionnel du judaïsme, l'oralité, au profit d'une interprétation fondée sur des critères rationnels. Ce renoncement a entraîné la disparition volontaire de tout discours sur l'action du divin dans l'histoire. Ainsi Maïmonide a-t-il élaboré sa célèbre théorie des attributs négatifs, qui interdisent toute proposition affirmative concernant Dieu.

Trigano tente de montrer comment *« l'histoire juive du Grec »* a peu à peu engendré la modernité juive, dans laquelle Dieu est chassé de sa demeure, exilé de l'histoire au profit d'un champ qui devient autonome, celui du politique. Ce champ échappe à l'emprise de la vision traditionnelle juive. Pensé et jugé en termes grecs, il devient un lieu investi de toutes les positivités. C'est précisément par rapport à lui que va s'opérer l'émancipation des Juifs, dont Mendelssohn cherche à fonder la possibilité religieuse dans sa *Jérusalem*. Pour cela, il est amené à faire de la particularité juive une simple affaire de pratique privée.

Comprendre l'histoire de la philosophie juive serait donc comprendre comment les Juifs ont pu renoncer à leur propre histoire et à leur propre pensée, tentant une intégration à l'Occident, qui, pour Trigano, a massivement échoué. Cette renonciation était en même temps l'abandon d'une pensée originale dont la particularité débouchait sur le véritable universel. *La Demeure oubliée* va plus loin encore dans la mesure où cette généalogie propre à l'histoire juive éclaire, à en croire l'auteur, tout le processus de la modernité occidentale. Depuis la traduction des Septante, en passant par Spinoza, celle-ci a en effet connu et vécu les évolutions propres à la judéité. Or qu'est cette modernité, sinon précisément la sacralisation exclusive du politique, explicitement coupé de ses racines religieuses, et pourtant sacralisé à l'extrême, comme s'il n'était implicitement que religieux ? Cette genèse religieuse du politique se veut donc aussi contribution à l'histoire de l'Occident moderne.

Un refus viscéral

Le lecteur non averti pourra cependant trouver dans ce livre de quoi alimenter son étonnement, et y découvrir un bel exemple de polémique intra-juive. L'auteur ne lui facilite pas toujours la tâche tant sont rapides, presque allusives, certaines de ses descriptions. Quant à l'érudit, il n'est pas sûr qu'il trouve son compte à chaque page du livre. Pour ne prendre qu'un exemple, le traitement réservé à Spinoza peut surprendre, lorsque Shmuel Trigano affirme que celui-ci ne fait que systématiser les aspects d'une pensée juive déjà entièrement formulée avant lui, ou bien lorsque, reprenant une citation de Léon Poliakov qui n'a pas valeur de preuve, l'auteur fait du philosophe le père de l'antisémitisme moderne.

De même, le lecteur, qui n'est pas d'emblée acquis à la thèse, ne sort pas convaincu que la philosophie juive soit la figure de la modernité. Cette division dichotomique entre une philosophie fascinée par le modèle grec et une pensée juive authentique, est fondée sur l'idée que l'universalité de la raison occidentale n'est qu'un faux-semblant, alors que la vraie universalité serait juive. Propositions auxquelles on ne voit pas pourquoi il faudrait souscrire d'un trait de plume. Enfin, son refus viscéral de l'Occident conduit parfois Trigano à des jugements à l'emporte-pièce, lorsqu'il présente, par exemple, un penseur tel que Franz Rosenzweig comme un avatar malheureux du judaïsme moderne. L'excès nuit : le rapport du judaïsme et de l'Occident est certes une vraie question, loin d'être résolue. Mais, à force de vouloir extirper l'Occident inauthentique du judaïsme, on finira par oublier que l'histoire juive est aussi faite d'échanges et de rencontres. Pourchasser les influences perverses jusque chez Philon et Maïmonide, est-ce vraiment rendre justice à la pensée juive ?

DAVID KESSLER.

★ LA DEMEURE OUBLIÉE, de Shmuel Trigano, Lieu commun.

● LE FEUILLETON

Notes pour un centenaire

François Mauriac vers la mer inconnue

Par Bertrand POIROT-DELPECH

Hugo est mort au printemps 1885. L'automne suivant naissait Mauriac. Les centenaires s'enchaînent, au grand dam des auteurs vivants. Par quel bout les prendre, ces commémorations, ces monuments ? Vulgariser ou finasser ? Cours du soir ou colloque ? Pour aller à l'essentiel, j'ai choisi les notes éparses et le raccourci du « Je », ayant connu l'homme, bien. (Les phrases en italiques sans guillemets sont tirées de conversations avec Mauriac, entre 1950 et 1958).

UNE VOIX DE CONFESSIONNAL. Une *silhouette* d'échassier. Suite à un accident d'enfance, une des paupières tombe. Un œil gai, pour humer les sauternes et railler ; l'autre, absent, recueilli comme pour l'Elévation. Au passage des « rosseries » fréquentes, une longue main rose masque le rire et enferme le museau, en signe de remords furtif. Tous les témoins ont imité la voix, fêlée après l'ablation d'une corde vocale en 1932, et l'ont décrite. Lui, mieux que personne : *une voix de confessionnal !*

UN MONDE DE VEUVES. Mauriac naît le 11 octobre 1885 à Bordeaux. Famille bourgeoise. François n'a pas connu son père, mort en 1887. *Je ne m'y suis jamais fait !* Elevé par sa mère et sa grand-mère. Un monde de veuves à principes : *mon public !* Collège catholique (1898) : *féconde macération !* Pleurésie (1903) : *bienheureux les fragiles !* Rencontres éblouies de prêtres et de Marc Sangnier, champion du christianisme social (1904). Déception (voir l'Enfant chargé de chaînes). *La déception : un sentiment qui ne déçoit pas !*

ÉCHELLE ET COURTE-ÉCHELLE. *Ma vie n'est pas une vie, c'est une échelle ! Tout me réussit ! Tant de chance, n'est-ce pas le signe qu'on veille sur vous ?*

1913 : mariage, dont naîtront quatre enfants. 1914 : réformé, engagé dans la Croix-Rouge. 1916 : volontaire pour Salonique. 1928 : achat de Malagar. 1932 : opération de la gorge. 1933 : Académie française. 1952 : prix Nobel. 1960 : remise de la grand-croix de la Légion d'honneur par le général de Gaulle.

Dernières paroles à son fils Claude : « *Avec ma veine habituelle, je vais quitter ce monde au moment où il devient invivable !* ».

La chance ne va pas sans coup de main. Rien de tel qu'un article d'aîné pour faire la courte-échelle, le parrainé jouant à son tour le parrain pour ses cadets. Exemples en chaîne : Paul Bourget lance Barrès, qui lance Mauriac (1910), qui lance Castillo, Poirot-Delpech et Sollers (1959).

MOULE A GAUFRES. *Le moule est bon, je pourrais faire ma gaufre romanesque tous les ans.*

Un choix de titres : *la Robe prétexte* (1914), *le Baiser au lépreux* (1922), *le Fleuve de feu* (1923), *le Désert de l'amour* (1925), *Thérèse Desqueyroux* (1927), *Destins* (1928), *Dieu et Mammon* (1929), *le Nœud de vipères* (1932), *le Mystère Frontenac* (1933), *les Anges noirs* (1936), *Asmodée* (pièce, 1937), *la Pharisienne* (1941), *le Cahier noir* (1943), *le Sagouin* (1951), *Galigaï* (1952), *l'Agneau* (1954), *Mémoires intérieurs* (1959).

RENCONTRES. 1917 : Cocteau et Montherlant. 1918 : Proust. 1939 : Gide à Malagar. 1944 : déjeuner chez de Gaulle. *Je ne connais qu'une chose qui fouette la plume plus que les rencontres : les brouilles !*

BORDEAUX. *Mon pays n'est pas Bordeaux, mais une terre proche de là... et l'enfance !*

On écrit souvent pour se faire reconnaître par des gens qu'on n'aime pas trop et dont on dit beaucoup de mal. Mauriac, Anouilh : n'y a-t-il pas une tradition de « rosserie » chez les écrivains bordelais ? *Peut-être, si vous le dites... Mais non, regardez Cayrol, si doux, tellement saint dans sa niche !*

TAQUINERIES. *Moi, féroce ? Taquin, tout au plus.* Litote ! *Le polémiste est redoutable.*

Exemple de « rosseries » (souvent à base de métaphores animales) : « *perché sur la cheminée de sa petite usine, l'aigle de Saint-Chamond se lisse les plumes* » (Pinay) ; « Un vicaire général de distribution des prix » (Séguy) ; « Un personnage de roman » (Mitterrand) ; « une belle locomotive du salon de l'enfance » (Giscard d'Estaing) ; « l'invective prend toujours naissance dans un cimetière d'œuvres avortées » (Léon Daudet) ; « avec quelle feintise il sut se déberrasser de ses adversaires ! » (Gide) ; « un rat visqueux » (Sartre) ; « Arlequin », « fildeferiste », « libellule » (Cocteau)...

Cocteau disait : il faut savoir jusqu'où ne pas aller trop loin. Il arrive à Mauriac d'attiger : avec Cocteau, justement, à la création de *Bacchus* (1951), pièce moins sacrilège que ne le veut son envie de s'indigner. Autre coup porté à tort : contre Roger Peyrefitte, à propos du film *les Amitiés particulières* (1964). Mauriac encaisse mal la riposte, rude.

Vers 1948, il polémique avec les communistes et leurs compagnons de route, dont Sartre et son « excrémentialisme ». Sourdement, il se venge d'un article de 1939, dans la NRF, où l'auteur de *la Nausée* a contesté l'omniscience du romancier mauriacien avec cette formule digne de sa cible : « Dieu n'est pas romancier, François Mauriac non plus ». Cet article, outre la guerre, n'est-il pas pour quelque chose dans son silence romanesque entre 1936 et 1951 ? *C'est bien possible, mais ne le dites pas à Sartre, il serait trop content !* A la création des *Sequestrés d'Altona* (1959), Mauriac rendra justice à Sartre dramaturge...

Sa meilleure excuse de casuiste : il ne s'épargne pas lui-même, connaissant ses travers comme personne. *Dans l'Enfer de Dante, je serais crucifié dans un fauteuil !*

A REBROUSSE-POIL. Jusqu'en 1934, Mauriac ne voit pas que des défauts à Mussolini, à Salazar, aux Ligues. 1938 : il est un des rares catholiques, avec Bernanos et Maritain, à prendre parti contre Franco. 1940 : appel à Mauriac de la radio de Londres. 1941 : *Je suis partout* lui « dénie le droit de reparaître ». 1943 : *le Cahier noir*. 1944 : il se dresse contre les excès de l'épuration. Il sauve la tête de Béraud, pas celle de Brasillach. On le surnomme « saint François-des-Assises ». Polémiques avec Camus.

1953 : association France-Maghreb prônant l'émancipation en Afrique du Nord ; passage de *la Table Ronde* à *l'Express* de J.-J. Servan-Schreiber et Françoise Giroud. 1956 : campagne pour le Front républicain. 1961 : abandon de *l'Express*. 1965 : meeting avec de Gaulle et Malraux. 1966 : proteste contre l'étouffement de l'affaire Ben Barka...

Mauriac ne prend-il pas un malin plaisir à heurter les bien-pensants de Bordeaux, de ses journaux successifs, ses « patrons » ? *J'aime les prendre à rebrousse-poil ; je me dis en écrivant : quelle tête va faire P.B. ?* (Pierre Brisson, directeur du Figaro dans les années 50) *JJ va être furieux !* (Servan-Schreiber).

Est-ce aussi l'espoir de séduire les jeunes ? En veut-il à Camus et Sartre, vers 1950, de les attirer plus que lui ? Se réjouira-t-il du regain de jeune public pour le Bloc-Notes ? *Dans tout écrivain mûrissant il y a une Phèdre qui rêve d'être lue par Hippolyte et Aricie !*

« TU MOUILLES ! » La chair à l'âge où on la découvre, et telle que la réprime l'éducation catholique d'avant 1914 : c'est tout Mauriac romancier !

Importance de la bouche ! De l'enfance au vieil âge, Mauriac pose les lèvres sur le tronc d'un certain arbre. Deux titres évoquent la bouche : *le Baiser au lépreux, le Bâillon dénoué*. « Dans un mouvement de tête, il évita son baiser » *(les Chemins de la mer)*. « Tu mouilles ! », dit, terriblement, la mère du *Sagouin* à son fils mal aimé.

Beaucoup de mères abusives, étourdies, noirâtres, dans l'œuvre de Mauriac. Le désir de la femme pour l'homme y est souvent nié ou rabaissé à l'état de chiennerie maudite. « Il y a peu de femmes à qui Dieu suffise ! » *(Asmodée)*.

ÉTERNELLE ENFANCE. Entre deux évocations de marâtres, de politiciens ou d'oiseaux, Mauriac revient à l'enfance. Il ne l'a jamais quittée ; ni elle non plus, avec ses joues en feu, ses genoux écorchés, ses nuques ployées les matins de première communion... Pour lui, l'enfance est la grâce dans tous les sens du mot : une grâce que convoitent les autres, Dieu compris.

Il y a de la prédestination janséniste dans la répartition des dons, ces caprices attendris du Créateur. La marge de liberté est mince. « Tantôt les êtres sont habités par la grâce, même s'ils font le mal ; tantôt, ils affichent leurs bonnes intentions, mais c'est la grâce qui leur fait défaut » *(les Anges noirs)*.

Dans la revue *Masques* (nº 24, hiver 1984-1985), Daniel Guérin témoigne pudiquement mais nettement de ce que Mauriac, son intime dès 1926 et resté son ami, aurait lutté vers 1930 contre l'amour pour un homme et des tendances homosexuelles. *C'est vrai et c'est faux. Si je disais tout !... Ah, le péché d'intention !...* Intention, seulement ; et conflit que le romancier cultive, transpose.

TOUT SIGNIFIE, RIEN N'EST PERDU. « Romancier catholique » : *c'est mon enseigne, mon fonds de commerce... L'étiquette du Nouveau Roman durera-t-elle autant ?*

Foi et charité exigent souvent des personnages mauriaciens le sacrifice d'un bonheur humain. Il n'y a rien à attendre de qui n'a rien, en soi, à opprimer. « On n'a rien fait pour le Bon Dieu tant qu'on ne s'est pas marché sur le cœur » *(Asmodée)*.

Credo d'une vie entière, enregistré par Mauriac en 1951 et lu à son enterrement : « Je crois, comme lorsque j'étais enfant, qu'aucune souffrance n'est perdue, que chaque larme compte, chaque goutte de sang... » Si tout compte, tout a un sens. « Pierre croyait que nous méritons toutes nos rencontres et qu'elles ont une signification qu'il nous appartient de déchiffrer » *(les Chemins de la mer)*.

SURVIE LITTÉRAIRE. *Vous croyez que je serai lu en l'an 2000 ? Vous dites ça pour me faire plaisir ! Les Bloc-Notes, peut-être, mais pas les romans, écrits pour la secte en voie de disparition qui faisait maigre le vendredi !...*

Et si Mauriac pouvait être lu hors la « secte », ses péchés et ses tourments ? Le laissent espérer ses tirages posthumes, plus forts que ceux de ses contemporains, Maurois, Giraudoux, Romains.

Explication possible : « De l'action de Dieu sur la destinée humaine, Mauriac a choisi de décrire les apparences négatives, le surnaturel n'apparaissant que par défaut » (Michel Suffran, *Magazine Littéraire*, février 1985).

LE GOUT DU SEL. Le style de Mauriac : nature et surnature s'échangent leurs *métaphores*, au bord du « *mystère* ». Ils donnent à la phrase sa houle mémorable. Exemple : « La vie de la plupart des hommes est un chemin mort et ne mène à rien. Mais d'autres savent, dès l'enfance, qu'ils vont vers une mer inconnue. Déjà l'amertume du vent les étonne, déjà le goût du sel est sur leurs lèvres — jusqu'à ce que, la dernière dune franchie, cette passion infinie les soufflète de sable et d'écume. Il leur reste de s'y abîmer ou de revenir sur leurs pas. » *(Les Chemins de la mer.)*

Cette image de la mer, dont M. Schumann tirait en 1940 une invite à poursuivre le combat, la préface de Mauriac au *Journal* de Jean-René Huguenin (1964) lui donne, en la répétant, son sens métaphysique, sous la *sensation* : « Les thèmes de Huguenin, nous les accueillons comme des oiseaux voyageurs qu'il aurait emportés avec lui dans sa nuit et dans son silence. Ils ont volé au-dessus de la mer infranchissable avec ce message sous leur aile exténuée... »

LE RAI DE LUMIÈRE SOUS LA PORTE. 1er septembre 1970. Son fils Claude me laisse m'incliner devant le corps de Mauriac. La paupière blessée ne se remarque plus. On retrouve l'expression d'adoration enfantine qui visitait subitement le dîneur, au plus fort d'un rire. Il les a enfin rejoints, le « rai de lumière sous la porte » qu'il apercevait dans les derniers *Bloc-Notes*, sa chère « mer inconnue ». *Toujours cette veine, qui me poursuit !*

● NOUVELLES

Dmitri Savitsky entre deux mondes

(Suite de la page 13.)

Le meilleur ami du narrateur, qui habite un réduit bourré de livres, dans un appartement communautaire du centre, possède la faculté de voler ; notre héros va apprendre de lui comment se coucher dans les airs comme un personnage de Chagall, survoler Moscou comme *le Maître et Marguerite* pour s'imprégner de chaque ruelle, faire l'amour dans l'azur, partir même. S'envoler pour toujours. Les autorités pourront sévir pour éviter que se contamine cette dangereuse anomalie, cette bizarre soif d'ailleurs qui vous « *éloigne des masses* »... Mais l'exil est pour tous un dur retour à la réalité. (« *On dit des hommes volants qu'ils perdent à tout jamais la faculté de voler, quand ils arrivent en Occident* », avertit « *un ex-ingénieur soviétique devenu, par choix, clochard à Paris* ».)

Comment vivre, comment subsister, hors du cocon protecteur de la patrie ?... *La Rive occidentale du Styx* raconte l'histoire hilarante d'une escroquerie à la carte de crédit montée par un copain d'enfance du boulevard Rojdiestvienski, devenu transsexuel. « *J'ai connu Nathan Andrew quand il était encore femme,* commence le narrateur. *C'était en Russie à la datcha. On faisait de la confiture...* » En ce temps-là, Nathan Andrew s'appelait Natacha Andréevna. C'était une oie blanche de dix-huit ans. Maintenant, « *quitte à changer, elle avait choisi de changer jusqu'au bout...* ». Tous ne parviennent pas à cette solution radicale, continuent à se livrer à de petits trafics : faire prendre des timbres représentant Lénine ou des billets de banque de l'époque tsariste pour de la vraie monnaie et des pièces de 3 kopecks pour des jetons de téléphone new-yorkais !

« *Quand je pense qu'il y a des gens qui passent leur vie à vouloir venir ici* », ricane le narrateur en se colletant avec cet « *autre monde* » qui est le nôtre et qu'il considère sans rancœur, sans envie, prêt à se boucher les oreilles avec d'harmonieuses « *pilules de Ludwig Van* », hanté sans cesse par la mort qui guette et qui emporte une à une toutes les femmes qu'il approche. Obsédé par l'horrible vision d'une charogne, un cadavre de chien entrevu sur une plage africaine (Baudelaire, p. 31).

New-York, l'Afrique, Moscou, Malte, Paris. Dima Savitsky a une férocité drolatique et savoureuse pour regarder son monde. Ni paradis ni enfer. Un magma où il ne sait comment faire son trou. « *Il était clair que nous avions largué les amarres, que nous avions quitté l'autre rive,* dit-il. *Mais je me refusais à croire que nous n'avions accosté nulle part.* » Suivez Dima Savitsky. Vous ne le regretterez pas.

NICOLE ZAND.

★ VALSE POUR K. de Dmitri Savitsky. Nouvelles (remarquablement) traduites du russe par Geneviève Leibrich et Nicole Biros, Lattès, 188 p., 98 F.



هكذا من الاصل

culture

THÉATRE

« L'ARBRE DES TROPIQUES », de Yukio Mishima

La petite Électre à Tokyo

Tout énergumène que démange l'envie d'écrire une pièce de théâtre voudra un jour ou l'autre se découvrir un cousinage avec deux très lointaines familles, celles d'Antigone et celle d'Iphigénie.

Exemples : Corneille et Racine, et presque tous les dramaturges qui *sévissaient de leur temps*. Plus près de nous, Voltaire. Plus près encore Gide, Cocteau, Giraudoux. Aujourd'hui même, pour passer les frontières, l'Est-Allemand Heiner Muller, le Japonais Mishima.

Comme si les dramaturges ne pouvaient faire plus de dix pas sans passer, même tardivement, sur les fonts baptismaux tenus par les trois pontifes : Eschyle, Sophocle, Euripide, les inventeurs inévitables de l'action, du débat, des protagonistes, de l'art dramatique.

Ces pièces « grecques » des auteurs français, allemands, japonais, ou autres, ne sont pas pour nous, spectateurs, d'une approche toute simple. Car, chaque fois, l'auteur embrasse son ancêtre, son dieu sacré, en un combat vraiment privé, secret, et hasardeux. Comme un fauve qui se ferait les griffes sur une pierre protohistorique. Ces griffes, ces nerfs, sont plus ou moins rentrés, calmés, quand l'auteur écrit une pièce de son cru, mettant de côté Oedipe ou Clytemnestre, et alors le propos est clair. Mais dans la lutte avec l'ange, dans le meurtre du père, qu'est la pièce « grecque », il y a un engagement de l'auteur si intime que quelque chose nous échappe.

La pièce de Yukio Mishima, *l'Arbre des tropiques*, aujourd'hui présentée au théâtre du Rond-Point dans une traduction pourtant claire d'André Pieyre de Mandiargues, appartient à cette espèce mystérieuse des « tragédies grecques greffées ». L'auteur et le traducteur étant deux vrais écrivains, nous écoutons la pièce entière sans ennui, mais après quelques premières minutes où les références japonaises à des faits actuels, comme par exemple la pollution, sont accessibles, nous nageons un peu dans les hauts et les bas de cette tragédie d'une famille.

Peu importe, notre attention reste soutenue, et comblée, ce qui est dû avant tout au travail étincelant de Jean-Pierre Granval, metteur en scène, presque plus japonais que français à ses heures. Il lui suffit de trois fois rien, une vieille barrette mauve de chanoine et un châle noir au crochet de grand-mère, pour vous faire une imitation hallucinante de kabuki, et Granval imite à la perfection les hurlements des guerriers *médiévaux des films de Kurosawa*.

Décor strictement japonais, simple, beau, de parois de bois coulissantes et galets polis de Ghislain Uhry. Interprétation fiévreuse d'Anne Consigny, secouante d'André Falcon, ardente de Stéphane Jobert, calme de Lucienne Hamon, et espiègle de Danièle Lebrun. Une musique stratosphérique et maritime, de Dominique Probst, fait spirituellement la liaison, à la vitesse supersonique, entre Yokohama et les Champs-Elysées.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30.

EXPOSITION

Livres sans texte

De terre, de pierre, de cendres, de fibres végétales... les livres sculptés, mis en scène, pétrifiés, travaillés au corps dans la pâte à papier, le bois, le sable, le marbre, par des artistes jeunes et moins jeunes, presque tous inconnus au bataillon.

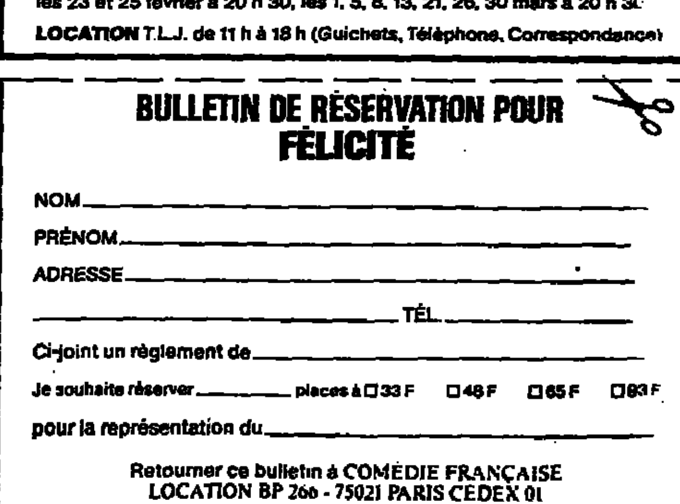
Takako Araki recouvre la Bible de sable ; le livre est fossilisé, rongé comme un vieux pain par les vers, ou criblé de balles mais brille encore dans la poudre du désert où l'écrit est enfoui. Anne Leblanc construit une tente de toile pour sauver les archives. Max Sauze assemble des déchets de livres empaquetés ou retournés à l'état de souche. Claudie et Francis Hunzinger épinglent des feuilles calcinées et fragiles, en font des tentures aux couleurs précieuses. Kubach et Wilmsen reconstituent une bibliothèque de marbre. Jean-Paul Marsheschi fabrique son œuvre de peintre sous couverture rouge. Nieblich laisse un champ de blé prendre racine sur un sol couvert de bouquins de poche. Jacqueline Guillermain recueille sur ses céramiques brunes des manuscrits de poètes.

Cette exposition nous situe quelque part dans le temps qui précède la lecture ou la relecture (après des millénaires d'oubli) du côté du rituel disparu de la découverte de la page qu'on caresse amoureusement pour chasser les scories du coupe-papier, qu'on renifle pour sentir l'encre et la colle. Du côté de l'objet-livre, et non du livre, objet de tous les détournements profanateurs et de toutes les vengeances de l'image sur le mot, comme on en a vu souvent depuis un demi-siècle.

Ici, par-devers tout, l'image du livre, lieu de mémoire et de connaissance, est sauvegardée, tout en étant recherche de texture et de matière. De matière première : au commencement de l'écriture était la pierre gravée, les tablettes mésopotamiennes, les rouleaux, les papyrus. Le livre, support d'une telle recherche, donne à celle-ci un aspect cultivé, propre et sophistiqué

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « Livres mis en scène », exposition réalisée par Bernard Anthonioz, Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, jusqu'au 22 février.



MUSIQUE

A L'ORCHESTRE DE PARIS

Hugues Dufourt et Mikhail Rudy

Nous espérions beaucoup de la nouvelle œuvre écrite pour l'Orchestre de Paris par Hugues Dufourt et créée le 13 février sous la direction de Claude Bardon. Car ce compositeur de quarante-deux ans est sûrement un des plus originaux de sa génération. Mais on demeure perplexe devant cette partition intitulée *Surgir*, mais d'une belle qualité certes, qui déploie pendant une demi-heure des configurations sonores analogues sans véritable développement musical : des étagements successifs de timbres ou d'alliages, sur de longs points d'orgue, des dessins en hachures des cordes et le frémissement continuel des caisses claires, relayées parfois par les timbales.

Aucune cellule mélodique, des taches de couleur, parfois en forzando violents, une métamorphose souvent très subtile des mélanges instrumentaux, des variations de tempo qui déchaînent par moments des bourrasques aux cuivres, des vagues en ressac avec quelques puissants éclatements, mais on n'a pas le sentiment que l'œuvre évolue réellement, sinon peut-être dans les cinq dernières minutes où le discours paraît plus *fortement lié* et d'une véritable efficacité dramatique. On est enfermé le plus souvent dans un monde de contemplation statique, qui ne semble pas avoir la même radioactivité intérieure, la même vie effervescente des timbres qu'*Erewhon* ou *Saturne*, fondés sur les mêmes principes.

Le public, fort conservateur a, bien entendu, copieusement hué cette première audition, correctement mise au point par Claude Bardon et l'Orchestre de Paris, de même que l'*Ouverture du Carnaval romain*, de Berlioz.

La fin de ce concert lui a paru plus délectable avec le *Concerto en si bémol* de Tchaïkovski, interprété par Mikhail Rudy, brillant représentant de l'école russe, prix Marguerite-Long en 1975, devenu français depuis. Sa superbe technique ne fait pas de doute, malgré une certaine dureté percussive qui étonne chez un pianiste plein de charme par ailleurs. Il déploie dans l'*andantino* un merveilleux toucher d'azur miroitant. L'ensemble de l'exécution nous a paru quelque peu désarticulé par l'alternance d'épisodes très fougueux et trop élégiaques. Le tempo assez lent de l'allegro initial lui donnait parfois un caractère un peu lymphatique, malgré les prouesses techniques. Il faut maintenir de bout en bout une certaine tension intérieure pour éviter de compartimenter l'œuvre à l'excès.

L'Orchestre de Paris offrait une honorable réplique à Mikhail Rudy, même s'il semblait un peu lourd, avec quelques décalages, surtout à l'entrée du second thème du final.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Programme redonné ce jeudi 14 février, salle Pleyel.

RENCONTRE AVEC LE COMPOSITEUR

L'orchestre pas mort

Hugues Dufourt n'a jamais écrit de musique de chambre ; « *Je suis,* dit-il, *un musicien incapable d'intimisme* ». Sa première œuvre, créée en Suisse en 1968, rassemblait quinze instruments à vent et les Percussions de Strasbourg, sans compter une partie électronique. Dans *Antiphysis* (1978), la flûte ne faisait que se faufiler parmi d'autres instruments et pour *Saturne (1979)* les musiciens, au nombre de vingt-trois, produisaient à ses dires un raffut... d'orchestre. Il vient donc d'écrire pour plus d'une centaine d'instrumentistes réunis sur un plateau, pour une « *collectivité s'adressant à une autre collectivité* », histoire d'affirmer que ce « vieux phoque », l'orchestre traditionnel, n'est pas si mourant qu'on l'a prétendu. « *La formation symphonique n'est ni caduque ni obsolète,* dit-il, *elle s'était simplement arrêtée de respirer à la veille de la première guerre mondiale.* » Hugues Dufourt s'explique, avec des mots limpides.

Agrégé de philosophie (matière qu'il a enseignée), chercheur au CNRS, où il s'est consacré à l'histoire sociale de la musique et de l'esthétique musicale, fondateur aussi avec le très sérieux Tristan Murail de l'ensemble de musique contemporaine l'Itinéraire du Collectif comme de recherche instrumentale et de synthèse, il a analysé à fond les avatars du genre symphonique, né en gros avec la Révolution, édulcoré par l'école de Mannheim, renforcé par Mozart et Haydn et culminant avec Beethoven. Dufourt, avant de s'atteler à sa partition, a tout lu, et plus spécialement vu et revu le scherzo de la *Neuvième Symphonie*, les dernières œuvres de Bruckner, de Mahler, et surtout le Debussy de *Pelleas*. Enfin, Stravinsky — encore que, dit-il, « *Je ne pouvais en aucun cas m'appuyer sur* le Sacre du printemps, *qui a marqué l'arrêt de mort de la tradition.* »

Selon Dufourt, l'orchestre explose donc en 1913, se pulvérise et devient puissance de conflagration : « *A certaines exceptions près (Shoenberg, Varèse, les Sibelius et Bartok de la dernière période ou Messiaen), toutes les pièces écrites entre les deux guerres ne l'ont été que pour des orchestres de la dislocation, quand elles n'étaient pas des* Requiem *déguisés : le système se soumettait aux grâces bienséantes du néoclassicisme, on ne présentait que des « retours à » politiquement conservateurs, musicalement rétrogrades et humainement ambigus. J'exècre cette période, et même si je suis né en 1943, il a fallu lutter encore bien après dans les conservatoires où l'éducation était laissée aux soins de vychistes néo-académiques et bondieusards.* »

Il poursuit : « *La génération de Boulez, Stockhausen, Xenakis et Berio — cosmopolite et qui croyait à une nouvelle Europe — a rejeté, en bloc, la tradition symphonique, coupé radicalement avec ce bilan de décombres et abordé les choses autrement. La plupart ont agencé à l'intérieur de l'orchestre des orchestres de chambre, comme autant de structures mobiles circulant selon diverses combinatoires mais qui modifiaient la nature de la grande formation.* »

Hugues Dufourt, qui a été très marqué par la première version des *Prismes* de Boulez, entendue à la radio, lorsqu'il avait quatorze ans, considère la période de l'après-guerre à nos jours comme plus homogène qu'on ne l'a prétendu. Il repère, au fil des innovations, certes éparses, disparates, des points communs. « *Ceux qui étaient partis de l'écriture ont retrouvé des sons proches de l'électroacoustique et, inversement, ceux qui voulaient renouveler le matériau sonore sont allés vers une fusion avec la musique instrumentale. On sort aujourd'hui du clivage, et les musiciens des formations traditionnelles ont assimilé, maîtrisé les nouvelles sonorités. La musique contemporaine n'est plus « expérimentale.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

CINÉMA

« PÉRIL EN LA DEMEURE », de Michel Deville

Un guitariste nommé désir

Péril en la demeure évoque *le Dossier 51*, pour le thème de la manipulation occulte et de la surveillance constante d'un individu, *le Voyage en douce*, pour les caprices et le libertinage féminins, *Eaux profondes*, pour le rapport pervers d'un couple dont le mari prétend tuer les amants de sa femme. Mais Michel Deville ne fait pas deux fois le même film. Il avance à pas de loup dans le labyrinthe des fantasmes et des passions secrètes, il soulève chaque fois des masques qui en recouvrent d'autres, laisse deviner, un peu plus, son goût des univers troubles, puis s'arrête au seuil des ultimes révélations comme quelqu'un qui retarderait son plaisir pour en éprouver une plus grande jouissance cérébrale.

Adapté d'un roman de René Belletto, *Péril en la demeure* place au centre d'une intrigue dont il ne trouvera pas la clé David, un garçon beau et naïf considéré, par les personnages qui l'approchent ou l'attirent dans leurs filets, comme un objet de désir. La mise en scène très fluide, le montage à ellipses escamotant la durée, comme si les séquences se succédaient à saute-mouton, sont d'une virtuosité diabolique.

Le récit obéit au point de vue de David, qui ne comprend pas ce qui lui arrive. Or, en même temps, le spectateur surprend le protagoniste dans son intimité et, en le regardant agir, devient voyeur comme les voyeurs cachés du film. Puisque David représente, même sans le vouloir, le désir des autres, Christophe Malavoy est fortement érotisé. Et le jeune acteur — dont il n'y a plus à dire qu'il est très doué, il l'a prouvé — devient, sous l'œil de la caméra, un être viril et troublant, sentimental et sexuel, miroir de toutes les obsessions. Ainsi, Julia (Nicole Garcia tient admirablement ce rôle à plusieurs faces, comme si elle relevait un défi) force David dans ses retranchements et se comporte en bacchante déchaînée ; Vivianne (Anaïs Jeanneret) incarne explicitement une fillette qui semble peinte par Balthus ; Edwige (Anémone, ironique, pétrie d'ambiguïté, inquiétante) fait des avances directes ; Graham Tombsthay (Michel Piccoli) rôde en mari jaloux, mais on ne sait pas ce qu'il a en tête. Enfin, personnage essentiel, Daniel, tueur à gages mystérieux, tombe amoureux de David, ce qui permet à Richard Bohringer une composition pour le moins inattendue, émouvante.

Le charme sulfureux de *Péril en la demeure* vient de ce que Michel Deville a manipulé en douceur et à sa guise le scénario et les interprètes, provoqué le choc des apparences en dérobant la réalité. Metteur en scène de simulacres, il excite la perversité de l'esprit par les grandes manœuvres du désir physique consommé, retenu ou détourné ; il montre deux versions différentes, filmées en cachette, du même événement dramatique et laisse planer le doute, malgré les preuves acquises. *Péril en la demeure* est, dans un style raffiné, un traité du mensonge, de la stratégie des passions vénéneuses et aussi de l'imagination qui conduit au rêve. On est prié d'entrer à l'intérieur du tableau cadré au plan final.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

PETITES NOUVELLES

■ **FONDATION TOTAL POUR LA MUSIQUE.** — La société Total a annoncé, mardi 5 février, à l'occasion du MIDEM, la création d'une fondation pour la musique, créée et présidée par M. Breuil-Jarrige. La nouvelle fondation a pour but d'aider les jeunes musiciens en attribuant des bourses aux compositeurs et des prix aux interprètes, et de favoriser l'édition de partitions et la distribution de textes pédagogiques, d'enregistrements et de films ayant trait à la musique. Dès le mois de février, la Fondation Total parrainera le premier Festival international de cinéma d'enfants, qui aura lieu à Nantes du 21 février au 3 mars.

■ **PROLONGATION.** — L'exposition « Permanence de l'orfèvrerie française », qui a lieu au musée des Arts décoratifs, est prolongée jusqu'au 17 mars. Musée des Arts décoratifs : 107, rue de Rivoli, 75001 Paris.

■ **LOTO CULTUREL.** — En plus des tranches habituelles (comme celles du Zodiaque ou de la Saint-Valentin), le Loto national crée en 1985 les « tranches culturelles ». Au cours de l'année, certains tirages seront placés sous le signe d'une personnalité ou d'un événement. Par exemple, le 13 février la tranche « Haendel », le 13 mars la tranche « J.-S. Bach », le 24 avril la tranche « E = MC 2 », le 15 mai la tranche « Victor Hugo »...

■ **L'ÉCOLE DE COMÉDIENS DE NANTERRE.** — Les inscriptions pour la sélection de la deuxième session de l'école de comédiens de Nanterre-Amandiers, dirigée par Pierre Romans, sont ouvertes jusqu'au 28 février 1985. Rens. : Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Tél. : 721-22-25.

■ **LE CORBUSIER A FIRMINY.** — La Maison de la culture Le Corbusier à Firminy (Loire) présente depuis le 17 janvier une exposition regroupant des photographies de ses réalisations architecturales (dont Firminy) et quelques meubles signés par lui. Une série de conférences est prévue à partir du 28 février (20 heures) sur Le Corbusier et son œuvre. Maison de la culture, 42702 Firminy. Ouvert mardi, jeudi et vendredi, de 16 heures à 19 heures, et mercredi et samedi, de 14 heures à 19 heures. Renseignements : (77) 56-07-07.

■ **CINÉMA ANGLAIS A QUIMPER.** — Le troisième festival Arts et cinéma de Quimper sera consacré cette année (du 15 au 26 mars) au jeune cinéma anglais. Un hommage sera rendu à Peter Greenaway (*Meurtre dans un jardin anglais*), avec notamment quatre films inédits et une exposition.

La cohésion de Mosaïque

L'ensemble Mosaïque vient de donner son premier concert dans le cycle musique de chambre présenté par Radio-France à la salle Gaveau. Fondé par le violoncelliste Christophe Coin (qui le dirige depuis sa place sans empiéter sur les prérogatives naturelles du premier violon, Erich Höbarth), cet orchestre réunit une vingtaine de musiciens venus de divers horizons, mus par le même désir de jouer à l'ancienne le répertoire du dix-huitième siècle sans se priver pour autant des acquis techniques et musicaux que donne la pratique instrumentale moderne.

Dès l'ouverture de la *Première suite* de Bach, on était frappé par la cohésion d'un ensemble qui peut permettre aux diverses lignes de la polyphonie de s'affirmer par un phrasé spécifique sans risque de flottement. Le *Concerto BWV 1060*, dans sa version pour violon et hautbois, mettait particulièrement en valeur les qualités d'interprétation du violoniste Erich Höbarth au détriment de son partenaire Ku Ebbinge, sans qu'on sache si cela tient aux limites du hautbois baroque ou à celles de l'exécutant.

Plus encore que dans la *Suite* de Bach, on mesurait, dans le *Concerto grosso opus 6 nº 4* de Haendel, l'étonnant degré de souplesse de l'ensemble Mosaïque, qui devait culminer dans la *symphonie en la majeur* de Carl Philipp Emanuel Bach. Cette musique inouïe, qui refuse toute autre cohérence que celle de la sensibilité, dont le discours sans cesse remis en question veut refléter les mouvements de l'âme, exige une mobilité qui semble l'apanage des solistes, de sorte qu'on peut dire, au sens propre, de ces jeunes musiciens qu'ils jouent comme un seul homme.

GÉRARD CONDÉ.

★ Concert diffusé par France-Musique le 14 février à 20 h 30.

Entracte pour Lioubimov

Après la décision prise par Iouri Lioubimov de ne pas accepter la direction artistique de la maison de la culture de La Seine-Saint-Denis, le ministère de la culture précise qu'il « *regrette profondément* » l'échec de ce projet. Evoquant l'attitude des responsables locaux, le ministère « *considère comme anormal une telle attitude à l'égard d'un créateur de notoriété internationale, qui a été victime de l'arbitraire dans son pays et auquel la France a offert avec joie l'hospitalité* ».

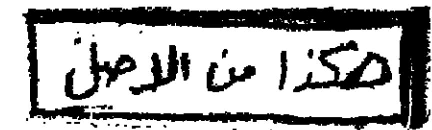
Le ministère estime enfin que « *la direction des maisons de la culture doit être confiée à des personnalités artistiques de premier plan* », et réaffirme la volonté du gouvernement de confier à M. Lioubimov « *d'importantes responsabilités dans le domaine théâtral* », en l'occurrence la création d'un spectacle chaque année dans un grand théâtre français. M. Lioubimov vient d'achever la mise en scène des *Possédés*, au Théâtre de l'Europe.

Les Français et la culture

En marge du débat entre MM. Jack Lang, ministre de la culture, et François Léotard, secrétaire général du PR, jeudi 14 février sur TF 1, *le Parisien libéré* publie un sondage sur « *les Français et la culture* », réalisé par l'Institut Louis-Harris (mille personnes âgées de quinze ans et plus *interrogées le 9 février*). Selon ce sondage, 91 % des Français estiment que l'aide apportée par l'Etat à la culture est une « *très bonne chose* ». 73 % d'entre eux sont favorables aux grands travaux (Grand Louvre, parc et musée de la Villette, Opéra de la Bastille, etc.), et 70 % à la Fête de la musique, organisée chaque année par le ministère. On note que 68 % savent que M. Jack Lang est ministre de la culture et que 43 % estiment que l'aide apportée par l'Etat à la culture a augmenté avec la présidence de M. François Mitterrand.

La télévision reste le loisir privilégié des Français, et 74 % d'entre eux estiment normal que le ministère de la culture « *s'y intéresse* ». Ce chiffre monte à 77 % pour la musique populaire, il atteint 70 % pour la bande dessinée et 50 % pour la mode. Sans communiquer de chiffres précis, *le Parisien libéré* indique que « *les jeunes, les agriculteurs, les ouvriers sont les plus préoccupés par le devenir de la capitale* ». « *Avec, paradoxe !* ajoute le quotidien, *les provinciaux*. »





هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VEILLÉE IRLANDAISE : Petit Odéon (325-70-32) 18 h 30.
L'ENTRACTE : A Dejazet (887-97-34) 18 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30, Bérénice.
☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : 20 h : Hernani.
PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats/Rencontres, à 19 h et 21 h : Problèmes artistiques et technologiques de l'Image 3 D ; Cinéma-Vidéo, 16 h : les Gibbons, de M. Pernot ; les Enfants d'Okalach, de A. Morat ; 19 h : Ecoutez May Picqueray, de B. Baissat ; Cinéma chinois, 17 h 30 : Xu Mao et ses filles, de W. Yan ; 20 h 30 : Qiu Jin, de X. Jin ; à 18 h : Année 80, Nouvelle génération.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 ; la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Renseignements généraux ; à 18 h 30 : l'Entracte.
AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h : Piedigrotta, 21 h : la Vie cause de mort.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Damné.
☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
☞ ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : Voyages d'hiver.
BARAQUE (707-14-93), 21 h : 2+2+2 = 1.
BASTILLE (357-42-14) 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini ; ☞ 21 h : Still Life.
☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre, 20 h 30 : Le train était à l'heure ; Galerie, 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 22 h 30 : Lili.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.
DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.
EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Architruc.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : la Drôlesse.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.
ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Cœlina ou l'enfant du mystère.
☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.
ESSAÏON (278-46-42), I., 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II., 21 h : Caméléon.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.
☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : les Prénoms effacés.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.
☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I., 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M. Petite salle, 18 h : Parlons français.
☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : Arbres de vie.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.
PORTE-DE-GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Toi et tes nuages.
☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Fille de Rappaccini
RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.
☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Du sang sur le cou du chat.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I., 20 h 30 : l'Ecume des jours. II., 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Evasion.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 21 h : Games. – Grande salle, 21 h : les Bonnes.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : Le Petrel Fulmar.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 19 h, Cinq Nô modernes. ☞ Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.
THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Mille et une nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.
☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), 21 h : S. Alexander/D. Robinson.

Le Monde Informations Spectacles

281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service publicité, 5 rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.

Nom ______ Prénom ______
Ville ______ Rue ______
N° ______ Code postal ______ N° tél ______

☞ Ce sigle dans nos lignes programmes signale les spectacles qui bénéficient des services « Club du Monde des Spectacles ».
INFORMATIONS : 878-48-48 et 878-37-37
24 heures sur 24.

Jeudi 14 février

THÉATRE-18 (226-47-47), 20 h 30 : M. Salmon ; 22 h : First on Ritual.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : J.-L. Caillat.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : L. Klein.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Bécaud.
PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 20 h 30 : M. Sardou.
☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : M. Jonasz.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Hollywood Paradise.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Cl. Bardon (Berlioz, Dufourt, Tchaïkovski).
Lucernaire, 20 h : Ch. Lorendin, L.-M. Aguera (Beethoven, Schubert, Brahms).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : D. et R. Petrossian (Tailleferre, Fénelon, Tisné...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : le Bal des passants, de G. Radot ; 19 h : 70 ans d'Universal : Duel dans la sierra, de G. Sherman ; 21 h : cinéma japonais : le documentaire : Tokyo Olympiades, de K. Ichikawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

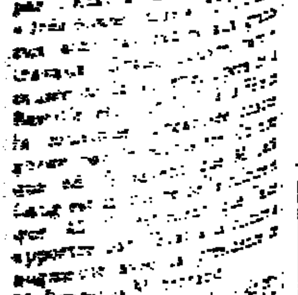
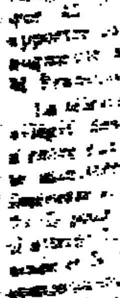
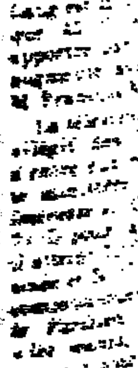
17 h : la Loi des montagnes/Maris aveugles, de E. von Stroheim ; 19 h : cinéma allemand des années 80 : En plein cœur, de D. Dorrie.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).
L'AUBE ROUGE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC-Convention, 15e (564-93-40).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE DÉFI DU TIGRE (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
ELEMENT OF CRIME (Danois, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Champs-Élysées, 8e (562-20-40) ; UGC-Gobelins, 13e (335-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).
L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).
LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
GREMLINS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
HORROR KID (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Logos-I, 5e (354-42-34) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Marilyn, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).
1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LES NANAS (Fr.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
NI AVEC TOI NI SANS TOI (Fr.), UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Biarritz, 8e (562-20-40).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
LES ORGIES DE CALIGULA (It.) (**) : V.F. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
PALACE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
PROFESSION MAGLIARI (I. v.o.) : Reflet quartier Latin, 5e (326-84-65).
QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
RAZORBACK (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40).
LES RIPOUX (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
ROUGE-GORGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (700-21-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
URGENCE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

LA DECHIRURE, film américain de Roland Joffe, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
GWEN, LE LIVRE DE SABLE, film français de Jean-François Laguionie : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
OUT OF ORDER, film allemand de Carl Schenkel, v.o. : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PETER LE CHAT, film suédois de Stig Lasseby-Jan Gissberg, v.f. : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Reflet Balzac, 8e (560-10-60) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
PERIL EN LA DEMEURE, film français de Michel Deville, Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94).
PURPLE RAIN, film américain d'Albert Magnoli, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
STAR TREK III : A LA RECHERCHE DE SPOCK, film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA VIE DE FAMILLE, film français de Jacques Doillon : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 14 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de Martin Gray et Max Gallo, réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, M. York, B. Fossey...
Varsovie, hiver 1940 : le ghetto, la férocité, l'acharnement des nazis et de certains Aryens de la capitale polonaise contre les juifs entassés dans leur « réserve ». La débrouillardise, aussi, de ces relégués pour tenter de lutter contre la faim, le froid, la misère. Un des rares bons épisodes.

21 h 35 Elections cantonales.
Débat entre M. François Léotard, secrétaire général du PR et M. Jack Lang, ministre de la culture.

22 h 45 Journal.

23 h 10 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.

23 h 15 Cinéma : Courts métrages.
Petite Mort, *de G. Gonart* ; Scope, *de G. Monteil.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : L'amour en héritage.
De R.-A. Sisson et J. Feely, réal. K. Connor.
Avant-dernier épisode. Mercues revient chez Kate après un long exil et recommence à peindre. Une saga-péplum bien mise en scène, une caverne d'Ali Baba, image d'Epinal des Années folles.

21 h 35 Musiques au cœur : Montserrat Caballe.
Magazine musical d'Eve Ruggieri et Patrick Camus.
Portrait d'une grande cantatrice, des extraits de ses interprétations : œuvres de Vivaldi, Rossini, Verdi...

22 h 45 Histoires courtes.
Ballade sanglante, *de S. Madigan* ; Histoire du petit chaperon rouge, *de D. Sugeeta* ; Conservez votre billet jusqu'à la sortie, *de P. Brunie.*

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le polar du soir : Connaissez-vous Maronne ?
Réal. M. Dugowson, avec S. Frey, R. Planchon, M. Laborit, D. Laffin, S. Joly...
Dans une petite localité déserte des Flandres, deux hommes entament un jeu vertigineux. Une disparition, un cadavre de jeune femme. Crime ou suicide ? Le huis clos commence entre un solitaire et un commissaire.

21 h 30 Journal.

22 h Cinéma : Nous nous sommes rencontrés dans un autre rêve.
Film français d'A. Schwarzstein (1960), avec J.-P. Kalfon, D. Géganff, M. Bayard, C. Brisse.
Alors que grondent des rumeurs de guerre, un homme fait, chaque nuit, un cauchemar où, enfermé dans une cave, il subit des tortures. Ce film inédit et ambitieux est construit sur des rapports insolites du rêve et de la réalité, sur la vérité d'une histoire imaginaire qui est une vengeance.

23 h 20 Henri Vincenot dans Histoire de trains.

23 h 25 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Wil Cwac Cwac ; 17 h 11, Hugues le loup ; 18 h 6, Dynastie ; 18 h 51, Feuilleton : Janique aimée ; 19 h 6, Atout pic ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Karateka Connection, film de P. Aaron ; 22 h, le Bal, film de E. Scola ; 0 h 35, Reporters, film de R. Depardon ; 2 h 10, Les ateliers du rêve.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Un zoom de trop, de B. Audry.
21 h 30 Vocalyse : La voix dans l'œuvre de C. Ballif.
22 h 30 Nuits magnétiques : Entretien avec John Updike.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Suite n° 1 en ut majeur, Concerto pour violon, hautbois et cordes en ré mineur*, de Bach ; *Concerto grosso en la mineur*, de Haendel ; *Symphonie en la majeur*, par l'Ensemble Mosaïques, dir. C. Coin, sol. E. Hoebarth, violon, K. Ebbinge, hautbois.

22 h 40 Les soirées de France-Musique : Entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5, le forum des jeunes ; rétrospective du Concours international de Varsovie : Frédéric Chopin.

Vendredi 15 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Capitaine Luckner.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
18 h Nounours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Huit, ça suffit.
19 h 15 Jeux : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Midem 85.
Avec Jermaine Jackson, Pia Zadora, Nino de Angelo, Iban, Jeanne Mas...

21 h 50 Théâtre : les Bonnes.
De Jean Genet, réal. Michel Dumoulin.
Cette adaptation des Bonnes *est un événement pour deux raisons : la première, c'est que l'œuvre d'un des écrivains les plus subversifs passe à la télévision, média si populaire et familial ; la deuxième tient au spectacle lui-même : somptueux dans son dépouillement scénique, comme dans la justesse implacable de son interprétation. Trois grandes actrices — Maria Casarès, Dominique Blanchart et Francine Bergé — incarnent trois personnages d'un huis clos, d'une messe noire.*

23 h 45 Journal.
0 h 5 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : Embarquement immédiat.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h Reprise : Les jours de notre vie.
17 h Itinéraires.
De Sophie Richard.
Laos 85 : Messages personnels pour familles dispersées.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon et S. Friedman.
La mort du « vieux » Berg déclenche la prise de pouvoir de la Dépêche républicaine *par Florence, avec l'assistance de Travers. Drame pour son frère Jean-Jacques, rédacteur en chef, évincé. Mieux, Florence s'est mis en tête de faire campagne pour l'adversaire de son ancien amant, Quentin.*

21 h 30 Apostrophes.
Sur le thème « Les mauvais sentiments », sont invités : Louis Julien (la Vandale), *Marc-Edouard Nabe* (Au régal des vermines), *Jean-Marc Roberts* (Méchant), *Morgan Sportes* (Je t'aime, je te tue), *Tabary* (le Complice d'Iznogoud), *Anne Vergne* (l'Innocence du boucher).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : El Pisito.
Film espagnol de M. Ferreri (1958), avec M. Carrillo, J.-L. Lopez Vasques, C. Lopez Silva, J. Cordero, C. Conde (v.o. sous-titrée. N.)
A Barcelone, un employé ne peut épouser sa fiancée faute d'un appartement. Il se décide à épouser sa vieille logeuse qui ne devrait pas tarder à mourir et à lui laisser le sien. Premier long métrage de Ferreri venu tourner en Espagne.

TROISIEME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Vendredi : Histoire d'un jour.
Magazine d'information d'André Campana et I. Barrère.
22 octobre 1962, le jour où la guerre nucléaire a failli éclater. Le 18 octobre 1962, des appareils de reconnaissance américains, survolant Cuba, repèrent les travaux d'installation de fusées. Le 22 octobre, le président Kennedy institue un blocus autour de l'île. Avec la participation des généraux Gallois, Buis, Clouze...

22 h 10 Décibels de nuit.
Emission présentée par Jan-Lou Janeir.
Spécial hard rock : extraits de « US Festival » ; reportage sur la vie musicale à New-York.

22 h 55 Journal.
23 h 20 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Concerto pour orgue en fa majeur, opus 4, n° 5, *de G.F. Haendel, par l'Orchestre de RTL.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Vivre vite, film de C. Saura ; 10 h 50, Japon, l'héritage des samouraïs ; 11 h 40, Hill Street Blues ; 12 h 30, Soap ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, L'Ami de Vincent, film de P. Granier-Deferre ; 15 h 25, Je suis un criminel, film de B. Berkeley ; 17 h 25, Cabou Cadin ; 18 h 5, Rock concert : Prince ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 (et à 4 h 35) ; 20 h 30, Ellis Island ; 21 h 45, Les montagnards sont là, film de J. Blystone ; 22 h 55, les Bijoux de famille, film de J.-C. Laureux ; 0 h 25, le Bal, film d'E. Scola ; 2 h 10, Show devant ; 3 h 5, De si gentils petits monstres, film de M. Kalmanowics ; 5 h, Hill Street Blues ; 5 h 45, Shangaï skipper.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Autour de la montagne Noire, la mémoire du peuple (et à 10 h 50 : la note du traducteur) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : Vive la crise depuis 1974 ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : « Tristan et Iseut » ; 12 h, Panorama : Entretien avec Simone Signoret ; 13 h 40, On commence : *l'imaginaire au théâtre* ; 14 h, Un livre, des voix : l'Espérance de beaux voyages, d'Yves Navarre ; 14 h 30, Sélection prix Italia ; 15 h 30, L'échappée belle : les derviches tourneurs de Konya ; 17 h 10, Le pays d'ici : Saint-Lô ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le squelette intérieur des cellules ; 20 h, Musique mode d'emploi.

20 h 30 Le grand débat : Têtes bien faites ou têtes bien pleines.
21 h 30 Musique : Black and Blue : Le jazz de l'été 36.
22 h 30 Nuits magnétiques : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine de l'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Liszt le novateur. Au carrefour de deux voies ; vers le modal, vers l'atonal ; œuvres de Liszt, Wagner, Ravel, Debussy ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « Eric Dolphy » ; 12 h 30, Concert : Œuvres de Dvorak, Weill, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Jiri Belohlavek ; 14 h 2, Repères contemporains : musique roumaine ; Stefan Niculescu ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière ; 15 h, Verveine-Scotch : V.-S. revient à l'école ; 17 h, Histoire de la musique ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Dernière édition ; 19 h 15, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concert : *Cross sections and colour fields*, de Brown ; *Concerto pour violon et orchestre en la mineur*, de Dvorak ; *Symphonie n° 2 en ré majeur*, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M. W. Chung, sol. K.-W. Chung, violon.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; compositeurs et artistes français ; à 24 h, Musique traditionnelle.

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

La CLT pose ses conditions pour l'exploitation du satellite TDF 1

RTL-télévision va-t-elle être diffusée par le satellite TDF 1 pour arroser la France et la République fédérale d'Allemagne ? De la réponse à cette petite question dépendent, dans les semaines qui viennent le sort d'un plan industriel de 5 milliards de francs, les stratégies de Thomson, Philips et quelques autres constructeurs pour les années à venir et, sans doute, l'organisation des télévisions privées en France.

L'accord conclu en octobre 1984 entre la France et le Luxembourg sur la télévision par satellite semble bien malmené par les événements. Le gouvernement luxembourgeois a clairement fait savoir qu'il n'appréciait guère les manœuvres françaises autour de la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT) (*le Monde* du 9 février). Le gouvernement français, lui, semble avoir été complètement pris de court par la décision luxembourgeoise de relancer le satellite Coronet.

Après plusieurs mois de gel, les négociations reprennent vendredi 15 février entre les deux gouvernements, d'abord, puis, entre la CLT et la mission « satellite », présidée par M. Jacques Pomonti. Mais la CLT a déjà fait connaître sa position officielle : mandaté par son conseil d'administration, M. Jacques Rigaud l'a fait connaître à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et à M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication. RTL est toujours candidate à deux canaux du satellite TDF 1, mais à deux conditions : la révision de toutes les données économiques de l'exploitation du satellite et l'accès de RTL à la couverture de la plus grande partie du territoire français dans le cadre des futurs télévisions privées.

« *L'éventuelle libération de la télévision*, explique M. Rigaud, *a complètement changé les données de la télévision par satellite et en particulier l'accès à un marché publicitaire protégé dont devait bénéficier RTL. Dans ces conditions, je crois que TDF 1 doit être considéré comme un satellite expérimental, ce qui modifie les conditions financières de son exploitation. En attendant, RTL ne peut rester à l'écart du nouveau partage du marché publicitaire télévisé. Elle doit élargir son audience actuelle jusqu'à toucher au moins la région parisienne.* »

M. Rigaud est d'autant plus ferme sur ces positions qu'il sait pouvoir compter sur le soutien du gouvernement luxembourgeois. De plus, en cas d'échec des négociations avec la France, RTL-télévision a maintenant une voie de repli : le satellite Coronet, où trois canaux de télévision lui sont réservés. Du coup, la position française est beaucoup plus fragile qu'il y a quelques mois.

Refuser les conditions de la CLT risque de compromettre tout le projet TDF 1. En effet, Thomson et Philips — qui se préparent à fabriquer des équipements de réception — estiment que la présence de RTL-télévision sur le satellite est le seul argument suffisamment attractif pour convaincre les Français d'acheter des antennes à 7 000 F l'unité. M. Pomonti aura du mal à trouver d'autres candidats, compte tenu des délais : pour être prêt fin 1986, les industriels doivent prendre une décision au mois de mai prochain au plus tard. On envisage bien, à la mission « satellite », d'utiliser TDF 1 pour transmettre des programmes de radios périphériques ou privées à toute la France et en FM, mais cela semble bien insuffisant pour lancer le marché.

De plus, la rupture de l'accord entre la France et le Luxembourg redonnerait au satellite Coronet toute liberté de louer ses canaux à des chaînes commerciales en français et en allemand. On voit mal comment TDF 1, qui est beaucoup plus cher, supporterait pareille concurrence.

Le gouvernement français peut-il renoncer à TDF 1 ? C'est peu probable. Outre les 5 milliards de francs directement engagés et en partie dépensés sur le projet, c'est toute une partie de l'industrie électronique européenne qui se trouverait déstabilisée. Thomson et Philips se sont mis, en effet, d'accord sur un nouveau standard de télévision pour la réception par satellite. Ce standard (le « D2 Mac paquet ») est une voie originale d'évolution vers la télévision à son stéréophonique et à haute définition. S'il est adopté par tous les constructeurs européens, dans la foulée du lancement de TDF 1, il constituera la meilleur protection contre l'offensive commerciale de l'électronique japonaise.

Les enjeux industriels militent donc pour un compromis rapide avec la CLT. Dans ce cas, il faudra bien concéder à RTL-télévision une bonne part du gâteau des futures télévisions hertziennes, avant même la fin de la mission confiée à M. Jean-Denis Bredin... Mais si l'on reconnaît une position dominante de droit à RTL, comment éviter de faire de même pour Télé-Monte-Carlo, qui veut aussi étendre sa zone de diffusion et protéger son marché publicitaire, ou pour Europe 1, l'autre « poulain » de la SOFIRAD ? On le voit : un débat entamé sous le signe des libertés risque fort de se conclure sous la pression des grands équilibres industriels.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le secteur public gagnant de l'ouverture

estime « Faits et arguments »

La publication mensuelle de M. Raymond Barre, *Faits et arguments*, consacre un article au débat sur la libéralisation en cours de la télévision, sous le titre : « Quelle liberté pour les télévisions privées ? » Soulignant que c'est le président de la République lui-même qui a pris la décision d'autoriser la création de chaînes privées par voie hertzienne (une procédure d'un « *caractère curieusement personnel* »), l'article reprend les chiffres avancés d'un marché nouveau de 2,5 milliards de francs de recettes publicitaires, si les secteurs aujourd'hui interdits à la publicité télévisée ne le sont plus demain. Ce qui permet « *le financement de deux chaînes nationales constituées en réseaux de stations régionales* ».

L'article poursuit : « *D'un côté, le ministère de la communication ne cache pas son désir de voir augmenter la part des recettes publicitaires pour les chaînes de télévision du service public et d'éviter ainsi pour assurer l'équilibre financier, le recours à une augmentation — combien impopulaire — de la redevance.*

» *D'autre part, l'échec de la première formule de Canal Plus (télévision par abonnement) conduit cette dernière à recourir, encore une fois sur décision personnelle du président de la République, à des émissions en clair et à la publicité. Outre le fait qu'il s'agit là d'un nouvel abus de position dominante de l'agence Havas, on voit qu'ici aussi une partie du potentiel des dépenses de publicité en télévision sera drainée par une quatrième chaîne de statut quasi public.*

» *Au total, le gouvernement ouvre d'un côté le principe d'une liberté, mais de l'autre, il prend des dispositions qui conduisent à assécher un marché qui n'est déjà pas, compte tenu de la situation économique du pays, extensible à merci. Dans ces conditions, il sera bien difficile aux entrepreneurs désireux de mettre sur pied ces nouvelles chaînes d'être assurés de la rentabilité de très coûteux investissements. Ce n'est pas le moindre paradoxe d'une décision qui, finalement, conduira, sous couvert de la conquête d'un espace de liberté audiovisuelle, à renforcer et même à accroître l'actuel secteur public de la communication que chacun s'accorde à reconnaître aujourd'hui déjà trop important.* »

A VOIR

Bras de fer planétaire

Deux émissions en une seule, c'est certainement une de trop, même si chacune, prise en soi, est loin de manquer d'intérêt ! Dans la quatrième production de sa série « Histoire d'un jour », Philippe Alfonsi s'intéresse, cette fois, à un événement survenu il y a un peu plus de vingt-deux ans, la « crise des fusées de Cuba ». Par-dessus la tête de Fidel Castro, cet épisode a opposé *les Etats-Unis et l'Union soviétique* dans ce qu'il est juste de dénommer leur plus gigantesque « *partie de bras de fer* ».

C'est donc ce 22 octobre 1962 *que conte* d'abord, fort bien, l'émission. Journée d'apparence paisible où, seul de la presse française, *le Monde* avait flairé que quelque *chose de grave* était en jeu, rappelle sportivement l'auteur. Jolie occasion de faire jaillir à nouveau le parfum de ces heures-là : c'était — souvenirs, souvenirs... — *Jules et Jim*, le twist, Guy Béart, *Salut les copains*, Françoise Hardy débutante, « Cinq colonnes à la une » et Jacques Brel chantant *le Plat Pays*...

Cependant, Pierre Salinger, à l'époque porte-parole du président Kennedy, commente, en son français inconfondable, les événements qui ont précédé, accompagné et suivi le dramatique discours du chef de l'Etat américain, annonçant à 19 heures, ce soir-là, que les forces armées du pays avaient été placées en état d'alerte pour empêcher par tous les moyens l'installation de fusées soviétiques à tête nucléaire à 150 kilomètres de la Floride.

Le face-à-face au bord du gouffre, qui dura six intenses journées, est utilement éclairé par des rappels biographiques sur Kennedy et Krouchtchev, et par une évocation nostalgique du Cuba de l'époque, où les intellectuels de gauche aimaient à aller y respirer l'air de « leur » révolution.

Et puis — partant de l'hypothèse que le pire, l'échange nucléaire entre Moscou et Washington, *aurait* pu se produire en 1962, — Philippe Alfonsi nous « *balance* » sa deuxième émission. On en avait, d'ailleurs, déjà eu un aperçu lors d'un entretien entre les généraux Buis et Gallois, sur le thème : « Les Soviétiques voulaient-ils la guerre ? » Hélas ! Soucieux de tout « caser » sans rien omettre de son vaste propos, l'auteur accorde à peine à ses deux invités le temps de trois échanges à la volée au ras du filet.

Deux autres « débats » suivront, également menés à la cadence de tir des mitrailleuses contemporaines les plus sophistiquées : « faut-il parler haut avec les Soviétiques ou négocier ? » et « la guerre nucléaire est-elle aujourd'hui possible ? ». Je ramasse les copies dans une minute trente !

Ainsi, l'évocation de ce 22 octobre 1962 se révèle-t-elle n'être que prétexte à une autre émission : Français, si vous saviez au flanc de quel volcan atomique vous dormez paisiblement ! Scénarios-catastrophe, vidéoclip mégatonnique, dissertation sentencieuse, et approximative, sur « l'impulsion électromagnétique » : tout ceci — et quelques autres thèmes encore — finit par donner une douloureuse impression de gavage. « De grâce, jamais de caviar après le foie gras ! »

J.-P. C.

★ « Histoire d'un jour : le jour où la guerre nucléaire a failli éclater », FR 3, vendredi 15 février, 20 h 30 (112 minutes).

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME RÉCLAME UNE DÉFINITION PRÉALABLE DES CRITÈRES D'AUTORISATION

« *Préoccupée* » par le débat sur les télévisions privées, la Ligue des droits de l'homme demande, dans un communiqué, que s'engage dès maintenant une concertation visant à définir l'avance des « *critères* » prévalant pour la sélection des demandes et la délivrance des autorisations. Il importe, déclare en effet la Ligue, de « *ne pas renouveler les erreurs commises* » dans le domaine des radios locales privées, où les critères, « *pour peu qu'il y en eût, n'ont pas été rendus publics avant l'examen des dossiers* ».

Prenant en compte l'importance des capitaux nécessaires en matière de télévision et la rareté des fréquences disponibles, l'association exprime son inquiétude à l'égard de certains projets, « *tels ceux de Robert Hersant* » qui « *font peser de nouvelles menaces sur le pluralisme de l'information* ».

● *Prix de journalisme de la Fondation Mumm.* — La Fondation Mumm lance un prix annuel doté d'une bourse de 100 000 F et destiné à récompenser le meilleur reportage, article ou chronique paru dans la presse écrite française. Le Prix 84 sera décerné, le jeudi 7 mars. Dix journalistes forment le jury chargé d'attribuer cette récompense : Mme Françoise Giroud et MM. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, Jean Daniel, André Fontaine, Claude Imbert, Ivan Levaï, Bernard Pivot, Patrick Poivre d'Arvor, Philippe Tesson et Roger Thérond. Les candidatures peuvent être envoyées au secrétariat du Prix : Bureau Georges Cravenne, 19, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris, tél.: 723-72-33.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Janine et Fokke DUIKER-MERRHEIM ont la joie d'annoncer la naissance de leur cinquième petit-enfant,

Lise BAUTIER,

le 18 janvier 1985.

La Sauvetat,
63730 Les Martres-de-Veyre.

— M. et Mme Alain MARCHETEAU ont la joie d'annoncer la naissance de

Grégoire,

le 2 février 1985.

20, rue A.-Fratacci,
92170 Vanves.

Décès

— M. Nicolas Beck,
Mme Françoise Beck
et sa fille,
Mme Justine Mauger,
Les familles Mauger et Shamir,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nicolas BECK,
née Simone Mauger,

survenu à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale, le 13 février 1985.

4, rue Joseph-Granier,
75007 Paris.

— M. Pierre Duthuit,
son mari,
Mme Marguerite Dedun,
sa sœur,
M. et Mme Antoine Duthuit,
ses beau-frère et belle-sœur,
M. et Mme Pierre Girard,
M. et Mme Jean-Louis Dedun,
M. et Mme Guy Homo,
M. et Mme Marc Lanet,
M. et Mme Jacques Vachet,
M. et Mme Jean-Paul Dumont,
M. et Mme Jean-Claude Duthuit
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre DUTHUIT,
née Louise Anzou,
libraire
rue Saint-Honoré à Paris,

survenu le 12 février 1985, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.
Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Vaugirard, 320, rue Lecourbe, Paris-15e.

8, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

— *Les familles Williams* et *Hauck* font part de l'incinération de

Mme veuve Henry HAUCK,
née Mabel Williams,

décédée le 12 février 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

On se réunira au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, le jeudi 21 février, à 16 heures précises, entrée place Gambetta (métro Gambetta).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les parents,
La famille et les amis
annoncent le décès, survenu le 31 janvier 1985, de

Anne-Marie MACHERET,
artiste-peintre,
ancienne élève
de l'Ecole nationale des beaux-arts de Paris.

6 *bis*, rue Franklin,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Anne Fur,
sa filleule,
fait part du décès de

Cécile PRIMEL,
ancienne infirmière
de l'Hôpital franco-musulman,

survenu à Mindin (Loire-Atlantique), le 7 février 1985.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

18, allée Antoine-Le Maistre,
78460 Chevreuse.

— Colette Zipstein,
Laurence, Pierre-Michel, Sophie et Guillaume,
ses enfants,
Les familles
Zipstein, Guerst, Hamon, Jacquinot, Doniol-Valcroze,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Victor ZIPSTEIN,

le 10 février 1985, en sa soixantième année.

Victor Zipstein ayant fait don de son corps à la médecine, il n'y aura pas de cérémonie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Colette Zipstein et sa famille s'excusent de ne pas recevoir.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès, le 15 février 1983, de

Mme Georges FERRAGE,
née Marthe Andebeau,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimée.

Une messe sera célébrée à son intention dans la crypte du couvent des Pères dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, le samedi 23 février, à 12 heures.

Manifestation du souvenir

— Les anciens élèves et tous ceux qui ont gardé le souvenir du maître éminent et attachant que fut le professeur

Guillaume JANNEAU

lui rendront un hommage qui lui reste dû, le lundi 18 février, anniversaire de son décès en 1981, à 17 heures, au Père-Lachaise, avenue Thirion (parallèle à l'avenue principale, à gauche).

Communications diverses

— Le Comité national du souvenir de Verdun (CNSV) organise, à l'occasion du soixante-neuvième anniversaire du déclenchement de la bataille de Verdun, les cérémonies suivantes :
— Vendredi 22 février, à 18 heures, culte israélite à la Synagogue, 28, rue Buffault (9e).
— Samedi 23 février, à 16 heures, culte musulman à la Mosquée de Paris, rue Quatrefages (5e) ;
À 18 h 30, ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe.
— Dimanche 24 février, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, messe solennelle. L'homélie sera prononcée par le R.P. Carré de l'Académie française.

— NANE STERN
invite à venir entendre

LE TRIO DE CLARINETTE DE BELGIQUE

— samedi *16 février*, à *19 h 30* — 25, avenue de Tourville, Paris-7e.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-I, jeudi 14 février, à 14 heures, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France, Mme Ghislaine Bailly Zakhar : « La Tchécoslovaquie dans la division internationale socialiste du travail ».

— L'Association internationale futuribles organise le jeudi 14 février, à 17 h 30, 55, rue de Varennes, à Paris-7e une « *table ronde* » *sur le thème :* « L'avenir du Sahel », introduite par M. Jacques Giri, spécialiste de ces problèmes et auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Sahel demain : catastrophe ou renaissance*. Editions Karthala. Renseignements : tél. (1) 222-63-10.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

économie

REPÈRES

Le dollar plafonne : 10,055 F

Parvenu à des sommets, le dollar a plafonné, jeudi matin 14 février, sur toutes les grandes places financières internationales. A Paris, la devise américaine s'est traitée à 10,0550 F (contre 10,0555 F la veille). A Francfort, elle n'a pas réussi à franchir la barre des 3,30 DM, pourtant sautée, mercredi, à New-York, pour s'échanger à 3,2915 DM (contre 3,2934 DM), après être montée à 3,2950 DM. D'assez importantes ventes bénéficiaires se sont produites. Notant l'aisance avec laquelle celles-ci ont été absorbées, les cambistes assuraient que le sentiment restait nettement haussier.

Production industrielle : + 1,5 % en un an

L'indice trimestriel de la production industrielle, calculé par l'INSEE, s'est inscrit à 134 au troisième trimestre, après 132 au second (+ 1,5 %) et 135 au premier, sur la base 100 de 1970. En un an, la production industrielle augmente de 1,5 % (troisième trimestre 1984 comparé au troisième trimestre 1983). [L'indice trimestriel, s'il est publié avec beaucoup de retard, est plus représentatif de l'évolution de la production industrielle que l'indice mensuel.]

CONJONCTURE

LA REPRISE DE L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

Les sociétés ont retrouvé en 1984 une situation financière favorable à la reprise de l'investissement. Leur épargne brute, tombée au plus bas en 1975, après le premier choc pétrolier, remonte au niveau de 1979 (1980 subissant les effets du second choc pétrolier). Mais le tableau de l'évolution de l'investissement montre le décalage que l'on observe entre les capacités de financement des entreprises et leur effort d'équipement. Ce décalage devrait jouer à nouveau, les chefs d'entreprisese préoccupant principalement, dès que leur situation s'améliore, de restructurer leurs bilans. L'endettement des entreprises était encore très élevé en 1984 (1,765 milliard de francs). De la sorte, selon l'OCDE, l'investissement productif resterait encore faible en France par rapport aux autres pays industrialisés. Il atteindrait à la fin de cette année l'indice 101,3 sur la base 100 en 1979, contre 110,6 en RFA, 129,9 en Grande-Bretagne, 137,6 aux Etats-Unis et 142,5 au Japon. Dans le cas de la France, il n'en s'agit pas moins d'une reprise qui concerne essentiellement l'industrie et principalement le secteur des biens intermédiaires.

ÉPARGNE BRUTE DES SOCIÉTÉS
(base 100 = 1973)

1975	1979	1980	1981	1982	1983	1984
82,7	110,2	97,11	79,2	78,3	96,7	111 (*)

ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT DES SOCIÉTÉS
(base 100 = 1973)

1975	1979	1980	1981	1982	1983	1984
88,5	92,9	99,2	96,6	94,1	89,2	91,4 (*)

ÉVOLUTION DU TAUX D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS (1)
(en %)

1975	1979	1980	1981	1982	1983	1984
66,6	68,9	54,7	57,2	50,6	69,6	(2)

(1) Le taux d'autofinancement est le rapport entre l'épargne des sociétés et la formation brute de capital.

(2) Pour 1984, l'estimation est de 80 %, mais il s'agit d'une tendance relevant des comptes trimestriels. Le résultat comparable avec les années précédentes varierait entre 75 % et 79 %.

(*) Estimation.

Sources : Comptes de la nation.

● **La France a emprunté 899 millions de dollars en janvier.** — La France a emprunté, en janvier, 899 millions de dollars sur les marchés internationaux des capitaux, selon les statistiques financières mensuelles de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Elle se situe ainsi au cinquième rang des pays emprunteurs de l'Organisation, derrière le Canada (4414 millions), les États-Unis (3 835), le Japon (2612) et l'Italie (1062).

SOCIAL

Un rapport du BIT dénonce la persistance du travail forcé

De notre correspondante

Genève. — Le Bureau international du travail (BIT) vient de publier son second rapport sur le travail dans le monde. L'accent y est mis sur la détérioration de la situation sociale qui se généralise depuis 1975 dans de trop nombreux pays.

Ainsi, on relève que, malgré la ratification par la quasi-totalité des Etats des conventions de 1930 et de 1957 qui les engageaient à supprimer le travail forcé ou obligatoire, ce fléau persiste dans un certain nombre de pays.

Des législations autorisent même l'exploitation de paysans endettés, de personnes en détention préventive, de travailleurs salariés qui abandonnent leur emploi sans le consentement de leur patron ou de villageois affectés contre leur gré à des travaux d'intérêt public.

En Iran, tous ceux qui ne disposent pas de moyens d'existence définis peuvent être contraints par l'Etat de prendre un emploi donné. Là où sévissent des lois punissant le vagabondage comme en Union soviétique et dans d'autres pays de l'Est, tout est prévu pour *« obliger les personnes valides à se livrer à des occupations reconnues comme socialement utiles par les autorités »*. Des dispositions semblables existent dans la plupart des Etats d'Amérique latine et en... Suède.

L'utilisation des conscrits à des fins non militaires peut, selon le BIT, être assimilée au travail obligatoire, de même que la réquisition de médecins, dentistes, pharmaciens, ingénieurs et enseignants pratiquée fréquemment dans des périodes « d'urgence » mais maintenue parfois lorsque la situation s'améliore comme c'est le cas au Pakistan. Egalement au Pakistan et dans les zones reculées du Brésil, en Indonésie et au Libéria, des paysans ont été recrutés de force pour des grands chantiers de travaux publics.

Le travail obligatoire est considéré comme une sanction pénale normale en Colombie, au Paraguay, en Tanzanie, au Togo et au Zaïre où des détenus ou même des prévenus sont astreints à diverses tâches. Cette mesure frappe ceux des prisonniers qui sont liés à des associations ou des partis politiques interdits en Algérie, au Burundi, en République centrafricaine, au Soudan, en Tanzanie, au Zaïre et en Zambie. Cela peut aller loin : les principales victimes sont celles que l'on accuse de propagande communiste (République dominicaine, Guatemala) ou au contraire de vouloir modifier l'ordre communiste (Roumanie, Tchécoslovaquie) ou encore de tenter d'affaiblir l'autorité de l'Etat, comme c'est le cas notamment en URSS.

Dans de nombreux pays, tous ceux qui participent à une grève risquent la détention comportant du travail obligatoire, si l'interruption du travail est réputée préjudiciable à la population ou, tout simplement si les grèves sont prohibées par la législation.

Tout en reconnaissant que quelques progrès ont pu être enregistrés, les experts du BIT estiment que la lutte doit être poursuivie pour que soient éliminées, ne serait-ce que progressivement, de la législation comme de la pratique, toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

ISABELLE VICHNIAC.

LES SUITES DES NÉGOCIATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. Krasucki lance un avertissement à la FEN

« S'il y a une organisation qui fait de la déprime, ce n'est pas la CGT. » A l'issue de la réunion mensuelle de leur commission exécutive, le 13 février, les responsables de la CGT ont voulu afficher la détermination. *« La réduction accélérée de l'emploi dans l'industrie, la mise en cause du statut social et du niveau de vie des travailleurs, les attaques répétées du CNPF contre les libertés et les droits »* et *« la volonté de déréglementation du code du travail »* ... *« passent de moins en moins »*, a affirmé M. Krasucki au cours d'une conférence de presse, décelant en outre *« le développement et la vigueur des luttes revendicatives et de leurs résultats »*.

Bien que le rapport présenté à la commission exécutive par Mme Thérèse Poupon, secrétaire de la CGT, ne le mentionne pas, la CGT continue de tenter de créer les conditions d'une grève générale, d'*« un refus ferme et irrésistible »*, a affirmé M. Krasucki. Celui-ci a aussi annoncé une réunion du comité confédéral national de la CGT le 27 mars pour prendre une *« initiative de grande envergure »* donnant à la confédération les moyens financiers dont elle a besoin.

M. Krasucki a profité de l'occasion pour lancer un avertissement à la FEN. *« Il est choquant et inacceptable que* [lors de leur congrès] *la direction de la FEN et son secrétaire général aient dit fort peu de chose sur l'agression de Force ouvrière* [qui a présenté des listes dans tous les ordres d'enseignement lors des dernières élections aux commissions paritaires] *et s'en soient pris avec véhémence à la CGT*, a-t-il dit. *En signant un accord salarial dangereux, la FEN aggrave sa propre situation. La CGT s'adressera à tous les fonctionnaires, y compris les enseignants, pour défendre les intérêts de tous. Nous luttons contre la démission syndicale. Nous sommes attentifs à tout ce qui se passe dans le monde enseignant. Nous n'assisterons pas passifs à la dégradation de la situation... Nous n'excluons rien. Ce sera comme le voudront les dirigeants de la FEN. »*

LE PROJET D'EXTENSION DES CONGÉS DE CONVERSION

Du sur-mesure au prêt-à-porter

Les congés de conversion ont été créés pour Citroën. Il fallait alors trouver un système de mise en congé et de formation sans rupture du lien avec l'entreprise. Auparavant, il y avait déjà eu les congés de conversion mis en place dans les pôles du même nom pour traiter la restructuration des industries traditionnelles. Puis il y eut Le Creusot et encore Dunlop. Parce qu'on ne peut pas *« inventer un nouveau système tous les matins »* et qu'on voulait éviter le développement d'un système dual (avec les secteurs privilégiés et les autres), le ministère du travail a cherché un outil *« opérant dans tous les cas »*, un passage du sur-mesure au prêt-à-porter. Tel est l'objet du nouveau congé de formation et de recherche d'emploi (CFR) proposé à la discussion des partenaires sociaux.

Inspiré de ce qui s'est fait pour la Lorraine ou les Cévennes, le projet des CFR prévoit à son tour que chacun des 360 000 licenciés économiques annuels, *« volontaires »*, pourra quitter son entreprise pendant un an sans que le lien juridique avec elle soit rompue et par conséquent le contrat de travail. Pendant cette période, le salarié percevra 70 % de son ancien revenu le premier semestre, puis 60 % le second. Il aura la possibilité de suivre une formation, orientée vers l'emploi *plutôt* que vers une qualification, grâce à des modules souples et courts, et d'apprendre à rechercher un emploi, sans pour autant perdre ses droits à l'indemnisation-chômage, qui lui sera accordée, si nécessaire, à la fin du CFR. En cumulant les deux systèmes, le licencié pourrait être indemnisé pendant deux années au moins, mais l'opération se révélerait alors catastrophique économiquement. C'est pourquoi le mécanisme prévu insiste sur le caractère dynamique et incitatif afin que le salarié en question, son entreprise et l'UNEDIC cherchent ensemble le moyen d'éviter le chômage. Et c'est là qu'intervienne le montage financier, évolutif dans le temps.

Pendant la période de CFR, la rémunération du salarié est constituée par les apports de l'UNEDIC, de l'employeur et enfin du licencié lui-même, qui recevra chaque mois un douzième des indemnités de préavis auquel il a droit. Plus vite il sortira du système, plus la somme qu'il conservera sera importante, augmentée de ses indemnités de licenciement.

Pour l'UNEDIC, l'effort demandé sera inférieur à ce qu'elle aurait dû verser en cas d'indemnisation au titre du chômage et pourrait même être modulé dans le temps. Quant à l'employeur, appelé à participer au financement et à la formation, sa contribution s'élèvera progressivement de façon à l'inciter à aider son ancien employé à se former puis à trouver un autre emploi. L'Etat, enfin, participera aux dépenses de formation et se substituera aux entreprises défaillantes.

De la sorte, on espère au ministère du travail que chacun œuvrera pour que le salarié ou CFR ne s'éternise pas dans cette situation. On pense même que le comportement de ce licencié ne différera pas de celui du chômeur pour licenciement économique dont les statistiques établissent que 65,8 % sont toujours inscrits après trois mois, 50 % après six mois, 38,5 % après neuf mois, 29 % après un an et 12 % après deux ans.

18,6 milliards de francs

A partir de ce raisonnement, on évalue à 185 000 au maximum le nombre de CFR présents à la fois dans le dispositif, alors que le flux annuel serait de 360 000. Financièrement, sur une année pleine, qui serait en l'occurrence 1987, on prévoit que la dépense totale serait de 18,64 milliards de francs, se répartissant à raison de 2,92 milliards pour l'Etat, 3,03 milliards pour les salariés avec les préavis, 1,41 milliard pour les entreprises et 11,28 milliards pour l'UNEDIC qui, dans le cadre du système actuel d'indemnisation, aurait dépensé 12,07 milliards de francs.

Pour admirable que soit la construction, elle bute sur deux difficultés conjointes. La plus sérieuse tient au rôle que sera amenée à jouer la formation professionnelle dans le dispositif. Dès lors que l'on entend voir les licenciés économiques se comporter comme des chômeurs pour rechercher très vite un emploi, les stages seront nécessairement courts et de « mise à niveau ». La seconde, en conséquence, est liée à l'impossibilité actuelle de répondre « à la carte » à des besoins énormes de formation, qui auront à peine eu le temps de s'exprimer, notamment si l'on tient compte de la dispersion géographique et de l'attitude des petites et moyennes entreprises, moins à même que les grosses d'établir un diagnostic de leur personnel tout en menant un plan de licenciement.

Si les spécialistes de la formation reconnaissent l'ampleur du problème posé, ils y voient toutefois l'occasion de mettre en place des méthodes simples de formation, orientées vers l'adaptation à un emploi, modulables et répétitives, puis d'en finir avec les actions longues, rarement concluantes, qui ont en outre le défaut de maintenir le chômeur dans un cocon.

De leur côté, les « inventeurs » du dispositif font valoir que, bien souvent, les futurs licenciés se crispent sur l'avenir industriel de leur entreprise. Grâce aux CFR, soulignent-ils, les mêmes bénéficieront d'un *« super-préavis »* qui peut aider à la dédramatisation et amènera les salariés à se tourner vers l'avenir, sans être contraints par des échéances.

Ces arguments suffiront-ils à entraîner l'adhésion des partenaires sociaux ? Déjà réservés sur la possibilité d'un équilibre financier du système, au nom de l'autonomie de gestion de l'UNEDIC, ils n'ont pas été sans faire remarquer les risques de dérapage. Avec la formation ramenée à la portion congrue ou devenue simple alibi, le CFR présente plus d'une similitude avec la cassa integrazione italienne (*le Monde* daté 27-28 novembre 1983). L'avantage du prolongement de la durée peut se révéler être un leurre si le chômage s'aggrave sous l'effet des restructurations. Pis, imaginent certains, le dispositif peut avoir des effets pervers sur les chances de reclassement des autres chômeurs, particulièrement pour ceux de longue durée. Mais, surtout, les uns et les autres craignent que cette intelligente construction n'ait pour seul résultat tangible que de soustraire 185 000 licenciés des chiffres du chômage à un moment, où politiquement, cela pourrait servir d'argument électoral.

ALAIN LEBAUBE.

ÉNERGIE

LONDRES MAINTIENT LES PRIX DE SON PÉTROLE

Prudence

La Compagnie nationale britannique des pétroles (BNOC) a annoncé, le 13 février, qu'elle maintenait inchangé — et cela rétroactivement, pour les mois de janvier et de février — son prix officiel d'achat du brut britannique (28,65 dollars par baril). Cette décision fort attendue devrait satisfaire l'OPEP, qui redoutait que la Grande-Bretagne ne baisse ses prix officiels et ne remette ainsi en cause la nouvelle grille des tarifs adoptée par l'organisation, le 31 janvier, à Genève. Mais elle devrait coûter cher à la compagnie britannique. Depuis plusieurs mois, celle-ci est contrainte, pour écouler le brut qu'elle achète au prix officiel aux compagnies exploitantes (soit 51 % de la production britannique), de pratiquer des prix de vente alignés sur les cours du marché libre, qui étaient inférieurs jusqu'à une date récente de 1 à 1,50 dollar par baril au tarif officiel.

Pour les seuls mois de janvier et février, cette perte est estimée à 500 millions de francs, bien que la remontée récente des cours, due au froid et à l'arrêt des livraisons soviétiques, doive limiter les dégâts pour la seconde quinzaine de février.

Après avoir, plusieurs semaines durant, envisagé de modifier le système de fixation des prix de la BNOC, en renonçant à maintenir un prix officiel d'achat artificiellement élevé, afin de limiter les pertes, le gouvernement britannique, qui a, l'an passé, versé 45 millions de livres (environ 500 millions de francs) de subventions à la compagnie, a donc choisi la prudence préférant subir les critiques de l'opinion et du parlement plutôt que de risque de déclencher une nouvelle crise sur les prix mondiaux du pétrole, laquelle affaiblirait la livre. L'OPEP avait, en effet, menacé d'engager une guerre des prix si la Grande-Bretagne modifiait son système. Une telle décision aurait en effet inévitablement conduit le Nigéria, concurrent direct de la Grande-Bretagne sur le marché américain, à abaisser à nouveau ses tarifs, faisant ainsi voler en éclat la nouvelle grille de prix laborieusement adoptée par l'OPEP. C'est la décision de la Grande-Bretagne de diminuer ses prix officiels (de 30 à 28,65 dollars), en octobre 1984, qui, de proche en proche, conduit l'OPEP à réajuster ses tarifs.

La Norvège, qui, depuis janvier, a renoncé à fixer des prix officiels et négocie mois par mois avec chacun de ses clients en fonction du marché libre, a, de son côté, fixé pour février des tarifs d'environ 27,50 dollars par baril, légèrement supérieurs à ceux pratiqués en janvier (27 dollars par baril). Comme la Grande-Bretagne, elle est aidée par la remontée récente des cours sur le marché libre.

VÉRONIQUE MAURUS.

AFFAIRES

RATIONALISATION DANS LE « CIRCUIT » DU LAIT

L'accord entre l'ULN, UNICOPA et Bridel a été signé

De notre correspondant

Rennes. — Les groupes laitiers Union laitière normande (ULN), Union régionale des coopératives agricoles (UNICOPA) et Bridel ont signé, le 12 février, à Rennes, un accord de coopération qui, *« en évitant les concurrences inutiles »*, permettra une mise en commun des potentiels de recherche appliquée, la définition d'une stratégie à l'exportation avec la création d'un groupement d'intérêt économique, et un meilleur approvisionnement des usines de transformation en réduisant les circuits de ramassage et de transport de lait (*le Monde* des 2 et 3 février 1985).

Aux termes de cet accord, les usines Negobeureuf (ULN) de Pontrieux (Côtes-du-Nord) et de Carhaix (Finistère) passent sous le contrôle du groupe UNICOPA (80 %) avec une participation de Bridel (10 %) et de l'ULN (10 %).

L'usine Préval (ULN) de Pontivy (Morbihan) est attribuée au groupe Bridel (58 %) avec une participation d'UNICOPA (8 %), alors que l'Union laitière normande y conserve une minorité de blocage (34 %).

A cette gestion commune d'outils industriels existants s'ajoutera une concertation entre les trois groupes dans la programmation d'investissements nouveaux complémentaires. L'accord prévoit encore l'entrée de l'Union laitière normande à Lacto Bretagne (Bridel, UNICOPA, Entremont, SLO coopérative des agriculteurs de Bretagne et coopérative de Ploudaniel) et celle de Bridel et d'UNICOPA dans la Société d'investissement d'outre-mer (SILOM) présidée par M. Bernard Denis, président de l'ULN.

Le rapprochement des trois groupes laitiers, qui « pèsent », 4,5 milliards de litres de lait par an et emploient 11 600 salariés, *« n'est dirigé contre personne et peut même être élargi à tous ceux qui verraient possibles des économies au niveau des transports, de la fabrication et de la commercialisation »*, a déclaré M. Denis.

C.T.

Deux groupes sucriers européens décident de créer une usine d'éthanol en Louisiane

Des céréales... à l'« essence propre »

Les groupes sucriers Ferruzzi-Eridiana (Italie) et Béghin-Say (France) ont décidé de créer en Louisiane (Etats-Unis) une usine qui produira 1,6 million d'hectolitres d'éthanol destiné à remplacer le plomb pour la fabrication d'« essence propre », non polluante. L'opération est menée par la société Missalco, filiale à 85 % des deux entreprises. L'investissement s'élève à 70 millions de dollars. Le pétrolier américain Texaco s'est engagé, par contrat pluriannuel, à acheter 50 % de la production de l'usine, dont la mise en route est prévue pour la fin 1986. La réalisation a été confiée à une société française, Speichim. L'éthanol sera produit à partir de 450 000 tonnes de céréales achetées sur le marché mondial.

En annonçant, mercredi 13 février, cet investissement européen en Louisiane, M. Jean-Marc Vernes, PDG de Béghin-Say, a voulu faire la leçon à la Communauté. Aux Etats-Unis, une telle réalisation est possible, car, a-t-il précisé, il existe une politique de protection de l'environnement visant à interdire l'usage de plomb dans les carburants ; il existe des surplus agricoles ; il existe enfin une politique incitatrice pour développer l'alcool agricole : détaxation fiscale pour les « carburants propres » (de l'ordre de 20 centimes à 25 centimes par litre selon les Etats), aide à l'investissement pour la construction de ce genre d'usines. L'Europe, si l'on poursuit la démonstration, a une politique de lutte contre la pollution puisque l'usage du plomb devra être supprimé en 1989. Elle a aussi des surplus agricoles. Mais elle n'a pas, pour l'heure, de politique incitant à l'utilisation de l'alcool agricole dans les carburants.

Ouvrir un nouveau livre

Comme les céréaliers et les betteraviers, Béghin-Say est favorable à une telle politique. Le groupe, qui produit de 1 à 1,5 million de tonnes de sucre, souffre de l'effondrement du marché mondial. Il se déclare prêt à produire 3 millions d'hectolitres d'éthanol, dans deux installations existantes de la Marne et du Nord, qui ne nécessiteraient pas des investissements importants. Ce programme absorberait 400 000 tonnes de blé et l'équivalent de 200 000 tonnes de sucre environ. Si l'on en croit les prévisions du groupe, cela représenterait le cinquième des besoins français en éthanol pour carburants, estimés à 15 millions d'hectolitres d'alcool (pour un mélange à 7 %). Une production nationale permettrait d'absorber 4 millions de tonnes de blé ou 2 millions de tonnes d'équivalent sucre. (La même projection au plan européen aboutit à l'emploi de 21,7 millions de tonnes de blé, ou de 2 millions de tonnes de sucre).

Les partisans d'un « plan éthanol » font valoir d'autres arguments : lutte contre la pollution, débouchés nouveaux pour l'agriculture, qui en a bien besoin, et surtout économies pour l'Europe. De deux façons : par la réduction du coût des subventions à l'exportation (les restitutions) des céréales ; par la diminution des importations de produits pétroliers et d'aliments riches en protéines destinées aux animaux. En effet, la fabrication d'éthanol agricole donne des sous-produits qui remplacent les tourteaux de soja. La quantité de ces aliments dérivés du blé ou des betteraves s'élèverait à 1,5 million de tonnes en France, à 5 ou 6 millions de tonnes en Europe.

Si pour la France et l'Europe le remplacement du plomb par l'alcool agricole peut se justifier économiquement, il n'est pas certain que les entreprises puissent produire de l'éthanol à un prix compétitif.

Selon Beghin-Say, l'éthanol « passe » à condition que les matières premières ne soient pas trop coûteuses à l'achat, soit de 100 à 110 F le quintal de blé et environ 150 F la tonne de betterave. Mais il faudrait aussi une aide à la consommation, une détaxation d'un montant identique à celui pratiqué aux Etats-Unis, soit 20 à 25 centimes par litre de carburant. M. Georges Garinois, président de la Confédération générale des betteraviers (et administrateur de Béghin-Say), ne sursaute pas à l'évocation de ces prix : *« Pour l'agriculture*, explique-t-il, *ce n'est pas une page qu'il faut tourner mais tout un livre qui est terminé. Il faut en ouvrir un autre. Ou nous décidons de « geler » des terres comme aux Etats-Unis, ou nous trouvons de nouveaux débouchés aux produits agricoles. Le prix ? Il dépend d'un calcul global qui prend en compte tout l'impact d'une telle politique sur l'économie communautaire. »*

Ce calcul reste à faire. Il permettra de déterminer dans quelle mesure la politique de reconversion des débouchés agricoles mérite d'être aidée. Il est assez paradoxal que des industries alimentaires européennes réalisent aux Etats-Unis, au profit des fermiers américains, ce qu'elles pourraient sans doute faire en Europe au profit de l'agriculture des Dix.

JACQUES GRALL.

Pour augmenter l'indice d'octane

On utilise certaines substances telles que le plomb, des additifs dérivés du pétrole ou des alcools, éthanol ou méthanol, pour augmenter l'indice d'octane de l'essence. Cet indice mesure la capacité de résistance d'un mélange gazeux à l'auto-allumage dans un moteur, compte tenu de la température atteinte pendant la compression. Jusqu'alors, on utilisait surtout le plomb. Pour réduire la pollution que cette utilisation entraîne, on peut remplacer le plomb par des alcools, dont l'indice d'octane très élevé confère au mélange alcool-essence le caractère antidétonnant recherché. L'éthanol ou alcool éthylique (C_2H_5OH), est obtenu par la fermentation des sucres. Le méthanol ou alcool méthylique (CH_3OH), s'obtient par la carbonisation de la cellulose.

TRANSPORTS

La RATP n'équilibrera pas son budget en 1985

La RATP racle ses fonds de tiroirs. D'un côté, ses dépenses augmenteront, cette année, de 8,6 % sous l'effet conjugué des dépenses de personnel et des charges financières ainsi que de l'ouverture de la ligne 7 à Villejuif, le 28 février, et de la ligne 5 à Bobigny, le 26 avril. Les dépenses d'énergie croîtront même de 10,6 % d'un budget sur l'autre.

En revanche, les recettes sur lesquelles peut compter la Régie ne connaîtront pas une progression comparable. La hausse du ticket, prévue pour le 1er avril, ne sera que de 4,5 %. Quant aux effectifs, cinq cents employés feraient défaut.

La Régie s'est donc lancée dans un programme de rationalisations douloureuses avec pour objectif, selon son directeur général, M. Philippe Essig, de *« gagner 1 % (145 millions de francs) sur les dépenses et 2 % (100 millions de francs) sur les recettes directes du trafic »*.

Des campagnes de promotion chercheront à convaincre les usagers d'emprunter le bus et le métro aux heures creuses et à séduire *« les faibles utilisateurs dans la zone dense »*. On reconsidérera les cycles d'entretien des matériels de façon à dépenser moins sans dommage pour le service. Une brigade de surveillance et de répression chassera les automobilistes des couloirs de bus. Gain : 100 millions de francs par an. Enfin, au prix d'un *« effort intense de formation »*, il sera demandé aux personnels une mobilité accrue *« quel que soit leur niveau ou leur compétence d'origine »*.

Tout n'est pas noir dans les comptes de la RATP. M. Claude Quin, son président, a pu faire état, le 13 février, de 2 % de croissance du trafic en 1984, dont + 8,2 % pour le RER. Il a confirmé les efforts en cours pour remédier au mauvais fonctionnement de la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye - Boissy-Saint-Léger - Marne-la-Vallée), où la première rame MI 84 de la nouvelle génération est entrée en service le 1er février. M. Quin n'en a pas moins lancé aux pouvoirs publics un avertissement : *« Nous allons renforcer la rigueur de notre gestion, mais nous approchons du point limite. Pour assurer la priorité gouvernementale aux transports publics, des moyens nouveaux, notamment en effectifs, vont devenir indispensables. »*

AL. F.

● **Grève de la faim de deux anciens salariés d'une compagnie de fret aérien.** — Deux anciens salariés de l'entreprise américaine de fret aérien Flying Tigers, un délégué CFDT et un délégué CGT, ont été hospitalisés, le 13 février, après un mois de grève de la faim. Licenciés en février 1984, ils demandent leur reclassement dans d'autres compagnies. L'arrêt de la liaison de Flying Tigers entre la France et l'Amérique du Nord avait entraîné la suppression de soixante-sept emplois. Un protocole conclu entre la direction et les syndicats FO, CGT et CFDT prévoyait le reclassement des salariés licenciés dans d'autres compagnies. Flying Tigers précise que, *« à de rares exceptions près »* — dont ces deux délégués *« qui ont refusé des offres d'emploi »*, — tous les licenciés ont été reclassés.

CEE

L'Assemblée européenne et la Commission s'opposent sur l'aide aux régions méditerranéennes

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne et la Commission de Bruxelles sont en profond désaccord sur le dossier des programmes intégrés méditerranéens (PIM). Aux termes de ses propres déclarations, le 13 février, M. Jacques Delors n'a pas l'intention de reprendre à son compte le projet présenté, en mars 1983, à Bruxelles. De leur côté, tous les groupes parlementaires — à l'exception des conservateurs britanniques — ont déposé une résolution commune — dont l'adoption devait intervenir ce 14 février — qui *« met en garde la Commission et le conseil des ministres contre toute modification des PIM »*.

Au moment où les Dix se sont engagés résolument sur la voie de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, il avait été convenu, en contrepartie, de financer des plans de développement dans les régions méditerranéennes. Les propositions actuelles de la Commission portent sur une enveloppe financière, pour six ans, d'un montant de 6,6 milliards d'ECU (45 milliards de francs), dont 3 milliards d'ECU pour l'Italie, 2,5 pour la Grèce et 1 milliard pour la France.

Le Conseil européen de Dublin, en décembre 1984, a sonné le glas du projet de Bruxelles. L'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark l'ont, en effet, rejeté catégoriquement. M. Papandréou, premier ministre grec, a alors répliqué en établissant un lien entre l'adoption des PIM et les adhésions espagnole et portugaise.

M. Delors est donc dans l'obligation de trouver une formule afin de tenter de concilier les deux thèses en présence. Or les indications données par le président de la Commission sont très éloignées des demandes de la Grèce et maintenant de l'Assemblée.

Le schéma envisagé par M. Delors s'articule autour d'un financement des mesures de soutien aux régions méditerranéennes prélevé sur les différents instruments d'intervention de la CEE : Fonds pour la modernisation des structures agricoles (750 millions d'ECU par an, soit 5,2 milliards de francs), Fonds social et régional (2 milliards d'ECU chacun annuellement, soit 14 milliards de francs), prêt de la Banque européenne d'investissement et emprunt dans le cadre du nouvel instrument communautaire (ou *« facilités Ortoli »*). M. Delors conserve toutefois l'idée d'une dotation additionnelle au titre des PIM, mais son volume ne sera pas comparable aux sommes envisagées par l'ancienne Commission.

« Escroquerie »

Sur ce point, auquel tient particulièrement la Grèce et même l'Italie, M. Delors a été catégorique : il n'est pas question, a-t-il expliqué en substance, de répartir à l'avance ce qui reviendra à chaque pays bénéficiaire. Pour le président de la Commission, une telle approche serait contraire à la règle communautaire, sauf *« à prolonger ainsi l'idée perverse du juste retour »*.

Les déclarations de M. Delors ont jeté le trouble à Strasbourg. A telle enseigne que M. Pflimlin, le président de l'Assemblée, a décidé d'intervenir auprès de M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères et président des travaux des Dix, qu'il doit rencontrer le 19 février à Bruxelles. Les représentants grec et italien n'ont pas hésité pour leur part à parler *« d'escroquerie »*. En des termes plus modérés, les parlementaires français les ont soutenus en développant l'idée que l'attitude de la Commission revenait à supprimer les PIM *« alors que*, a souligné M. Bernard-Reymond (démocrate-chrétien, France), *c'était le moment ou jamais de renforcer le flanc sud de la Communauté »*.

MARCEL SCOTTO.

LA RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

Les maîtres de forges allemands adressent un avertissement à la France et à l'Italie

M. Ruprecht Vondran, directeur de l'Association des maîtres de forges ouest-allemands, a mis en garde, le 13 février, la Communauté européenne contre l'éventuel versement d'aides par certains Etats à leur industrie sidérurgique au-delà de la date limite du 31 décembre 1985. Sans les nommer, M. Vondran vise en particulier l'Italie et la France. Ces deux pays demandent en effet l'autorisation de verser des aides supérieures à celles prévues et devront, selon toute vraisemblance, les prolonger en 1986, voire en 1987.

Une délicate négociation européenne s'engage donc dans la sidérurgie. Les ministres de l'industrie des Dix se rencontreront le 15 février à Rome à ce sujet, et les Allemands placent la barre très haut. M. Vondran pose deux conditions pour que les subventions soient autorisées par Bruxelles : que le groupe qui reçoit l'équivalent de 1 milliard de deutschemarks d'aide supplémentaire réduise ses capacités de production de 1 million de tonnes d'acier, et que les producteurs ouest-allemands aient, en compensation, le droit de produire 475 000 tonnes de tôles supplémentaires.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Selon la CGT de chez Renault

LA COOPÉRATION FRANCO-SOVIÉTIQUE EST ENTRAVÉE PAR L'ESPRIT PARTISAN

Depuis plusieurs semaines, la CGT et avec elle le PC et *l'Humanité* dénoncent le peu d'empressement de Renault à participer à la modernisation de l'usine d'automobiles Moskvitch. Une seconde tranche de modernisation a échappé à la France *« en raison des prix proposés, supérieurs de 40 à 120 % par rapport aux Italiens et aux Japonais »* et la livraison d'une usine de moteurs clé en main — un contrat de 6 à 7 milliards de francs — *« risque d'être confiée à des Allemands ou des Japonais »*.

Aussi M. Roger Sylvain, administrateur CGT de la Régie, a-t-il assuré, le 13 février, avoir *« la conviction profonde que la direction de Renault a décidé de ne pas traiter »* et de parler d' *« esprit partisan »*.

Derrière Renault est visé le gouvernement socialiste et particulièrement Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, accusée de n'avoir pas réuni à temps la grande commission franco-soviétique. *« L'esprit partisan coûte cher »*, ajoute la CGT.

Chez Renault, où l'on se refuse à polémiquer avec la CGT, on affirme simplement que l'on soumissionnera prochainement pour l'usine de moteurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	10,0530	10,0565	+ 140	+ 150	+ 260	+ 285	+ 510	+ 610
$ can.	7,4994	7,5049	+ 15	+ 33	+ 15	+ 50	− 139	− 37
Yen (100)	3,8304	3,8332	+ 119	+ 129	+ 247	+ 265	+ 775	+ 822
DM	3,0528	3,0548	+ 103	+ 111	+ 216	+ 229	+ 590	+ 630
Florin	2,6937	2,6954	+ 65	+ 71	+ 139	+ 149	+ 400	+ 435
F.B. (100)	15,2088	15,2187	− 7	+ 31	− 21	+ 63	− 194	+ 48
F.S.	3,5878	3,5903	+ 128	+ 140	+ 281	+ 298	+ 821	+ 872
L (1 000)	4,9608	4,9649	− 141	− 124	− 304	− 274	−1 031	− 949
£	10,9578	10,9716	− 361	− 320	− 654	− 597	−1 435	−1 226

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9	9 1/2	9 5/8
DM	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6 1/8	6 1/16	6 3/16	6 7/16	6 9/16
Florin	6 1/2	6 3/4	7 1/16	7 3/16	7 3/16	7 5/16	7 3/8	7 1/2
F.B. (100)	10	10 1/2	10 9/16	10 13/16	10 11/16	10 15/16	10 7/8	11 3/16
F.S.	1 3/8	1 5/8	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8
L (1 000)	14	15	13 15/16	14 3/16	14 3/16	14 1/2	14 11/16	15 1/16
£	14 1/4	14 1/2	14 5/16	14 7/16	14 1/4	14 3/8	13 3/8	13 1/2
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 3/4	11	11 3/16	11 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ENQUÊTE

La sécheresse, fléau africain

(Suite de la première page.)

Autour des cases, circulent discrètement des soldats des FANT (Forces armées nationales tchadiennes) munis de fusils-mitrailleurs M-16. Pour les femmes et les enfants, interdiction de s'approcher des maisons du bourg, sauf les jours de marché – mais que pourraient-ils y acheter ? Quand aux hommes, ils sont, selon un responsable local, *« partis au loin, à la recherche de nourriture et de travail, mais ne sont pas revenus »*. Pour se nourrir, les réfugiés vont dans la savane arracher des racines et des feuilles de jujubier, que l'on écrase au pilon avec un peu de sorgho, pour en faire une bouillie. Ils démolissent aussi les termitières pour y recueillir quelques graminées amassées par les insectes.

La faim provoque d'étranges réactions parmi ces populations d'agriculteurs ou de nomades aux troupeaux décimés. Comme lors des grandes sécheresses du début du siècle, les hommes et les femmes encore valides abandonnent à leur sort les vieillards et les enfants moribonds. On voit des mères arracher à leur progéniture l'unique ration de mil fournie par le PAN (Programme alimentaire mondial des Nations unies) et distribuée chaque jour avec l'aide de la Croix-rouge et du Croissant-rouge. Tout se passe comme si la survie de l'espèce reposait sur les futurs enfantements. Comme si les nourrissons d'aujourd'hui n'étaient que des morts en sursis.

Pour prévenir ces comportements, les enfants sont parqués, à l'heure du « rata », dans un périmètre interdit aux parents. Un autre groupe est constitué de femmes enceintes, servies une heure ou deux plus tard. Ce n'est qu'ensuite que seront accordés quelques bols de nourriture, s'il en reste, au troisième groupe, celui des impotents. Spectacle lamentable que ces épaves humaines, ces vieillards affalés sur le sol, le regard rivé, au-delà des barbelés, sur la bouillie que renverse dans sa hâte un enfant maladroit.

De telles scènes, nous les avons observées à Ati, mais aussi à Abéché, à 300 kilomètres plus à l'est, chef-lieu du Ouaddaï, à 80 kilomètres de Biltine. Là aussi, par milliers, des réfugiés qui ne fuient pas seulement la sécheresse, mais aussi la guerre.

Même détresse encore plus au sud, à Mongo, dans une léproserie, où deux médecins, l'un belge, l'autre tchadien, et une jeune infirmière française se dévouent jour et nuit pour soigner – et pour nourrir – des affamés. Mais il y a des dizaines de camps de la faim au Tchad, pays doublement éprouvé par les calamités naturelles et par les luttes intestines.

L'avencée du désert

Mongo, chef-lieu du département du Guéra : ici commence, à l'extrême-sud du Sahel, la désertification. Le Sahel (« rivage » en arabe), c'était autrefois la frontière du Sahara. Mais cette lisière s'étend d'année en année vers le sud, et avec elle les populations sinistrées. *« Autrefois*, dit le préfet, M. Adoum Daye, *les nomades du Batha s'arrêtaient au nord du Guéra. Maintenant, ils descendent jusqu'au Chari, à la recherche d'herbages. Mais ici même, c'est la disette. »*

« Toutes les rivières sont taries, et les enfants n'ont jamais vu de poissons. La moitié de la population du Guéra a pris la piste pour aller participer au battage du mil et ramener un peu de nourriture, mais la récolte n'a atteint que le quart de l'an dernier et plus de 50 % des jeunes sont partis pour le Soudan ou pour la République Centrafricaine. »

En deux ans, le désert a franchi 200 kilomètres au Sahel, détruisant à chaque fois plus de 15 millions d'hectares de récoltes. Résultat : les quatre zones climatiques du Tchad – saharienne, jouxtant la Libye ; sahélienne où l'on cultivait le mil, le sorgho et le maïs ; zone d'élevage du centre-est ; région soudanienne avec ses champs de riz, de canne à sucre et de coton, – finiront par se confondre, si rien n'est fait pour enrayer le fléau.

Moissons perdues, bétail exterminé, enfants au ventre ballonné : les médias ont banalisé ces images tragiques. Pourtant, le processus de désertification a commencé dès la période néolithique, avec une réduction de la pluviométrie, que certains savants mettent en parallèle avec le retrait des glaciers en Scandinavie. Ce phénomène climatique n'a jamais cessé de jouer, et ses conséquences furent toujours identiques : la diminution des nappes phréatiques entraîne la disparition progressive du manteau forestier, une nouvelle raréfaction des pluies, l'appauvrissement de la flore.

Se sont ajoutés d'autres facteurs : les feux de brousse ; le surpâturage des troupeaux de nomades ; les défrichements de plus en plus étendus à mesure que le sol devenait plus aride ; l'abattage des arbres, utilisés comme combustibles ; les parasites comme le bayoud, champignon qui attaque les palmeraies ; les invasions de criquets ; la disparition des cultures vivrières, abandonnées le long des fleuves à l'époque coloniale, et l'appauvrissement des sols par les monocultures tropicales.

Les grandes sécheresses ont toujours existé. La nouveauté, aujourd'hui, réside dans l'accentuation de leurs effets. La famine gagne du terrain dans plusieurs régions, telles que la Namibie, la Tanzanie et bien sûr le Sahel. Tout le continent africain est touché, notait dès 1983 le rapport sur l'alimentation mondiale publié par la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, dont le siège est à Rome). Cette évolution épouse la courbe de la démographie, dans la mesure où les hommes se multiplient plus vite que n'augmentent les ressources vivrières.

Deux cent mille « personnes déplacées »

Au Tchad, l'avancée du désert prend l'allure d'une catastrophe nationale. La disparition des cultures et d'une bonne partie du cheptel a provoqué l'exode de plus de deux cent mille réfugiés – ici l'on dit *« personnes déplacées »* ou *« affectées sur place »* – qui n'ont pu trouver asile que dans les camps. Les convois de vivres frétés par la FAO n'arrivent que difficilement à destination dans un territoire presque totalement dépourvu de voies de communication.

« De tous les Etats du Sahel, nous déclare M. Philippe Mengin, représentant de la FAO au Tchad, *celui-ci est sans doute le plus démuni, doublement enclavé au cœur de la cuvette sud-saharienne, du fait de l'absence de liaisons fluviales ou ferroviaires. »* Le Tchad, immense pénéplaine, vaste comme deux fois la France, représente l'héritage typique d'une construction coloniale artificielle. C'est un pays sans littoral, mais aussi sans chemin de fer, sans réseau routier.

Le macadam prend fin à 50 kilomètres de N'Djamena. Plus loin, c'est la *« tôle ondulée »* et il n'y a même pas de piste vers le nord, vers le massif du Tibesti, lui-même séparé de la Méditerranée par le désert libyen. Au sud-ouest, la seule voie d'accès, d'ailleurs indirecte, vers l'Atlantique, est le Chari, qui n'est navigable en cette saison sèche qu'en aval de la capitale. Deux bacs seulement peuvent transporter les grands poids lourds jusqu'à Kousseri, sur la rive camerounaise : celui de la FAO et celui des coopérants français sous uniforme tchadien. En outre, le couvre-feu est toujours instauré sur les rives du fleuve. Inaccessibles après 18 heures, elles sont gardées par des « bérets rouges » FANT, armés de kalachnikovs, qui ont ordre de tirer à vue au moindre mouvement suspect.

De plus, le niveau du Chari ne cesse de baisser (1) et, en 1984, dans les départements du Sud, plus fertiles, la pluviométrie a été inférieure de 50 % à celle des années précédentes. D'où l'échec des cultures précoces de mil et de maïs et le retard des moissons dans cette région, vers laquelle affluent les populations du Batha et du Guéra, mais aussi les réfugiés des trois départements sahariens du BET (Borkou, Ennedi, Tibesti).

Depuis plusieurs mois, nous confie M. Parisien Maïdé, préfet du Ouaddaï, des dizaines de milliers de ces réfugiés sont arrivés, notamment de la zone occupée par les forces du colonel Kadhafi. Par ailleurs, dans le sud du pays – selon d'autres sources – de nombreux incidents continuent d'opposer des forces armées aux forces légales du président Hissène Habré, notamment dans la région de Sarh, au Moyen-Chari.

Cette situation troublée complique singulièrement la tâche des délégués de la FAO et du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), qui disposent de fort peu de moyens logistiques pour aider les populations civiles. Cependant, forcé de consacrer une part importante du budget national à l'effort de guerre et de reconstruction, ainsi qu'aux salaires de l'administration – réduits de 50 % ces derniers mois, – le gouvernement de N'Djamena ne peut compter que sur l'aide extérieure.

Vent de sable et vent de guerre : depuis cinq ans, les deux vont de pair. Où que l'on aille au Tchad, hors la capitale à peine relevée de ses ruines, on ne rencontre ainsi que le double spectre de la misère et de la famine.

JEAN BENOIT.

Prochain article :

« DES VIVRES POUR LE PROGRÈS »

(1) A N'Djamena même, le débit moyen journalier du Chari, qui se situait à 1 500 mètres cubes en octobre 1983, est tombé, après la dernière saison des pluies, à moins de 500 mètres cubes en octobre 1984, contre 4 000 mètres cubes en 1970.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 février

Reprise

Surprise mercredi à la Bourse de Paris. Quand dans la matinée le sentiment était encore plutôt « baissier » dans les charges d'agent de change, une reprise s'est produite sur les différents groupes de cotations. Dès l'ouverture, Avions M.-Dassault donnait le signal de la hausse. Peugeot a suivi, CSF aussi, qui faillit bien accrocher les 500 F, Bic, Presses de la Cité, Moët et bien d'autres. Bref, le marché fit tant et si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une avance supérieure à 0,7 %, regagnant ainsi ce qu'il avait perdu la veille.

Les professionnels étaient admiratifs, mais pour le moins très étonnés, qui ne s'attendaient pas à voir le marché reprendre aussi vite du « poil de la bête ».

« Les SICAV achètent », déclaraient les uns. « Ce sont les étrangers », disaient les autres. « Idiot », rétorquaient d'aucuns. « Beaucoup d'ordres de ventes ont été annulés », assurait un gérant de portefeuille. Pour tout dire, nul ne savait trop à quoi attribuer ce sursaut inattendu que la résistance de Wall Street, peu significative en raison du chômage des banques américaines, n'explique guère. Le dollar à 10 F rendrait-il les valeurs françaises plus attrayantes ? La question se posait dans les travées. Beaucoup faisaient en tout cas remarquer que les actions d'entreprises en voie de redressement (Peugeot, CSF, par exemple) étaient parfaitement incapables de baisser plus de deux jours sans qu'une réaction se produise.

La devise-titre a grimpé allègrement et s'est échangée entre 10,78 F et 10,92 F (contre 10,74 F - 10,81 F).

A Londres, l'or a valu 302,80 dollars l'once contre 302,50 dollars.

A Paris, le lingot a encore gagné 50 F à 97 050 F et le napoléon est remonté à 575 F (+ 7 F).

NEW-YORK

Au pinacle

Record battu, mercredi, à Wall Street. L'indice Dow Jones s'est élevé à son plus haut niveau historique, soit à 1 297,92 (+ 21,32 points), battant ainsi le précédent record de 1 292,62 établi le 29 janvier précédent. En début de séance, le marché new-yorkais n'était pourtant pas apparu très en forme. Mais, peu à peu, il s'est échauffé. La reprise a pris corps et, à un moment même, dans un bel élan, la barre des 1 300 fut franchie. A la clôture, le bilan de la journée témoignait de l'efficacité de l'effort produit. Tous les indices étaient à leurs plus hauts niveaux, et le nombre de hausses (1 209) était quatre fois supérieur à celui des baisses (393).

« *Le marché*, disait-on autour du Big Board, *attendait une baisse. Pris à contre-pied, les opérateurs se sont dépêchés d'acheter pour ne pas rater ce nouveau train de hausse.* » C'est le phénomène boule de neige habituel. Pour le président Reagan, qui s'adressait à la nation avant de prendre quelques jours de vacances, le succès de Wall Street est la conséquence de la reprise économique américaine plus rapide que celle des autres pays. Les professionnels partageaient ce point de vue, ajoutant que la Bourse était, désormais, le seul endroit où les investisseurs pouvaient encore trouver des taux de rendement à deux chiffres. Les grands investisseurs sont intervenus assez massivement. Les pétrolières ont été activement recherchées. Une forte activité a régné, et 142,46 millions de titres ont changé de mains, contre 111,12 millions la veille.

VALEURS	Cours du 12 fév.	Cours du 13 fév.
Alcoa	39	39 1/8
A.T.T.	20 7/8	21 3/8
Boeing	64 1/4	66 3/8
Chase Manhattan Bank	54 3/8	55
Du Pont de Nemours	52 1/4	53
Eastman Kodak	69 3/8	70 1/8
Exxon	47 1/2	47 3/4
Ford	45 3/4	46 1/2
General Electric	63 1/4	64 3/4
General Foods	57 1/8	58 1/4
General Motors	79 5/8	80 1/8
Goodyear	28 1/4	28 3/4
I.B.M.	131 3/4	133 3/4
I.T.T.	33 1/2	34 1/4
Mobil Oil	28 1/2	28 3/4
Pfizer	40	40
Schlumberger	42 3/4	43 3/8
Texaco	34 3/4	35 7/8
U.A.L. Inc.	45 5/8	46 3/4
Union Carbide	38 1/2	40
U.S. Steel	27 1/2	28 1/4
Westinghouse	31	32 1/2
Xerox Corp.	43 3/4	44 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ROBECO. – La société d'investissements néerlandaise paiera un dividende de 2,72 florins pour l'exercice 1984 (contre 2,60 florins).

Les revenus nets de Robeco sont passés de 277 millions de florins en 1983 à 312 millions en 1984.

Le rendement des actions Robeco (dividende et plus-value) s'élevait, en 1984, à 7,3 %. Le capital total géré était de 7,6 milliards de florins à la fin de 1984.

NESTLÉ. – Le groupe suisse a décidé de placer sur le marché boursier une première tranche de 100 000 actions nominatives « Nestlé Unilac ».

Cette tranche fait partie d'un lot de 300 000 actions créées le 17 mai 1984 et rachetées par un consortium de banques à leur valeur nominale après le renoncement des actionnaires à user de leur droit de souscription.

Le prix de vente unitaire de ces actions est de 3 415 FS. Celles-ci seront mises en vente par un consortium dirigé par le Crédit suisse.

Ce placement s'adresse à des actionnaires nominatifs de nationalité suisse résidant dans la Confédération ou à l'étranger, ainsi qu'aux personnes juridiques domiciliées en Suisse et possédant un caractère à prédominance suisse.

NORSK HYDRO. – Le groupe norvégien annonce, pour 1984, un bénéfice après impôts presque double de celui dégagé l'année précédente : 1 974 millions de couronnes, contre 1 078 millions. Le chiffre d'affaires est de 35,5 milliards de couronnes, contre 29,8 milliards. Le résultat d'exploitation de la pétrochimie a plus que triplé (307 millions de couronnes, contre 91 millions). Il est de 4 134 millions de couronnes (+ 15,3 %) pour la division énergie (pétrole, gaz).

BONGRAIN. – Le bénéfice net (part du groupe) pour 1984 ne progresserait que du montant de l'inflation en raison des lourdes pertes subies en Australie (201 millions de francs pour 1983).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	12 fév.	13 fév.
Valeurs françaises	106,1	107
Valeurs étrangères	110,9	111,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 fév.	13 fév.
Indice général	197,9	198,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 février ..... 10 11/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 fév.	14 fév.
1 dollar (en yens)	262,50	262,55

BOURSE DE PARIS – Comptant – 13 FÉVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ – Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 13/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4100	C.N.E. 3 %	4100	4087	4086	– 0 12
1460	Electricité T.P.	1432	1431	1431	– 0 06
516	Esso S.A.F.	463 50	466	466	+ 0 53
1260	Eurafrance	1340	1350	1350	+ 0 74
920	Euromarché	855	856	860	+ 0 58
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/2	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 023	10 066	9 750	10 200
ECU	6 797	6 797	....	....
Allemagne (100 DM)	306 170	305 350	294	314
Belgique (100 F)	15 224	15 218	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	269 710	269 580	260	280
Danemark (100 krd)	85 510	85 420	80	88
Norvège (100 k)	106 310	106 370	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 956	10 948	10 550	11 400
Grèce (100 drachmes)	7 540	7 560	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 968	4 963	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	368 780	368 900	348	366
Suède (100 krs)	107 860	108	103	110
Autriche (100 sch)	43 460	43 470	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 537	5 533	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 540	5 550	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 485	7 502	7 280	7 580
Japon (100 yens)	3 818	3 829	3 710	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/2
Or fin (kilo en barre)	97500	97800
Or fin (en lingot)	97000	97050
Pièce française (20 fr)	568	575
Pièce française (10 fr)	416	.....
Pièce suisse (20 fr)	564	568
Pièce latine (20 fr)	554	555
Souverain	696	697
Pièce de 20 dollars	3840	3900
Pièce de 10 dollars	2060	2070
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3606	3645
Pièce de 10 florins	583	581

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Incendie criminel à Manille

AU MOINS VINGT-SEPT MORTS

Manille. *(AFP).* – Un incendie d'origine criminelle a ravagé mercredi 13 février à l'aube, l'hôtel Régent, situé sur le front de mer à Manille. Au moins vingt-sept personnes ont trouvé la mort dans le sinistre et l'on comptait encore un nombre non précisé de disparus. Le feu, attisé par le vent, n'était pas encore éteint jeudi au milieu de la journée. Aucun des systèmes d'alarme n'a fonctionné. L'établissement est la propriété de l'Etat philippin.

Dans une brève note dactylographiée adressée au bureau de l'AFP à Manille, un groupe inconnu à ce jour et se dénommant « *The Angels* » (les anges), a revendiqué la responsabilité de l'incendie. Le groupe déclare avoir agi pour protester contre le soutien « *américano-japonais à la dictature* (du président) *Marcos* ». Il annonce « *d'autres formes de sabotage* ».

Le numéro du « Monde » daté 14 février 1985 a été tiré à 441 548 exemplaires

A B C D F G H

UN MONTANT RECORD

La France a reçu en 1984 pour 50 milliards de francs de commandes d'armes à l'exportation

En 1984, la France a reçu pour environ 50 milliards de francs de commandes d'armements à l'exportation, selon des évaluations encore provisoires du ministère de la défense. C'est la première fois qu'un tel montant de ventes est atteint. Il avait été de 37,7 milliards de francs en 1980, de 33,8 milliards en 1981, de 41,6 milliards en 1982 et de 29,1 milliards en 1983. Les estimations avancées d'ores et déjà pour 1984 devraient être confirmées officiellement par le ministère de la défense en mars-avril au Parlement.

Pour l'essentiel de ce montant de commandes en 1984, soit un total de 50 milliards de francs, les résultats tiennent à deux contrats conclus, le premier en début d'année, lorsque l'Arabie saoudite a acheté pour 35 milliards de francs de batteries de missiles antiaériens Crotale, et le second, en fin d'année, lorsque les Émirats arabes unis (EAU) ont arrêté le principe de la commande de dix-huit Mirage-2000.

On considère au ministère de la défense que le caractère exceptionnel des résultats enregistrés en 1984 tient, précisément, à cette double signature de deux clients moyen-orientaux, et qu'il n'est pas sûr qu'un tel mouvement se reproduise, même si l'Arabie saoudite continue des discussions importantes avec la France, qui devraient déboucher en 1985, pour la fourniture éventuelle de quarante avions Mirage-2000.

L'année 1984 a encore ceci d'exceptionnel que, pour la première fois, on note un léger excédent des échanges militaires entre la France et les Etats-Unis, en faveur des industriels français de l'armement. La France a, en effet, vendu aux Américains plus d'armes qu'elle ne leur en a achetées. Il s'agit, notamment, de la commande par Washington de missiles anti-pistes Durandal (largués par des avions pour rendre inutilisables les pistes des aéroports), de réacteurs d'avions CFM-56 de 10 tonnes de poussée (pour les avions de transport et de ravitaillement en vol de l'armée de l'air américaine) et de système sonars de lutte antimines navales.

Selon les mêmes estimations provisoires du ministère de la défense, si les commandes se sont élevées à 50 milliards de francs, les livraisons d'armes françaises à l'étranger ont été, en 1984, de 30 milliards de francs environ. Il s'agit de livraisons de matériels commandés à l'exportation, durant les années 1982 et 1983 principalement. Pour la première fois, comme le ministère du commerce extérieur avait déjà eu l'occasion de le souligner au début de 1985, ces livraisons d'armes ont atteint un montant financier supérieur à ce que rapportent à la France ses exportations agro-alimentaires.

M. CHIRAC : M. LE PEN N'HABITE PAS CHEZ MOI... MAIS CHEZ M. MITTERRAND

Il ne fait guère de doute que M. Jacques Chirac saisira la première occasion qui se présentera de dire son sentiment sur l'« affaire Le Pen » pour peu qu'on l'interroge sur ce sujet. Pour le moment, il estime qu'il n'a aucune raison de prendre l'initiative de s'exprimer sur la polémique soulevée par *Libéation* concernant le comportement du lieutenant du 1er REP, il y a vingt-huit ans.

En effet, si on le questionne en privé, le président du RPR réplique tout d'abord : « *M. Le Pen n'habite pas dans ma maison. Interrogez plutôt son propriétaire.* » Or ce propriétaire n'est autre, selon lui, que M. Mitterrand. M. Chirac rappelle qu'il « *n'a jamais reçu M. Le Pen*) et qu'il n'a « *jamais conclu d'accord avec sa formation* ». Il s'est suffisamment exprimé sur ses désaccords idéologiques avec le Front national pour les rappeler. Il ne veut pas non plus parler du problème des tortures de naguère.La question d'aujourd'hui n'est pas là, affirme-t-il.

M. Chirac préfère la placer sur un autre terrain, celui de l'enjeu électoral de 1986. Lorsque l'on évoque devant lui l'éventuelle instauration de la représentation proportionnelle pour l'élection des députés, le maire de Paris ne retient plus son indignation. « *A quoi sert,* dit-il, *de dénoncer le danger que représenterait M. Le Pen si en créant la proportionnelle on lui offre le moyen d'entrer avec ses amis à l'Assemblée nationale. C'est pour le coup que l'on pourrait parler de la « force injuste de la loi ». M. Mitterrand s'il donne suite au projet qu'on lui prête ne se comportera pas en homme responsable, en homme politique conscient des intérêts de son pays mais comme un simple politicien.* » Si cela se réalise la bataille deviendra « *plus politique que juridique* ».

En effet, selon M. Chirac, la représentation proportionnelle aura trois effets : « *Réhabiliter l'extrême droite, renier la Ve République pour revenir à la IVe et instaurer un système antidémocratique.* » Car il affirme que les députés seront répartis en deux catégories : les « *véritables élus du peuple* », issus des circonscriptions à vote majoritaire, et les autres désignés à la RP par les états-majors qui seront « *les copains et les aparatchiks* ». Tout cela, assure-t-il, aboutira à « *une Assemblée ingouvernable et à un pouvoir instable* ».

Il ajoute : « *Le système de la représentation proportionnelle est une combine. Sur ce point, je suis d'accord avec M. Mitterrand, puisque c'est lui-même qui le disait... Mais c'était il y a trente ans lorsqu'il était ministre de la IVe République* ». Ces perspectives convainquent M. Chirac de la nécessité plus impérieuse encore de l'union de l'opposition pour que sa victoire soit « *indiscutable* ».

ANDRÉ PASSERON.

PARIS PRÉPARE SA CANDIDATURE AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1992

Accompagné de M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, et de M. Michel Giraud, président du conseil régional Ile-de-France, M. Jacques Chirac a annoncé, le mercredi 13 février, à l'Hôtel de Ville, la création d'une association d'une Association pour la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 1992.

Cet organisme est chargé de préparer le dossier de la capitale qui doit être remis au comité olympique international au mois de juin prochain, à Berlin. Compte tenu de ces délais désormais très courts, le choix des sites devant recevoir le village des athlètes, du centre de presse, du stade nautique et du grand stade olympique devrait être arrêté dans les semaines qui viennent.

C'est M. Alain Danet, 54 ans, président du Racing Club de France et vice-président du comité olympique français, qui est chargé d'animer le comité de candidature. Il est assisté de M. Michel Boutinard-Rouelle, 39 ans, qui, par ailleurs, vient d'être nommé par le maire de Paris à la tête de la direction des sports de la capitale.

LA RÉFORME DU PRIMAIRE

« Il fallait sortir du flou »

8 h 15, rue de la Bienfaisance à Paris. Dans le froid vif, passe-montagnes et blousons de ski se regroupent en face de l'église Saint-Augustin. Les enfants du huitième arrondissement attendent l'ouverture de la porte de leur école primaire. « *José, il va pas passer en sixième, il travaille pas.* » Le jeune garçon qui lance ces propos définitifs étonne un peu ses petits camarades. « *Il a déjà deux ans de retard* », dit l'un. « *Il est grand* », explique un autre. Mais rien ne modifie le jugement : « *Les maîtres l'ont dit, il passera pas* ».

Les déclarations du ministre sur l'école primaire, les élèves ne les connaissent pas. Quelques parents présents devant la porte n'y ont pas non plus prêté attention. « *Ici, c'est une bonne école, monsieur* », précise une mère en embrassant ses deux filles. Un homme assure que « *le plus important, c'est les départs en vacances de ce soir* ».

Dans la cour de récréation, étroite, quelques instituteurs surveillent les enfants qui commencent à se mettre en rangs. « *Il n'y a pas de changement,* assure une enseignante, *nous n'avons jamais cessé de fonctionner de la même façon.* » Sa voisine explique que les directives publiées l'an dernier à propos de l'enseignement de l'histoire l'ont aidée dans son travail, mais depuis vingt ans qu'elle fait classe elle a « *toujours appris la chronologie* ». Alors « *lire, écrire, compter, oui, comme hier, oui, comme demain* », résume un maître, qui se demande si « *on n'a pas tendance à prendre les enseignants pour des imbéciles* ».

En principe, dans cette école, on évite les redoublements en fin de cours préparatoire, mais, selon le directeur, M. Max Nail : « *Il existe toujours un ou deux élèves sur une classe de vingt-cinq qui, en fin d'année, n'ont pas acquis les mécanismes de la lecture. Ceux-là évidemment devront recommencer une année d'étude dans cette division.* » Les devoirs à la maison, pas question, répondent unanimes les enseignants. « *Nous n'en donnons jamais, quelques exercices de mathématiques, des leçons à apprendre... Les devoirs, on les fait en classe après la leçon. C'est une application du cours.* »

Alors, tous ces rappels de M. Chevènement étaient-ils utiles ? « *Oui,* répond M. Nail, *car nous avions besoin, nous enseignants, de directives assez précises. Il fallait sortir d'un flou entretenu depuis trop longtemps.* » Quelques-uns de ses collègues ajoutent que « *pour les anciens des écoles normales des années 60, il n'y a jamais eu de problèmes. Ils savaient tous enseigner...* »

SERGE BOLLOCH.

(Lire nos informations page 9.)

Sur le vif

Garde

– Allô ! C'est toi ?

– Oui, qu'est-ce qu'il y a ? Tu as une petite voix...

– Ben, tu sais, ça y est, Gérard est parti. Il a pris ses affaires et il est allé s'installer chez la grosse.

– Quelle grosse ?

– Comment, quelle grosse ! Sa grosse, tu sais bien, la pouffiasse qu'il a rencontrée au nocturne de Conforama. Il a l'intention de l'épouser, figure-toi. Il a demandé le divorce. Et attend, c'est pas fini, tiens-toi bien, il veut la garde de Loulou.

– De Loulou ! Tu rigoles !

– Non, je t'assure. Il est décidé à se battre. Il va dire au juge que le pauvre chéri serait beaucoup mieux chez lui, dans un bel apart' en bordure du Bois, que sa future femme ne travaille pas, alors que moi... Enfin, tu vois...

– Qu'est-ce qu'elle en dit, la grosse ?

– Elle s'est fait un peu prier au début. Pas folle. Elle voulait en profiter pour se faire aider. Pas être seule à s'en occuper. Et puis il y a les congrès de Gérard, les croisières, le ski, tout ça.

– Remarque, là, tu pourras le récupérer.

– Pendant que madame fait trempette aux Caraïbes, non, mais ça va pas la tête ! Il n'en n'est pas question. Je le garde de toute façon, Loulou. Tu le connais, sa mère, c'est tout pour lui.

– Justement, comment il réagit à la grosse ? Quand il voit Gérard la chouchouter, ça doit pas tellement lui plaire, jaloux comme il est.

– Remarque, ils font très attention. Ils se touchent pas, ils s'embrassent pas devant lui. Ils surveillent leur ton. Ils se parlent en copains. Pas de mamours, pas de mon petit canard, mon petit lapin, ça il supporterait pas. Non, ils font tout pour me le prendre, c'est évident. Surtout elle.

– Tu crois ?

– Ben tiens ! Elle, ne l'aime pas vraiment, Loulou, la grosse. Elle l'aime par intérêt, par snobisme, par vanité. Sortir avec lui, ça la flatte, ça en jette. C'est pas comme Gérard avec sa brioche et ses lunettes. Non, il y a de ces garces, je te jure !

– Remarque, c'est peut-être pas plus mal, ma puce. Il faut penser à son bonheur. Et même au tien. C'est pas évident pour une femme seule, la cavalcade des courses à la sortie du bureau, les repas, les promenades l'hiver, les toilettes, les bains. Combien de fois je t'ai entendue te plaindre : tous ces poils dans la baignoire...

– Que veux-tu, forcément, c'est pas *un* teckel, c'est un lévrier afghan.

CLAUDE SARRAUTE.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Le championnat du monde d'échecs est interrompu

L'avenir du championnat du monde est très incertain après la décision prise par M. Campomanes, président de la Fédération internationale des échecs de faire reporter « *pour raisons particulières* », la quarante-neuvième partie qui aurait été jouée le vendredi 15 février. Aucune date n'est prévue pour le déroulement de cette partie. Le match se trouve donc, de fait, interrompu. Dans une déclaration à l'AFP, par l'intermédiaire d'un membre de son entourage, Kasparov, challenger de Karpov, réagit violemment contre cette décision, accusant le président de la FIDE d'avoir « *outrepassé ses pouvoirs* » et de « *faire le jeu* » du champion du monde.

Kasparov accuse

Moscou. – Garry Kasparov considère que le président de la FIDE (Fédération internationale des échecs), M. Florencio Campomanes, a « *outrepassé ses pouvoirs* » en décidant mercredi le report de la quarante-neuvième partie, a-t-on appris jeudi de source proche de son entourage.

Le jeune challenger, a ajouté cette source qui tient à garder l'anonymat, estime que la décision de M. Campomanes n'est pas conforme au règlement du Championnat du monde et qu'elle « *fait le jeu* » de Karpov.

Le règlement stipule, en effet, que seuls « *les joueurs concernés ou leurs seconds peuvent à tout moment reporter toute séance de jeu* ». Il prévoit également qu'« *en cas d'événement imprévu, tel qu'une maladie subite certifiée par le médecin du match, l'arbitre principal peut reporter une partie* ». Aucune clause accordant au président de la FIDE le droit de prendre une telle décision ne figure dans les textes.

Kasparov, est « *inquiet et déçu* » de la décision de M. Campomanes. Il estime que l'interruption de la rencontre, à un moment où il avait pris l'ascendant sur son adversaire ainsi que l'ont montré ses deux victoires consécutives dans les quarante-septième et quarante-huitième parties, ne peut que profiter au Champion du monde.

Le challenger « *regrette* », de s'être accordé un *time out* (temps de repos) après sa troisième victoire, samedi dernier, ayant ainsi « *donné à Karpov la possibilité de manœuver* ».

Toujours selon cette source, M. Campomanes a proposé mercredi à Kasparov de limiter la durée du match à soixante parties, même si aucun des deux joueurs n'enregistrait, d'ici là, les six victoires requises par le règlement pour remporter le titre.

En cas de résultat nul 5/5, selon cette variante, Karpov conserverait son titre qu'il détient depuis 1975, mais son adversaire aurait droit à un match-revanche à l'automne prochain. Si après soixante parties, le score actuel de 5/3 en faveur du champion demeurait inchangé ou s'il était de 5/4, Karpov conserverait également la couronne mondiale et Kasparov devrait disputer les demi-finales du tournoi des prétendants.

En cas de victoire de Kasparov dans le présent match, le champion sortant aurait droit à un match-revanche dans les six mois. Il ne s'agirait pas toutefois d'un affrontement d'une durée illimitée ainsi que le prévoit le règlement en vigueur, mais d'une rencontre en vingt-quatre parties.

Kasparov a « *rejeté catégoriquement* » l'offre de M. Campomanes, a indiqué la source, car il estime que seul un congrès de la FIDE est habilité à modifier le règlement.

Les pourparlers en vue de sortir le championnat de l'impasse devaient se poursuivre jeudi entre M. Campomanes – qui a interrompu en début de semaine un séjour à Abou-Dhabi pour se rendre à Moscou, – l'arbitre yougoslave Svetozar Gligoric et les états-majors des deux camps. Le président de la FIDE, quant à lui, s'est refusé à toute déclaration. – *(AFP.)*

[Malheureux Karpov ! Quelle que soit la suite du championnat du monde, qu'il réussisse à le faire interrompre, qu'il le gagne ou qu'il le perde, il se sera déshonoré. Pour se sauver d'un terrible passage à vide – on parle à Moscou d'une véritable dépression, – il fait appel au président de la FIDE, dont on se demande, au passage, comment et pourquoi il a pu accepter de voler à son secours. Après la « variante de Salonique » (*le Monde* du 21 novembre 1984), la « variante Campomanes ». C'est trop. Lorsque Kasparov a été mené 5-0, il n'a rien demandé à personne. Il est revenu à 5-3. Karpov ne reviendra jamais de sa méprisable manœuvre. – B. de C.]

ÉVASION D'UN DES AMÉRICAINS ENLEVÉS AU LIBAN

M. Jeremy Levin, correspondant de la chaîne de télévision américaine câble News Network (CNN) au Liban, enlevé le 3 mars 1984 à Beyrouth, s'est échappé dans la nuit de mercredi à jeudi du lieu de sa détention et s'est rendu au siège des services de renseignements syriens à Baalbek (région de la Bekaa 90 km au nord-est de Beyrouth). M. Levin, qui paraissait en bonne santé mais visiblement fatigué, a affirmé avoir marché pendant deux heures avant d'arriver au siège des services de renseignement de l'armée syrienne dans le Bekaa (centre du Liban).

[Quatre autres Américains demeurent toujours entre les mains de leurs ravisseurs. Probablement des musulmans chiites extrémistes. Il s'agit de Benjamin Wier, un pasteur presbytérien, William Buckley, un diplomate américain, Peter Kilburn, de l'université américaine de Beyrouth, et Lawrence Jenco, un prêtre catholique.]

